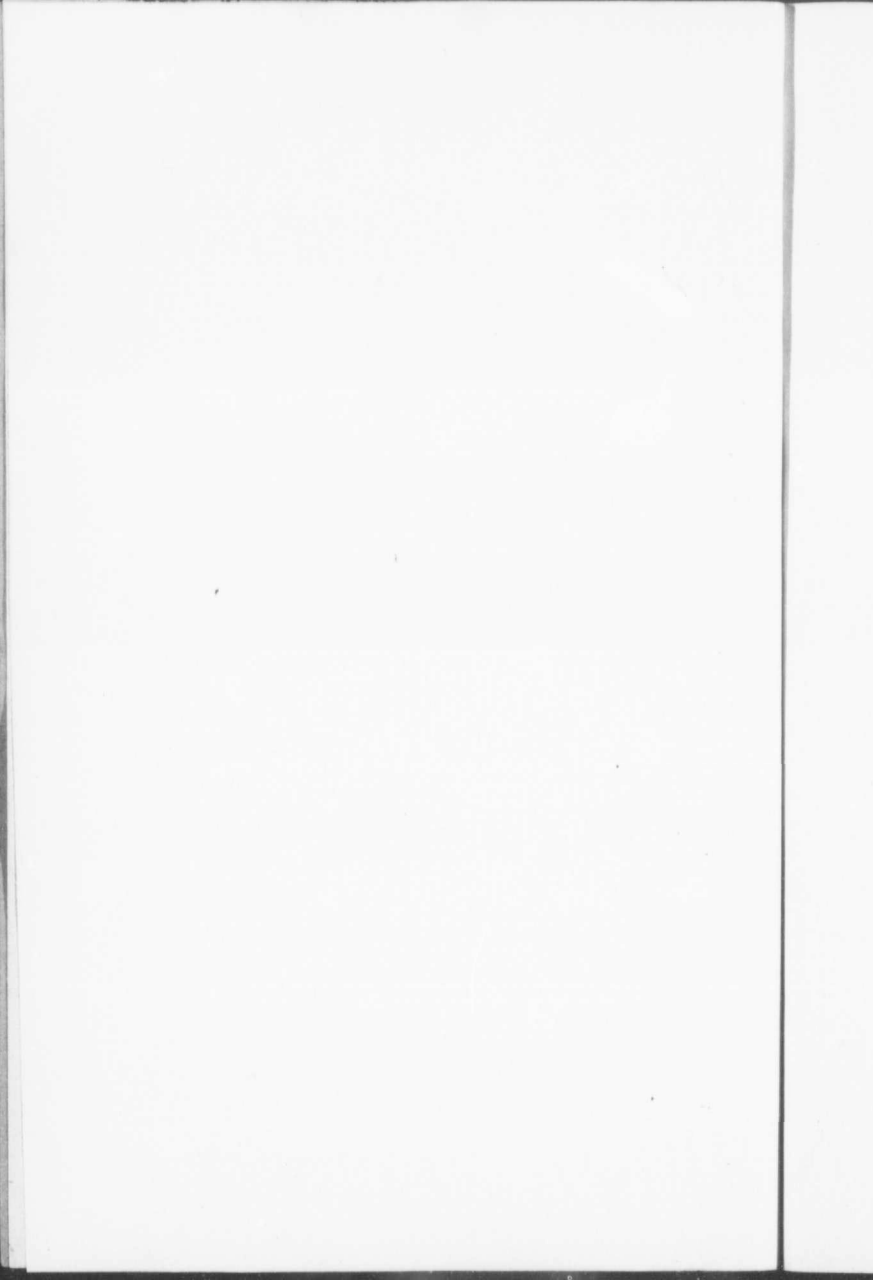


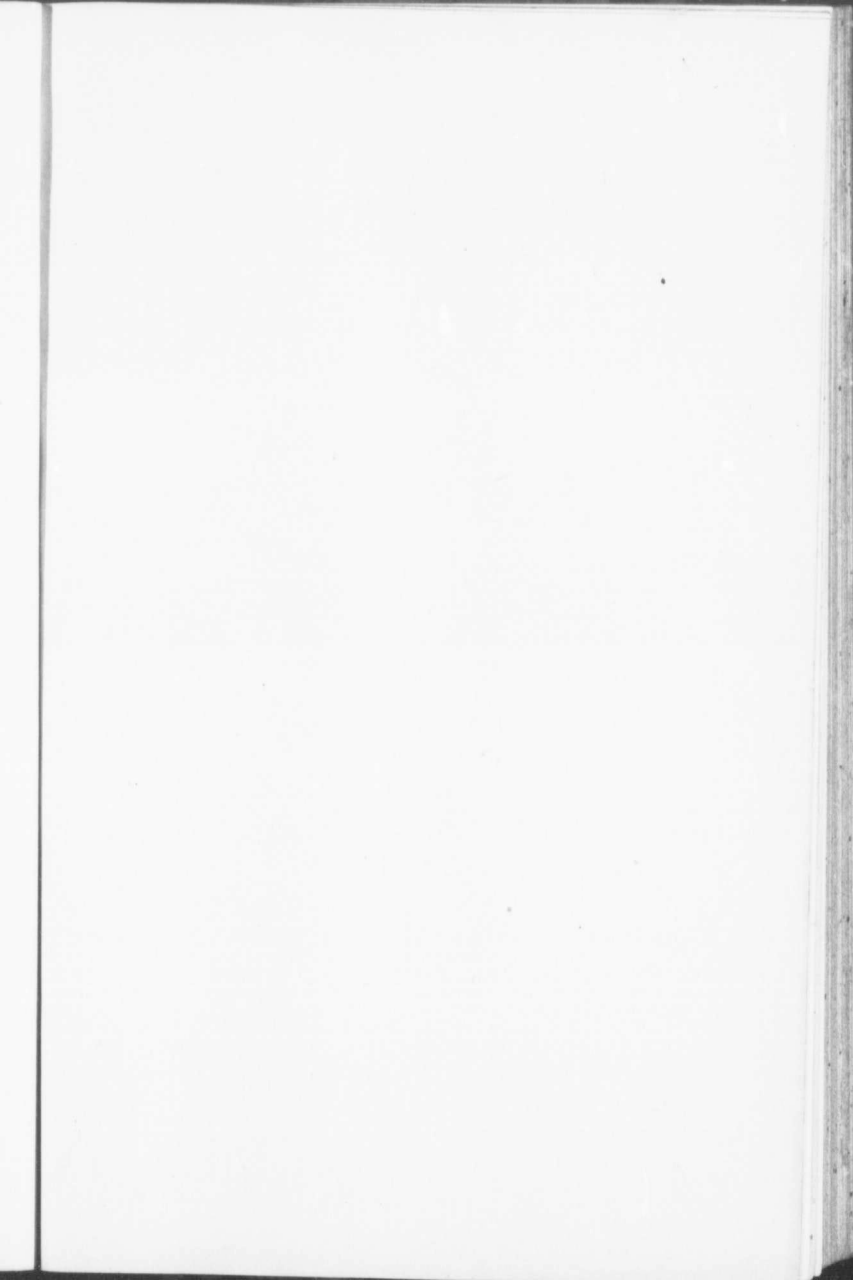


1277

NOCES D'OR  
DE L'ECOLE NORMALE LAVAL

1857-1907







SA SAINTETÉ PIE X

LES  
NOCES D'OR

DE  
L'École normale Laval

1857-1907

Par un comité d'Anciens Elèves



QUÉBEC  
À L'ÉCOLE NORMALE LAVAL  
CHEMIN SAINTE-FOY  
1908

LE3

L2692

N63

1908

Typ. LAFLAMME & PROULX  
QUÉBEC



Mgr Th.-G. ROULEAU  
Prélat de la Maison de Sa Sainteté Pie X  
Sixième Principal de l'École normale Laval.



3

r  
à  
e  
c  
q  
q  
s  
v  
l'  
g  
a  
P  
m  
  
le  
L  
gl  
av  
je  
le  
tré

## PRÉFACE

« *Ære perennius* ».  
HORACE.

LA fonte a dépassé l'airain. L'imprimerie justifie le mot d'Horace ; que dis-je ? elle le répercute dans tous les pays civilisés de l'univers. Le livre est le monument, durable entre tous, chargé de transmettre aux âges les plus reculés, la pensée, les sentiments, les usages, en un mot, la vie intellectuelle et morale d'un individu, d'une association, de la société en général. Moins éclatant que le bronze qui décore nos places publiques, plus modeste que la flèche qui domine nos temples, plus discret que la statue qui, immobile sur ses assises de pierre, nous regarde vivre et mourir, le livre circule dans toutes les artères de l'humanité, propage jusqu'aux époques les plus reculées les germes de vie ou de mort que produit une génération, les actions généreuses ou coupables d'un milieu fervent ou pervers, les œuvres utiles ou nuisibles et leurs développements successifs.

Ce monument plus éloquent et plus stable que l'airain, le comité des fêtes du cinquantenaire de l'École normale Laval veut l'ériger — *ad perpetuam rei memoriam* — à la gloire de l'*Alma Mater* que les anciens élèves ont célébrée avec un entrain qui rappelait la vivacité de leur première jeunesse, une distinction remarquable qui a impressionné le public instruit, et un éclat que les labeurs d'un comité très actif et expérimenté, même soutenu comme il l'a été

par l'élite de la société de Québec, n'explique pas entièrement, mais qui ne surprend pas, quand on sait que la petite nuée de la prière, entrevue autrefois par le prophète Elie, s'élevait vers le ciel de tous les cloîtres et autres maisons religieuses où vivent et se sanctifient des anciens et anciennes élèves.

Le projet du *livre d'or* a conquis de suite la sympathie de tous. Il répond à ce désir — auquel on ne s'arrête pas, mais qui n'en est pas moins naturel — que vous avez entendu exprimer par des dizaines de nos anciens élèves (quelques-uns les larmes aux yeux) au moment de leur départ : « Déjà finis ! Des jours comme ceux-là devraient toujours durer ! » L'instantané de nos fêtes que l'on va fixer et que chacun de nous tiendra à recevoir et à méditer dans ses moments de loisir ou à son chevet, donnera de la consistance à des choses éphémères de leur nature, conservera à la mémoire de tous, les hommes dont l'intégrité et l'honorabilité seront toujours un puissant stimulant à la vertu ; des actes importants de religion et de vrai patriotisme qui remettent en relief une mentalité et une morale des plus édifiantes ; des leçons où la science et la foi le disputent à la beauté de la phrase et à la délicatesse de la pensée. Spencer Wood, la Basilique de Québec, le Monastère des Ursulines, le Chemin Sainte-Foy, l'École normale avec sa salle transformée provisoirement en chapelle, le saint sacrifice célébré par un pontife vénérable ; une foule de sept cents élèves, anciens et actuels, prosternés religieusement au pied de l'autel, un ancien confrère venant dire, en un discours des plus éloquents, ce que la religion exige de l'école chré-

tien  
nu  
de  
d'œ  
séan  
conc  
d'au  
Liv  
T  
rotée  
pour  
Ce s  
redir  
d'une  
l'Éta  
profa  
des e  
que  
prop  
énerg

Le  
degré.  
ses r  
mes q  
blème  
dont  
concr  
santes  
sous u

tienne ; le banquet commencé par la santé du Pape, continué par le couronnement de l'*Alma Mater* dans la personne de son chef et prolongé par une série de petits chefs-d'œuvre tous remplis des sentiments les plus nobles ; la séance académique où la musique la plus exquise prêtait son concours à l'éloquence la plus touchante, et une multitude d'autres détails qu'il serait trop long d'énumérer, font du *Livre d'or* un cyclorama aussi suggestif que réconfortant.

Toutes les pierres de ce monument sont taillées, numérotées. Il n'y a qu'à les mettre en place et à les cimenter pour en faire voir les rapports, la beauté et la précision. Ce sont de riches matériaux qui, parlant par eux-mêmes, rediront à nos arrière-neveux les résultats magnifiques d'une entente intelligente et chrétienne entre l'Église et l'État. Cinquante années de progrès dans les sciences profanes et sacrées, dans l'éducation intellectuelle et morale des enfants et des jeunes gens, dans la formation méthodique des instituteurs chrétiens, forment un bilan bien propre à encourager les bonnes volontés, à stimuler les énergies et à susciter les sacrifices.

Le *Livre d'or* est de l'enseignement intuitif au premier degré. On n'y voit pas l'École normale Laval abstraite, avec ses règlements pénibles, ses méthodes gênantes, des théorèmes qui déconcertent parfois notre inexpérience, des problèmes arides, des exercices contrariants, une discipline dont la suavité n'est pas toujours perçue. C'est l'école concrète qui nous apparaît — apothéose des plus séduisantes — dans le tableau vivant de sept cents élèves réunis sous un toit renouvelé et agrandi, revivant, alertes et

joyeux, les années de leur jeunesse, avec cette maturité régulièrement accentuée suivant l'âge et la position de chacun d'eux. *A fructibus ejus cognovimus eam.* Les 25 et 26 septembre 1907, nous avons reconnu l'*Alma Mater* à ses fruits et l'œil ne pouvait rester indifférent à ce spectacle grandiose des plus rassérénants. Ces scènes inoubliables seront consignées, grâce au comité du *Livre d'or*, dans le domaine de l'histoire. Puissent-elles contribuer à maintenir dans notre chère province l'esprit de foi, de travail, de méthode et d'endurance que nous ont légué nos prédécesseurs dans l'œuvre de l'éducation nationale !

Je fais des vœux pour que cet ouvrage soit répandu à profusion. Je suis certain que le gouvernement tiendra à le donner comme livre de récompense. Il contient plusieurs discours qui méritent d'être lus et relus. Pour n'en citer qu'un, le discours de l'honorable L.-R. Roy, secrétaire de la Province, qui a un caractère quasi-officiel, est un travail des plus sérieux qu'il serait important de tenir à l'affiche. Mon départ pour l'Europe me prive du plaisir de travailler avec le comité, mais dans les sanctuaires privilégiés que j'aurai le bonheur de visiter et aux pieds du Souverain Pontife, je n'oublierai pas ceux qui travaillent à ce mémorial des fêtes jubilaires de 1907. Je demanderai à la Vierge Immaculée de bénir leurs efforts, de présider à leurs délibérations et d'assurer à cet ouvrage un succès qui réjouisse tous nos anciens élèves.

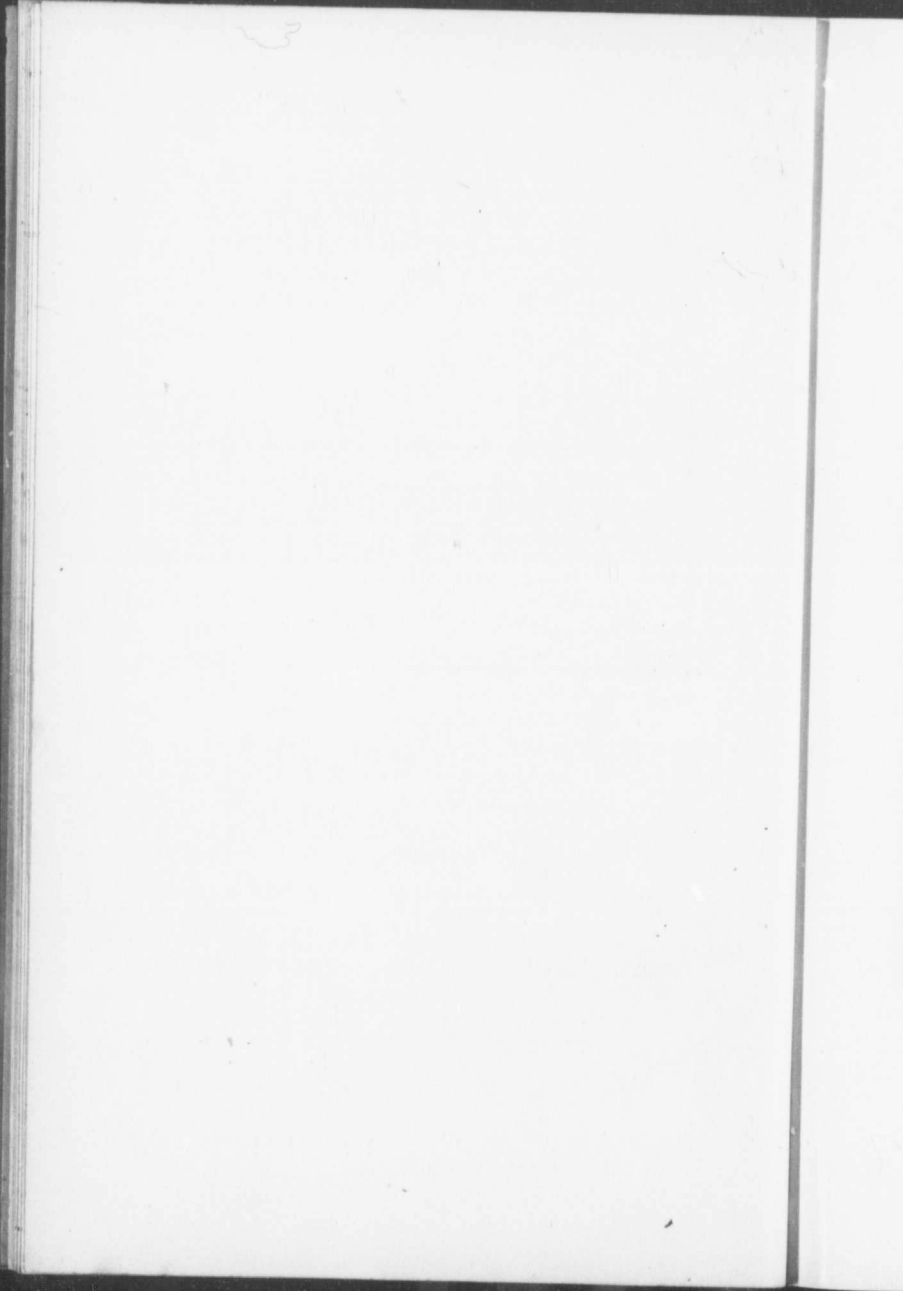
TH.-G. ROULEAU, p<sup>tr</sup>

*Prélat de la Maison du Pape,  
Principal de l'École normale Laval.*



PREMIÈRE PARTIE

Historique  
de l'École normale Laval





P.-J.-O. CHAUVEAU  
2e Surintendant de l'Instruction publique  
Fondateur des Ecoles normales du Bas-Canada



R.

ci  
C

fu

—

fè  
et  
l'h  
Au  
du  
na  
Sir

(

165

# HISTORIQUE DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL <sup>(1)</sup>

## CHAPITRE I

### INAUGURATION

Fondation. — Paroles de M. Chauveau, de Mgr Baillargeon, de M. l'abbé Horan. — Ouverture des cours. — Les écoles normales et le personnel enseignant. — Locaux occupés par l'École normale Laval. — Les Principaux. — Les anciens Professeurs.

**L**E 12 mai 1857, dans une des salles du Vieux-Château, ancienne dépendance de l'historique Château Saint-Louis de Québec <sup>(2)</sup>, avait lieu l'inauguration de l'école dont nous célébrons aujourd'hui le premier cinquantenaire. La cérémonie, présidée par M. P.-J.-O. Chauveau, fondateur des écoles normales du Bas-Canada, fut des plus imposantes. Parmi les personnages qui figu-

(1) Discours prononcé par M. C.-J. Magnan, président du comité des fêtes du cinquantenaire de l'École normale Laval, à la séance littéraire et musicale du 26 septembre 1907. Cette séance était présidée par l'honorable P.-B. de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique. Au premier rang de l'auditoire, on remarquait: S. E. le Gouverneur-général du Canada et Lady Grey, S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, le Lieutenant-gouverneur et Lady Jetté, l'honorable L. Gouin, premier ministre, Sir F. Langelier, juge-en-chef, Mgr Rouleau, l'honorable A. Robitaille.

(2) Le premier Château Saint-Louis, commencé en 1647, fut démoli en 1694, par Frontenac, qui le remplaça par le second Château Saint-Louis.

raient à cette fête de l'éducation, les annales de l'époque mentionnent M<sup>gr</sup> Baillargeon, administrateur du diocèse de Québec, le juge René-Edouard Caron, le docteur Morrin, maire de Québec, le recteur et plusieurs professeurs de l'Université Laval, l'historien Garneau, le grand-vicaire Cazeau, les RR. PP. Jésuites, les RR. PP. Oblats, l'abbé Joseph Auclair, l'abbé Antoine Racine, l'abbé Pilote, supérieur du collège de Sainte-Anne, l'abbé Aubry, de l'évêché des Trois-Rivières, tous les membres du conseil de ville, plusieurs inspecteurs d'écoles et un grand nombre de dames. Le gouverneur du Canada, sir Edmund Head, dans une lettre des plus sympathiques, avait exprimé tout son regret de ne pouvoir assister à la séance d'inauguration. Au premier rang des auditeurs, on remarquait encore le premier principal de l'école, M. l'abbé Horan, messieurs les professeurs Toussaint et de Fenouillet, et tous les premiers élèves-maîtres de l'École normale Laval, dont M. J.-B. Cloutier, le deuxième vice-président d'honneur de ce cinquantenaire, est le seul survivant.

Dans une étude des plus intéressantes, publiée par M. Ernest Gagnon dans *L'Enseignement Primaire* des mois de mars, avril et juin 1907, on lit ce qui suit : « Il y avait aussi dans l'auditoire quelques jeunes élèves de l'école d'application annexée à l'École normale, entr'autres un tout petit garçon très intelligent devenu aujourd'hui un éminent chirurgien. Le docteur Michael Ahern sait peut-être de qui je veux parler. »

Ce « petit garçon très intelligent, » présent à l'inauguration de l'École normale Laval, est au milieu de nous ce

---

En 1784, le gouverneur Haldimand fit construire, pour suppléer à l'insuffisance de l'historique château, un édifice que l'incendie de 1834 respecta. C'est cet édifice, désigné sous le nom de Vieux-Château, qui servit de berceau à l'École normale Laval. Consulter à ce sujet : *Le Fort et le Château Saint-Louis* de M. Ernest Gagnon.

soir  
des  
seul  
suit  
ann  
prol  
M  
des  
Lav  
mai  
d'in  
mes  
Gag  
plus  
M  
nirs  
prel  
l'ins  
son  
les  
l'éco  
D  
dés  
C  
pub  
fure  
  
M  
norl  
nati  
depr  
été

soir : c'est le premier vice-président d'honneur du comité des fêtes du cinquantenaire. M. le docteur Ahern fut non seulement un élève de l'école d'application, mais, dans la suite, il devint un élève-maître modèle. Depuis plusieurs années, M. Ahern occupe un rang d'honneur parmi les professeurs de l'Université Laval.

M. Gagnon aurait pu ajouter son propre nom à la liste des professeurs présents à l'inauguration de l'École normale Laval. Le *Journal de l'Instruction publique* du mois de mai 1857 nous apprend « que M<sup>gr</sup> l'évêque ouvrit la séance d'inauguration par la prière, après quoi, un chœur de messieurs et de dames, sous l'habile direction de M. Ernest Gagnon, professeur de l'École normale, firent entendre plusieurs morceaux de musique sacrée et profane. »

M. Ernest Gagnon, qui n'a laissé que d'excellents souvenirs à l'École normale de Québec, est le seul survivant des premiers professeurs de cette maison. Il est resté fidèle à l'institution qui profita jadis de ses talents d'artiste et de son zèle : en 1907 nous le retrouvons parmi les membres les plus actifs du comité des fêtes du cinquantenaire de l'école qui naquit aux douces harmonies de ses chants.

D'éloquents discours furent prononcés en cette journée désormais historique du 12 mai 1857.

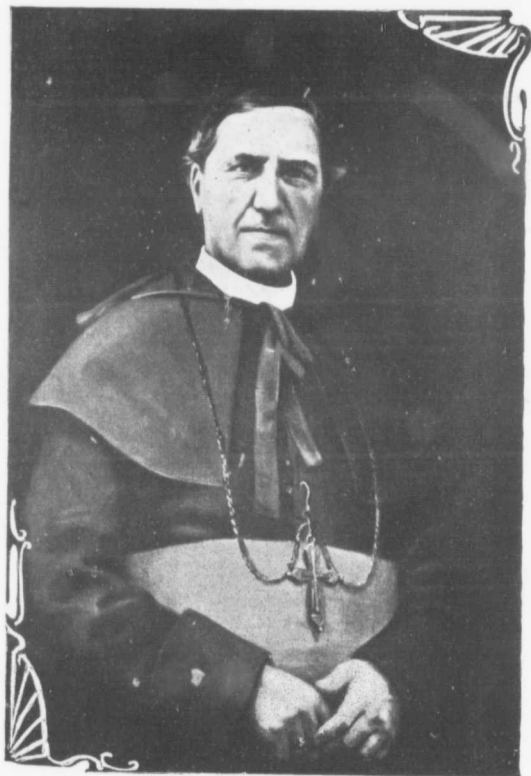
Ceux de M. Chauveau, surintendant de l'Instruction publique, de M<sup>gr</sup> Baillargeon et de M. le Principal Horan furent particulièrement remarquables.

\*  
\*  
\*

M. le Surintendant débuta en précisant le but de l'École normale « qui répond à un des grands besoins de notre nature. L'élève de l'école normale est élève-maître, et depuis l'origine des choses tous ceux qui ont enseigné ont été maîtres et disciples. » Il rappela ensuite cette belle

image d'un écrivain latin qui nous représente tous comme des hommes qui se passent une lumière en courant, *sicut cursores sibi tradentes lampada* : touchante et juste allégorie de notre mission sur la terre. « Que reste-t-il, en effet, de tout ce que nous faisons, si ce n'est le plus ou moins d'éclat que nous donnons à ce flambeau que nous avons mission de transmettre ainsi d'âge en âge, de génération en génération. » M. Chauveau appliqua fort à propos cette image à l'humble instituteur de l'école primaire, « qui le premier fait briller dans l'esprit des jeunes enfants la lumière du flambeau traditionnel ». . . L'orateur apprécie ensuite le programme de l'école normale, bien fait pour donner aux jeunes gens qui le suivront, une culture telle que les écoles rurales profiteront surtout de la nouvelle institution. M. Chauveau se hâte d'ajouter : « Sans doute que ce point de vue n'est que l'un de ceux sous lesquels on peut envisager l'avenir de l'institution que nous inaugurons, et que je vous entends dire, ou du moins je sais que vous pensez qu'il en est d'autres plus sérieux encore et plus importants. Ceux-là, le nom même que nous lui avons donné (Laval) suffit à nous les indiquer : car il est bien fait pour réveiller toutes les pensées de haute culture morale et religieuse qui doivent dominer une pareille entreprise. » Après un éloquent éloge du premier évêque de Québec, M. Chauveau, s'adressant aux élèves-maitres, indiqua nettement l'excellent esprit qui l'animait en disant : « Je suis heureux d'avoir pu placer à votre tête, à la tête des professeurs qui doivent vous former eux-mêmes à l'enseignement, un des plus dignes continuateurs de l'œuvre de M<sup>gr</sup> de Laval, un des prêtres distingués du Séminaire de Québec. »

Dans une péroraison restée classique, M. Chauveau laissa parler son cœur de patriote : « Où pourriez-vous en effet étudier avec plus de zèle que dans une cité qui fut sur ce continent le premier berceau de la religion, des sciences et



Mgr JEAN LANGEVIN  
ier évêque de Rimouski  
Deuxième Principal de l'École normale Laval

des l  
main  
invit  
nous

« O  
forte  
où la  
d'où !  
ques :  
bles, ;  
ne sai

« O  
elle p  
les pr  
de la  
balbu

Et  
envole  
phrase

« Et  
au-des  
ces mc  
voici !

Dan  
révélé  
démon  
devait

M<sup>gr</sup> !  
ce qu'i  
bienfait

des lettres? Est-il quelque branche des connaissances humaines que vous ne soyiez point tout particulièrement invités à cultiver par les souvenirs attachés aux choses qui nous entourent?

« Où la science sublime de la religion parlerait-elle plus fortement à vos esprits et à vos cœurs que dans cet endroit où la croix fut plantée avec tant d'éclat? dans cet endroit d'où partirent tant d'intrépides missionnaires, tant d'héroïques martyrs qui s'enfonçaient dans les forêts impénétrables, à la recherche de supplices qu'aucune langue humaine ne saurait décrire?

« Où l'étude de la belle langue de vos ancêtres vous serait-elle plus agréable et plus chère que dans le lieu même où les premiers apôtres du pays, où les dignes filles de Madame de la Peltrie enseignèrent aux jeunes enfants sauvages à la balbutier, mêlée à leurs étranges idiomes. »

Et M. Chauveau termina son discours par une admirable envolée sur l'histoire du Canada, qui commence par cette phrase évocatrice :

« Et l'histoire ! L'histoire est partout : autour de vous, au-dessous de vous, du fond de cette vallée, du haut de ces montagnes, elle surgit, elle s'élançe et vous crie : me voici ! »

Dans ce discours d'inauguration, M. Chauveau avait révélé toute son âme de chrétien et de patriote ; il avait démontré à l'évidence que, suivant lui, l'idée nationale devait être inséparablement unie à l'idée religieuse.

\*  
\*  
\*

M<sup>sr</sup> Baillargeon parla avec cette clarté qui distingue tout ce qu'il a dit ou écrit : « L'école normale, dit-il, est un bienfait pour le peuple, puisque ce sont les enfants du



peuple qui en recueillent les premiers fruits. Cette fête est donc une fête du peuple, une fête des amis du pays. C'est une fête propre à faire naître et à conserver l'amour de la patrie. Ceux qui en ont eu l'idée sont de bons patriotes. Mais il ne faut pas abuser de ce mot *patriote*.

« Je n'entends pas ici, ajouta Monseigneur, des gens remuants, avides de nouveautés, voulant tout changer, tout remuer : ce ne sont pas là de vrais amis du pays. Les amis du pays sont ceux qui travaillent de toutes leurs forces à l'avancement, au progrès rationnel de la chose publique. Au premier rang de ces bienfaiteurs se trouve le prêtre, parce qu'il est homme du peuple, et il est homme du peuple parce qu'il est homme de Dieu. Il porte au-dessus de toute affection l'amour du peuple. Les joies matérielles lui sont inconnues. Il sait que la vertu seule fait le bonheur. Aussi, ne doit-on pas s'étonner de l'entendre prêcher la vertu et tonner contre le vice. Il sait aussi que l'ignorance est un grand mal, qu'elle est la source de la dégradation non seulement pour les individus, mais aussi pour les peuples. C'est ce qui explique pourquoi le prêtre est l'ami de l'éducation, pourquoi aujourd'hui il se réjouit d'une fête qui annonce un progrès réel. »

Puis, M<sup>gr</sup> Baillargeon prononça ces graves paroles, qui étaient tout à la fois une salutaire leçon pour le public, et un hommage délicat rendu au fondateur de l'École normale Laval :

« Le clergé ne peut voir la fondation de cette école de mauvais œil, parce qu'il veut l'avancement et le progrès. Il ne redoute que l'éducation sans morale, sans religion. Il repousse les écoles mixtes, parce que l'enseignement religieux en est proscrit, et que les résultats en sont tellement mauvais, qu'ils épouvantent les pays qui ont voulu en



MGR EDWARD HORAN  
Premier évêque de Kingston  
Premier Principal de l'École normale Laval  
1857-1858.

faire l  
veulen  
comme  
clergé

Et M  
son dis  
n'est pa  
souhait  
dans so  
qu'elle

Ainsi  
d'après  
normale

Le pr  
les plus  
parole.  
allocuti  
la condi

« Et r  
que dire  
reux le  
ne déda  
contrair  
rement,  
heur ma  
et la seu  
une édu  
sans en e

---

(1) Le J.

(2) Conc

faire l'essai. Le clergé et tous les vrais amis du pays veulent avoir la religion pour base de l'instruction, et, comme ce doit être le cas dans l'École normale Laval, le clergé applaudit à cette fondation.»

Et M<sup>re</sup> l'Administrateur du diocèse de Québec termina son discours par ces belles et généreuses paroles, dont l'écho n'est pas encore affaibli à un demi-siècle de distance : « Je souhaite, je demande que cette école normale soit bénie dans son fondateur, qu'elle soit bénie dans son directeur, qu'elle soit bénie dans ses élèves (1). »

Ainsi approuvée et bénie par l'autorité diocésaine, créée d'après le vœu du premier concile de Québec (2), l'École normale Laval entrait donc dans la carrière par droit sentier.

\*  
\* \*

Le premier Principal, M. l'abbé Horan, un des prêtres les plus distingués du Séminaire de Québec, adressa la parole. Je note ces deux passages de sa solide et brillante allocution : « L'industrie ! voilà selon quelques penseurs, la condition première du bonheur des hommes.

« Et nous, messieurs, en présence d'une telle opinion, que dirons-nous ? Ce que nous dirons, le voici : Bienheureux le peuple qui, à ces prospérités matérielles, que nous ne dédaignons pas, soyez-en sûrs, que nous apprécions au contraire, selon leur importance, et que nous aimons sincèrement, bienheureux, dirons-nous, le peuple qui, à ce bonheur matériel, sait ajouter une autre source, la seule réelle et la seule intarissable de prospérité solide et permanente : une éducation bonne, mais bonne pour toutes les classes, sans en excepter aucune, qui assure et consolide le senti-

---

(1) *Le Journal de l'Instruction publique*, Vol. 1, p. 102.

(2) Conc. Québ. Prov. I (1851).

ment de la vénération pour les parents, le respect dû à la loi, la probité dans les transactions d'affaires, en un mot, bienheureux le peuple chez qui le Seigneur est « le premier de tous les maîtres. »

« A la tête du programme des matières de notre enseignement, continue M. l'abbé Horan, se trouve, à juste titre, l'instruction religieuse. C'est particulièrement cette matière que nous désirons enseigner le plus complètement possible, persuadés que, par là, nous travaillerons dans le véritable intérêt du pays et que nous rencontrerons la pleine approbation de M. le Surintendant, qui a lui-même rédigé le programme des études à suivre. »

Et M. le Principal terminait en disant : « Instruits par l'expérience des autres peuples, nous éviterons avec soin l'écueil où ils se sont brisés, et nous donnerons à l'instruction religieuse la place à laquelle elle a un droit incontestable. Imbus de ces principes sacrés, qui sont le fondement de l'ordre social tout entier, l'élève de l'école normale ira à son tour enseigner cette même doctrine qu'on lui aura inculquée. Ainsi le bien se perpétuera, et cette institution produira les fruits salutaires et en rapport avec le but pour lequel elle a été fondée. »

\* \* \*

Mesdames et messieurs, voilà, en résumé, ce qui s'est dit à la séance d'inauguration de l'Ecole normale Laval, mardi, le 12 mai 1857. Réunis ce soir dans le but de commémorer cette date importante dans nos annales de l'Instruction publique, il m'a semblé opportun de remettre en lumière la pensée de ceux qui, à des titres divers, jetèrent les bases de cette école. Ce que ces hommes remarquables rêvaient pour l'Eglise et la Patrie s'est réalisé, en grande partie du moins. Après un demi-siècle d'efforts persévérants, l'Ecole

norma  
cipes  
L'aur  
couch  
peut-ê  
jours  
école

Ouv  
furent  
repris  
inaug  
le Jou  
1857 d  
norma  
Nous s  
l'Instr  
un con  
sion et  
et vén

La c  
avec jo  
nal de  
institut  
pour a  
normal

« Par  
et père

(1) Vol

normale Laval est heureuse et fière de se réclamer des principes sains et féconds qui ont présidé à son établissement. L'aurore n'a-t-elle pas les mêmes teintes que les nuances du couchant ? C'est la même teinte, plus intense, plus chaude peut-être au déclin du jour qu'à son lever, mais faite toujours de la même couleur. C'est un peu l'image de notre école normale.

\*  
\* \*

Ouverts au mois de mai 1857, les cours des élèves-maîtres furent suspendus au commencement de juillet, pour être repris après les vacances. Celui des élèves-maîtresses fut inauguré le 15 septembre de la même année. A ce sujet, le *Journal de l'Instruction publique* du mois de septembre 1857 disait ce qui suit : « Le pensionnat des filles à l'École normale Laval est maintenant organisé et en opération. Nous sommes heureux d'annoncer que le département de l'Instruction publique a pu faire, avec les Dames Ursulines, un contrat qui assure aux élèves du sexe féminin, leur pension et une partie de leur éducation dans cette excellente et vénérable institution. »

\*  
\* \*

La création des écoles normales catholiques fut saluée avec joie par le personnel enseignant de l'époque. Le *Journal de l'Instruction publique* (1) nous apprend que plusieurs instituteurs quittèrent momentanément l'enseignement pour aller se perfectionner dans leur profession à l'école normale.

« Parmi ces instituteurs, dit-il, il en est un qui, pauvre, et père d'une nombreuse famille, a cependant vendu le peu

---

(1) Vol. 1, pp. 135 et 179 (juillet et septembre 1857.)

qu'il possédait et placé ses enfants en pension, afin de pouvoir suivre les cours de l'École normale, et cela sans aucune perspective assurée d'une augmentation de salaire. Mais heureusement son zèle et son énergie ont été récompensés et il vient d'accepter une école à raison de £90 par année.»

Parlant des élèves-maitresses, la même revue dit : « Sur le nombre d'élèves qui viennent d'entrer au pensionnat des filles à l'École normale Laval, il se trouve huit institutrices qui ont enseigné pendant plusieurs années chacune d'elles. »

\* \* \*

Sous l'Union des deux Canadas, de 1840 à 1867, le siège du gouvernement fut fixé tour à tour dans le Haut et dans le Bas-Canada. La capitale ambulante revint à Québec en 1860, et l'École normale quitta le Vieux-Château pour faire place aux bureaux publics. Dans son beau livre *Le Fort et le Château Saint-Louis*, M. Ernest Gagnon nous apprend qu'elle fut temporairement installée dans la maison occupée aujourd'hui par les RR. PP. Jésuites, rue Dauphine. Notre Alma Mater ne passa là qu'un lustre : en 1866 elle reprit avec joie le chemin du Vieux-Château, qu'elle ne devait définitivement abandonner qu'en 1892. A cette date, la résidence historique de l'École normale fut cédée à la Compagnie de l'Hôtel Château Frontenac. Ce n'est pas sans un vif chagrin que les normaliens virent abattre les murs du Vieux-Château. Ces murs historiques, en s'écroulant, ensevelissaient tant de doux souvenirs ! C'est le Vieux-Château qui abrita le plus grand nombre d'élèves-maitres inscrits à l'École normale de 1857 à 1907, puisque sur les cinquante années de son existence elle en passa près de trente sur l'emplacement de l'antique Fort Saint-Louis. Aussi, les anciens normaliens conservent bien gravés dans



M. l'abbé THOMAS-AIMÉ CHANDONNET  
Troisième Principal de l'École normale Laval  
(1867 à 1871)



leur c  
En  
pérégr  
lée d  
six m  
Après  
enfin  
Et, ce  
à peir  
qui a  
sance

Dés  
cham  
de Lé  
désesp  
et le t

L'E  
sûre d  
pas ou  
la voi

Un  
qui on  
maison  
leur v  
en cet

M.  
crétain  
l'Écol  
mait p  
fesseu  
dans l

Le

leur cœur les souvenirs de ce coin de rocher à jamais béni!

En 1892, l'École normale commençait ses multiples pérégrinations à travers la ville. Temporairement installée dans l'Université Laval même, elle fut, au bout de six mois, logée dans l'ancien pensionnat des universitaires. Après huit années de séjour dans cette bâtisse, elle était enfin « mise dans ses meubles » sur le chemin Sainte-Foy. Et, coïncidence heureuse, ce fut un de ses anciens élèves, à peine arrivé au poste de Premier Ministre de la Province, qui accorda ce témoignage d'admiration et de reconnaissance à son Alma Mater.

Désormais fixée entre les plaines d'Abraham et les champs célèbres qui furent témoins de la victoire suprême de Lévis, nous tâchons d'apprendre à nos élèves à ne jamais désespérer, à faire sortir des revers et des difficultés le bien et le triomphe.

L'École normale est donc maintenant chez elle, elle est sûre du lendemain. Mais cet état de sécurité ne lui fait pas oublier les personnes de mérite qui l'ont dirigée dans la voie du bien et du progrès depuis sa fondation.

Un mot donc pour rendre hommage à ces prêtres dévoués qui ont occupé le poste important de Principal de cette maison, et à ces instituteurs de mérite qui ont consacré leur vie à la formation des instituteurs et des institutrices en cette province.

\* \* \*

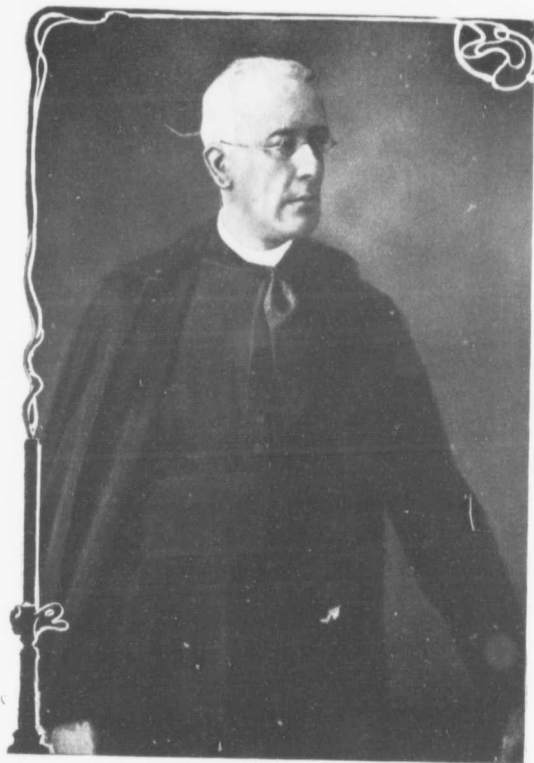
M. l'abbé Horan, ancien directeur du Séminaire et secrétaire de l'Université Laval, ne passe qu'une année à l'École normale. En 1858, Sa Sainteté Pie IX le nommait premier évêque de Kingston. Homme instruit, professeur distingué, M<sup>e</sup> Horan mérite une place d'honneur dans l'histoire de l'éducation de notre jeune pays.

Le deuxième Principal fut M. l'abbé Jean Langevin,

ancien professeur de mathématiques au Séminaire de Québec, et successivement curé de Sainte-Claire et de Beauport. L'École normale ne pouvait assurément tomber entre meilleures mains : intelligence d'élite, fortifiée par de profondes études, travailleur infatigable, esprit éminemment méthodique, rien ne lui manquait pour remplir avec honneur et distinction le poste important qui lui était confié. De plus, son séjour à la campagne, où il s'était activement occupé des questions scolaires, l'avait initié aux choses de l'enseignement pratique. Avec cet esprit d'ensemble et de détails qui le caractérisait, aidé de vastes connaissances pédagogiques, il déploya tout son zèle, toute son énergie à asseoir le nouvel établissement sur des bases solides et durables. Pendant son séjour à l'École normale, il rédigea un *Traité de Pédagogie* remarquable, que les maîtres de l'enfance peuvent encore consulter avec profit.

Comme son prédécesseur, l'abbé Langevin dut quitter son poste de Principal à l'appel du Pape : le 1<sup>er</sup> mai 1867, il devenait le premier évêque de Rimouski. Il eut comme remplaçant intérimaire M. l'abbé Narcisse Fortier, et comme successeur régulier, M. l'abbé Chandonnet. Ce dernier, homme de talent remarquable, était peu pédagogue, et dans ses classes les élèves les plus avancés mêmes avaient peine à le suivre. D'ailleurs, son état de santé ne lui permit pas de fournir une longue carrière à l'École normale, et, dès 1871, il céda son poste à M. l'abbé Pierre Lagacé, ancien supérieur du collège de Sainte-Anne.

M. Lagacé était bien l'homme qualifié sous tous les rapports pour remplir cette importante mission. Doué des plus belles qualités du cœur et de l'esprit, possédant un jugement sûr et une grande douceur de caractère, excessivement poli et délicat, il savait commander sans froisser, user même d'une juste sévérité sans diminuer la vénération



M. l'abbé P. LAGACÉ,  
Quatrième Principal de l'École normale Laval  
(1871 à 1884)

don  
était  
arriv  
les h  
conn  
Il se  
une  
certa  
La r  
succè  
notre  
ment  
très  
dans  
goût  
lectu  
tueur  
sous  
conce  
à l'éc  
prit l  
maîtr  
longt  
contr  
quère  
dit-il,  
révol  
plusie  
d'inst  
Au c  
nomm  
le ten  
bre d  
La

dont le personnel de l'école l'a entouré jusqu'à sa mort. Il était observateur à un très haut degré. Aussi, dès son arrivée à l'École normale, il comprit en voyant à l'œuvre les hommes du métier, que malgré ses fortes études et ses connaissances, il n'était pas encore maître de la méthode. Il se livra à un travail sérieux et acquit en peu de temps une véritable supériorité. L'abbé Pierre Lagacé a été certainement un de nos meilleurs pédagogistes canadiens. La routine était son grand ennemi. Il s'efforça, non sans succès, de convaincre les instituteurs et les institutrices de notre province qu'il était temps de donner un enseignement plus rationnel et plus expérimental. Une branche très importante, la lecture à haute voix, laissait à désirer dans la plupart de nos écoles. Son oreille délicate et ses goûts artistiques étaient à chaque instant choqués par la lecture monotone, le ton chantard, la prononciation défectueuse des élèves. Il passa en Europe en 1873 et étudia sous des maîtres compétents. A son retour, avec l'actif concours de M. Cloutier, il introduisit la méthode phonique à l'école d'application annexée à l'École normale et entreprit lui-même de réformer la prononciation chez les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses. Le succès ne se fit pas longtemps attendre. Son innovation rencontra d'ardents contradicteurs. On le critiqua, plusieurs mêmes s'en moquèrent, mais rien ne le découragea. « Je suis dans le vrai, dit-il, je finirai par avoir raison. » En effet, la véritable révolution qu'il opéra à l'École normale ouvrit les yeux à plusieurs de ses chauds contradicteurs. Plusieurs directeurs d'institutions le sollicitèrent de donner des leçons chez eux. Au commencement de 1884, le Séminaire de Québec l'avait nommé son professeur de lecture. La mort lui laissa juste le temps de donner quelques leçons : il mourut le 6 décembre de la même année.

La mort de M. Lagacé avait créé un vide profond. Ce

prêtre éminent, cet homme d'un goût impeccable et d'une correction parfaite, avait jeté tant d'éclat sur le principalat de l'École normale que les amis de cette institution attendaient avec anxiété la nomination de son successeur. Heureusement que la Providence veillait sur notre Alma Mater, et, en lui donnant, comme successeur de M. l'abbé Lagacé, M. l'abbé Louis-Nazaire Bégin, elle prouva que la bonne gouverne de l'École normale Laval ne lui était pas indifférente. La présence ici ce soir du vénérable archevêque de Québec, m'oblige à voiler l'éloge que la vérité et l'histoire me pressent de faire du successeur de M. Lagacé. Néanmoins, je ne puis taire que l'abbé Bégin, lors de sa nomination à l'École normale, était non seulement l'un des prêtres les plus en vue de l'archidiocèse de Québec, mais du Canada tout entier. Théologien très distingué, membre de la Société Royale du Canada, prêtre qui, par sa science profonde, rehaussée par les plus belles qualités du cœur, faisait le plus grand honneur à sa nationalité. Avant son entrée à l'École normale, l'abbé Bégin avait été successivement directeur du Petit et du Grand Séminaire de Québec, préfet des études, professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique. On comprendra facilement quelle expérience des choses de l'enseignement le nouveau Principal possédait en prenant possession de sa charge. Aussi, sut-il très promptement adapter son savoir acquis sur le champ de l'enseignement secondaire au programme des écoles primaires.

L'abbé Bégin comprit tout de suite l'importance de la pédagogie théorique et pratique : il en favorisa les études avec un zèle qui se reconnaît encore dans l'Archevêque de Québec, membre du Conseil de l'Instruction publique. L'abbé Bégin ne resta que trois ans à la tête de l'École normale Laval.

Léon XIII, dont le regard expérimenté portait loin,



S. G. Mgr L.-N. BÉGIN, Archevêque de Québec  
Cinquième Principal de l'École normale Laval  
(1884-1888)



ap  
pre  
an  
qu  
suc  
arc  
évé  
Ca  
I  
sal  
que  
Pie  
esti  
I  
d'h  
res  
C  
prin  
bre  
les  
sec  
mon  
adm  
les s  
D  
norm  
d'é  
Mat  
je sa  
faire

---

(1)  
le 26  
Mgr  
Préla

appela le quatrième directeur de notre école au poste de premier évêque de Chicoutimi, le 28 octobre 1888. Quatre ans après, l'évêque de Chicoutimi était appelé à Québec en qualité d'administrateur de l'archidiocèse, et, en 1898, il succéda à Son Eminence le Cardinal Taschereau comme archevêque de la vieille capitale. C'était le troisième évêque que l'École normale Laval fournissait à l'Église du Canada.

Et la rejouissante nouvelle de Rome annoncée dans cette salle même il y a quelques heures à peine, indique éloquentement que Pie X, comme ses illustres prédécesseurs, Pie IX et Léon XIII, tient l'École normale Laval en haute estime (1).

Le passage de l'abbé Bégin à l'École normale a laissé d'heureuses traces, qui seront suivies longtemps encore avec respect et reconnaissance.

C'est M. l'abbé Thomas-Grégoire Rouleau, assistant-principal depuis 1875, qui remplaça M<sup>re</sup> Bégin le 31 octobre 1888. Monsieur Rouleau avait rempli à deux reprises les fonctions de Principal intérimaire: en 1879, lors du second voyage de M. Lagacé en Europe, et en 1884, à la mort de ce dernier. Le nouveau Principal était donc admirablement préparé pour occuper la charge délicate que les suffrages unanimes des autorités lui avaient confiée.

Depuis vingt ans, M. le Principal actuel dirige l'École normale avec tact, bonté et fermeté. Il serait difficile d'énumérer les immenses services rendus à notre Alma Mater par M. l'abbé — pardon, par M<sup>re</sup> Rouleau. D'ailleurs, je sais bien que M. le Principal ne me pardonnerait pas de faire son éloge en la présente occurrence. Mais il me

---

(1) Les paroles qui précèdent furent prononcées à la séance du soir, le 26 septembre. Au banquet qui eut lieu le midi du même jour, S. G. Mgr Bégin avait annoncé l'élévation de M. l'abbé Rouleau au rang de Prélat romain.

permettra bien de dire que les anciens et les anciennes élèves de l'Ecole normale Laval, qui ont presque tous bénéficié de sa science, de son expérience ou de sa charité, sont unanimes à reconnaître que l'éminent métropolitain de Québec ne pouvait avoir, comme successeur, un Principal plus digne et mieux qualifié. Le Pape, M. le Principal, en vous élevant à la haute dignité de Prélat domestique de sa Maison, a rempli de joie le cœur de vos anciens élèves. Permettez-moi, au nom de tous, de vous offrir à cette occasion mémorable, de sincères et respectueuses félicitations.

\* \* \*

Les différents Principaux qui se sont succédé à l'Ecole normale Laval depuis sa fondation, ont eu pour auxiliaires plusieurs professeurs maintenant disparus de la scène du monde. Il est de notre devoir d'évoquer au moins leur mémoire, eux qui ont laissé dans cette maison des souvenirs impérissables.

Voici d'abord les professeurs de la première heure<sup>(1)</sup> :

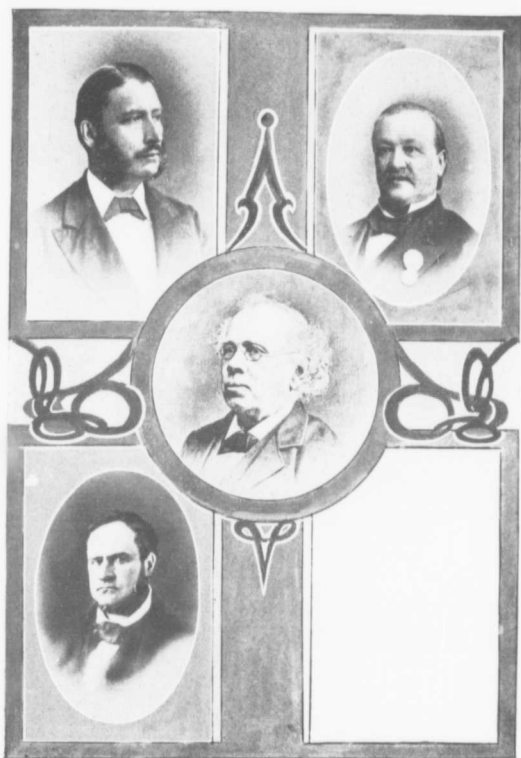
M. Toussaint, professeur original mais excellent pédagogue qui savait rendre ses classes de géographie et de mathématiques absolument intéressantes. Professeur à l'Ecole normale de 1857 à 1895. Auteur de plusieurs ouvrages classiques.

Puis le digne M. de Fenouillet, un savant français et un gentilhomme tout à la fois. Il meurt en 1858.

M. Félix-Emmanuel Juneau, nommé instituteur de l'école modèle des garçons ; il devient inspecteur d'écoles en 1859, et M. J.-B. Cloutier le remplace. M. Juneau publia quelques manuels. Ce vénérable professeur fut un homme de bien ; il s'occupa activement, pendant de nom-

---

(1) Voir le *Journal de l'Instruction publique*, vol. I. p. 9.



ERNEST GAGNON,

F. X. TOUSSAINT,

P.-E. MORIN,

M. DE FENOUILLET,

A. DOVLE,

Premiers professeurs de l'École normale Laval  
(1857)

breu  
Pau  
M  
çons  
l'éco  
nier  
dour  
Lavi  
M  
dessi  
sept  
M  
quitt  
L  
a jet  
a re  
breu  
d'ajc  
U  
avan  
briè  
J.-B.  
dago  
nuel  
fond  
conn  
gner  
vu  
vrir  
L  
rôle  
D  
plus  
Lavi

breuses années, de l'admirable Société de Saint-Vincent de Paul.

M. Andrew Doyle, nommé instituteur de l'école des garçons et professeur adjoint de l'École normale ; il quitte l'école en 1864 et M. D. McSweeny lui succède. Ce dernier s'est éteint en 1903 à l'âge de 86 ans, après avoir donné près de trente laborieuses années à l'École normale Laval.

M. P.-Louis Morin, arpenteur, nommé professeur de dessin ; il quitte l'enseignement pour le service civil le 15 septembre 1857. M. Lecourt est son successeur.

M. Ernest Gagnon, nommé professeur de musique ; il quitte l'enseignement pour le service civil en 1875.

La carrière artistique et littéraire de M. Ernest Gagnon a jeté tant d'éclat sur notre nationalité, les hommages qu'il a reçus et qu'il reçoit encore tous les jours sont si nombreux et si bien mérités, qu'il serait téméraire de ma part d'ajouter un mot à ces louanges universelles.

Un autre professeur encore plein de vie, malgré son âge avancé, contemporain de ceux dont nous venons de rappeler brièvement la mémoire, mérite une mention spéciale. M. J.-B. Cloutier a été l'un des plus actifs pionniers de la pédagogie en notre province. Dans ses cours, dans ses manuels classiques, dans *L'Enseignement Primaire* qu'il fonda en 1880, partout, M. Cloutier s'est efforcé de faire connaître et de propager les meilleures méthodes d'enseignement. Plus heureux que bien d'autres, M. Cloutier a vu de ses yeux le champ ensemencé de ses mains se couvrir d'épis mûrs.

Les successeurs de ces hommes distingués jouèrent un rôle parfois brillant, méritoire toujours.

Disons d'abord un mot de Norbert Thibault, l'un des plus brillants élèves qui soient passés à l'École normale Laval. Il devient professeur en 1860. C'était un profes-

seur remarquable et un lettré. Mais la vie ne lui fut pas heureuse. En 1871, il quittait le monde pour le novociat des Frères des Ecoles chrétiennes à Montréal. Dans son nouvel état, il rendit de grands services à sa communauté et à l'enseignement. Littérateur remarquable, M. Thibault fit une critique sérieuse de la « Promenade des Trois Morts » de Crémazie. Ce dernier reconnut loyalement le talent du jeune instituteur. M. Thibault fut l'un des fondateurs de *La Semaine*, revue dévouée aux intérêts des instituteurs. Cette publication, qui devait son existence à MM. C.-J.-L. Lafrance et J. Létourneau, ne parut qu'une année.

Un autre professeur dont le nom s'identifia, pendant de nombreuses années, avec celui de l'Ecole normale, c'est M. Napoléon Lacasse. M. Napoléon Lacasse succède à M. de Fenouillet en 1858 et enseigne à l'Ecole normale jusqu'en 1898, époque où il prend sa retraite après cinquante-trois années passées dans l'enseignement actif. M. Lacasse était la personnification du devoir. D'une grande ponctualité, homme d'ordre, ferme et persévérant, il faisait faire de réels progrès à ses élèves. La dignité de sa conduite lui valait le respect, et sa ténacité, même dans les petites choses, lui assurait un esprit de suite peu ordinaire. M. Lacasse s'est éteint à Québec le 4 avril dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il était le doyen des instituteurs de la Province de Québec. Il fut l'auteur de plusieurs ouvrages classiques.

Que dirai-je enfin de ce bon M. Létourneau, qui succéda à M. Thibault en 1872? Il était la douceur même. Aussi, jamais professeur ne sut mieux posséder que lui le cœur de ses élèves. Le régime paternel régnait dans ses classes; on se rappelle avec quelle délicatesse il reprenait les élèves coupables et combien vite l'offense était oubliée. M. Joseph Létourneau savait très habilement manier la plume. On peut lire dans *La Semaine* de jadis et dans *L'Enseigne-*



M. SAUCIER

F. E. JUNEAU,  
Anciens professeurs.

N. THIBAUT,



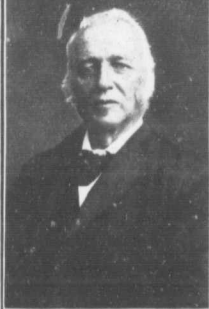
*ment* P  
dues à s  
sa retra  
même.  
et sainte

*ment Primaire* plusieurs études pédagogiques et littéraires dues à sa plume exercée. En 1900, M. Létourneau prenait sa retraite après vingt-neuf ans passés à l'École normale même. Et le premier septembre 1906, après une longue et sainte vie, il rendait sa belle âme à Dieu.

---

120

J.  
N.



J.-B. CLOUTIER,  
NAPOLÉON LACASSE,

JOSEPH LÉTOURNEAU,  
D. MCSWEENEY,

Anciens professeurs.

PRI

Ecoles n  
Ente  
Mon  
lycée  
ques  
nos é

L ES

scolaire  
1846 fai  
neutres c  
Canadien  
vième si  
assurait  
pourquoi  
loi avec b  
dans le b  
formula-t  
normales  
de bonnes

(1) Conc.

## CHAPITRE II

### PRINCIPES QUI ONT PRÉSIDÉ À L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

Écoles normales confessionnelles, vœu du premier Concile de Québec.— Entente entre M. Chauveau et NN. SS. les Evêques de Québec et de Montréal.—Aucune parité entre la situation faite aux aumôniers des lycées de France et celle des Principaux des écoles normales catholiques du Bas-Canada.—Les principes qui ont guidé les fondateurs de nos écoles normales catholiques étaient sains.

LES écoles normales du Bas-Canada sont absolument confessionnelles. Elles furent la conséquence logique de la loi de 1846 qui accordait respectivement aux catholiques et aux protestants une organisation scolaire parfaitement séparée. On sait que cette loi de 1846 faisait cesser le régime des écoles mixtes ou plutôt neutres qu'un gouvernement mal inspiré avait imposé aux Canadiens français depuis le commencement du dix-neuvième siècle. Elle rendait enfin justice aux catholiques, assurait aux protestants pleine et entière liberté. Voilà pourquoi les évêques catholiques du temps saluèrent cette loi avec bonheur. Aussi le premier concile de Québec (1), dans le but de prévenir à jamais l'école normale neutre, formula-t-il le vœu que le gouvernement établît des écoles normales qui formassent des maîtres de saine doctrine et de bonnes mœurs.

---

(1) Conc. Queb. Prov. I (1851).

Voilà pourquoi M. Chauveau s'entendit avec les évêques de Québec et de Montréal pour fixer les conditions dans lesquelles les écoles normales catholiques devaient être organisées. Des prêtres désignés par l'Ordinaire furent placés à la tête de ces écoles et ce n'est qu'avec la permission de l'Évêque de Québec que les Ursulines reçurent les élèves-maitresses. On sait que M<sup>sr</sup> Bourget, qui assistait à l'inauguration de l'École normale Jacques-Cartier, approuva hautement la création de cette maison ; et il y a un instant, je rappelais les paroles prononcées par M<sup>sr</sup> l'Administrateur de Québec le 12 mai 1857 (1).

En donnant des écoles normales confessionnelles au Bas-Canada, en 1857, le gouvernement, par son représentant officiel, le Surintendant de l'Instruction publique, allait donc au-devant du désir des évêques. Et en mettant un prêtre désigné par l'Ordinaire à la tête de ces maisons, l'État prouvait son entière bonne foi. Cette bonne foi n'a jamais été violée depuis un demi-siècle.

On l'a constaté avec bonheur, l'administration actuelle, en établissant récemment des écoles normales de filles à Rimouski et à Chicoutimi, respecta la convention de 1857, sans laquelle, certainement, les évêques Turgeon et Bourget n'auraient pas consenti à accorder leur patronage aux écoles normales.

\* \* \*

Qu'on veuille bien remarquer qu'il n'y a aucune parité entre la situation faite autrefois aux aumôniers dans les lycées de France, et celle des principaux ou directeurs de

(1) Voir l'éloge de M. Chauveau par S. G. Mgr Bourget : discours prononcé lors de l'inauguration de l'École normale Jacques-Cartier. — *Le Journal de l'Instruction publique*, Vol. 1, p. 61.

Voir aussi le discours de Mgr Baillargeon dans le même journal, Vol. 1, p. 102.

nos  
étaie  
où il  
bien  
auto:  
Le  
les é  
sont  
par l  
entie:  
élève:  
ne l'é  
Autar  
autan  
une fo

Les  
norma  
maiso  
cours.  
et bier  
depuis  
nature  
En e  
sirent i  
vit alor  
plus ta  
ouvre  
collège:

(1) Pou  
Province  
le code sc

nos écoles normales catholiques. Les aumôniers français étaient de simples chapelains dans des institutions neutres où ils exerçaient leur ministère pour les élèves qui voulaient bien y avoir recours. Ces aumôniers n'avaient aucune autorité dans la maison : c'étaient des adjoints, voilà tout.

Les prêtres qui remplissent la charge de principaux dans les écoles normales catholiques de la province de Québec, sont directeurs d'institutions absolument catholiques de par la loi. Ce sont eux qui gouvernent : le personnel tout entier de la maison leur est subordonné. De plus, tous les élèves qu'ils ont à former sont catholiques pratiquants, s'ils ne l'étaient pas la loi ne permettrait pas de les admettre (1). Autant l'aumônier du lycée avait un rôle effacé à jouer, autant le principal de l'école normale canadienne remplit une fonction souveraine, dans les limites de ses attributions.

\* \* \*

Les principes qui ont guidé les fondateurs de nos écoles normales étaient donc sains. M. Chauveau n'établit ces maisons que sur les conseils des évêques et avec leur concours. Ses sources d'inspiration étaient bien catholiques et bien canadiennes. D'ailleurs, ce qui se faisait en France depuis 1830 dans le domaine de l'enseignement était de nature à aider les catholiques du Canada.

En effet, c'est en 1830 que les catholiques français réussirent à obtenir la liberté de l'enseignement primaire ; on vit alors la France se couvrir d'écoles religieuses ; un peu plus tard, en 1850, la liberté de l'enseignement secondaire ouvre à la jeunesse de notre ancienne mère-patrie des collèges où leur foi puisse se conserver et se fortifier.

---

(1) Pour être admis aux cours des écoles normales catholiques de la Province de Québec, il faut être pourvu d'un certificat de son curé. Voir le code scolaire, art. 73, *Règle. C. C.*, p. 63.



Vers la même époque, M. Villemain, ministre de l'Instruction publique sous Louis-Philippe, prononçait le discours célèbre où il s'écriait : « Une école sans croyance et sans culte n'est pas croyable, il est vrai, mais il faut pour l'homme public que l'essai n'en soit pas même possible. » Et Victor Hugo écrivait : « Il faudrait traîner devant les tribunaux les parents qui envoient leurs fils aux écoles sur les portes desquelles on écrit : *Ici on n'enseigne pas la religion.* »

Puis, il est notoire que pas plus en 1857 qu'en 1907, les évêques canadiens n'auraient encouragé l'établissement d'écoles normales interlopes. Nos évêques n'ont-ils pas toujours été et ne sont-ils pas encore unanimes à placer l'instruction publique à base chrétienne au premier rang parmi les œuvres qui s'imposent à la sollicitude des catholiques.

Chacun sait l'influence des milieux sur les choses de la nature. Chaque plante prospère dans le milieu qui lui est propre et dépérit sous un autre climat. Il en est de même de l'enfant. Chez nous, dans notre catholique province, les petits Canadiens français grandissent au sein des familles chrétiennes et apprennent là, sur les genoux de leur mère, à respecter des traditions ancestrales. Dans ces familles, le lien puissant qui sert à rattacher le passé au présent, c'est la belle langue française. En quittant cet atmosphère vivifiant et sain, l'enfant se rend à l'école primaire. Il importe que l'enfant retrouve dans ce nouveau milieu une direction telle que le dépôt sacré de la foi et de la langue soit conservé et augmenté dans son âme.

Voilà pourquoi M. Chauveau, en fondant des écoles normales séparées, obéissait aussi au patriotisme le plus pur.

Il voulait fournir aux écoles canadiennes des maîtres bien formés, capables d'instruire le peuple sur ses devoirs religieux et civiques et de le mettre en mesure de rivaliser



LE VIEUX-CHATEAU  
Berceau de l'École normale Laval,  
(1857 à 1860 et 1866 à 1892).

avec le  
leur  
gner  
dévelo  
qu'elle  
temps  
à la pe  
les ric  
groupe  
Canadi  
gnemen  
vers l'a

avec les Anglais dans le commerce et les industries. Depuis leur origine, nos écoles normales se sont efforcées d'imprégner leur enseignement de tendances qui favorisent le développement du sentiment national en même temps qu'elles éveillent le sens pratique de la race. De tout temps l'école normale s'est fait un devoir, conformément à la pensée de son fondateur, de convaincre ses élèves que les richesses naturelles du pays ne sont pas le lot d'un groupe privilégié, mais qu'elles appartiennent aussi aux Canadiens français. De là la nécessité de donner un enseignement primaire tel qu'il puisse orienter notre jeunesse vers l'agriculture payante, le commerce ou l'industrie.

---





LA RÉSIDENCE DES R. PP. JÉSUITES, rue Dauphine, Québec.  
Où l'École normale Laval fut temporairement installée de 1860 à 1866

Témo  
g  
à  
R

J

maire  
fluenc  
ment  
En  
tenda  
élève  
maie  
struct  
nir de  
écoles

Tr  
suit :  
fécon  
elle es  
désast  
rié qu  
met d

### CHAPITRE III

#### RÉSULTATS OBTENUS

Témoignage de M. Lagacé.— Témoignage de M. l'abbé Bégin.— Témoignage de M. l'abbé Rouleau.— Statistiques de 1857 à 1867; de 1870 à 1884; de 1888.— Inspecteurs d'écoles.— Manuels classiques et Revues d'enseignement.— Associations d'instituteurs.

**J**E n'ai pas le temps, ce soir, d'établir le bilan des résultats pratiques obtenus par l'École normale Laval depuis cinquante ans. Cependant, je ne puis me soustraire à l'obligation qui m'incombe de dire sommairement, au moins, le bien opéré par cette maison, l'influence qu'elle a exercée dans le vaste champ de l'enseignement primaire.

En 1884, M. l'abbé Lagacé écrivait ce qui suit au Surintendant de l'Instruction publique : « J'ai remarqué que les élèves qui rentrent depuis quelques années à l'école normale sont mieux préparés qu'autrefois. Le niveau de l'Instruction primaire a évidemment monté et cela doit provenir de l'enseignement donné par les instituteurs sortis des écoles normales. »

Trois ans plus tard, M. l'abbé Bégin s'exprimait comme suit : « Près de trente ans d'une existence glorieuse et féconde lui ont conquis le droit de cité dans notre pays; elle est désormais à l'abri des fluctuations presque toujours désastreuses de l'inexpérience et procède avec une sécurité qui, en s'appuyant sur les traditions du passé, lui permet d'envisager l'avenir avec confiance. Le but à attein-



dre, les programmes à suivre, la méthode d'enseignement, le mécanisme de son cours d'études, tout est si bien consacré par l'usage, que, pour avoir des succès satisfaisants, il lui suffit de ne pas s'écarter de la route suivie jusqu'ici. Sans doute elle n'est pas arrivée à la perfection; comme toutes les maisons d'éducation elle aspire à quelque chose de mieux encore; aussi s'empresse-t-elle de mettre à profit tout ce qui peut être utile à ses futurs instituteurs. Toutefois elle a lieu d'être fière des résultats qu'elle obtient chaque année au triple point de vue religieux, intellectuel et moral, résultats qui lui concilient les sympathies et la bienveillance du public (1).»

Je ne sache pas que depuis vingt ans notre Alma Mater ait démerité. Et je suis convaincu que l'Archevêque de Québec n'hésiterait pas, en 1907, à corroborer le témoignage de M. l'abbé Bégoin en 1887.

M. le Principal actuel, dans sa lettre aux anciens élèves, en date du 20 juillet dernier, dit, en parlant de l'Ecole normale Laval: « L'instruction publique a largement profité de l'action conjointe et salutaire de l'Eglise et de l'Etat. Les quatre mille neuf cent quinze brevetés qui sont sortis de cette pépinière d'instituteurs, ont travaillé avec courage et discernement à justifier la devise chère à tout normilien: « *Rendre le peuple meilleur.* » Dans quelque carrière qu'entre l'élève de Laval, il a à cœur de promouvoir la cause sacrée de l'éducation. L'Ecole a raison d'être fière de cette phalange d'hommes instruits, qui, dans les diverses situations où se déploie l'activité humaine, font honneur à la formation qu'ils ont reçue (2). »

Sur les quatre mille neuf cent quinze brevetés sortis de

(1) Rapport adressé au Surintendant pour l'année 1887.

(2) Voir *L'Enseignement Primaire*, livraison de septembre 1907, page 53.

l'E  
com  
L  
éta  
(ins  
livr

D  
dipl  
tés  
sont

E  
seign  
Lava  
toba  
inspe

Le  
l'ense  
maîtr  
nes é  
gious

Plu  
pour  
l'hum  
dait d

L'E  
tuteur  
Provin  
nautés

(1) S

(2) V

(3) No  
cole nor

l'École normale Laval, élèves-maîtres et élèves-maîtresses, combien d'entre eux se sont livrés à l'enseignement ?

Le *Souvenir décennal* publié en 1867 par M<sup>re</sup> Langevin établit que de 1857 à 1867, les dix-onzièmes des élèves, (instituteurs et institutrices) munis de diplômes se sont livrés à l'enseignement<sup>(1)</sup>.

De 1870 à 1884, l'École normale Laval a donné des diplômes à 187 élèves-maîtres ; les deux tiers de ces brevetés ont enseigné au moins trois ans. Plusieurs d'entre eux sont encore dans l'enseignement.

En 1888, on compte 90 anciens élèves-maîtres dans l'enseignement, et en 1907, l'*Annuaire de l'École normale Laval* en retrace 83. Sur ce nombre 7 enseignent au Manitoba et dans l'Ouest. A ces 83 nous devons ajouter les 19 inspecteurs d'écoles diplômés à l'École normale Laval<sup>(2)</sup>.

Le nombre des élèves-institutrices qui se sont livrées à l'enseignement est au moins le triple de celui des élèves-maîtres. Nous devons ajouter à ce nombre celui des anciennes élèves de l'École normale Laval qui sont devenues religieuses dans les différentes communautés de la province.

Plus de deux cents d'entre elles ont dit adieu au monde pour s'enfermer dans un couvent où elles poursuivent dans l'humilité, la piété et le silence l'œuvre que le pays attendait des normaliennes.

L'École normale Laval a non seulement fourni des instituteurs, des institutrices et des inspecteurs d'écoles à la Province de Québec et de dévouées religieuses aux communautés enseignantes<sup>(3)</sup>, mais elle a encore fourni au clergé

---

(1) *Souvenir décennal*, p. 8.

(2) Voir l'*Annuaire de l'École normale Laval* (1907), p. 15.

(3) Nous avons pu retracer quelques anciens élèves-instituteurs de l'École normale Laval devenus Frères dans des communautés enseignantes.

plus de 60 prêtres qui ont presque tous enseigné dans les collèges ou immédiatement après leur sortie de l'École normale. Dans l'exercice de leur ministère, ils ont partout fait preuve d'un zèle éclairé en faveur de l'éducation populaire.

L'École normale Laval, par ses Principaux et ses professeurs a aussi accompli une œuvre pédagogique considérable.

Depuis 1857, plus de cinquante manuels classiques et ouvrages de pédagogie ont contribué, dans une large mesure, à combattre la routine et à remplacer les procédés surannés par des méthodes progressives.

L'École normale Laval a aussi été le berceau de trois revues d'enseignement dont l'une d'elles est actuellement distribuée aux cinq mille quelques cents écoles de notre province.

Depuis sa fondation, l'École normale Laval a groupé autour d'elle en une association très progressive, les instituteurs de sa circonscription. Deux fois l'année, les membres de cette association se réunissent pour étudier et discuter des questions professionnelles ou des sujets pédagogiques.

---

Im

C  
les  
Vo  
ent  
mi  
sa s  
C  
gra  
que  
por  
loim

Q  
le p  
pers  
Et r  
insti

## CHAPITRE IV

### SON ROLE DANS L'AVENIR

Importance de l'éducation. — Rôle de l'école primaire. — Importance de bien préparer le personnel enseignant. — Nécessité de bonnes écoles primaires. — Utilité de l'école normale. — La tâche de l'instituteur. — L'idéal de l'instituteur canadien-français. — Mission des écoles normales catholiques.

**G**UIZOT a dit : « L'éducation est la préface de la vie. » Et de même que la préface d'un livre contient comme l'essence de l'œuvre, de même aussi, la formation scolaire reçue dans l'enfance renferme les principes d'après lesquels la vie entière sera orientée. Voilà pourquoi l'on a prétendu avec raison que le cours entier de l'existence humaine dérive de l'éducation première comme le fleuve dérive du filet d'eau qu'on appelle sa source.

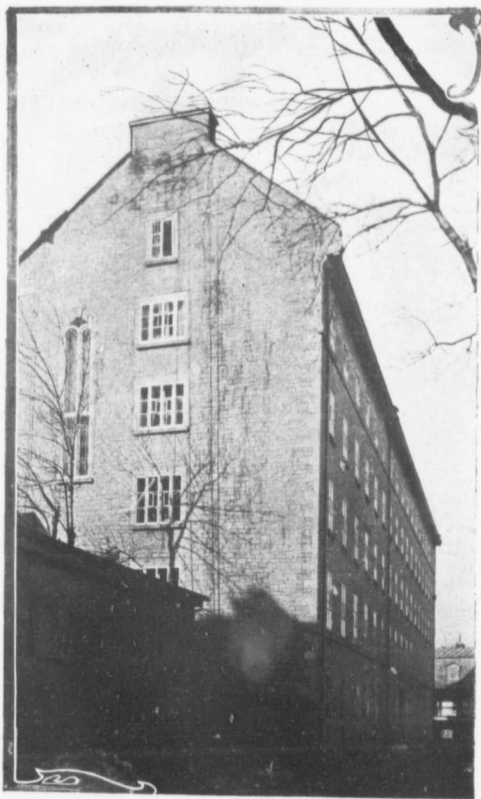
Cette éducation première, c'est à l'école primaire que la grande masse la puise : voilà la source ou s'abreuve presque tout notre peuple. En effet, peu nombreux, toute proportion gardée, sont ceux qui poursuivent leurs études plus loin.

Quoi qu'il en soit, c'est dans ce milieu que doit se donner le premier enseignement. Ce qu'il faut préparer un personnel enseignant à la hauteur de sa grande mission. Et malgré le nombre, le dévouement et la compétence des instituteurs congréganistes, il est évident que notre province

ne peut se passer du concours de l'instituteur laïque. En présence de ce fait, il est de la plus élémentaire prudence de favoriser le recrutement d'instituteurs et d'institutrices convenablement instruits de leurs graves devoirs et ayant reçu une formation pédagogique suffisante. Plus que jamais la nécessité de bonnes écoles primaires se fait vivement sentir. L'heure est grave pour la province de Québec. Dans dix ans d'ici elle aura peut-être à faire face à de nouvelles obligations qui lui seront imposées par le développement extraordinaire que le Canada est en train de subir. La population de notre pays aura presque doublé alors. Les circonstances seront telles que l'axe de notre influence sera déplacé. Par quel moyen la nationalité canadienne-française réussira-t-elle à maintenir sa position nouvelle dans la Confédération? Ce moyen réside en partie dans une sage éducation populaire. Mettons nos fils en mesure de s'emparer de l'industrie et du commerce; apprenons surtout aux enfants des cultivateurs que l'agriculture bien comprise, pratiquée avec intelligence et en connaissance de cause, mène à la vraie richesse, celle qui assure l'indépendance d'un peuple. Sachons aussi découvrir, dès l'école primaire, ceux qui ont des aptitudes spéciales et dirigeons-les vers le génie civil ou autres sphères jusqu'ici trop fermées, et pour cause, aux Canadiens français.

Mais cette grande tâche d'éducation et de sélection ne saurait être accomplie judicieusement que par un personnel enseignant bien formé.

Dans le public on ne se fait pas toujours une idée juste des difficultés qui attendent l'instituteur au cours de sa carrière, des qualités qu'il possède ou acquiert. On l'a dit avec raison, pour les maîtres d'écoles les combats sont incessants: chacun d'eux peut être léger, mais à la longue la somme fatigue. « On se lasse à monter une pente, il



ANCIEN PENSIONNAT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, où l'École normale Laval fut temporairement installée de 1892 à 1900.

faut  
chen

D

tute

touje

mém

anné

me c

souve

différ

presq

savoit

Voi

tuteu

spiré

âme l

dans s

le pou

propor

Or l'

dans l'

traditi

accom

surviva

et de d

riels de

peut, e

entre le

seuleme

la vie,

enseigne

solidaire

retireron

exacte :

faut un souffle puissant pour ne pas s'asseoir sur le chemin. »

Dans l'accomplissement de ses devoirs quotidiens, l'instituteur doit s'armer d'une patience réfléchie, avoir l'humeur toujours égale, observer la plus stricte justice, être bon en même temps que ferme et sévère. Recommencer chaque année à enseigner les mêmes éléments avec un enthousiasme qui ne doit pas vieillir aux yeux des enfants ; très souvent, le plus souvent peut-être, vivre au milieu de l'indifférence des parents ou de leur ingratitude ; enfin n'être presque jamais sûr du lendemain, après avoir donné son savoir, son temps et sa santé.

Voilà, bien sommairement, ce qui résume la vie de l'instituteur et de l'institutrice. Seuls l'amour des âmes, inspiré par une foi éclairée et l'amour de la patrie que toute âme bien née porte en soi, peuvent soutenir l'éducateur dans sa tâche ingrate. Plus l'idéal est beau, plus ceux qui le poursuivent doivent être mis en possession d'une culture proportionnée au but à atteindre.

Or l'idéal de l'instituteur canadien-français, c'est de verser dans l'âme du peuple ces trésors de foi catholique et de traditions nationales, cet amour du sol natal qui ont su accomplir sur notre cher coin de terre, le miracle de la survivance, depuis 1760 ; c'est aussi de pétrir les cerveaux et de développer les intelligences suivant les besoins matériels de notre temps. Dans cette formation, l'instituteur peut, et doit même, en présence des conflits nombreux entre le capital et le travail, le patron et l'ouvrier, non seulement enseigner les notions nécessaires à chacun dans la vie, mais encore faire comprendre, en s'inspirant des enseignements de l'Église, que les intérêts de tous sont solidaires, que patrons et ouvriers, riches ou pauvres, ne retireront que des avantages d'une sage entente, d'une exacte appréciation de leur part de travail, d'une juste



rémunération de cette dernière. Cette semence jetée en temps opportun dans l'âme de l'enfant, ne sera pas perdue, et plus tard, à un moment critique, les réflexions du maître se dresseront dans l'esprit de l'homme fait pour lui dicter sa conduite.

Mais, je le répète, pour que l'école primaire soit à la hauteur de la mission qu'on lui confie, il faut qu'elle soit aux mains de personnes dignes d'elle, à tout point de vue. Et c'est ici que s'impose la mission de l'école normale, véritable noviciat du personnel enseignant laïque.

Ah ! que cette mission de nos écoles normales catholiques est belle et utile ! Dans ces maisons on s'efforce d'appliquer ce mot de saint Augustin, « Aimez et faites ce que vous voudrez », car on ne fait bien que ce qu'on aime. On forme avec soin, en vue de l'enseignement, une vigoureuse jeunesse choisie avec prudence ; on lui donne une haute idée de sa vocation, on tâche de lui révéler la grande portée sociale du travail obscur dans lequel elle va consumer ses jours ; en un mot, on ne lui fait embrasser la profession qu'à la condition de l'aimer.

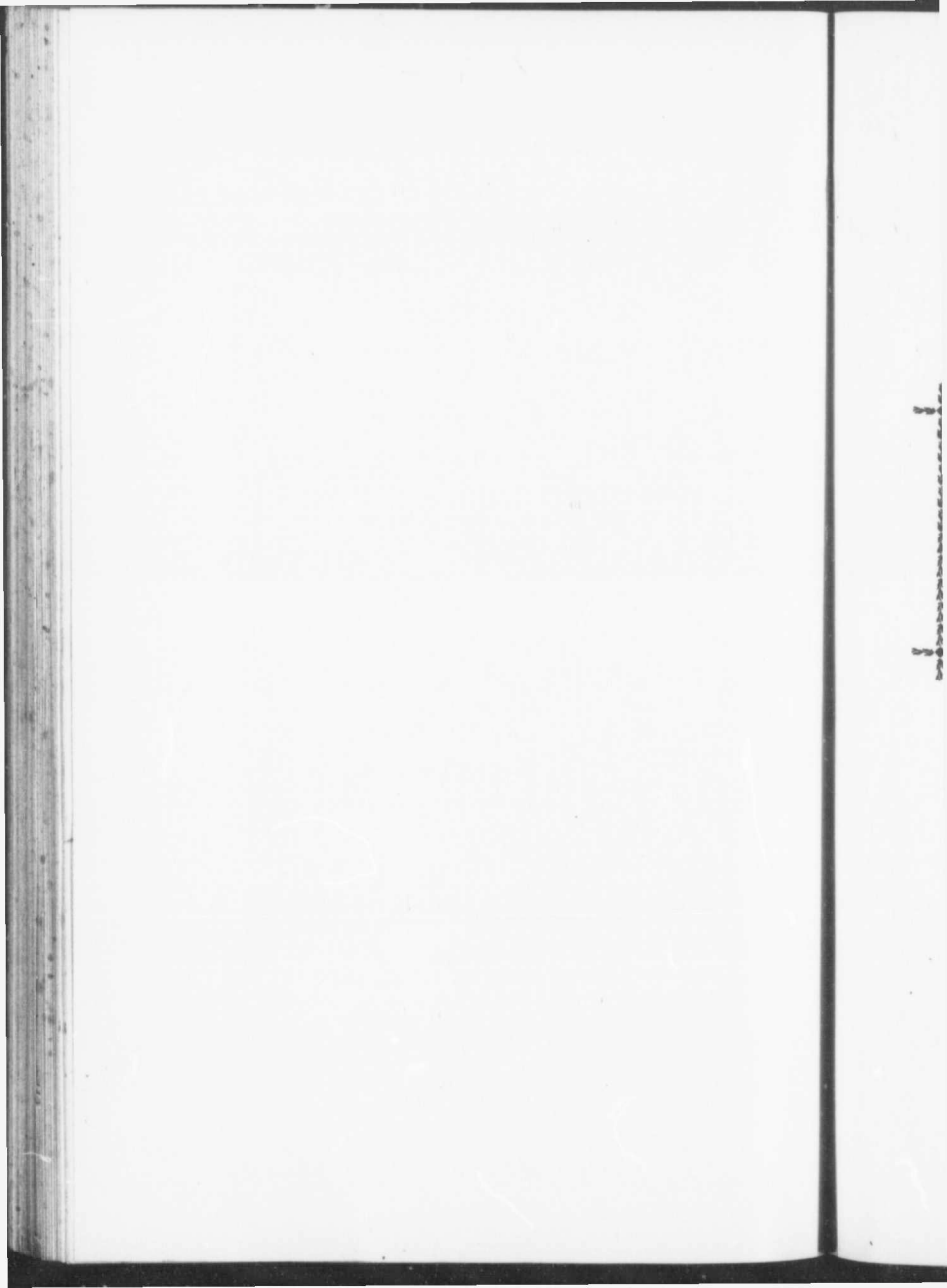
Quelle satisfaction pour les directeurs et les professeurs de nos écoles, d'entendre parfois leurs élèves répéter, dès le début de leur carrière, ce que l'illustre auteur de l'*Educateur Apôtre* met dans la bouche de ses héros : « Je mets la main au plus noble ouvrage, tous les grands cœurs aspirent à servir la patrie ; moi je suis enrôlé dans l'armée d'élite qui prépare l'avenir ; tous les regards se tournent vers moi et me demandent des chrétiens convaincus, des catholiques éclairés et des patriotes fiers de leur nationalité et prêts à tout sacrifier pour elle. »

Ces fiers sentiments sont contenus en germe dans la belle devise que, dès son origine, l'École normale Laval inscrivait en tête de son programme : *Rendre le peuple meilleur.*

C.-J. MAGNAN.



C. J. MAGNAN, prof.  
Président du comité des Fêtes du Cinquantenaire.





DEUXIÈME PARTIE

Les premières années  
de l'École normale Laval

---

SOUVENIRS INTIMES



L'inau  
de  
vill

**O**  
chez m  
partier  
deman  
ressusc  
il ne lè

---

(1) Nc  
Gagnon,

LES PREMIÈRES ANNÉES  
DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

SOUVENIRS INTIMES (1)

CHAPITRE I.

LE VIEUX-CHATEAU

L'inauguration de l'École normale Laval. — Le Vieux-Château, berceau de l'École. — L'ancien « magasin des poudres » du marquis de Denonville. — Un mot d'histoire. — Discours et musique.

ON m'a demandé d'écrire quelques lignes sur les premières années de l'École normale Laval, la si méritante institution dont on va bientôt célébrer les noces d'or. Je le veux bien. Parler du passé est chez moi chose habituelle, trop habituelle peut-être. J'appartiens à ce groupe d'hommes dont on dit : « Ces gens-là ne demanderaient pas mieux que d'enterrer les vivants pour ressusciter les morts. » Si hyperbolique que soit ce langage, il ne laisse pas de contenir une leçon que je me garderai

---

(1) Notes publiées dans l'*Enseignement Primaire* par M. Ernest Gagnon, ancien professeur de l'École.

bien d'oublier : nous n'enterrerons donc personne dans les pages qui vont suivre, et, si nous rappelons le souvenir de quelques disparus, ce sera pour faire profit de leurs exemples de foi, de patriotisme, d'urbanité, de gaieté.

\* \* \*

L'inauguration de l'École normale Laval eut lieu le mardi, 12 mai 1857, dans une des salles du Vieux-Château qui avait été pendant longtemps une dépendance de l'historique château Saint-Louis, détruit par un incendie en 1834.

Le Vieux-Château, berceau de l'École normale, avait été construit en 1784, d'après les ordres du gouverneur Haldimand, tout spécialement pour y donner des réceptions officielles et y loger les officiers de la suite du représentant de Sa Majesté britannique. Le général Haldimand se rendait lui-même sur les lieux, chaque matin, au commencement des travaux, gourmandait les ouvriers, se fâchait, les intimidait, et était cause qu'ils accomplissaient mal leur besogne.

(Morale, messieurs les élèves-maîtres : Ne vous impatientez pas avec vos élèves ; vous n'en obtiendriez rien de bon.)

C'est dans ce château, alors récemment construit, que fut donné, le 22 août 1787, un bal en l'honneur du jeune prince William-Henry, duc de Clarence, pendant lequel personne — pas même les dames — ne voulait s'asseoir, par respect pour un prince du sang ! Le bal, commencé vers cinq ou six heures du soir, se prolongea jusqu'après minuit.

La partie intéressante du Vieux-Château était, en 1857, une annexe mystérieuse, beaucoup plus ancienne que le château proprement dit, où les casseroles allaient bientôt remplacer les précieuses archives du gouvernement, récem-

m  
ét  
foi  
Sc

mi  
cla  
res  
no  
str  
mê

for  
nie  
nou  
driè  
T

Lou  
des  
à so

A  
le g  
et Q  
men  
cette  
d'ins

L'  
Québ  
1857,  
norm,  
Baillg  
René.

ment transportées à Toronto. C'était une construction étrange, aux murailles extrêmement épaisses, dont le plafond en forme de voûte était percé d'un puits de lumière. Son origine était une énigme.

Lors de la démolition du Vieux-Château, en 1892, je me mis en tête de trouver la clef de cette énigme, et — je le déclare avec cette modestie qui caractérise tous les antiquaires — je l'ai enfin trouvée. La fameuse cuisine de l'École normale était bel et bien le « magasin des poudres » construit par le marquis de Denonville en 1685, l'automne même de son arrivée à Québec, en dehors de l'enceinte du fort Saint-Louis. Le plan en avait été dressé par l'ingénieur Villeneuve. En 1693, Frontenac fit construire une nouvelle et plus vaste enceinte, et la monumentale poudrière se trouva alors dans l'intérieur du fort.

Toutes les constructions françaises de l'ancien fort Saint-Louis avaient disparu, à l'exception du massif « magasin des poudres », lorsque le pic du démolisseur vint l'abattre à son tour en 1892.

A l'époque de l'inauguration de l'École normale Laval, le gouvernement du Canada faisait le lacet entre Toronto et Québec, ses deux capitales alternatives. Les départements publics ayant été transférés à Toronto en 1856, cette circonstance permit à l'administration provinciale d'installer la nouvelle école au Vieux-Château.

\*  
\*  
\*

L'élite de la société religieuse, civile et militaire de Québec se trouvait réunie à cette cérémonie du 12 mai 1857, présidée par M. Chauveau, le fondateur des écoles normales du Bas-Canada, et où figuraient Monseigneur Bail!argeon, administrateur du diocèse de Québec, le juge René-Edouard Caron, le docteur Morrin, maire de la ville,



le recteur et plusieurs professeurs de l'Université Laval, l'historien Garneau, le grand-vicaire Cazeau, les RR. PP. Jésuites, les RR. PP. Oblats, l'abbé J. Auclair, l'abbé Antoine Racine, l'abbé Pilote, des militaires en costumes, tous les membres du conseil municipal, un grand nombre de dames, l'abbé Horan, le premier principal de l'École normale Laval, messieurs les professeurs F.-X. Toussaint, Emile de Fenouillet et autres, tous les premiers élèves de la nouvelle institution, dont M. le professeur Cloutier est, je crois, le dernier survivant.

Il y avait aussi dans l'auditoire quelques jeunes élèves de l'école d'application annexée à l'École normale, entre autres un tout petit garçon, très intelligent, devenu aujourd'hui un éminent chirurgien. Le docteur Michael Ahern sait peut-être de qui je veux parler.

On peut lire dans le *Journal de l'Instruction publique* de 1857, les brillants discours prononcés par M. Chauveau, l'abbé Horan et M. de Fenouillet en cette circonstance. De sa voix au timbre sympathique, M<sup>re</sup> Baillargeon fit entendre ces touchantes paroles :

« Je souhaite que cette école normale soit bénie dans son fondateur, qu'elle soit bénie dans son directeur, qu'elle soit bénie dans ses professeurs, qu'elle soit bénie dans ses élèves. »

Le doux prélat dit aussi que le clergé ne pouvait voir d'un mauvais œil la fondation de cette école, parce que ce même clergé « veut l'avancement et le progrès. Il ne redoute que l'éducation sans morale, sans religion. Il repousse les écoles mixtes parce que l'enseignement religieux y est proscrié, et que les résultats en sont tellement mauvais qu'ils épouvantent les pays qui ont voulu en faire l'essai. »

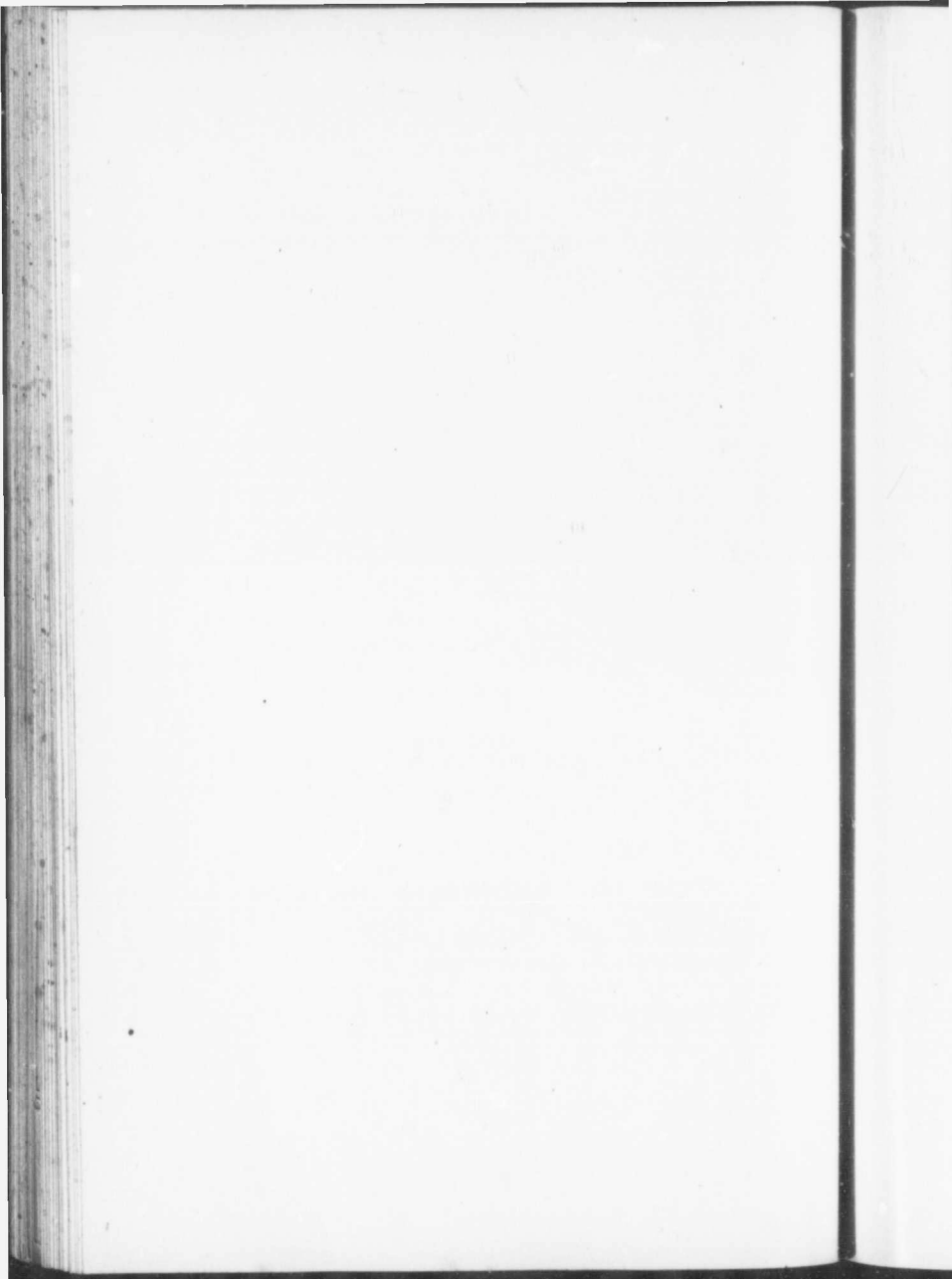
On le voit, cet évêque du siècle dernier parlait exactement comme nos évêques du vingtième siècle. Et il ne pouvait parler autrement.

Le docteur Morrin, qui prit la parole après M<sup>r</sup> Bailargeon, se déclara enchanté de la création de cette école, où l'on recevrait, dit-il, *a good education, and cheap!*

Le premier principal de l'école, l'abbé Edouard Horan, qui devint plus tard évêque de Kingston, parlait le français avec correction. Un seul mot vint trahir son origine étrangère : « L'éducation, dit-il, est *la moule* d'après laquelle la société prend sa forme. »

Je n'ai pas conservé le programme de la partie musicale de la fête ; je me souviens seulement que Mademoiselle Marguerite Evanturel chanta admirablement l'*Inflammatus* de Rossini, soutenue par un chœur d'élite formé dans la meilleure société de la ville ; puis que les ténors chantèrent avec un enthousiasme quelque peu exagéré : *Honneur à la plus belle!* dans le chant de la Reine Hortense : « Partant pour la Syrie », qui était alors le chant national des Français.

---





Monsieur ERNEST GAGNON  
Ancien professeur à l'École normale Laval (1857-1875)  
Musicien, Littérateur, Historien

M. c

I

le p  
nais  
cœu  
les  
La  
Oct  
lui  
com  
A  
Fen  
cem  
pub  
vea  
que  
étai

## CHAPITRE II

### RÉMINISCENCES

M. de Fenouillet. — La capitale ambulante. — L'abbé Langevin succède à l'abbé Horan. — A la rue Dauphine. — Le grand-vicaire Cazeau et M. Chauveau. — L'esprit d'autrefois. — Souvenir d'une soirée à l'Ecole normale, rue Dauphine. — Judith et Holopherne. — Retour de l'Ecole normale au Vieux-Château (1866). — Mgr Langevin. — L'abbé Chandonnet. — *Le Désert*, de Félicien David (1869).

LA mort, l'implacable et inévitable mort, vint, dès l'année 1859, jeter le deuil dans la nouvelle institution. Le professeur Emile de Fenouillet, un homme instruit, honorable et bon, succomba sous le poids de la maladie et des chagrins. Personne ne connaissait son passé, mais tout, chez lui, révélait un noble cœur. On sut plus tard que la chute de Louis-Philippe et les événements de 1848, en France, avaient causé sa ruine. La mort de cet homme excellent inspira de beaux vers à Octave Crémazie, qui devait, vingt ans plus tard, mourir, lui aussi, loin de son pays natal, et dans un isolement plus complet et plus navrant encore.

Avant de devenir professeur à l'Ecole normale, M. de Fenouillet avait rédigé le *Journal de Québec*, en remplacement de M. Cauchon, devenu ministre des Travaux publics. D'une impeccable correction, les écrits du nouveau rédacteur étaient toujours plus littéraires que politiques. Les autres journaux français de l'époque, à Québec, étaient le *Canadien* et le *National*. Le *Courrier du*

*Canada* ne devait naître qu'un peu plus tard, — l'année même de la fondation des écoles normales.

Les jeunes rédacteurs du *National* étaient aussi agressifs que M. de Fenouillet l'était peu. L'âme sensible de notre vieil ami dut souffrir cruellement des rudesses dont il fut l'objet de la part de l'un d'eux. Comme l'a dit un écrivain français, « les délicats ne sont pas vêtus pour le voyage de la vie ; ils n'ont pas la botte grossière qui résiste aux cailloux et ne craint pas la fange. Ils n'ont pas ce manteau de vulgarité nécessaire qui défie les épines et rend insensible à l'orage. Dès les premiers pas ils sont transpercés, meurtris, sanglants. . . »

« Chagrins imaginaires que ceux de ces excentriques, dit le public en passant, piqures insignifiantes. Qu'en sait-il ?... qui dira ce qu'un excès de finesse peut grouper de douleurs autour d'une égratignure ? »

« Faut-il juger la blessure à la grosseur de l'arme qui l'a faite, ou bien à la gravité des désordres qui en ont été la suite ? Coup d'aiguille, coup d'épée... qu'importe, si on en meurt. »

A l'École normale, M. de Fenouillet se trouva dans un milieu sympathique où il se vit entouré de déférence et de respect.

A la mort de notre vieil ami, l'organisation des classes fut remaniée ; M. Napoléon Lacasse, l'homme de mérite que nous connaissons tous, prit place parmi les professeurs réguliers de l'école, et M. J.-B. Cloutier fut l'objet d'une promotion.

M. Norbert Thibault fut, plus tard, chargé de classes importantes à l'École normale. C'était un élève, plus que cela, un disciple de M. de Fenouillet, de qui il avait pris même un peu des manières. Lui aussi était un délicat, et, partant, un souffrant.

Après l'acte constitutionnel de 1840, et jusqu'à l'établis-

sem  
fixé  
Par  
de r  
de r  
1860  
Le  
l'Ecc  
place  
dans  
rue I  
L'  
remp  
comm  
aban  
Rimc  
Bie  
de l'i  
veux  
Dis  
et le  
Pierre  
qu'ils  
d'écol  
Mo  
l'Inst  
calligi  
fin de  
qui av  
préjug  
attach  
de là,  
il éta  
Chauv

sement de la Confédération, le siège du gouvernement fut fixé tour à tour dans le haut et dans le bas Canada. Le Parlement siégea à Kingston, de 1841 à 1843 ; à Montréal, de 1844 à 1849 ; à Toronto, de 1850 à 1851 ; à Québec, de 1852 à 1855 ; à Toronto, de 1856 à 1859 ; à Québec, de 1860 à 1865 ; à Ottawa, en 1866.

La capitale ambulante revint donc à Québec en 1860, et l'École normale dut quitter le Vieux-Château pour faire place à quelques départements publics. Elle fut installée dans l'édifice occupé aujourd'hui par les RR. PP. Jésuites, rue Dauphine.

L'abbé Horan, nommé évêque de Kingston, avait été remplacé, dès l'année 1858, par l'abbé Jean Langevin, comme principal de l'école, — poste *périlleux* qu'il devait abandonner plus tard pour devenir le premier évêque de Rimouski.

Bien des souvenirs intimes se rapportent à cette époque de l'installation de l'École normale rue Dauphine. Je n'en veux rapporter qu'un seul.

Disons d'abord que le grand-vicaire Charles-Félix Cazeau et le surintendant de l'Instruction publique, l'honorable Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, étaient d'intimes amis et qu'ils se jouaient parfois, mutuellement, de vrais tours d'écoliers.

Monsieur Chauveau publia un jour, dans son *Journal de l'Instruction publique*, un article en bonne place sur la calligraphie et l'importance de soigner son écriture. A la fin de l'article, l'auteur donnait une liste d'hommes célèbres qui avaient une bonne écriture, et cela pour combattre le préjugé d'après lequel un homme distingué ne doit pas attacher d'importance à la calligraphie. A quelque temps de là, le *Journal de Québec* publia une correspondance où il était dit que c'était sans doute par modestie que M. Chauveau n'avait pas ajouté son nom à la liste des hommes



célèbres ayant une belle main... En lisant cela, M. Chauveau, dont l'écriture était détestable, pensa aussitôt : — C'est le grand-vicaire Cazeau qui a écrit cela ; il me le paiera !

Quelques semaines plus tard, M. Chauveau, qui habitait Montréal, descendait à Québec et y présidait une soirée littéraire et musicale à l'École normale de la rue Dauphine. Le grand-vicaire Cazeau était à sa droite, le principal Langevin à sa gauche.

J'allai saluer le surintendant, qui me dit : « Croiriez-vous que votre cousin M. Cazeau ose prétendre ne pas recevoir mes lettres parce que j'écris si mal le mot « Québec » qu'elles vont se promener à « Quito », capitale de l'Equateur !

— Cela me surprend, répondis-je en souriant. Avez-vous lu une correspondance publiée dernièrement dans le *Journal de Québec* ? ...

— Oui, je l'ai lue, et j'en connais bien l'auteur, dit M. Chauveau en regardant son voisin de droite avec un malin sourire.

La soirée fut charmante. M. Norbert Thibault, M. Rouleau (le juge Rouleau de l'avenir), M. Donnelly, M. Demers, tous morts aujourd'hui, avaient donné leur concours au Principal pour la partie littéraire de la fête. Une jeune débutante de seize ans, Mademoiselle Mathilde Parent, fille du grand patriote et penseur Etienne Parent, et M. Georges Desbarats, le futur éditeur des Œuvres de Champlain, avaient bien voulu nous prêter le charme de leurs belles voix.

M. Desbarats chanta le *Lac* de Niedermeyer, paroles de Lamartine. Dans l'auditoire, un jeune poète — M. Alfred Garneau — devant le chanteur, disait à demi-voix à son voisin, l'abbé Raymond Casgrain, les strophes mélodieuses du poète :

M  
Bon  
Jud  
Josej  
dites

Li  
et a  
fut v  
Aj  
Il pe  
l'édu  
leurs  
étran  
au st  
M. A  
« C  
vers  
talen  
vicaii  
de J  
disait  
chant  
qu'H

« Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages. . .  
 .....  
 .....

« O lac, rochers muets, grottes, forêt obscure,  
 Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,  
 Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,  
 Au moins le souvenir. »

Mademoiselle Mathilde Parent—aujourd'hui Madame de Bonald — chanta une sorte de romance scénique intitulée : *Judith*, très en vogue dans les couvents, imitée de l'air de *Joseph*, de Méhul. Le morceau commençait par ces paroles, dites en récitatif :

« Sous les remparts de Béthulie  
 Holopherne a conduit ses infâmes soldats. »

La jeune chanteuse articulait avec une rare distinction, et avait un timbre de voix absolument séduisant. Elle fut vivement applaudie.

Après la séance, M. Chauveau fit un superbe discours. Il parla de choses sérieuses relatives à l'instruction et à l'éducation ; il félicita les autorités de l'École normale sur leurs succès croissants ; puis il remercia les personnes étrangères à l'école qui avaient contribué, par leur talent, au succès de cette séance si intéressante à tant de titres : M. Alfred Paré, M. Georges Desbarats, et d'autres encore.

« Quant à Mademoiselle Parent, ajouta-t-il en se tournant vers l'auditoire, je ne saurais mieux faire l'éloge de son talent qu'en vous répétant le mot délicieux de M. le grand-vicaire Cazeau, qui, après avoir entendu ce soir la romance de *Judith*, si admirablement rendue par la jeune artiste, disait avec conviction : « Si la vraie Judith de la Bible chantait aussi bien que cela, il n'est pas du tout étonnant qu'Holopherne se soit laissé couper le cou ! »

Ce fut une explosion dans la salle. Les bravos, les rires, les éclats de voix accueillirent cette boutade, immédiatement suivie du *God save the Queen!* et de la dispersion de la foule.

Le calme rétabli, M. le grand-vicaire Cazeau riait encore, riait toujours. Je le félicitai de ce succès inattendu :

— Mais, me dit-il, je n'ai jamais tenu le propos que M. Chauveau a mis dans ma bouche ! Le mot qui a tant fait rire est du surintendant lui-même ; je ne sais pourquoi il me l'a attribué.

— Pour vous engager à continuer de parler calligraphie dans le *Journal de Québec*, interrompit en riant M. Chauveau.

Les deux amis quittèrent la salle ensemble, et je philosophai sur la miséricordieuse Providence qui accorde aux hommes chargés de lourdes responsabilités des heures de détente qui les empêchent de succomber à la tâche. Il importe seulement de ne pas abuser de la détente.

Mais les choses n'en restèrent pas là. L'anecdote que je viens de rappeler eut une suite, et des plus aimables. Voici en quels termes Madame de Bonald, d'Ottawa, — la jeune chanteuse québécoise de jadis — me l'a racontée il y a quelques semaines :

« Le lendemain de la soirée en question, M. Chauveau me fit parvenir un très joli album avec son portrait et les lignes suivantes :

« Si comme vous Judith savait chanter et plaire,  
 « Je ne suis pas surpris de ce qu'elle ait pu faire.  
 « Qu'Holopherne eût perdu la tête en l'écoutant  
 « Me paraît naturel : J'en aurais fait autant ».

« En retour, j'envoyai mes remerciements à M. Chauveau et m'exprimai ainsi :

« Cher Monsieur,

« Merci pour votre joli souvenir de la soirée d'hier et  
« pour le compliment bien trop flatteur qui l'accompagne,  
« à propos de mon chant de « Judith. » Je ne puis vraiment  
« que vous dire :

« Si ce pauvre Holopherne avait été poète,  
« Judith, j'en ai bien peur,  
« Sentant faiblir son cœur,  
« La première, elle-même, aurait perdu la tête. »

« Vous voyez, cher ami, que c'était de la poésie de jeune  
pensionnaire ; mais enfin à tout âge on fait ce qu'on peut. »

Je ne sais si tout le monde sera de mon avis ; mais il me  
semble que, cette fois encore, Judith s'est supérieurement  
tirée d'affaire.

\*  
\* \*

Le siège du gouvernement fut transporté à Ottawa en  
1866. L'école normale retourna alors au Vieux-Château.  
M. l'abbé Jean Langevin en était encore le principal.  
C'était un homme à la figure austère, porté à exiger la  
perfection de ses subordonnés, porté aussi à les défendre si  
on les attaquait. En matière d'enseignement, c'était un  
maître. Son *Traité de Pédagogie* est encore, assure-t-on,  
un des meilleurs ouvrages de ce genre que l'on puisse placer  
entre les mains des instituteurs.

L'abbé Langevin ayant été nommé évêque de Saint-  
Germain de Rimouski en 1867, il eut pour remplaçant  
intérimaire à l'École normale M. l'abbé Narcisse Fortier,  
et comme successeur régulier, M. l'abbé Thomas-Aimé  
Chandonnet, un orateur et un écrivain très brillant.

Il y aurait une foule de choses à dire sur l'abbé Chan-  
donnet, sur ses succès à Rome, ses retentissantes polémiques

ques à Québec, notamment la polémique qu'il soutint contre le docteur J.-C. Taché à propos d'astronomie, ses cours de philosophie hors programme à l'Ecole normale. Dans ses classes régulières, les plus avancés de ses élèves le suivaient avec peine; les esprits plus lents restaient en route. C'est dire que cet homme, si bien doué du reste, n'était pas pédagogue.

Je me permettrai d'exprimer ici mon opinion personnelle sur la règle à suivre avec des élèves de force inégale, comme cela se rencontre dans toutes les classes. A mon avis, il faut toujours, lorsqu'on enseigne, procéder par petites étapes, du connu à l'inconnu, et ne pas aller tellement vite en besogne que les moins avancés des élèves ne puissent suivre le professeur. Avec ce système, me dira-t-on, les mieux doués de la classe perdront leur temps. Nullement: les mieux doués, en entendant vos explications répétées, ou données sous une forme différente, comprendront mieux ce qu'ils avaient saisi peut-être imparfaitement tout d'abord: mais surtout — et ce n'est pas là un mince avantage — ils recevront une excellente leçon de pédagogie en vous voyant employer les moyens les plus propres à faire pénétrer la vérité dans tous les esprits; ils apprendront comment il faut disposer les lumières pour éclairer comme il convient les cellules restées obscures des cerveaux à perception trop lente.

Bien entendu qu'un élève trop inférieur au niveau moyen de sa classe doit être envoyé dans une classe plus élémentaire.

L'abbé Chandonnet quitta l'Ecole normale au mois de décembre 1870 pour aller faire la classe au collège Saint-François-Xavier, à New-York, puis — après un séjour au séminaire de Sainte-Thérèse — pour aller demeurer à Montréal avec sa sœur Madame Lavigne, et un fils de celle-ci, qui était typographe et avait une petite imprimerie

à la maison. C'est là que nous le retrouvons, corrigeant des épreuves et écrivant des articles pour la *Revue de Montréal*, probablement à la demande de M. l'abbé Verreau, principal de l'École normale Jacques-Cartier. La composition de la *Revue* se faisait sous ses yeux, à sa résidence même. C'est dans cette maison, et en causant avec sa sœur, qu'il fut foudroyé par l'apoplexie, au mois de juin 1881.

Un de ses neveux, M. Alphonse Lavigne, des Trois-Pistoles, appelé en toute hâte à Montréal, trouva sur le corps de son malheureux oncle une ceinture en broche de fer, de 162 anneaux, armés chacun de 2 pointes, formant en tout 324 pointes appliquées à peau nue. On comprend l'émotion de M. Lavigne en découvrant ce cilice. J'ai vu moi-même cet éloquent témoin d'un état d'âme peu connu, et je m'inclinai avec respect devant ce précieux et consolant souvenir.

\*  
\* \*

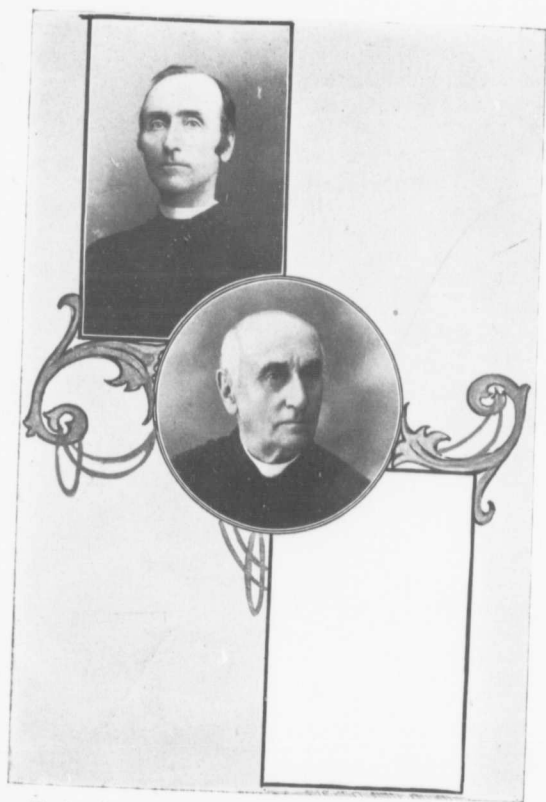
L'École normale Laval ne formait pas autrefois des pianistes aussi forts que ceux qu'elle façonne aujourd'hui ; mais elle avait certaines prétentions du côté de la musique vocale, surtout de la musique d'ensemble. En 1869, elle songea à aller cueillir des lauriers sur un théâtre voisin, à la Salle de Musique de la rue Saint-Louis. Elle y donna la partition du *Désert*, de Félicien David, alors inédite à Québec, aidée d'un orchestre emprunté à la ville et à la citadelle, aidée aussi du jeune M. Elzéar Déry, aujourd'hui recorder de la cité de Québec, qui avait — et a encore — une voix de ténor fort distinguée.

M. Paul Dumas s'était chargé des strophes déclamées sur des tenues d'orchestre. Il y mettait toute son âme, et faisait entendre des trémolos à donner le frisson.

Les intermèdes furent remplis par monsieur A.-B. Rou-

thier, avocat, (aujourd'hui le juge Routhier), venu tout exprès de Kamouraska pour dire une belle pièce de vers fraîchement composée, et par le docteur Hubert LaRue, professeur de toxicologie à l'Université Laval, qui lut une conférence d'une verve admirable intitulée : *Luxe et vanité*.

---



M. L'ABBÉ N. FORTIER, Ptre, ex vice-Principal  
M. L'ABBÉ T. BEAULIEU, Ptre, ex vice-Principal  
M. L'ABBÉ OTIS, Ptre, ex ass.-Principal



Le d  
-  
I  
g  
F

L

ment  
*de ca*  
souve  
Que  
par c

La  
talent  
sode  
parla  
mes à

« Il  
le bas  
camps  
parois  
du ba

« Le

5

### CHAPITRE III

#### DISPARUS ET CONTEMPORAINS

Le docteur Hubert LaRue.—Une conférence originale.—L'abbé Lagacé.— M. Norbert Thibault.— 1875.— L'honorable M. de Boucherville et l'organisation du département de l'Instruction publique.— Monseigneur L.-N. Bégin, successeur de M. Lagacé.— Le Principal et les professeurs actuels de l'Ecole normale Laval.

**L**E regretté docteur LaRue fut pendant plusieurs années le médecin ordinaire de l'Ecole normale Laval, et plus d'un ancien élève se rappelle encore ce qu'il y avait de peu compliqué dans son traitement. Invariablement, il prescrivait l'huile de ricin, *l'huile de castor*. Le malade se trouvait mieux presque aussitôt, souvent même avant d'avoir pris la potion redoutable. Que de petites maladies furent passées à la salle d'étude par crainte du terrible médicament !

La conférence *Luxe et Vanité* mit en vive lumière le talent littéraire si remarquable du docteur LaRue. L'épisode de l'élection d'un marguillier eut un succès dont on parla longtemps. En voici un court extrait. Nous sommes à la campagne :

« Il y a d'abord le haut de la paroisse, qui se pose contre le bas : le bas, contre le haut. Le haut se scinde en deux camps : le haut du haut et le bas du haut. Le bas de la paroisse en fait autant : et il y a le bas du bas et le haut du bas.

« Le haut prétend que, le bas ayant déjà dans le banc

d'œuvre deux marguilliers de son arrondissement, c'est à lui qu'appartient le droit de faire la nouvelle élection. Le bas, au contraire, soutient que le tour du candidat du haut n'est pas encore venu, et qu'il existe dans son quartier des gens fort respectables, déjà même sur l'âge, à qui il ne faut pas faire de passe-droit. D'un autre côté, le haut du haut affirme qu'il y a trois ans le bas du haut a fait l'élection, et qu'en justice son tour doit être venu; sur quoi le bas du haut ne veut pas entendre raison. Enfin, le bas du bas prétend que le candidat du haut du bas est déjà maire de la paroisse, et qu'il n'est pas juste que le même ait tous les honneurs.

« Dans cet état des esprits, l'élection ne peut manquer d'être chaude; aussi le candidat du bas du haut ne l'emporte-t-il à la fin que par deux voix de majorité. »

Le docteur LaRue professait une grande admiration pour la médecine, mais non pour « les médecines. » Il termina un jour un *after dinner speech* par cette boutade :

« Prenez toutes les médecines, jetez-les à la mer; le monde ne sera pas plus mal, les poissons seront bien pires ! »

\* \* \*

Le successeur de M. l'abbé Chandonnet à la charge de principal de l'Ecole normale Laval, fut M. l'abbé Pierre Lagacé, de vénérée mémoire. Il n'avait ni l'imagination, ni les qualités oratoires de son prédécesseur, mais c'était un professeur excellent, un homme d'ordre, persévérant, correct, faisant bien tout ce qu'il savait faire. L'abbé Lagacé a été l'un des pionniers de l'œuvre qu'accomplit aujourd'hui la Société du Parler Français au Canada. Il tenait à la correction du langage; mais c'est surtout la bonne prononciation de la langue française qu'il s'attacha à bien apprendre d'abord, puis à bien enseigner ensuite.

Je fis un voyage d'Europe avec l'abbé Lagacé en 1873, et j'appris alors ce que c'est que l'homme d'une idée, d'une ambition unique, constante, persévérante. La pensée de la bonne prononciation française, dans ses multiples détails, le suivait partout. Nous nous rendîmes à l'exposition universelle de Vienne, en Autriche ; mais il ne donna qu'une attention distraite aux merveilles qui y étaient entassées. C'est à peine s'il regarda l'empereur François-Joseph et le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, qui passèrent tout près de nous au « Weltausstellungs Palast. » Mais il y avait dans l'un des bâtiments affectés à l'instruction publique, section française, une personne intelligente, à la figure honnête et au palais défoncé, qui commentait, recommandait et vendait... un traité de prononciation. M. Lagacé acheta le volume, et ce fut l'unique souvenir qu'il emporta du *Prater*, de la ville impériale et du Danube aux ondes bleues.

Moins avisé que lui, je n'en emportai rien du tout.

A Paris, M. Lagacé prit des leçons d'un professeur éminent, Monsieur Morin ; puis il revint à Québec avec une science et une vocation nouvelles. Grâce à M. l'abbé Rouleau, alors régent ou assistant-principal, à M. le professeur Cloutier, le fondateur de *L'Enseignement Primaire*, et à d'autres encore, les utiles leçons de l'abbé Lagacé ne furent pas oubliées, et il est probablement vrai de dire qu'elles n'ont pas cessé de porter leurs fruits.

Monsieur l'abbé Lagacé mourut au Vieux-Château le 6 décembre 1884. Il avait été supérieur du collège de Sainte-Anne, où l'abbé Bouchy avait laissé de fortes traditions artistiques. Il était l'auteur d'un ouvrage remarquable sur les chants liturgiques, et d'un autre, publié en 1875, intitulé : « Cours de lecture à haute voix. »

\* \* \*

Dans la correspondance d'Octave Crémazie avec l'abbé

Raymond Casgrain, il est plusieurs fois question de Norbert Thibault, de sa critique de « La Promenade de Trois Morts » et de tout l'œuvre du poète des « Morts. » Crémazie n'admit pas toutes les opinions du professeur de l'École normale ; ce qui ne l'empêcha pas de dire : « Le jeune écrivain a certainement du talent, et je le félicite d'avoir su blâmer franchement ce qui lui a semblé mauvais dans mon petit bagage poétique. Dans une de mes lettres je vous disais que ce qui manquait à notre littérature, c'était une critique sérieuse. Grâce à M. Thibault, qui a su faire autrement et mieux que ses prédécesseurs, la critique canadienne sortira bientôt de la voie ridicule dans laquelle elle a marché jusqu'à ce jour. »

Je prends occasion de cette citation pour dire que le métier de critique est un métier utile, s'il est exercé par un homme compétent, mais, en définitive, un métier détestable. Personne n'est malheureux comme le critique : il ne jouit de rien complètement, ne goûte rien sans réserve, cherche toujours et partout « la petite bête », et s'il rend parfois des services aux gens, c'est presque toujours à ses dépens. J'ai fait, autrefois, un peu de ce métier, mais je n'en ai plus le courage. Pour peu qu'il y ait du bon dans ce que je vois, dans ce que je lis ou dans ce que j'entends, je m'applique sans arrière-pensée à en jouir le plus possible. Comme le disait un jour un conférencier de l'Université Laval : « j'aime mieux passer pour naïf que m'empêcher d'avoir du plaisir. »

M. Thibault avait une grande délicatesse de procédés et de manières ; aussi exerçait-il sur ses élèves un ascendant considérable. Sa taille manquait d'ampleur et il paraissait faible de santé. Dans le courant du mois de septembre 1871, il vint me trouver et me dit : « J'ai une grave confiance à vous faire. Je vis dans le monde, et ne connais aucune des joies de la famille ; vous savez que je n'ai pour

ai  
D  
de  
le  
re  
m  
pr  
ail  
pe  
un  
  
set  
tai  
sai  
let  
de  
col  
l  
Oli  
éta  
pa  
I  
con  
Ver  
mil  
tout  
plus  
  
Ic  
  
—  
(1)  
Chez  
(1876  
" gra

ainsi dire aucun contact avec ce qu'on appelle *la société*. De bien des manières, je suis hors de ma voie : je partirai dans quelques jours pour Montréal, où je suis attendu chez les Frères des Ecoles Chrétiennes. Je tâcherai de me rendre digne de la vocation religieuse, et je pourrai continuer à me livrer à l'enseignement. Je quitte Québec presque sans regret, tant je me sens impérieusement appelé ailleurs. En dehors de l'École normale, seule ma très petite gloire littéraire me tenait, me tient peut-être encore un peu au cœur (1). »

Je revis M. Thibault — devenu le Frère Olivier — une seule fois, à Montréal. Il remplissait les fonctions de secrétaire général de sa communauté. Il était très pâle et paraissait écrasé sous son lourd costume. Il m'écrivit plusieurs lettres, et je conserve précieusement l'une d'elles remplie de sentiments affectueux pour son ancien professeur et collègue.

Dans le courant de l'été de 1877, je reçus du Frère Olivier une carte postale qui m'affligea beaucoup. Elle était signée *Fra Diavolo* (Frère Diable)! ... Hélas! mon pauvre ami était atteint de folie! ...

Il y avait urgence de l'éloigner de Montréal et de le confier à des mains sûres, car il ne tenait plus en place. Vers la fin du mois d'août 1877, il fut envoyé dans sa famille, à Saint-Urbain, comté de Charlevoix, où il redevint tout à fait calme, puis s'éteignit doucement, ne donnant plus que de rares signes d'intelligence.

\* \* \*

Ici s'arrêtent mes souvenirs intimes se rattachant à

---

(1) M. Thibault avait été un actif collaborateur du *Courrier du Canada*. Chez les Frères il écrivit un *Essai sur l'Éducation* qui fut très remarqué (1876). En même temps, il donnait un cours d'Histoire du Canada au « grand noviciat » de son institut.

l'École normale Laval. En 1875, l'honorable Charles Boucher de Boucherville, alors premier ministre, dont j'avais fait la connaissance à Paris dix-sept ans auparavant, voulut m'attacher à l'un des deux départements dont il était le chef. Il était ministre de l'Instruction publique, et, comme tel, il méditait un suicide!... Je crois même qu'il m'invita un peu à tirer le cordeau.

Chacun sait que M. de Boucherville est le père de l'organisation actuelle du département de l'Instruction publique, avec son conseil, ses deux comités autonomes et son surintendant.

Je quittai, non sans regret, la situation où M. Chauveau m'avait appelé dès 1857, et les hommes instruits et estimables que j'étais heureux d'appeler mes collègues. De tous les professeurs de la première heure il ne restait plus, à l'école, que le respecté Monsieur Toussaint.

Je ne vis pas à l'œuvre le successeur immédiat de M. l'abbé Lagacé. A Rome, au séminaire français, où il avait passé plusieurs années, j'en avais entendu faire de très grands éloges, et cela en présence de M<sup>sr</sup> Blancher, évêque de la Guadeloupe, de l'abbé Peyret, chanoine de la cathédrale d'Auch, et de plusieurs autres ecclésiastiques. Si je répétais ici tout le bien qu'on en a dit en cette circonstance, je m'exposerais à des reproches de la part du vénérable personnage mis en cause. Je m'en abstiendrai donc, car rien ne me ferait plus de peine que d'être censuré par mon archevêque...

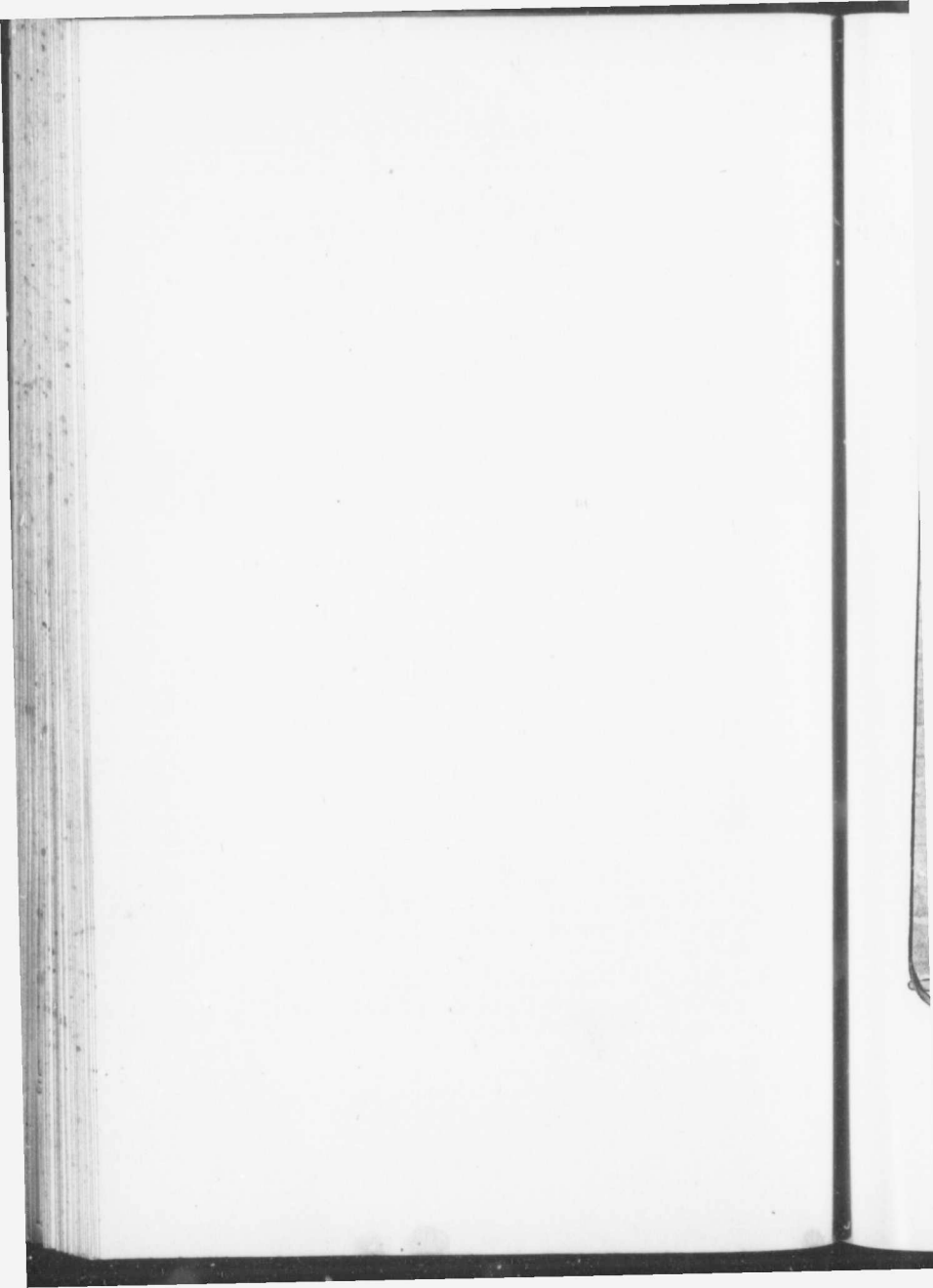
Il a été convenu que je ne mettrais pas le pied sur le vingtième siècle. Je laisse à d'autres de dire ce qu'est l'homme de devoir qui préside aujourd'hui aux destinées de l'École normale Laval. Chez lui, chez Monsieur son assistant et chez tous les professeurs de l'institution se réunissent les fécondes traditions du passé et les heureuses

initiatives de l'heure présente. C'est grâce à ces hommes éclairés et vraiment excellents que l'on voit se réaliser de nos jours les vœux de l'archevêque Baillargeon, les espérances de monsieur Chauveau, toutes les promesses si brillantes de l'origine semi-séculaire de « notre » chère école.

Ernest GAGNON.

---







ELÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.—(1862).

de  
C  
de

co  
\* I  
du  
gr  
co  
na  
ca  
nc  
mi  
l'e  
VG  
se

POST-SCRIPTUM

---

J'AI oublié de dire que le personnel de l'Ecole normale Laval prit une part active dans le mouvement militaire qui se manifesta par tout le Canada en 1861, à la suite de l'affaire du *Trent*. Les élèves de l'Ecole se constituèrent régulièrement en « compagnie », selon le vœu et les conseils du Principal, M. l'abbé Langevin, dont l'esprit était ouvert à tous les progrès de bon aloi. Le major Suzor fut nommé instructeur militaire de l'Ecole normale, et l'on me fit l'honneur très immérité de m'élire capitaine, — élection qui fut bientôt suivie d'une nomination régulière par arrêté du gouverneur-général en conseil. La même pièce officielle faisait entrer la compagnie des élèves de l'Ecole normale Laval dans les cadres du neuvième bataillon des carabiniers volontaires appelés « Les Voltigeurs Canadiens », avec le rang de septième compagnie du dit bataillon.

Le pays n'avait plus rien à craindre.

Notre colonel était Charles-Léonidas de Salaberry, fils de Charles-Michel de Salaberry, le héros de Châteauguay. C'était un très bel homme, qui avait réellement le physique de l'emploi.

La compagnie dont j'étais le peu habile capitaine avait un petit arsenal à l'Ecole même, le gouvernement nous ayant fourni des carabines, et aussi des capotes pour les parades d'hiver.

Nous fûmes passés en revue sur les plaines d'Abraham, comme des réguliers. Nous ne mîmes pas deux balles dans chaque fusil, comme firent les soldats de Wolfe, attendu que nous n'avions que des cartouches blanches à brûler : mais les évolutions et le tir furent d'une remarquable précision, et notre colonel complimenta l'instructeur Suzor sur le succès de la journée.

Notre compagnie eut aussi le très grand honneur de faire escorte à Monseigneur Baillargeon à son départ pour Rome, au mois d'avril 1862. Rangés sur le quai conduisant au steamer, mes normaliens, en tenue militaire, présentèrent les armes au vénéré prélat avec un ensemble admirable. Sabre au clair, ému comme sur un champ de bataille, je commandai ma compagnie d'une voix formidable, et, ce jour-là, je me trouvai, moi aussi, « des accents que je ne me connaissais pas. »

Ajoutons, pour en finir avec ces souvenirs militaires, que M. Louis Fréchette composa, en l'honneur de notre colonel, Charles-Léonidas de Salaberry, des couplets dont je me chargeai de faire la musique, et qui furent édités, avec une page ornée de branches de lauriers, par M. Vincent Cazeau, de regrettée mémoire.

Voici un fragment de ce chant, que quelques-uns des anciens élèves de l'Ecole se rappellent peut-être encore :

Allons, Voltigeur, en avant !

Vole à la gloire,

A la victoire !

Allons, Voltigeur, en avant !

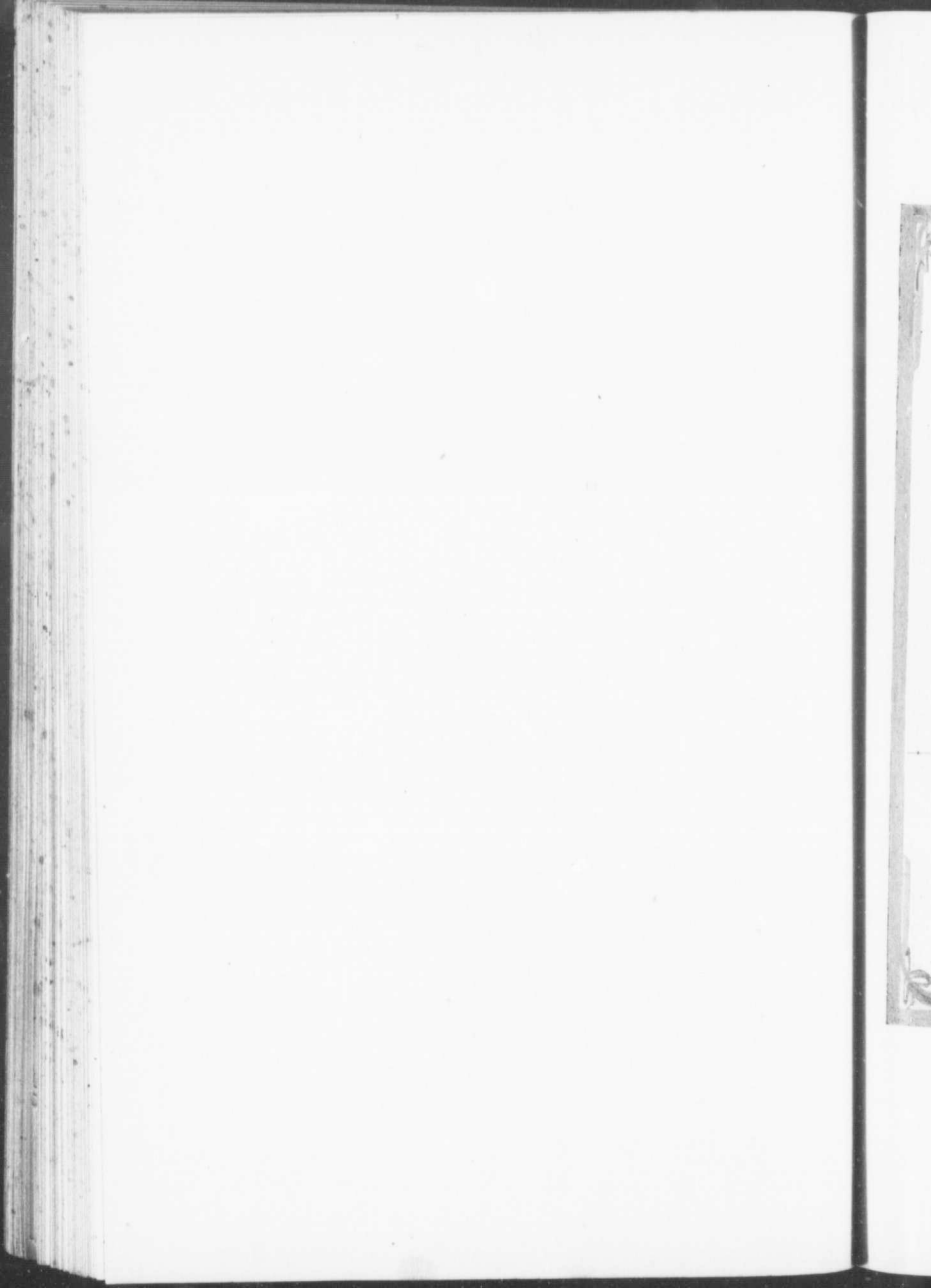
Vole à la gloire, bannière au vent !

.....  
.....

Va protéger et nos champs et nos villes,  
Sous le drapeau qui possède ta foi !  
Tu trouveras de nouveaux Thermopyles :  
*Léonidas est encore avec toi !*

E. G.

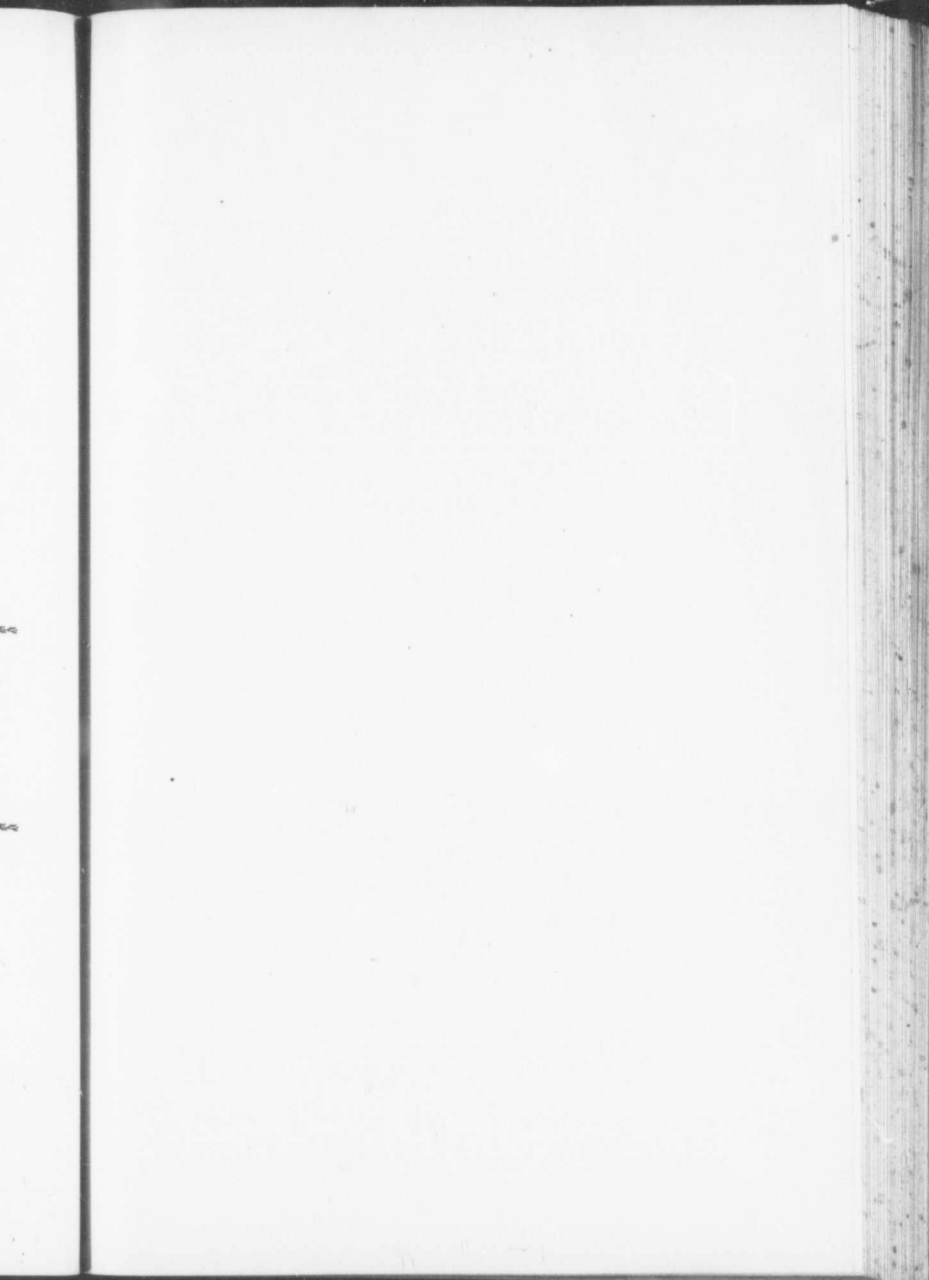
---

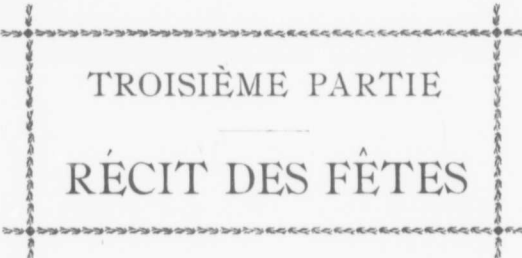




L'ÉCOLE NORMALE LAVAL  
Résidence actuelle, Chemin Sainte-Foy.



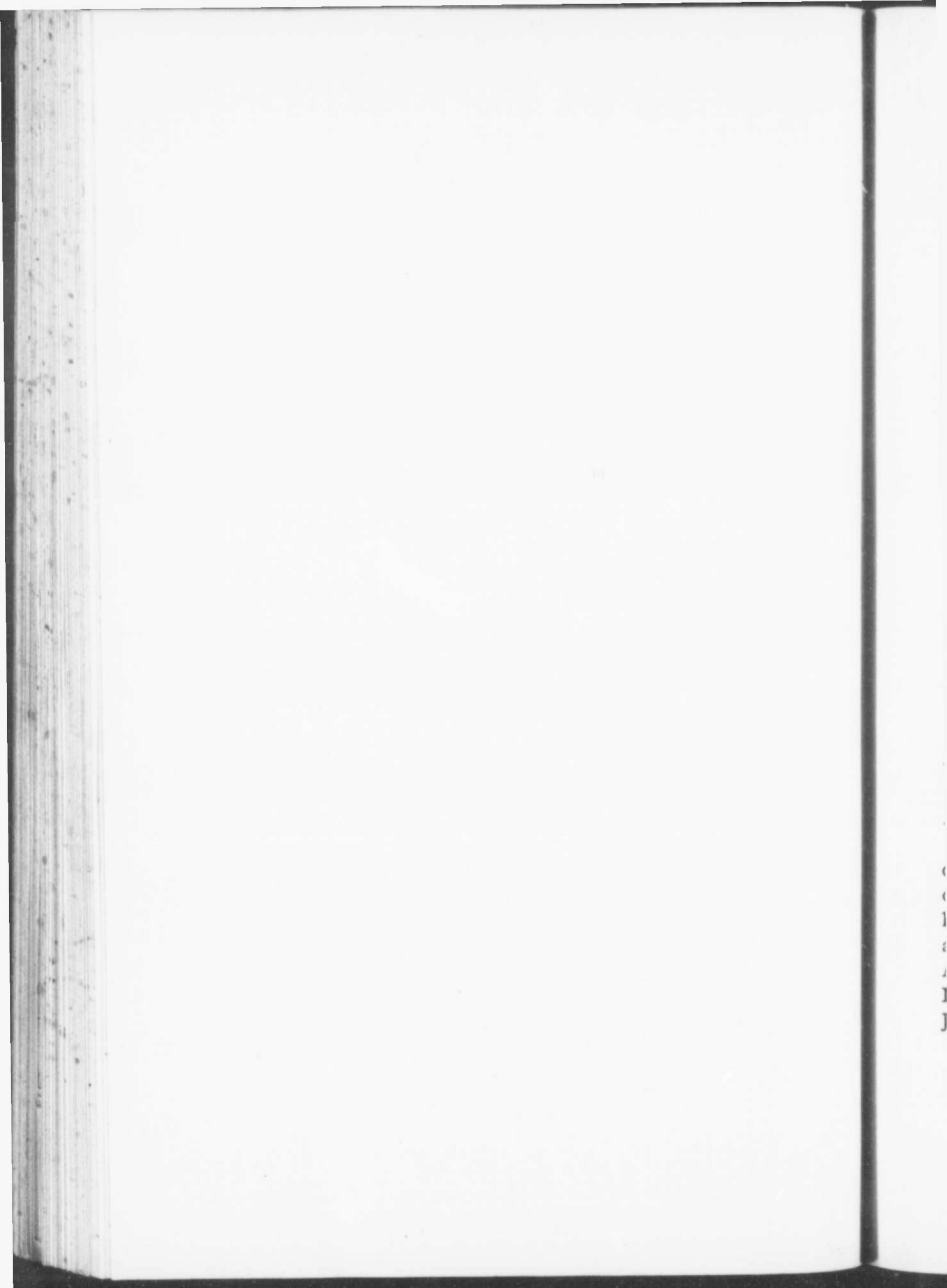




TROISIÈME PARTIE

---

RÉCIT DES FÊTES



RÉCIT  
DES  
FÊTES DU CINQUANTENAIRE

CHAPITRE I

LES PRÉPARATIFS

Premières démarches pour organiser ces fêtes.— Réunion du 18 octobre.  
—Avis dans les journaux.—Assemblée provisoire des anciens élèves,  
le 25 octobre 1906.— On décide de célébrer les noces d'or.— Formation  
d'un comité exécutif.—Membres de ce comité.—Ses officiers.—  
Son travail.—Lettres d'invitation de M. le Principal et du Président  
du comité.— Réponses des anciens.— Les derniers préparatifs.—  
Grandes lignes du programme.

LE 18 octobre 1906, quelques anciens élèves de l'École normale Laval se réunissaient dans une des salles de leur *Alma Mater* dans le but de discuter les meilleurs moyens à prendre pour organiser la célébration des noces d'or de cette institution. La plupart des anciens élèves demeurant à Québec avaient répondu à l'appel qui leur avait été fait. On remarquait, entre autres, MM. le D<sup>r</sup> M. Ahern, J. Ahern, Ths Blais, l'abbé A.-L.-P. Caron, J.-D. Frève, L.-P. Goulet, l'abbé Elz. Lavoie, Antoni Lesage, C.-J. Magnan, G.-E. Marquis, J.-B. Morissette, Frs Parent, G.-E. Tanguay, etc.

M. le D<sup>r</sup> M. Ahern fut appelé à présider cette assemblée et M. Antoni Lesage agit en qualité de secrétaire. Après discussion, ce dernier fut chargé de faire publier une note dans les journaux de Québec et de Montréal, convoquant tous les anciens élèves à une assemblée qui serait tenue, au même endroit, le 25 du mois courant, afin d'avoir l'opinion d'un plus grand nombre sur l'opportunité de commémorer cet anniversaire.

Voici l'avis qui parut alors dans les quotidiens :

ÉCOLE NORMALE LAVAL

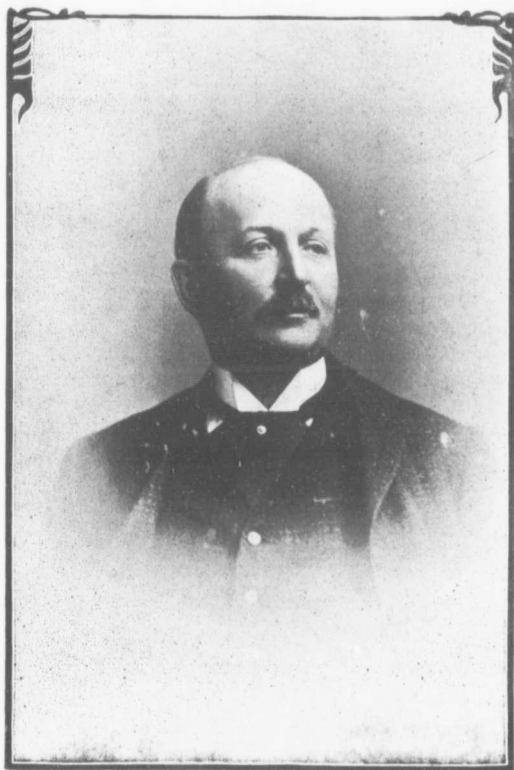
1857-1907

Réunis en assemblée provisoire présidée par M. le D<sup>r</sup> Ahern, quelques anciens élèves de l'École normale Laval désirant célébrer, en 1907, le cinquantenaire de leur *Alma Mater*, ont cru opportun de convoquer une assemblée générale de leurs confrères pour jeudi, le 25 du courant. Cette réunion aura lieu à 8 heures du soir, à l'École normale, chemin Sainte-Foy, Québec ; tous les anciens élèves sont instamment priés d'y assister. Ceux qui ne pourraient être présents, nous obligeraient beaucoup en envoyant au soussigné une lettre d'adhésion à la généreuse idée de fêter le cinquantième anniversaire de la fondation de l'École normale Laval.

Antoni LESAGE,  
*Secrétaire pro-tempore.*

16, rue de Salaberry,  
Québec.

Au jour indiqué, une trentaine de normaliens étaient réunis dans la grande salle de récréation de l'École. M. le D<sup>r</sup> Ahern fut élu président permanent du comité général



L'honorable S.-N. PARENT  
Ex-Premier ministre de la Province de Québec  
Président d'honneur des Fêtes du Cinquantenaire.

1  
0  
1  
J  
/  
R  
G  
S  
C  
C

se  
la  
de

Cl

l

v

r

s

L  
ving  
lign  
bre

ou d'honneur, M. l'abbé Alp. Caron, vice-président et M. Ant. Lesage, secrétaire.

La proposition de célébrer les noces d'or fut chaleureusement accueillie et approuvée, et un comité exécutif — subdivisé lui-même en plusieurs sous-comités — formé pour organiser ces fêtes. Furent nommés membres de ce comité : MM. le D<sup>r</sup> M. Ahern, Charles Angers, François Parent, G.-E. Tanguay, J.-B. Morissette, F.-X. Drouin, Edm. Rousseau, P. du Tremblay, J.-N. Francœur, Ed. Aubé, Jos. Ahern, Th. Béland, P.-J. Jolicœur, Chs Pageau, A. Langlois, P.-J. Côté ; les abbés J. Gignac et A. Caron ; les inspecteurs d'écoles G.-S. Vien, L. Bergeron et G.-E. Marquis ; les instituteurs L.-P. Goulet, T. Simard et S.-E. Dorion ; les professeurs de l'École normale J. Ahern, C.-J. Magnan, J.-D. Frève, N. Tremblay, Ths Blais, Chs-A. Lefèvre et G. Gagnon.

Le jour de la Toussaint suivant, les membres de ce comité se réunissaient pour la première fois. Dès l'ouverture de la séance, on procéda à l'élection des officiers. Les messieurs dont les noms suivent furent élus unanimement :

Président d'honneur : l'honorable S.-N. Parent.

Vice-présidents d'honneur : MM. le D<sup>r</sup> M. Ahern et J.-B. Cloutier.

Patron des fêtes : M. l'abbé Th.-G. Rouleau, Principal.

Président actif : M. C.-J. Magnan.

Vice-présidents actifs : MM. J. Ahern et G.-S. Vien.

Trésorier : M. L. Simoneau.

Secrétaire : M. Ant. Lesage.

L'on se mit courageusement à l'œuvre, et, après une vingtaine de séances, le comité exécutif élabora les grandes lignes du programme qui a été exécuté les 25 et 26 septembre dernier.



Afin de tenir au courant de cette organisation le plus grand nombre possible d'anciens élèves, disséminés un peu partout au Canada et aux Etats-Unis, des avis furent publiés dans la plupart des journaux français de cette province et de la Nouvelle-Angleterre, pour les prier de faire connaître le lieu de leur résidence. Après bien des recherches, une liste assez longue fut dressée, et M. l'abbé Rouleau, Principal de l'Ecole normale Laval, fit parvenir à tous les membres de la famille normalienne que l'on put atteindre, la touchante et paternelle lettre d'invitation qui suit :

« Candiac, Québec, 20 juillet 1907.

« A Messieurs les anciens élèves  
de l'Ecole normale Laval.

« Chers amis,

« L'Ecole normale Laval célébrera, au mois de septembre, le cinquantenaire de son institution. Les dix lustres de votre *Alma Mater* ont été bénis du bon Dieu. Ce sont des années bien remplies et, puisqu'on reconnaît l'arbre à ses fruits, nous pouvons sans témérité affirmer que l'Ecole normale Laval a bien mérité de la Province et a dignement répondu aux vœux du Premier Concile de Québec. L'instruction publique a largement profité de l'action conjointe et salutaire de l'Eglise et de l'Etat. Les quatre mille neuf cent quinze brevetés, qui sont sortis de cette pépinière d'instituteurs, ont travaillé avec courage et discernement à justifier la devise chère à tout normalien : « Rendre le peuple meilleur ». Dans quelque carrière qu'entre l'élève de Laval, il a à cœur de promouvoir la cause sacrée de l'éducation. L'école a raison d'être fière de cette phalange d'hommes instruits qui, dans

les diverses situations où se déploie l'activité humaine, font honneur à la formation qu'ils ont reçue. Elle se réjouit des succès de ses enfants, comme elle partage leurs soucis et leurs déboires, mais les anciens élèves, de leur côté, prouvent par leur conduite honorable et leurs travaux de toutes sortes, qu'ils sont attachés à leur *Alma Mater*. C'est un ancien élève, l'honorable S.-N. Parent, qui a fait de l'établissement du département des élèves-maitres, sur le chemin de Sainte-Foy, son premier acte officiel comme premier ministre de la province. Un autre élève de l'école, ancien bâtonnier général de l'ordre des avocats de la province de Québec, M. F.-X. Drouin, un des hommes vraiment instruits dont s'honore la vieille capitale, tient à faire partie de toutes les sociétés qui s'occupent de l'Instruction publique, y jouit d'une autorité incontestable, et ne perd aucune occasion de soutenir la cause des écoles normales.

« L'Université, le Droit, la Médecine, le Commerce, l'Industrie, le Clergé, les diverses communautés religieuses comptent, parmi leurs plus brillants représentants, plusieurs de nos anciens élèves qui honorent grandement la maison où, en recevant la formation, ils ont puisé cet amour du travail qui les distingue.

« Si l'inspection des écoles primaires est devenue une œuvre vraiment efficace, on le doit, dans une grande mesure, aux élèves de nos écoles normales. Ils mettent dans la décharge de leurs fonctions, une activité intelligente et une conscience éclairée qui en font les soutiens les plus sûrs de la cause sacrée de l'éducation.

« Messieurs et chers amis, l'École normale Laval vous demande à tous de vous réunir sous son toit pour remercier le bon Dieu de toutes les faveurs qu'il nous a accordées, pour revivre, deux jours durant, les années d'antan, serrer la main à des professeurs et des camarades que vous n'avez peut-être pas revus depuis bien des années, vous retremper

dans ces mille et un souvenirs de votre cours d'étude, qui font tant de bien à l'âme, appeler de concert avec notre vénérable Archevêque, le Principal et les professeurs de l'Ecole, les bénédictions célestes sur vos familles, vos œuvres diverses, et aviser aux moyens de rendre notre instruction publique de plus en plus efficace en la maintenant vraiment chrétienne. J'ai confiance que vous répondrez avec amour à cette invitation cordiale de vous réunir les 25 et 26 septembre, au département des élèves-instituteurs, chemin de Sainte-Foy, Québec. Le comité d'organisation est chargé de vous donner les détails de la fête. Quant à moi, j'aurai le rôle le plus agréable, celui de vous recevoir et de revivre les trente-cinq années que j'ai passées à l'Ecole normale Laval, avec des élèves que je n'ai pas oubliés, que j'ai suivis, pour la plupart, dans les diverses étapes de leur vie, et, je le dis en connaissance de cause, qui nous font honneur. Venez en masse ; il me semble qu'il y aurait une lacune dans votre vie, si, le pouvant, vous ne veniez pas ; mais, à coup sûr, nous constaterons avec regret toutes les absences et nous ressentirions avec peine des défections qui ne seraient pas justifiées. La présence de tous les anciens élèves de l'Ecole, *qu'ils aient reçu ou non des invitations personnelles*, (il peut y avoir oublié, erreur ou impossibilité de retracer un ami), est vivement désirée et tous seront les bienvenus à la messe pontificale, au banquet, à la séance musicale et littéraire, etc., etc. S'il y a une circonstance où le nombre fait la force, c'est bien celle du cinquantenaire d'une maison d'éducation.

« L'Ecole normale Laval a toujours eu deux départements qui, en cette année jubilaire, ont à rendre conjointement des actions de grâces au bon Dieu. Les élèves-institutrices qui ont jeté tant de gloire sur l'Ecole et ont travaillé ferme à la cause de l'éducation, n'ont pas

échappé à l'attention du comité des fêtes. Je m'unis de grand cœur à ce comité pour inviter toutes les anciennes élèves à assister à la messe pontificale, à la réception officielle et à la soirée musicale et littéraire qui se partageront la journée du 26 septembre. Les Dames Ursulines nous promettent d'admettre, vers l'heure du midi, ce jour-là, sous leur toit vénérable et à des agapes maternelles que le comité sera heureux de défrayer, toutes les anciennes élèves qui assisteront à nos fêtes. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, en permettant d'ouvrir toutes grandes, ce jour-là, les portes du monastère aux anciennes élèves de l'École normale, s'est rappelé qu'il fut principal de cette institution de 1884 à 1888. Même la chronique prétend que Sa Grandeur aurait ajouté : « *Je vous prie de les recevoir très bien.* » Monseigneur savait que cette parole exprimait les sentiments des révérendes Dames Ursulines et que les anciennes élèves la comprendraient. Nous comptons, chères élèves, que vous ferez tout votre possible pour vous rendre à notre cordiale invitation, et imprimer à nos fêtes, un cachet de dignité, de vraie distinction que la femme chrétienne seule peut leur donner.

« Messieurs et chers amis, je tiens à ce que cette lettre soit publiée dans les journaux pour qu'aucun d'entre vous n'en ignore, qu'aucun ne se croie absent de ma pensée et que tous ceux qui peuvent absolument s'y rendre, soient à notre fête les 25 et 26 septembre prochain. Ils constateront, j'espère, que la mémoire du cœur est une plante vivace que le temps peut difficilement détruire.

« Au revoir, n'est-ce pas ? Au mois de septembre !

« Th.-G. ROULEAU, ptre.

*Principal.* »

---

Voici maintenant les deux circulaires que M. C.-J. Magnan, président du comité d'organisation, adressait dix jours plus tard aux anciens et aux anciennes élèves :

« Québec, 22 juillet 1907.

« Messieurs et chers confrères,

« Vous avez appris, depuis quelque temps déjà, que notre *Alma Mater* se propose de célébrer avec le plus de solennité possible le cinquantenaire de son inauguration. Ces fêtes auront lieu les 25 et 26 septembre prochain (mercredi et jeudi).

« La belle lettre que M. le Principal adresse à tous les anciens élèves de l'École normale Laval, élèves-maîtres et élèves de l'École modèle (1), en même temps que cette circulaire, vous dit éloquemment, chers confrères, combien l'Institution qui abrita vos jeunes années tient à vous revoir à l'occasion de ses noces d'or.

« Ces fêtes seront belles, grandioses, si tous les fils se font un devoir de répondre avec enthousiasme à l'appel chaleureux de la *mère* : elles seront ce que nous, les anciens élèves, nous voudrions bien les faire. Répondez à notre invitation, venez tous, les 25 et 26 septembre prochain, revivre, sur le rocher hospitalier de la vieille capitale, les années d'autrefois.

« Déjà, Sa Grandeur M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Québec, ancien Principal, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, l'honorable Premier Ministre de la province de Québec, l'honorable Secrétaire de la province et M. le Surintendant de l'Instruction publique, nous assurent de leur présence

---

(1) Les seuls anciens élèves majeurs de l'École modèle sont invités à prendre part aux fêtes jubilaires.

aux grandes fêtes de septembre prochain. Plusieurs autres personnages, ecclésiastiques et civils, seront invités en temps opportun.

« Voici les grandes lignes du programme de nos fêtes :

« 1<sup>er</sup> JOUR (MERCREDI 25 SEPTEMBRE)

« Réunion générale et intime des anciens élèves, de 10 heures du matin à 6 heures du soir. A quatre heures, réception à Spencer Wood par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, Sir L.-A. Jetté, et visite des magnifiques parterres qui entourent la résidence du chef de l'Exécutif. Départ de l'École normale même, chemin Sainte-Foy, à 3½ heures, retour à 5½ heures; la bénédiction du Très Saint Sacrement et une allocution paternelle de M. le Principal, termineront cette première partie du programme.

« Le soir, à huit heures, si le temps le permet, concert promenade sur le terrain de l'École normale, et illumination.

« 2<sup>me</sup> JOUR (JEUDI 26 SEPTEMBRE)

« Messe pontificale à 9 heures; sermon donné par un ancien élève.

« A 11 heures, réception officielle.

« A 1 heure, banquet, discours.

« A 8 heures p. m., séance littéraire et musicale.

« Vous le voyez, chers confrères, les quelques heures que vous viendrez passer sous le toit de votre *Alma Mater* seront agréablement occupées. Mais nous vous le répétons, ce qui assurera le succès des fêtes, c'est votre présence à la célébration du cinquantenaire : nous réunir tous, revoir les confrères, rappeler les souvenirs anciens, n'est-ce pas là ce que le jubilé nous promet de plus agréable ?

« Afin de faciliter pour tout le monde le voyage à Québec les 25 et 26 septembre prochain, le comité exécutif conclura des arrangements avec les compagnies de transport et avec les principaux hôtels de Québec. Nous allons aussi respectueusement demander aux autorités scolaires de donner congé à ceux de nos confrères qui enseignent. Des renseignements précis à ce sujet seront communiqués aux journaux, dès les premiers jours de septembre (1).

« De notre côté, chers confrères, nous comptons sur votre zèle et votre bonne volonté. Veuillez donc, dès maintenant, faire connaître au Secrétaire du comité, 16, rue Salaberry, Québec, votre désir d'assister au cinquantenaire. Prière d'indiquer l'adresse exacte de votre résidence.

« Afin de perpétuer le souvenir des fêtes mémorables auxquelles vous êtes si cordialement invités, un volume sera publié. Ce *Livre d'or* des normaliens contiendra l'histoire de l'École normale Laval, quelques chapitres-souvenirs, le récit des fêtes du cinquantenaire et de nombreuses gravures faisant revivre les figures aimées des principaux et des professeurs disparus, et rappelant aussi le souvenir des édifices qui ont abrité de nombreuses générations d'élèves. Ce volume sera publié, sous la direction du Principal, par un comité spécial. Afin de pouvoir en déterminer au plus tôt le tirage, nous prions tous ceux qui désirent se le procurer, de faire parvenir à M. le Principal de l'École normale Laval, d'ici au 15 septembre, la somme de \$3.00 (volume broché) ou \$4.00 (volume relié).

« Inutile de vous dire, chers confrères, que les fêtes du cinquantenaire ne peuvent être célébrées dignement à moins d'y consacrer des sommes d'argent relativement con-

---

(1) A 9 heures a. m. mercredi, le 25 septembre, un bureau de renseignement sera ouvert à l'École normale Laval.

sidérables. Et, comme le comité des fêtes est livré à ses propres ressources, il compte sur la générosité des anciens élèves, qui, j'en suis convaincu, se feront un devoir de faire parvenir au plus tôt le montant de leur souscription à M. le Principal de l'École normale Laval, Bureau de Poste, Candiac, près Québec.

« Néanmoins, nous vous prions de remarquer que les souscriptions aux fêtes du cinquantenaire sont absolument facultatives.

« Chers confrères, nous vous donnons rendez-vous à l'École normale, les 25 et 26 septembre prochain ; nous souhaitons que personne ne manque à l'appel, afin de pouvoir célébrer avec une joie sans mélange *la grande fête du souvenir*.

« C.-J. MAGNAN,  
*Président du Comité  
des fêtes du Cinquantenaire.*»

Les réponses doivent être adressées à

« M. ANTONI LESAGE,  
*Secrétaire du Comité,*  
« 16, rue Salaberry, Québec. »

« P. S.—Prière de communiquer aux anciennes élèves-institutrices de l'École normale Laval dont vous connaissez le lieu de résidence, l'invitation ci-jointe, invitation qui leur est faite d'assister aux fêtes du cinquantenaire le 26 septembre prochain. »

---



« Québec, 22 juillet 1907.

« Aux anciennes élèves  
de l'École normale Laval.

« Mesdames,

« Vous avez appris par la voix des journaux que notre *Alma Mater* se prépare à célébrer dignement son cinquantième les 25 et 26 septembre prochain.

« Ces fêtes seront dignes de l'Institution qui nous est chère à plus d'un titre ; mais elles seraient incomplètes, Mesdames, sans votre présence aux démonstrations les plus solennelles.

« Voilà pourquoi le comité des fêtes, suivant l'exemple que nous donne M. le Principal dans sa belle lettre aux anciens et anciennes élèves, vous invite cordialement à assister :

« 1<sup>o</sup> A la messe pontificale qui sera chantée par S. G. M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Québec (ancien Principal), à 9 heures jeudi matin, 26 septembre, à l'École normale, chemin Sainte-Foy ;

« 2<sup>o</sup> A la *réception officielle* donnée par M. le Principal à l'École normale, à 11 heures a. m., le 26 septembre, et à la séance littéraire et musicale, à 8 heures le même soir.

« Avec le bienveillant concours de vos dévouées anciennes maîtresses, les Dames Ursulines, un dîner vous sera offert par le comité exécutif, à midi et demi, le même jour.

« Ce dernier article du programme, vous sera sans doute particulièrement agréable.

« Afin de perpétuer le souvenir des fêtes mémorables auxquelles vous êtes si cordialement invitées, un volume sera publié. Ce *Livre d'or* des normaliens et des normaliennes contiendra l'historique de l'École normale Laval, quelques chapitres souvenirs, le récit des fêtes du cinquan-

tenaire et de nombreuses gravures faisant revivre les figures aimées des principaux et des professeurs disparus, et rappelant aussi le souvenir de l'antique monastère qui a abrité de nombreuses générations d'élèves institutrices. Ce volume sera publié sous la direction du Principal, par un comité spécial. Afin de pouvoir en déterminer au plus tôt le tirage, nous prions tous ceux et celles qui désirent se le procurer, de faire parvenir à M. le Principal de l'École normale Laval, d'ici au 15 septembre, la somme de \$3.00 (volume broché) ou \$4.00 (volume relié).

« Inutile de vous dire, Mesdames, que les fêtes du cinquantenaire, pour être célébrées dignement, nécessiteront des dépenses relativement considérables. Et comme le comité des fêtes est livré à ses propres ressources, nous comptons sur la générosité des anciens et des anciennes élèves qui, nous en sommes convaincus, se feront un devoir de faire parvenir au plus tôt le montant de leur souscription à M. le Principal de l'École normale Laval, Bureau de Poste, Candiac, près Québec.

« Néanmoins, nous vous prions de remarquer que les souscriptions aux fêtes du cinquantenaire sont absolument facultatives.

« Mesdames, nous comptons sur votre généreux concours et surtout sur votre présence aux fêtes que notre *Alma Mater* prépare dans la douce espérance de vous voir toutes réunies sous son toit le 26 septembre prochain.

« Prière de faire connaître dès maintenant au secrétaire, M. Ant. Lesage, secrétaire du comité, 16 rue Salaberry, Québec, votre désir de prendre part aux fêtes du cinquantenaire.

« Bien respectueusement,

« C.-J. MAGNAN,

« Président du Comité des fêtes ».

En réalité, ce fut pendant les deux mois qui précédèrent les noces d'or que l'on en prépara le programme. Inutile de dire si les officiers du comité eurent forte besogne à faire, car il fallait tout prévoir jusque dans les détails les plus petits, ne rien laisser à l'imprévu, au hasard.

Pendant que ce travail s'accomplissait, le comité recevait de nombreuses et réconfortantes preuves de sympathies : chaque courrier apportait une gerbe de messages remplis de bonnes paroles. L'appel du président à la générosité des disciples de l'École normale ne demeura pas sans écho ; au contraire, les souscriptions vinrent en grand nombre témoigner de la générosité des normaliens. C'est cette preuve tangible de reconnaissance qui permit au comité d'organisation de ne rien négliger pour assurer le succès du cinquantenaire.

Bref, à la fin d'août, le secrétaire envoyait au delà de 800 cartes d'admission, accompagnées, au verso, des grandes lignes du programme des fêtes, comme suit :

MERCREDI, 25 SEPTEMBRE

9 heures a. m.

Ouverture du bureau de renseignements. Les membres du comité recevront les anciens élèves.

2 heures p. m.

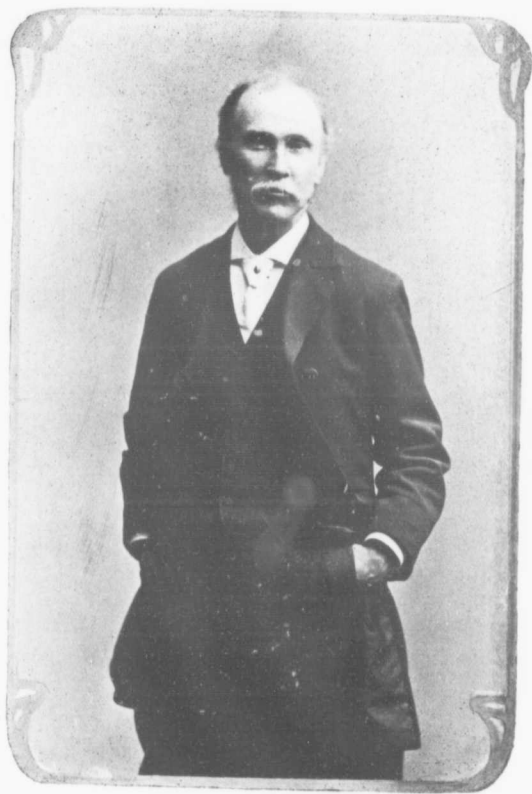
Réception officielle des anciens élèves à l'École normale, chemin Sainte-Foy.

4 heures p. m.

Réception à Spencer Wood par le Lieutenant-Gouverneur, départ de l'École normale à 3½ heures précises.

7½ heures p. m.

Récréation musicale pour les dilettanti.



Dr M.-J. AHERN, prof. à l'Université Laval  
ter vice-président d'honneur du comité des Fêtes du Cinquantenaire

8

9

1

8

8¼ heures p. m.

Concert promenade sur les terrains de l'Ecole normale.

JEUDI, 26 SEPTEMBRE

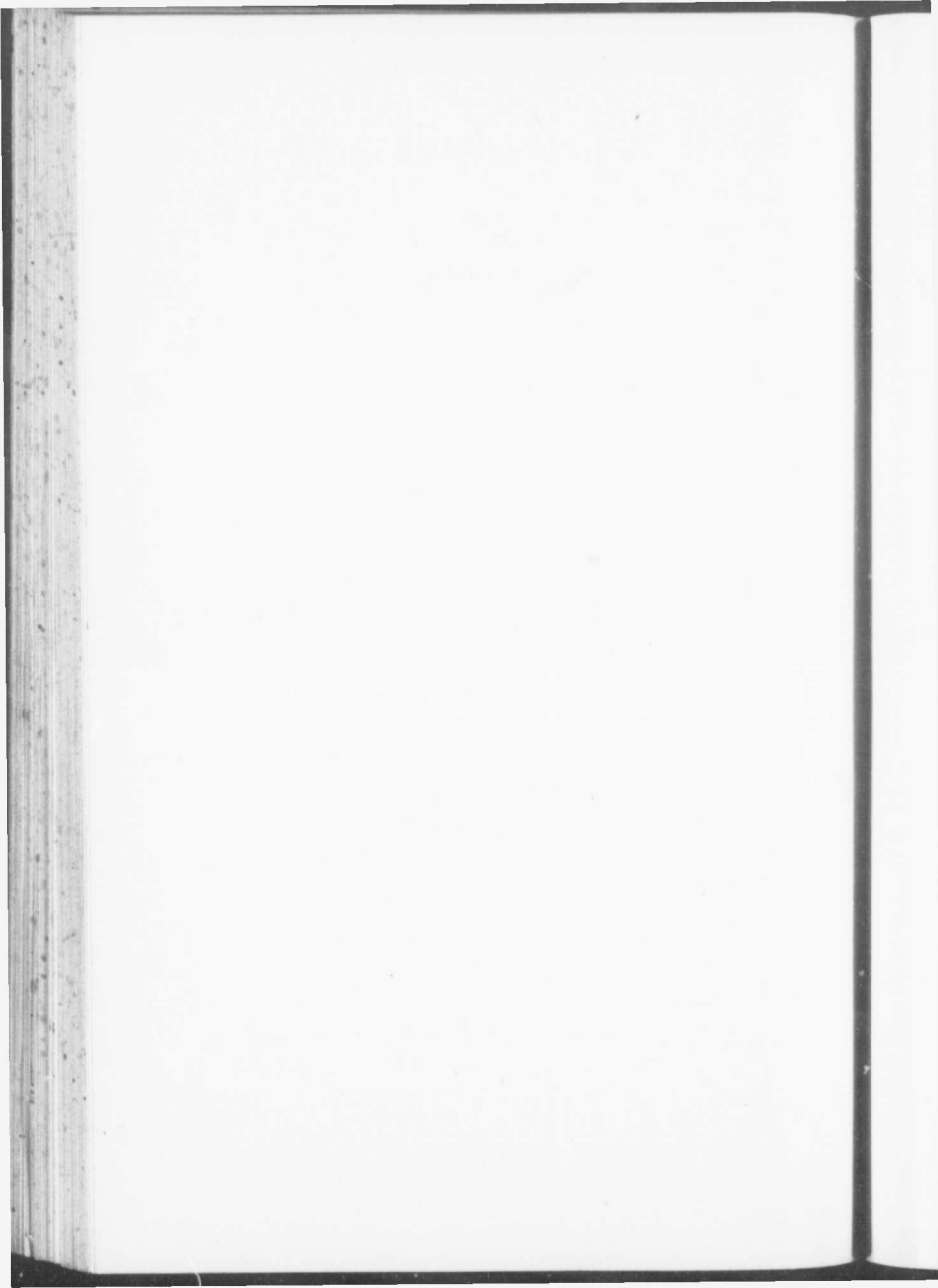
9 heures a. m.

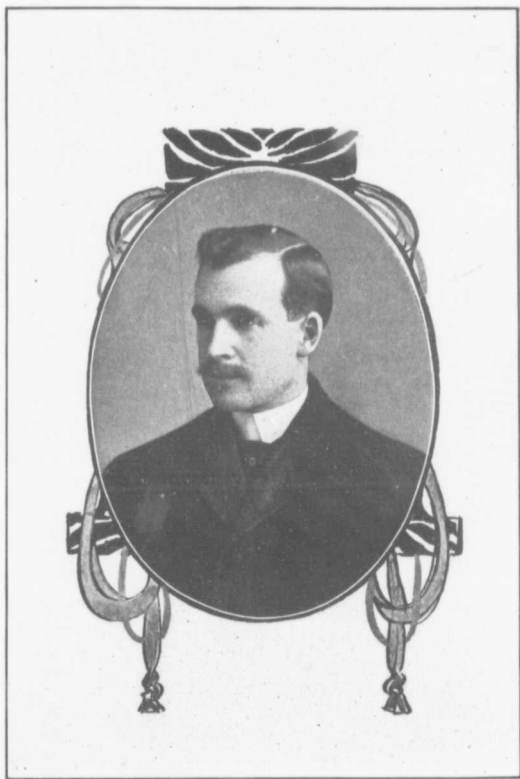
Grand'messe pontificale. Sermon par un ancien élève.

1 heures p. m. Banquet.

8 heures p. m. Séance littéraire et musicale.

---

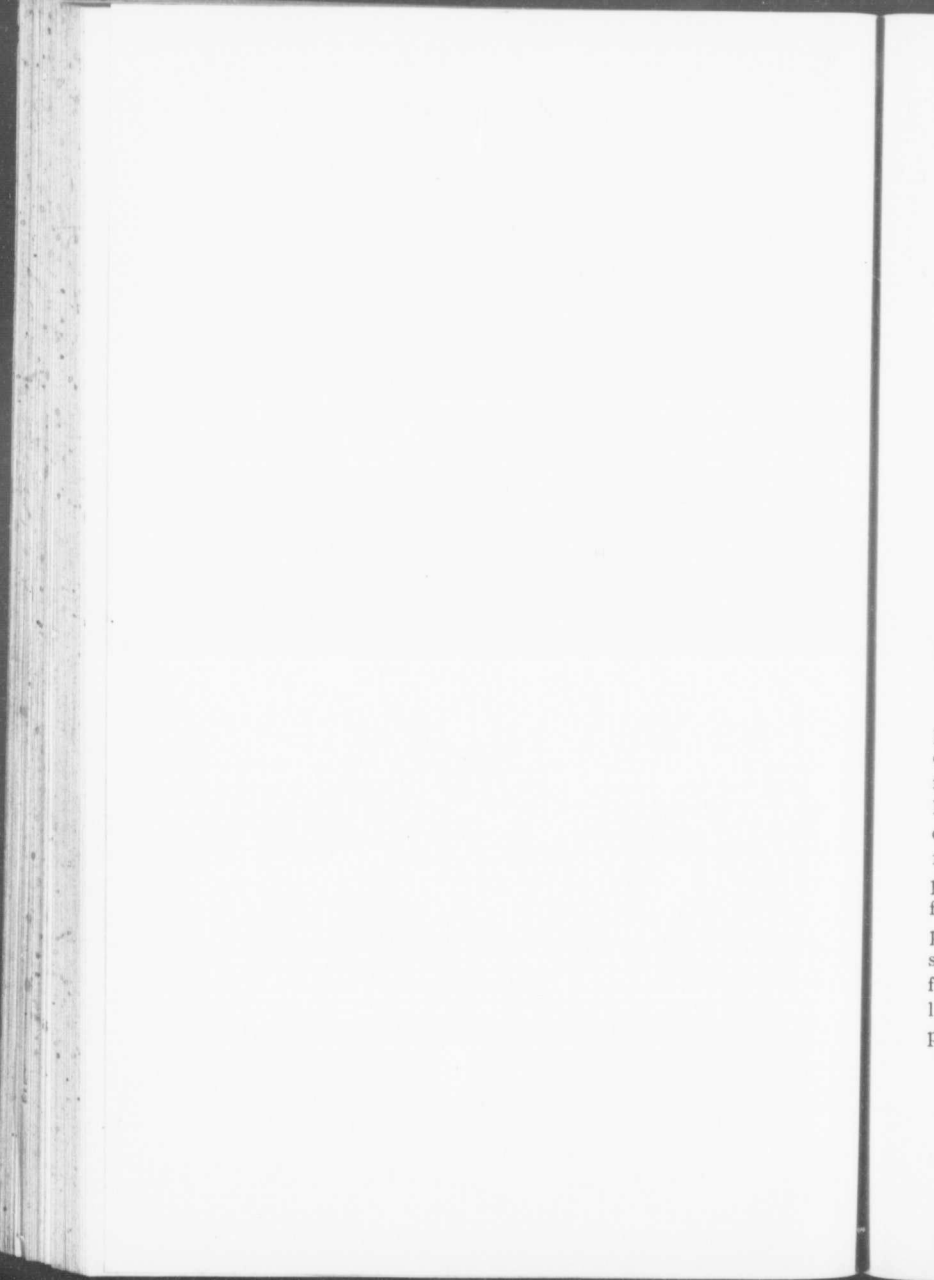




ANTONI LESAGE, prof.

Secrétaire du comité des Fêtes du Cinquantenaire de l'École normale Lava 1





P  
O  
f  
I  
c  
I  
f  
P  
s  
f  
l'  
P

## CHAPITRE II

### LES NOCES D'OR

La journée du 25 septembre. — Première réception intime par le comité, de 9 heures à midi. — Réception de M. le Principal, à 2 heures ; adresse présentée par le doyen des anciens, M. J.-B. Cloutier. — Visite à Spencer-Wood ; adresse présentée au Lieutenant-Gouverneur par M. C.-J. Magnan ; autre adresse à Lady Jetté par M. Ant. Lesage, au nom des normaliennes. — Goûter. — Photographie des anciens en face du palais vice-royal — Récital à la basilique, par M. D. Dussault. — Concert-promenade sur les terrains de l'École normale.

C'EST par une température idéale, à la fois fraîche et ensoleillée, qu'avait lieu l'ouverture de ces fêtes, le 25 septembre, 1907. L'École normale, grâce aux mains habiles qui ont présidé à sa toilette, présente un coup d'œil ravissant. Sa façade est pavoisée de banderoles, de drapeaux, d'oriflammes et de fleurs figurant avec une symétrie irréprochable. Au-dessus de la porte centrale, la devise et les armes de l'École se détachent nettement, surmontées des dates évocatrices : 1857-1907 ; une large tenture pourpre se déroule plus haut, portant le sympathique accueil : *Soyez les bienvenus* ; les fenêtres sont ornées de transparents sur lesquels sont peints les traits des figures bien-aimées des principaux qui se sont succédé à la direction de cette École depuis sa fondation : M<sup>re</sup> Horan, M<sup>re</sup> J. Langevin, l'abbé Chandonnet, l'abbé P. Lagacé, M<sup>re</sup> L.-N. Bégin et l'abbé Th.-G. Rouleau, principal actuel ; et aussi, les surintendants de l'Instruction

publique durant la même période : les honorables P.-J.-O. Chauveau, Gédéon Ouimet et P. B. de la Bruère. Au sommet du mai planté sur le parterre de l'Ecole, un grand drapeau Carillon-Sacré Cœur déploie fièrement ses larges plis sous la brise automnale ; les mânes de Montcalm et de Lévis, le héros de Carillon et le glorieux vainqueur de Sainte-Foy, durent tressaillir de joie, en ces jours de fêtes, à la vue de l'insigne historique qui les conduisit à de si brillantes victoires, de 1756 à 1760. Notons encore que les plates-bandes du parterre sont littéralement garnies de plantes et de fleurs les plus variées, et l'air ambiant est saturé du doux parfum d'ambrosie qui s'en dégage ; aux arbres, des myriades de lanternes vénitiennes multicolores se balancent gracieusement. Tout, en un mot, est marqué au coin du bon goût, respire la gaieté et invite les membres de la grande famille normalienne à faire trêve aux travaux quotidiens, pour venir se réchauffer au feu des souvenirs qui couvent sous la cendre des années, et réaliser en quelque sorte, pendant deux jours au moins, le vœu de l'auteur du *Lac*, en jetant l'ancre sur *l'océan des âges*.

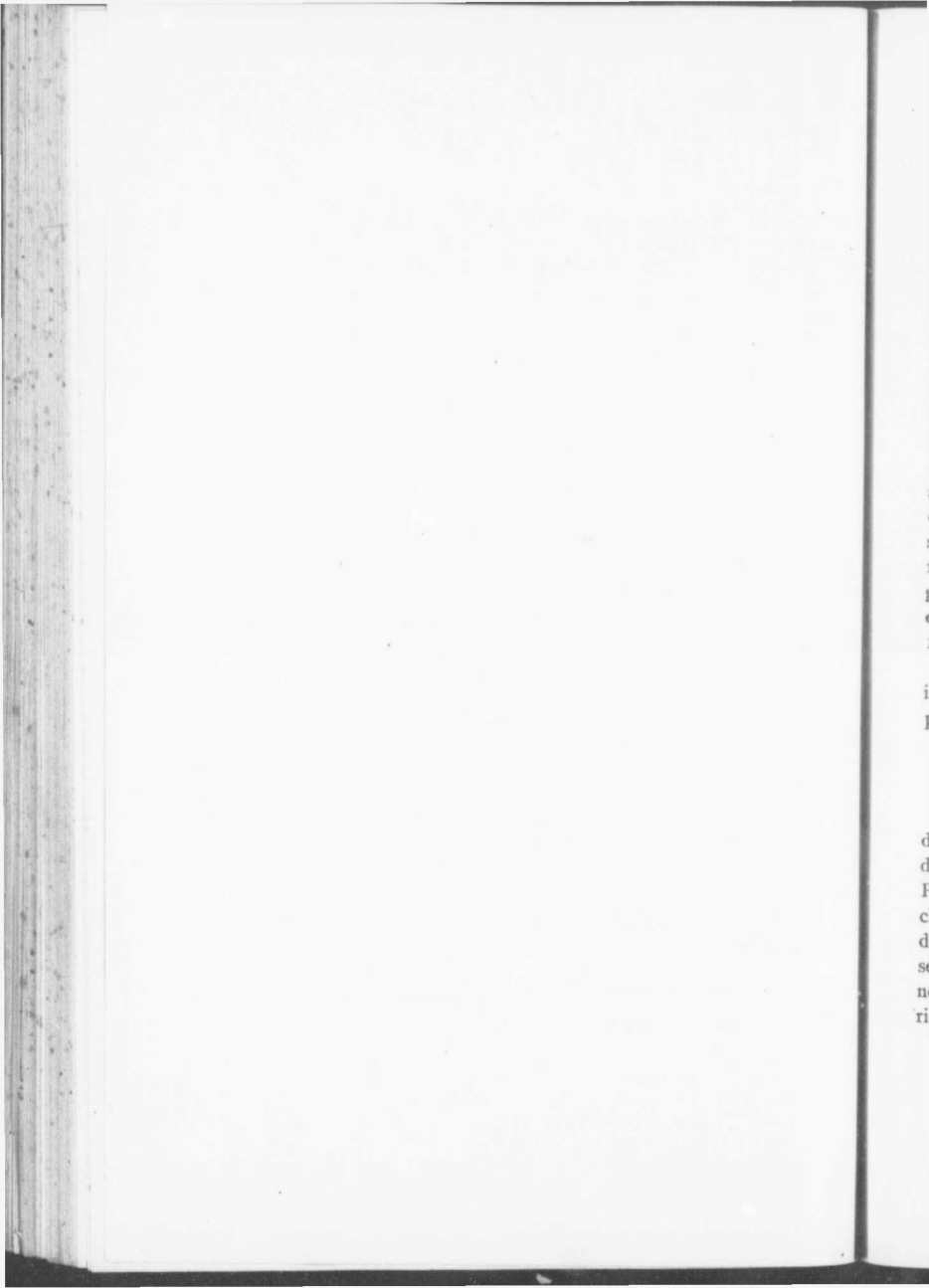
Aussi, bien avant l'heure fixée pour la réception intime par les membres du comité, et l'ouverture du bureau de renseignements, le terrain de l'Ecole est-il envahi par une foule nombreuse où se côtoient les éléments les plus variés de la société : il y en a de tous les âges et de toutes les conditions ; le clergé, les professions libérales et le corps enseignant primaire, il va sans dire, y comptent chacun de nombreux représentants : il en est venu des quatre coins de la province, de l'Ontario, du Manitoba, voire des Etats-Unis.

Une joie intense rayonne sur toutes les figures, et bientôt l'animation est si grande que l'on dirait une ruche d'abeilles en activité ; on s'interpelle à droite et à gauche, les poignées de mains se distribuent, accompagnées d'éclats de rire vivifiants. Petit à petit, des groupes se forment : ce



M. J. B. CLOUTIER

2ème vice-président des Fêtes du Cinquantenaire  
Ancien professeur, et doyen des anciens élèves de l'École normale Laval



i  
I

d  
d  
P  
c  
d  
se  
ne  
ri

sont des confrères d'une même classe qui se retrouvent et reprennent le fil de la conversation interrompue, le soir de la distribution des prix, au sortir de l'École. Tous les cœurs battent à l'unisson et jouissent du même bonheur : celui de se retrouver sous le toit hospitalier et béni de l'*Alma Mater* commun, après des périodes de séparation plus ou moins longues.

A 9 heures, l'ouverture du bureau de renseignements donne lieu à une recrudescence d'animation. Les couloirs et les salles de l'École se remplissent en un clin d'œil. Les membres du comité de réception souhaitent la bienvenue la plus cordiale aux *écoliers* ainsi qu'aux *écolières*, et se font un plaisir de leur donner tous les renseignements dont ils auront besoin pour leur gouverne pendant leur séjour à Québec. Tous les noms sont inscrits dans des registres spéciaux ; puis, chaque signataire reçoit et épingle à sa boutonnière un bouton-souvenir portant la devise et les armes de l'École, accompagnées des millésimes 1857-1907.

Et, jusqu'à midi, se continua cette première réception intime, mais combien cordiale, pendant laquelle la joie la plus vive débordait de toutes les âmes.

\*  
\*  
\*

A deux heures de l'après-midi, les anciens se rassemblaient dans la grande salle de récréation de l'École, où les fêtes devaient officiellement commencer par la réception de M. le Principal. L'entrée de ce vénéré directeur fut le signal de chaleureux applaudissements. Dès qu'il eut escaladé les degrés de la tribune, M. J.-B. Cloutier, ex-professeur et le seul survivant des élèves-maîtres de 1857, présenta, au nom de tous, une touchante adresse, remarquable par la richesse du style et la noble inspiration des idées. Les sou-

venirs intéressants qu'elle rappela firent battre bien des cœurs et mouiller plus d'une paupière. Bien qu'ému, c'est d'une voix forte et pleine de vigueur que le vénérable septuagénaire lut cette belle page, que nous publions ci-après :

« Monsieur le Principal,

« Puisque la Providence a bien voulu me permettre de vivre assez longtemps pour être témoin de cette fête du cinquantenaire de mon *Alma Mater* et d'y participer, je considère comme bien douce et plus qu'agréable la tâche qui m'incombe, à titre de doyen des anciens élèves de l'École normale Laval, de venir vous offrir, tant en mon nom qu'en celui de mes confrères, l'hommage de notre respect profond, de notre sincère gratitude et de la reconnaissance que nous devons à l'excellente, à l'utile institution où nous avons appris à aimer la jeunesse, à la guider sûrement dans les sentiers de l'honneur, du devoir, et dont vous êtes aujourd'hui le digne, le populaire et le zélé Principal.

« Depuis près de vingt ans vous remplissez les fonctions de premier dignitaire de cette institution, chère au peuple canadien et, à l'exemple de vos savants et distingués prédécesseurs, votre dévouement pour la cause de l'éducation ne s'est pas ralenti. Vous avez compris en en prenant la direction, la grande responsabilité qui allait peser sur vos épaules, et vous avez entrepris la tâche avec tout le courage patient d'un officier du génie qui a reçu l'ordre de conserver une redoute.

« Déjà maître des détails de l'administration, connaissant foncièrement le but que ses fondateurs se sont proposé et les phases parfois difficiles qu'a traversées l'École normale, vous êtes entré en fonction avec tout l'entraînement requis pour occuper un poste si honorable, si important, mais

aussi un poste dont les fonctions sont si difficiles, si délicates à remplir.

« Il serait oiseux pour nous de faire l'historique de ses premiers commencements jusqu'à nos jours. Cependant, vous pardonneriez à un vieillard, qui fut autrefois un jeune élève et plus tard un professeur de cette belle institution, de vous rappeler en cette mémorable circonstance, des souvenirs qui lui sont chers et de nature à beaucoup intéresser toute la famille normalienne.

« Il est des noms d'hommes auxquels le monde extérieur attache peu ou point d'importance, car l'oubli et l'indifférence sont l'apanage du plus grand nombre, mais qui feront toujours tressaillir de gratitude les amis de l'éducation, parce qu'ils ont préparé l'avenir de leur race dans le travail, dans la méditation, dans l'action, dans des œuvres qui sont aujourd'hui notre force, notre gloire et la base de nos espérances.

« Non ! nous ne pouvons prononcer le nom des Meilleur, des Chauveau, des Horan, des Langevin, des Lagacé, sans nous incliner en souvenir de leur grand cœur, de leurs vues profondes, de leur dévouement sans bornes. Leur vie a été liée à cette institution comme leur mémoire le sera dans l'avenir. Nous les avons connus et sommes capables d'en témoigner.

« Jusqu'à 1852, le D<sup>r</sup> Meilleur, notre premier surintendant, n'avait cessé de solliciter, dans ses rapports et dans ses écrits, l'établissement d'écoles normales, mais ses instances étaient demeurées sans écho. Notre peuple qui, à cette époque de luttes, avait besoin de toutes ses énergies pour se mettre de niveau avec les nationalités étrangères, plus instruites, plus outillées et par conséquent plus entreprenantes, possédait l'incomparable avantage de jouir paisiblement de la douce béatitude d'une ignorance consommée et voulue, grâce à la complicité d'une autorité indolente.



« Nous étions alors aux beaux temps où florissaient les salaires de famine. Le système des engagements au rabais, d'institutrices non diplômées, était dans tout son épanouissement. Les commissaires de certaines localités se vantaient de pouvoir engager des maîtresses pour £12-10 chs à £15 par année. L'instruction primaire n'était pas seulement à son état embryonnaire, mais on peut affirmer que comme système organisé, elle n'existait pas; et cet état de choses était forcément toléré, pour ne pas voir un grand nombre de nos écoles rester fermées.

« C'est alors que M. Chauveau entre en scène, et par le prestige de son éloquence, de ses écrits, de son dévouement persistant à la cause de l'éducation, il réussit à obtenir du gouvernement ce que le D<sup>r</sup> Meilleur avait tant souhaité.

« Les écoles normales de Jacques-Cartier, de McGill, à Montréal, et de Laval, à Québec, furent ouvertes à la jeunesse désireuse de se vouer à l'enseignement.

« Saluons en ces deux hommes, les véritables fondateurs de nos écoles normales.

« Pour ne parler que de Laval, celle qui nous occupe aujourd'hui, on peut dire sans flatterie que, puissamment secondée dans son œuvre par le personnel de l'institution, directeurs et professeurs, elle s'éleva bientôt au rang distingué qu'elle occupe aujourd'hui, et c'est notre légitime orgueil de compter parmi les élèves qu'elle a formés, des capacités reconnues dans toutes les carrières libérales, des hommes qui ont tenu et tiennent encore les plus hautes comme les plus responsables positions du pays.

« Quant au bien qu'elle a produit dans l'enseignement, il suffit d'établir la comparaison entre l'état de choses existant en 1857, et le progrès obtenu en 1907 sur toute la surface de la province. Il n'est guère besoin de calcul infinitésimal pour en tirer la résultante.

« Maintenant qu'elle a vécu son demi-siècle sans broncher

sur ses assises, qu'elle est solide, que tout le monde en reconnaît la nécessité et en bénit l'existence, il reste encore à l'État un devoir à remplir envers cette fille favorite entre ses filles. Il doit ne rien épargner pour qu'elle aille de pair avec les grandes dames, ses compagnes des pays étrangers, et dans le concours de progrès qui s'annonce pour l'avenir, elle doit figurer aussi noblement qu'aucune d'elles sur la liste des dotations. . . Ce serait reculer que de ne pas faire le sacrifice de quelques milliers de dollars pour la mettre au niveau des besoins actuels. Le temps marche, les choses changent, et l'enseignement ne saurait rester stationnaire.

« Il faut qu'il avance, et nous sommes sûr que l'État, dont les honorables ministres actuels ont déjà donné tant de preuves de leur ardent désir de promouvoir la cause de l'éducation, ne faillira pas à son devoir et que l'École normale Laval continuera, comme par le passé, de suivre sa marche ascendante vers le progrès et d'accomplir sa noble et importante mission, tout en conservant le rang distingué où l'ont placée la direction éclairée et le tact intelligent de ses éminents Principaux, le zèle infatigable de ses professeurs, les aptitudes, la bonne conduite, le travail assidu et opiniâtre de ses élèves.

« Vous verrez toutes ces belles choses, Monsieur le Principal, car vous êtes encore jeune. Vous continuerez de dépenser votre zèle pour la prospérité de l'institution qui nous est chère, et nous, dernier survivant d'une génération disparue, nous aurons payé alors à la nature le tribut qu'elle réclame de tout mortel ; mais au moins, nous aurons eu le bonheur de voir notre *Alma Mater* dans toute la splendeur de son épanouissement et d'être venus, en 1907, chercher à son foyer, un peu de chaleur pour réchauffer notre cœur et continuer notre route dont Dieu seul connaît le

terme, mais qui ne saurait être maintenant bien longue, comparée à celle qu'il vous reste à fournir. »

Les acclamations prolongées que l'auditoire prodigua aux dernières paroles du doyen des normaliens reprirent avec plus d'intensité encore lorsque M. le Principal s'avança pour répondre. Voici le texte de ses paroles :

« Monsieur le Doyen,  
« Chers anciens élèves,

« Soyez les bienvenus. J'ai désiré d'un grand désir passer quelques heures avec vous, de revivre « cet autrefois » qui, en dépit de nuages inévitables, avait du bon.

« Nous étions jeunes alors. Un certain nombre peuvent dire : « Je le suis encore. » Mais une masse m'ont suivi sur la route de la vieillesse : *les exemples entraînent*. Quelques-uns même, comme dans les promenades de 1872-73, m'ont devancé. J'espère que, comme alors, ils auront la précaution de nous attendre... avant d'arriver au terme.

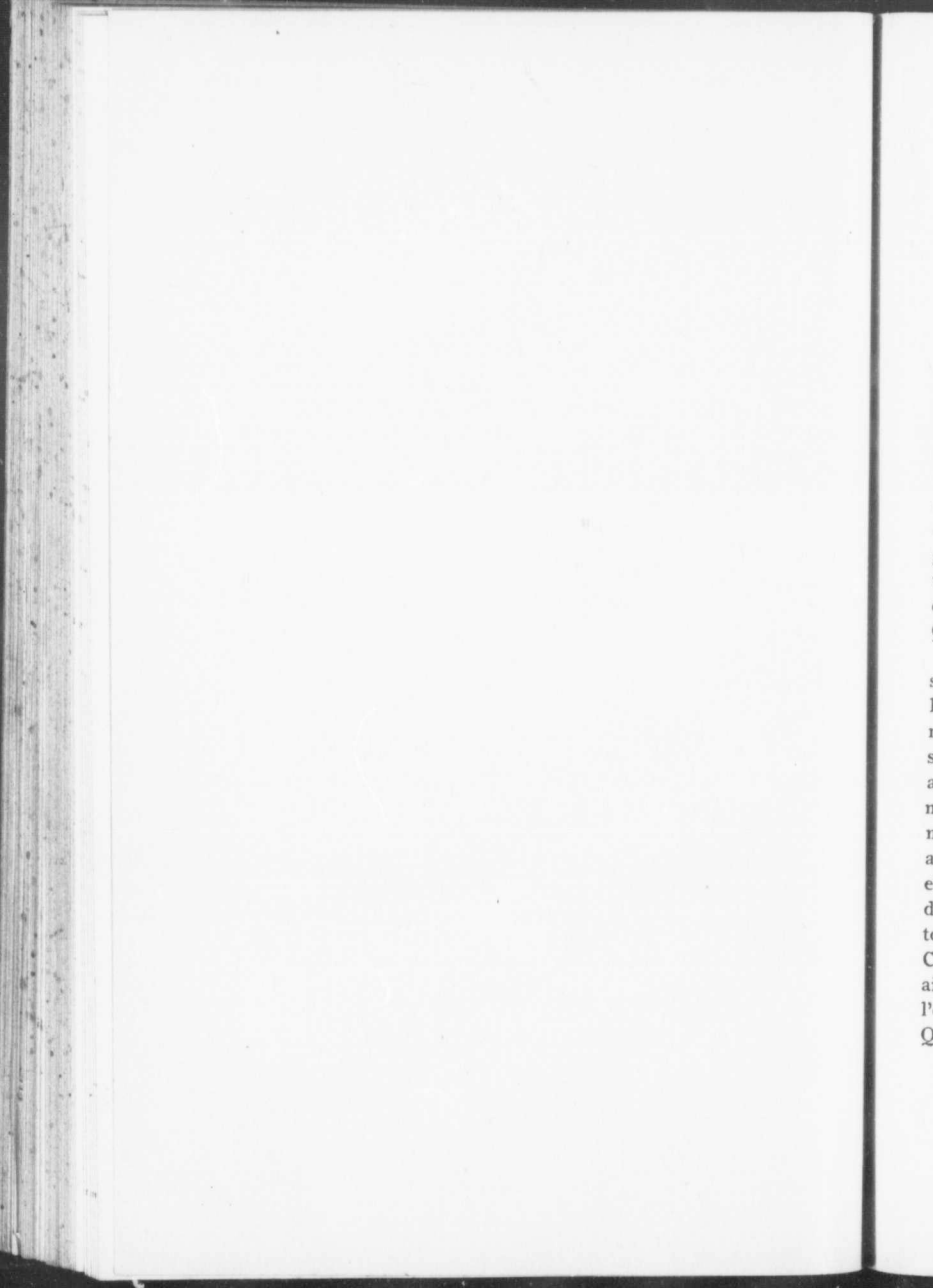
« Messieurs, il serait oiseux de vous dire : Vous êtes chez vous. C'est votre fête à tous. Tout est pour vous. Nous aurions voulu faire plus grandiose, plus beau, nous ne pouvions faire plus cordial. Le comité a travaillé ferme. Il n'a pas senti le poids du jour. C'est la parole de saint Augustin : « Quand on aime, il n'y a pas de travail, ou s'il y a labeur, ce labeur est aimé. » Ils ont travaillé avec amour, ces messieurs du comité. Le secrétaire a fait un ouvrage colossal. Aussi *son adresse* est-elle connue et reconnue de toute l'Amérique. Je le remercie, et avec lui, je remercie les autres membres du comité dans la personne de son dévoué président. Mais ma gratitude va droit à tous les anciens élèves qui sont venus se reposer au foyer



J.-B. MORISSETTE,  
JOHN AHERN,

G.-S. VIEN,  
L. SIMONEAU,

Officiers du comité des Fêtes du Cinquantenaire de l'E. N. L.



de l'*Alma Mater*. Nous voudrions vous voir tous vous en retourner en disant : Qu'il est bon et agréable pour des frères de se retrouver ensemble ! Je suis *patron* du comité. Trente-cinq années d'école normale me valaient bien ce titre. Mais c'est une charge aussi. Je dois à cette fonction de vous dire : Il y aura bien des détails défectueux. Vous ne vous trouverez peut-être pas aussi bien que nous l'aurions voulu. Que votre bonne volonté tienne compte de la nôtre. Excusez les défauts que nous n'avons pu éviter. Dites-vous : « Ils ont fait tout leur possible... et quelque chose de plus ! » Fermez les yeux sur les lacunes. *L'intention vaut l'acte !* En vous remerciant, mon cœur ne peut oublier les absents. S'il nous était donné de voir les esprits, nous aurions à contempler un grand nombre des nôtres que les cruautés de cette vie terrestre ont empêché de venir. Ils sont de cœur et d'esprit avec nous, même ceux de l'Amérique méridionale. Que notre pensée les rejoigne.

« Il y a des morts. Leurs âmes sont avec nous. Elles s'empressent autour de nous. Elles nous voient. Elles sont heureuses, elles jouissent de nous voir réunis ; nous, nous ne pouvons percer le « mur de la chair » qui nous en sépare. Celles qui sont rendues dans la gloire, ne sont arrêtées par aucune entrave. Elles nous soutiennent et nous protègent. Il y en a d'autres qui nous ont quittés mais qui ne sont pas encore rendues ; elles se réjouissent aussi avec nous, mais, sous un voile de deuil inévitable, elles nous prient de les admettre au banquet des noces d'or et de leur donner une part, non pas aux miettes qui tomberont de notre table, mais au sang précieux de Jésus-Christ qui sera offert demain par le très vénéré et très aimé M<sup>r</sup> Bégin, enlevé, il y a dix-neuf ans, à l'affection de l'école, pour être mis au rang des princes de l'Eglise. Que cette messe d'action de grâces soit aussi un sacrifice

de propitiation pour nos chers défunts : ces dévoués directeurs qui vous ont fait du bien ou ces anciens confrères que la mort elle-même n'a pas soustraits à notre affection.

« L'École normale Laval agréée les compliments que M. le Doyen vient de lui adresser au nom de tous. Elle les mérite, c'est évident pour tout homme *qui vous voit vivre*. Vous êtes la preuve irréfutable de l'excellence de votre *Alma Mater*.

« L'honorabilité de la vie, la correction de la conduite, la compétence indiscutable dans les positions si diverses où se trouvent les anciens élèves, la dignité avec laquelle vous remplissez vos fonctions prouveraient au plus incrédule que l'école a fait et fait du bon ouvrage. Je vous en félicite et vous en remercie. Permettez-moi de pouvoir répéter ce que je dis chaque année aux élèves qui viennent s'asseoir sur les bancs : « Voyez vos devanciers ; ils ont su faire les sacrifices que nous leur demandions. Aussi occupent-ils avec succès dans le monde des positions marquantes qui nous font honneur. »

« Monsieur le Doyen, vos confrères, vieux et jeunes, me reprocheraient de ne pas vous féliciter, en leur nom et au mien, du printemps ensoleillé qui semble vous immuniser contre les injures de l'âge. Sommes-nous revenus à la grotte de Calypso ?

« Il y a cinquante ans, le doyen des instituteurs était un vieillard tremblotant, chancelant des jambes et de la mémoire, cherchant ses mots, souvent sa voix. Vous avez changé tout cela. Le bon Dieu vous accorde une vieillesse bien enviable, et qu'il donne généralement comme couronne à une vie honorable. Nous vous en félicitons et nous souhaitons de tout cœur que ces roses printannières parfument longtemps encore une carrière vraiment remarquable.

« Messieurs, je vous remercie encore une fois d'être accourus à notre foyer. Nous jouissons de votre présence. J'espère



LES ANCIENS ELÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE À SPENCER WOOD, (25 septembre 1907)  
Au centre, sir L.-A. Jetté, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.





que vous jouirez de la nôtre et que la lune de miel qui suivra les *noces d'or* ne contiendra pour vous et vos familles que du bonheur, des pensées salutaires et des actes vraiment dignes de chrétiens convaincus et de normaliens qui se souviennent. »

\*  
\* \*

Immédiatement après cette paternelle réception, vers 3 heures, les hôtes de l'École normale évacuèrent la salle pour prendre place dans une centaine de carrosses, gracieusement mis à leur disposition par le comité des fêtes. Ils se rendaient à Spencer Wood, où Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, Sir L.-A. Jetté, voulant donner une preuve manifeste de sa sympathie envers les instituteurs, les avait invités à aller passer quelques heures sous le toit du palais vice-royal. M. C.-J. Magnan, faisant le récit de cette excursion dans *L'Enseignement Primaire* du mois d'octobre suivant, s'exprime comme suit :

« Par une belle journée fin de septembre, rien de plus admirable que le trajet du chemin Saint-Louis. Le feuillage encore vert, commence néanmoins à se nuancer de rouge et d'or. Et tout en allant, sans cesser d'être au bonheur du retour, plus d'un ancien élève se laisse captiver par le charme des souvenirs qu'évoquent les plaines de Sainte-Foy et d'Abraham.

« Mais déjà nous sommes sous les bois enchanteurs de Spencer Wood, et la résidence du Lieutenant-Gouverneur se montre discrètement à travers les arbres.

« La réception de Sir Amable Jetté, de Lady Jetté et de M<sup>lle</sup> Jetté faite aux anciens élèves de l'École normale Laval fut des plus aimables et des plus sympathiques. Jamais ceux qui en ont été l'objet n'oublieront les trop

courts moments pendant lesquels ils furent les hôtes du Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

« Après avoir été présentés à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, à Lady et à M<sup>elle</sup> Jetté, tous furent invités à se grouper en avant de la résidence vice-royale pour permettre à M. J. Beaudry, photographe de Québec, de fixer à jamais l'un des moments les plus solennels du cinquantenaire. Sir Amable Jetté au centre, M<sup>re</sup> Rouleau à droite, le président du comité à gauche et tous les anciens élèves réunis par ordre de classe posèrent devant ce petit appareil qui seul peut assurer la survivance à nos traits fugitifs.

« Puis tous revinrent sous la marquise du château, où le président du comité des fêtes lut l'adresse suivante au représentant du Roi :

« A Son Excellence Sir L.-A. Jetté,

« *Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.*

« Excellence,

« Les anciens élèves de l'Ecole normale Laval sont très touchés de votre délicate attention à leur égard. En votre qualité de représentant du Souverain, vous avez bien voulu offrir gracieusement à un groupe important du personnel enseignant de cette province, une réception officielle. Cette démarche de votre part, Excellence, fait le plus grand honneur à la classe enseignante; nous tenons immédiatement à vous en exprimer notre plus entière reconnaissance.

« Le témoignage d'estime que vous accordez aujourd'hui aux instituteurs est une haute leçon qui portera d'heureux fruits, nous en avons le ferme espoir. Lorsque les contribuables de cette province apprendront quel cas le chef de

l'Exécutif fait de l'humble mais noble état d'instituteur, peut-être comprendront-ils encore mieux leurs devoirs envers les éducateurs de l'enfance.

« L'acte que vous posez aujourd'hui, Excellence, est non seulement un acte de bienveillance, mais c'est encore et surtout un acte de haute et saine politique qui vivra éternellement dans les annales administratives de notre province.

« Sous votre titre officiel de Lieutenant-Gouverneur, permettez-nous de reconnaître celui d'ancien membre du Conseil de l'Instruction publique. Malgré vos graves devoirs, vous vous êtes souvenu des liens qui vous rattachaient autrefois à l'école primaire. Nous vous en remercions bien sincèrement.

« Qu'il nous soit permis d'exprimer à Lady Jetté l'hommage de notre respect, et de la remercier pour le grand intérêt qu'elle porte aux choses de l'éducation.

« L'auteur de la *La Vie de Madame d'Youville* comprendra combien l'hospitalité présente de Spencer-Wood est douce et agréable au cœur de l'instituteur canadien. Nulle plus que Lady Jetté est en mesure d'apprécier le mérite de ceux et celles qui consacrent leur vie à l'instruction morale et religieuse de la jeunesse.

« Excellence, en nous conviant sous ce toit vice-royal, vous avez voulu proclamer à la face du pays entier que l'instituteur est digne de tous les égards, qu'il mérite la sympathie et l'admiration des grands comme la reconnaissance des humbles. Soyez-en félicité.

« Entre le ministre qui gouverne l'État et l'instituteur qui contribue à sa prospérité en répandant l'instruction, il n'y a qu'une différence : c'est que la fonction de l'un est plus honorifique, le mérite moral est le même. Tout humble qu'est notre profession, nous en sommes fiers. « L'hysope vaut le cèdre aux yeux du Créateur » a dit Jouffroy.

« Dans le public, on se méprend parfois sur la valeur du rôle joué par l'instituteur. Parce que le maître d'école canadien vit ignoré, qu'il accomplit sa tâche de chaque jour dans le silence, on s' imagine que son rôle est de peu d'importance et que lui-même est presque une nullité. Quelle aberration !

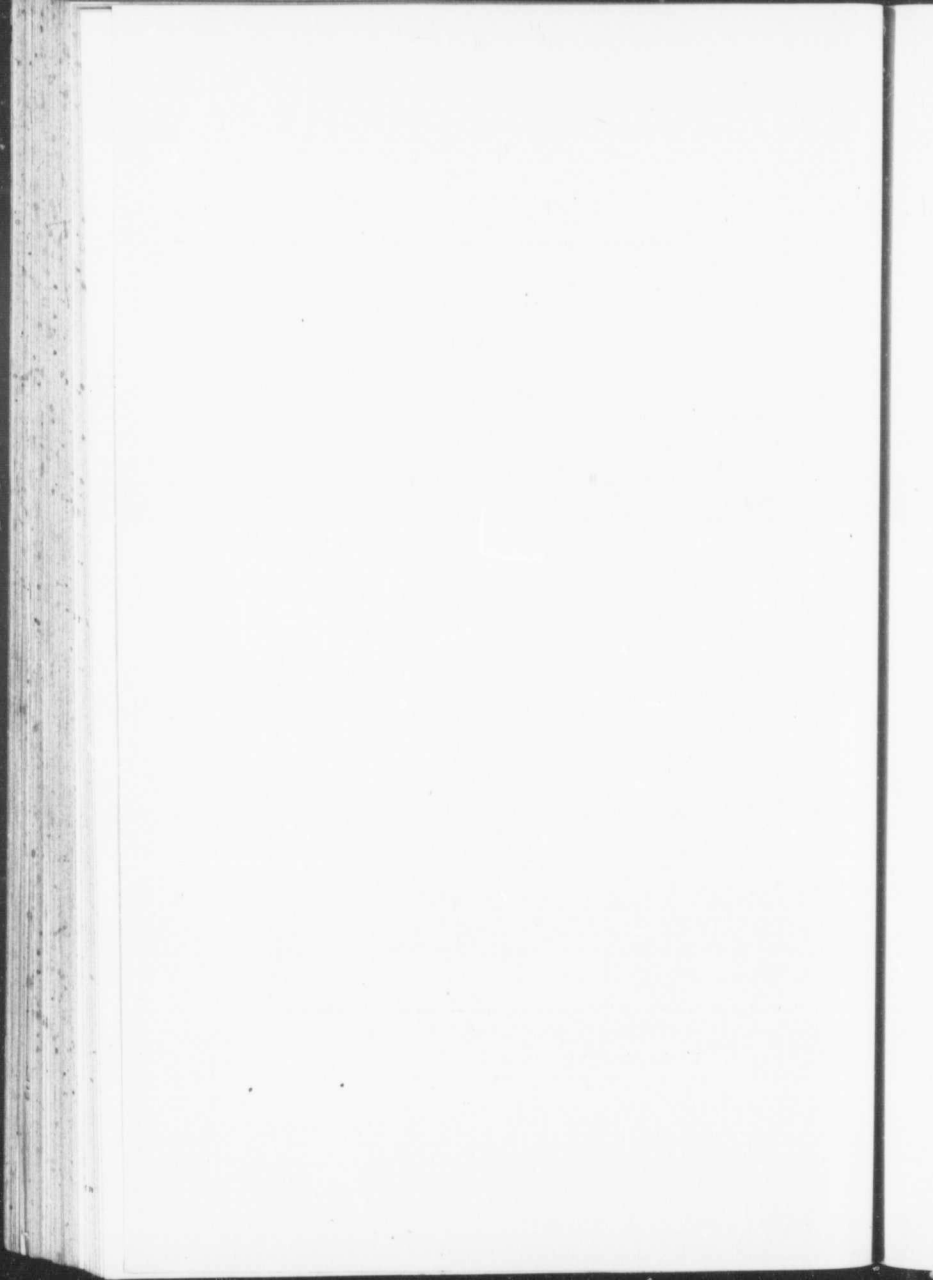
« Au lendemain de la capitulation de Montréal, on vit le paysan canadien, sans émotion apparente, retourner à sa charrue pour réparer avec patience et ténacité les désastres accumulés pendant les dernières guerres. Quelques historiens virent là de l'indifférence, de l'apathie. Bien au contraire, le geste du laboureur, notre père, était beau dans sa simplicité, grand dans sa modestie. Le grain jeté en cette terre encore rouge du sang des vaincus et des vainqueurs, contenait une promesse de revanche : la revanche de la prospérité sur la misère, de la paix sur la guerre.

« Depuis un siècle et demi, l'instituteur canadien, à l'instar du laboureur, creuse laborieusement le sillon pour y jeter la semence d'une saine éducation religieuse et patriotique. Grâce à cette semence, le petit peuple cédé à la puissante et noble Angleterre a su conserver son autonomie nationale et préserver de toute corruption sa religion, sa langue et ses lois. Lui aussi, l'instituteur, fut un puissant ouvrier de la noble et pacifique revanche du vaincu sur le vainqueur.

« Lorsque dans un instant, les anciens élèves de l'École normale Laval entendront tomber des lèvres de Sir Amable Jetté, représentant de Sa Majesté le roi d'Angleterre, gouverneur de ce qui fut autrefois la Nouvelle-France, des paroles d'encouragement à sonorité bien française, ils se reporteront en esprit au temps glorieux où Champlain, Frontenac, Vaudreuil, gouvernaient notre pays. Depuis ces jours lointains, bien des événements se sont passés sur



Sir L.-A. JETTÉ  
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.



les bords du Saint-Laurent. Les hasards de la guerre, ou plutôt la Providence a permis que nous fussions séparés de l'ancienne France, notre mère inoubliable. Depuis cette date, les canons se sont tus, les haines se sont apaisées et les deux nations naguère ennemies vivent dans une paix profonde. Le bonheur social dont nous jouissons n'est pas le résultat de l'imprévu : il est le fruit d'une longue et prudente éducation inculquée dans l'âme du peuple par le prêtre et l'instituteur, les deux vrais amis de notre nationalité.

« A l'aurore de ce vingtième siècle, l'instituteur canadien, comme ses devanciers, ne poursuit qu'un idéal : apprendre à la nation ses devoirs envers Dieu et le Roi, et mettre dans son cœur un bien vif amour envers le beau pays qui lui garantit paix, prospérité et bonheur.

« C.-J. MAGNAN,

« *Président du comité des fêtes du Cinquantenaire  
de l'Ecole normale Laval.*

« Québec, 25 septembre, 1907. »

Sir Louis-A. Jetté répondit avec cette attitude de haute distinction qui le caractérise, dans les termes suivants :

« Monsieur le Président,

« Messieurs les anciens élèves  
de l'Ecole normale Laval.

« Je suis très honoré de la visite que vous voulez bien me faire, et très touché, M. le Président, des aimables paroles que vous m'adressez au nom de tous.

« La haute importance du rôle de l'instituteur dans toute



société civilisée, n'est, je crois, contestée nulle part ; mais s'il est un pays où elle doit être encore plus facilement admise, c'est, il me semble, dans notre heureuse et paisible province de Québec où, grâce à une formation chrétienne et à une salutaire discipline des esprits, nous avons jusqu'ici échappé aux rêves et aux utopies qui, ailleurs, troublent trop souvent les intelligences et menacent de faire crouler les institutions les plus sages.

« Cette formation, je le constate avec vous, M. le Président, c'est à nos éducateurs que nous le devons, c'est à eux que revient l'honneur d'avoir donné à cette province une population calme, loyale, sincère et sensée, qui sait résister aux entraînements irréfléchis et apprécier avec justesse les avantages d'une situation singulièrement favorable. Et cependant, messieurs, ce que vous accomplissez ainsi est avant tout une œuvre de dévouement : vos traitements le démontrent ; mais, par un bienfait de la Providence — vous l'avez sans doute remarqué comme moi — ce sont celles-là qui nous tiennent le plus au cœur. Vous êtes heureux du bien que vous faites et résignés au sacrifice pour avoir le droit de continuer à le faire. Soyez assurés, messieurs, que malgré l'insouciance et l'égoïsme de ces temps difficiles, il reste encore dans notre société canadienne de nombreux appréciateurs des nobles sentiments, et que ceux-là vous tiennent compte de ce que vous faites pour maintenir notre peuple à la hauteur de sa tâche et assurer ainsi l'accomplissement de ses destinées.

« Lady Jetté est très sensible, messieurs, à l'hommage que vous lui offrez et je vous en remercie bien sincèrement pour elle.

« Laissez-moi vous assurer, en terminant, que nous serons tous deux très heureux, si le souvenir que vous emporterez de cette visite à Spencer-Wood vous est aussi agréable que celui que nous en conserverons nous-mêmes. »

Après la réponse de Sir L.-A. Jetté, M. Antoni Lesage, secrétaire du comité des fêtes, communiqua à Lady Jetté une jolie adresse de la part des anciennes élèves. Cette démarche délicate toucha profondément l'épouse distinguée de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur.

Voici l'adresse des anciennes :

« A Lady Jetté,  
Spencer Wood.

« Madame,

« En ce jour de Jubilé de la fondation de l'Ecole normale Laval, veuillez permettre à l'Association des institutrices catholiques de la section de Québec, dont la plupart des membres sont des anciennes élèves de l'Ecole normale Laval, de vous présenter l'hommage respectueux de ses sincères félicitations pour l'encouragement que vous donnez à la littérature nationale et le bienveillant intérêt que vous portez à la jeunesse canadienne.

« L'institutrice laïque des petites écoles, dans sa modeste sphère, grâce à sa formation pédagogique, contribue elle aussi, pour sa part, au développement de l'intelligence et à la formation du cœur et de la volonté de la jeunesse. L'institutrice laïque et l'institutrice religieuse, émules, sans être rivales, travaillent avec zèle et abnégation au progrès de l'instruction publique. Comme des sœurs, elles puisent leur dévouement à la même source vivifiante de la religion.

« Aussi ces humbles institutrices osent-elles compter sur le bienveillant appui moral de celle qui est la compagne distinguée du premier dignitaire civil de notre province.

« Madame,

« Veuillez nous permettre aussi de vous prier d'être auprès de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur l'interprète de nos sentiments de respect et de gratitude pour le bienveillant encouragement qu'il a toujours donné à l'instruction publique dans notre province.

« Aurore DIONNE,  
*Présidente.*

Marie-Louise PÉPIN,  
*Secrétaire.* »

Le lendemain de cette royale réception, Lady Jetty faisait parvenir à M<sup>lle</sup> M.-Lise Pépin, secrétaire de l'Association des institutrices, la touchante réponse qui suit :

« Spencer-Wood.

« Mesdames et Mesdemoiselles,

« J'ai été très sensible au message sympathique et bienveillant que vous m'avez fait transmettre avant-hier à Spencer Wood. Je vous en remercie bien profondément, je comptais le faire de vive voix, si j'avais pu vous trouver réunies, mais la grande foule d'hier soir et l'organisation de la fête ne m'ont pas permis de réaliser mon désir. Je viens donc vous dire ce matin avec quel plaisir j'ai reçu le souvenir flatteur que vous m'avez adressé et je vous remercie de nouveau, mesdemoiselles, pour moi et le Lieutenant-Gouverneur à qui j'ai fait part de vos sentiments reconnaissants et je vous prie de me croire.

« Votre toute dévouée,

« Berthe JETTÉ.

« 27 septembre 1907. »

« Les visiteurs furent ensuite aimablement invités à prendre part à un goûter servi dans la grande salle de réception de la résidence vice-royale. Puis, par groupes familiaux, on se répandit dans les jolis parterres de Spencer Wood. Ce fut l'heure de délicieuses causeries intimes où les souvenirs de jeunesse revinrent en foule à la mémoire de chacun (1). »

« Pendant que les confrères jouissent du bonheur de se revoir dans cet endroit admirable qu'est Spencer Wood, raconte encore M. C.-J. Magnan, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur proposa à M. le Principal de conduire les élèves-maitres (qui avaient eu la bonne fortune d'assister à la réception) à l'endroit exact ou Wolfe, guidé par le traître Vergor, escalada la falaise de l'Anse-au-Foulon, le 13 septembre 1759. Cette leçon d'histoire, donnée par un vice-roi, revêtait un caractère spécial.

« A cinq heures, le cortège reprit le chemin de Québec ; tous étaient enchantés de l'accueil dont ils venaient d'être l'objet. »

\* \* \*

Le soir, à sept heures, un récital musical était donné à la basilique, par M. J.-D. Dussault, ancien élève de l'École normale, et organiste à l'église Notre-Dame, à Montréal.

L'antique temple de la Haute-Ville était rempli de dilettanti et de musiciens, parmi lesquels un grand nombre d'amateurs de la famille normalienne.

Inutile d'ajouter que ce festival remporta le succès le plus complet, au témoignage des connaisseurs ; l'organiste montréalais sut maintenir sa réputation d'artiste délicat.

Le meilleur moyen de rendre justice à l'auteur, et pour donner une idée des morceaux qui furent rendus avec une

---

(1) *L'Enseignement Primaire.*

virtuosité remarquable, nous ne pouvons mieux faire que mettre ici, sous les yeux du lecteur, le programme exécuté ce soir là :

- I.—*Marche Nuptiale*. . . . . De la TORNBELLE  
 II.—*Chant Sans Paroles*. . . . . Ed. LAMARRE  
 III.—*Caprice*. . . . .  
 IV.—*Rondo de Concert*. . . . . Vif. HOLLINS  
 V.—*Andante en Si*. . . . . J. WEST  
 VI.—*Fanfare d'orgue*. . . . . H. SHELLEY  
 VII.—*Scherzo*. . . . . Eug. GIGOUT  
 VIII.—*Marche Pontificale*. . . . . Cs. M. WIDOR

Après cette exquise audition, M. Gustave Gagnon, organiste à la basilique et professeur à l'École normale, invita M. Dussault, son ancien élève, ainsi qu'un groupe de musiciens québécois, à se rendre à sa résidence, où, affirme la chronique du temps, les disciples de Mozart passèrent d'agréables moments.

\* \* \*

Au moment où se terminait le récital à la basilique, un autre concert s'ouvrait à l'École normale, où les élèves des deux départements s'étaient donné rendez-vous dans la cour de récréation, pour écouter, tout en se promenant, les accents harmonieux d'une musique ravissante, rendue par la fanfare de l'Artillerie royale, sous l'habile direction de son chef, M. J. Vézina. Il est juste de mentionner ici que c'est grâce à l'amabilité de Son Honneur le maire J.-G. Garneau que le renommé corps de musique de la citadelle de Québec fut mis à la disposition du comité des fêtes du cinquantenaire.

Cette fête de nuit avait attiré, à part les conviés, une

foule considérable de spectateurs québécois massés dans les rues avoisinantes.

L'École normale était parée de ses plus beaux atours et brillait comme un riche diamant sous les mille feux des lumières incandescentes ; une double ceinture d'ampoules électriques courait sur la palissade qui entoure le terrain et les jardins ; les lanternes chinoises aux arabesques orientales, suspendues à travers les allées et les arbres, dessinaient des silhouettes fantastiques sur les murs des édifices circonvoisins ; les transparents fixés dans les fenêtres du bâtiment principal, et illuminés à l'intérieur, mettaient en vive lumière les figures respectées et bien-aimées des surintendants et des principaux.

Les centaines d'hôtes de l'École normale ne pouvaient se lasser de se promener à travers ces allées et de respirer à pleins poumons l'air pur et légèrement frais d'une de nos plus belles soirées d'automne. Pendant que l'on jouissait du bonheur de vivre quelques heures en une communion si étroite, si intime, et d'échanger dans de longues causeries ses souvenirs d'antan et ses impressions du jour, les cuivres et les haut-bois répandaient dans les airs les accents harmonieux d'une musique entraînante.

Ce concert-promenade se prolongea jusqu'à 10 heures, et malgré l'affluence considérable, l'ordre le plus complet ne cessa de régner au seul instant. C'est cette tenue si digne et si respectueuse à la fois qui fut l'un des charmes de cette fête nocturne et qui valut aux élèves de Laval ce témoignage de dignité et de noblesse que lui rendirent les nombreux spectateurs de cette scène inoubliable.

Bref, l'hymne national annonça le couvre-feu et vint mettre fin à cette exquise soirée, dont chacun emporta l'impression la plus agréable.

---

L

]

ni  
si  
ne  
l'  
cc

le:

po  
de  
do  
m

et,  
et  
tor

### CHAPITRE III

#### LES NOCES D'OR.—(Suite.)

La journée du 26 octobre.—Messe pontificale à l'École normale.—Sermon de M. l'abbé J. Gignac. — Réception des normaliennes par M. le Principal. — Banquet féminin au monastère des Ursulines ; salut et bénédiction du Saint Sacrement ; messe solennelle de Requiem.

La première journée de ces fêtes avait été bien remplie et le programme tracé, exécuté à la lettre, dans l'ordre le plus parfait. L'on peut dire sans exagération que dès leur début, les fêtes du cinquante-naire avaient revêtu un cachet de distinction et d'enthousiasme tout à fait remarquable. Aussi, la journée du 26 ne fut-elle pas moins brillante que celle du 25. En vérité, l'École qui en était l'objet, n'en pouvait souhaiter de plus cordiale, ni de mieux réussie.

Encore ce jour-là, une température printanière favorisa les normaliens dans leur démonstration sympathique.

Longtemps avant l'heure de la célébration de la messe pontificale, la plus grande animation règne dans les salles de l'École ; c'est un va-et-vient continué pendant que l'on donne un dernier coup d'œil aux préparatifs du programme de la journée.

Petit à petit, des groupes se forment aux abords de l'École, et, en attendant le Saint Sacrifice, les conversations animées et joyeuses témoignent du bonheur intime qui déborde de toutes les âmes.



A neuf heures commence la messe d'action de grâces, célébrée dans la salle de récréation convertie en chapelle.

La foule était si grande, qu'un bon nombre durent se résigner à rester debout dans les salles et les couloirs adjacents.

Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, officiait, assisté par MM. les abbés Ph. Lessard, Tremblay, Fraser et Gagnon, en qualité respective d'archi-prêtre, de diacre, de sous-diacre et d'acolyte.

L'orgue était tenu par M. J.-D. Dussault, l'organiste montréalais qui avait donné un récital, la veille; et un chœur puissant, composé d'élèves anciens et actuels, sous l'habile direction de M. V. Grenier, diacre (ordonné prêtre le 24 novembre suivant) et régent à l'École normale, rendit avec beaucoup d'âme, la messe du second ton.

Au premier rang de l'assistance, les divers représentants de l'autorité civile et religieuse, ainsi que les principaux invités prirent place dans des fauteuils d'honneur. Entre autres, on remarquait la plupart des supérieurs des ordres religieux établis à Québec et plusieurs laïques distingués.

La vue de cette foule pieuse et recueillie, prosternée au pied des saints autels, au milieu du déploiement toujours si imposant des cérémonies pontificales, est un tableau dont le souvenir ne s'efface pas. Là, se trouvaient réunis tous les éléments de notre société: les laïcs côtoyant les ecclésiastiques; l'humble instituteur et l'homme de loi ou le médecin unis de cœur par les mêmes sentiments d'amour et de reconnaissance filiale envers l'*Alma Mater* qui a formé leur cœur, fait leur éducation, orné leur intelligence, et qui a su créer, malgré les sentiers opposés parcourus, malgré l'état de vie que chacun a embrassé, cette union, cette communauté d'idées, cette amitié quasi fraternelle qui sont les fruits d'une semence chrétienne et patriotique, et que l'on remarque toujours avec bonheur chez les disci-

ces,  
lle.  
: se  
dja-

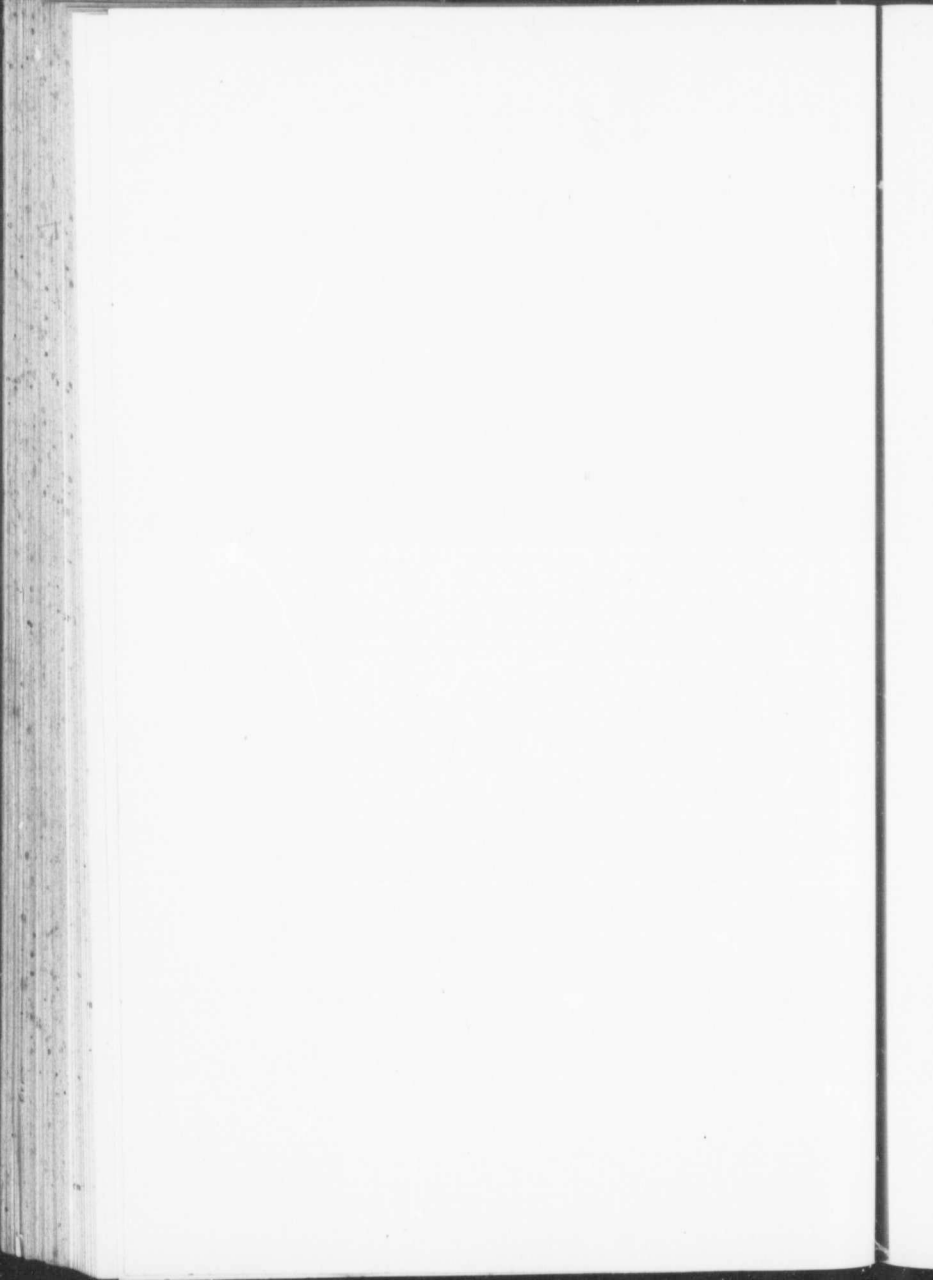
ait,  
aser  
cre,

iiste  
: un  
sous  
rêtre  
ndit

tants  
pau  
entre  
rdres  
gués-  
ie au  
jours  
dont  
tous  
ecclé-  
ou le  
mour  
qui a  
gence,  
ourus,  
union,  
rnelle  
otique,  
disci-



M. l'abbé J. GIGNAC, ptre  
Professeur à l'Université Laval  
Prédicateur à la Grand'Messe solennelle du Cinquantenaire  
de l'École normale Laval



ples d'une même école. Aussi, c'est avec sincérité, une foi convaincue et un amour ardent, qu'à cette heure ils s'unissent au Pontife vénérable, pour faire monter vers le ciel leurs remerciements les plus sincères, et forment, en même temps des vœux pour que l'École normale continue à se distinguer par son enseignement moral, patriotique et rationnel, mettant ainsi ses disciples en état de donner aux enfants qui leur seront confiés, cette formation du cœur et de l'esprit qui en fera plus tard des hommes et des femmes de bien, contribuant, chacun dans sa sphère, à réaliser la devise de l'École : *Rendre le peuple meilleur.*

Un prêtre, ancien élève, devait, dans un sermon où la clarté de l'exposition, l'ampleur du style et la haute portée doctrinale n'étaient pas les moindres qualités, se faire l'interprète de ces sentiments délicats d'amour et de reconnaissance filiale, et rappeler à l'occasion, l'idée qui avait présidé à la fondation de cette École, jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'œuvre accomplie, et définir de main de maître, les droits et les devoirs de la Famille, de l'Église et de l'État en matière d'éducation.

C'était à M. l'abbé J. Gignac, professeur de droit canon à l'Université Laval, qu'avait été dévolue la tâche d'exprimer ces pensées et d'établir cette démarcation des pouvoirs. Voici comment il s'exprima :

*Hæc est dies quam fecit Dominus ;  
exultemus et lætemur in ea. Ps. 117,  
vs. 23.*

Voici le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous et passons-le dans l'allégresse.

« Monseigneur,

« Mes frères,

« Parmi les questions qui préoccupent les esprits dans notre siècle, l'éducation de la jeunesse est certes l'une de celles qui méritent davantage de fixer l'attention de tous

les hommes sérieux. Ce sujet n'est pas de ceux qui ont une importance relative et temporaire ; au contraire, il est d'un intérêt constant pour toutes les classes de la société. Les parents à qui Dieu a confié des enfants et qu'il a revêtus de son autorité pour les bien élever ; les pasteurs chargés d'enseigner et de faire observer exactement les prescriptions de la loi divine ; les chefs d'État qui ont en mains les intérêts supérieurs des citoyens et doivent les promouvoir : tous ceux qui aiment l'Église et la patrie ont à cœur de voir se donner partout une éducation saine, propre à former d'excellents chrétiens, des citoyens intègres, vertueux, instruits et dévoués à leurs pays.

« Il y a cinquante ans, après bien des essais infructueux en matière d'éducation, un homme politique était appelé à la haute fonction de surintendant de l'Instruction publique dans cette province. Illustre déjà parmi ses compatriotes par les luttes livrées pour la conquête des libertés constitutionnelles, admirablement préparé à la tâche par une haute culture intellectuelle et une parole des plus éloquentes, il puisait dans sa foi de chrétien dévoué cette énergie au travail, cette constance dans la lutte qui assurent le succès. « Non, écrivait-il, nous ne craignons pas de succomber sous le fardeau, car dès le début, nous avons mis notre entreprise sous la protection du glorieux symbole des chrétiens, la croix civilisatrice qui éclaire le monde. « Sans elle, il n'y aurait à l'heure présente ni religion, ni liberté, ni science, ni progrès ; sans elle, nous désespérons d'accomplir une tâche que nous résumons en un seul mot : *Rendre le peuple meilleur* ».

« Quelques mois plus tard, réalisant un vœu du premier concile de Québec, il réunissait les personnes les plus considérables de l'Église et de l'État, et inaugurerait solennellement cette École normale Laval. Les principaux acteurs qui parurent sur la scène sont disparus depuis déjà long-

temps; les rares témoins que le temps a ménagés nous disent avec quel enthousiasme l'on saluait la fondation des écoles normales, quelles espérances elles éveillaient dans les esprits, quels heureux effets l'on augurait de la politique inaugurée par le gouvernement d'alors.

« Née d'une pensée d'union étroite entre l'Église et l'État, fécondée dès le début par le travail intelligent et le dévouement inlassable de directeurs et de maîtres distingués, entourée dès son berceau de la haute sollicitude des premiers pasteurs de ce diocèse, l'École normale Laval naquit sous les plus heureux auspices. Après cinquante ans, elle a encore la bonne fortune de convier à ses noces d'or, avec ses anciens élèves, qui ont tous conservé dans leur âme un sentiment ému de gratitude pour leur *Alma Mater*, les personnes les plus distinguées de l'Église et de l'État, qui lui apportent aujourd'hui le témoignage de leur haute sympathie.

« En remontant aux origines, j'ai recherché l'idée que poursuivaient ceux qui, il y a cinquante ans, jetaient les bases de cette institution. Dans une province catholique comme la nôtre, l'on voulait être respectueux de tous les droits; l'on voulait des maîtres religieux et éclairés qui fussent des auxiliaires précieux de la famille, des coopérateurs zélés de l'Église dans la formation religieuse de la jeunesse, des éducateurs qui forment ces citoyens vertueux et éclairés et profondément dévoués à leur pays.

« C'est un principe incontestable que la première éducation de la jeunesse, de droit naturel, appartient aux parents. La mère est, par le rôle qu'elle remplit dans la famille, celle qui commence cette éducation, que le maître perfectionnera plus tard, que l'Église pénétrera à chaque instant. Sur ses genoux, elle dirige son enfant dans l'ordre des sensations en le mettant en rapport avec les objets extérieurs; par la transmission longue et laborieuse de la

parole, elle ouvre en lui les sources de l'intelligence ; elle en fait un être moral en lui donnant la mesure du juste et de l'injuste, en le récompensant ou en le punissant selon ses actions ; elle en fait un être religieux en l'initiant aux mystères de la foi, en lui apprenant à croire aux choses invisibles, dont les choses visibles ne sont que le pâle reflet. Et c'est ainsi que l'enfant, dès ses premières années, reçoit sa première éducation dans l'ordre des sensations, des idées, de la conscience et de la foi.

« Ce droit des parents est un droit strict : Dieu les a appelés non seulement à engendrer leurs enfants à la vie corporelle, mais encore à former leur intelligence ; obligés de pourvoir à leur alimentation corporelle, ils ont le droit de choisir cette alimentation, de même, obligés de leur dispenser la nourriture intellectuelle, est-il en leur puissance de choisir le mode et le genre de cette nourriture.

« Toutefois, ce droit n'est pas absolu : il n'est pas au pouvoir moral des parents d'élever leurs enfants comme ils le veulent, de leur inculquer les éléments de l'erreur et du vice. Mais tant que l'enfant reste dans le cercle de la famille, l'État ne peut, sauf les cas de crimes ou de délits qui appellent son intervention, ni franchir ce cercle, ni disputer au père qui gouverne sa maison, des droits que lui accorde la nature elle-même.

« Ce droit n'est pas de ceux qui expirent sur le seuil du sanctuaire domestique, mais il persévère tant que l'enfant reste sous la puissance paternelle. Ce sont les parents qui sont les premiers éducateurs de leurs enfants ; ils le sont ou par eux-mêmes, ou par des maîtres de leur choix. Jamais la puissance politique ne pourra les forcer d'envoyer leurs enfants dans des institutions que leur conscience réproouve.

« Pourquoi rappeler ces principes si élémentaires que personne ici ne conteste ? Hélas ! il faut l'avouer, il est des pays où l'on n'entend pas de cette manière les droits de

l'autorité paternelle sur l'éducation des enfants. Partant de ces faux principes que l'enfant appartient autant à l'État qu'à sa famille, que les citoyens de demain doivent recevoir une formation qui donne à tous une même mentalité, les mêmes aspirations nationales, l'on s'est dit que l'État devait revendiquer comme un droit l'instruction de la jeunesse, en faire une fonction sociale dont l'exercice serait déparée à des maîtres de son choix, en déterminer la nature, en surveiller le développement. L'État s'est emparé de l'école et s'en est servi comme d'un puissant moyen d'assurer sa domination et de réaliser son unité nationale. Comme il est rare que dans un pays les citoyens parlent tous la même langue, pratiquent tous la même religion, il a fondé des écoles qui doivent faire prévaloir la langue du plus fort ; il a fondé des écoles dans lesquelles l'on prétend ne donner qu'une instruction et une éducation purement séculières, laissant aux parents et aux ministres de Dieu de donner aux enfants une éducation religieuse. Hélas ! la raison et la foi protestent contre cette séparation de l'instruction et de l'éducation, et une douloureuse expérience a démontré que ces écoles, dans bien des cas, devenaient des foyers d'irrégion, sinon d'immoralité.

« Peut-il y avoir une plus grande tyrannie que de dire à un père de famille : Il vous est enjoint de confier l'instruction de vos fils à des maîtres dont vous savez peut-être l'impénétrabilité, chez qui ils apprendront à tourner en dérision vos principes, à blasphémer votre Dieu, à fouler aux pieds votre autorité ? Il vous est enjoint d'envoyer vos enfants parmi une jeunesse dont vous connaissez la corruption, où ils perdront l'innocence conservée jusqu'ici avec une inquiète sollicitude. Si vous ne consentez à sacrifier à notre bon plaisir vos droits les plus saints, vos affections les plus chères, vos devoirs les plus inviolables, attendez-vous à subir un grave détrimment dans vos biens, à perdre tout



secours pécuniaire en faveur de l'éducation de vos enfants, à voir peut-être l'influence politique perdue pour vous et pour eux. Quel langage tyrannique dans des pays où l'on prétend jouir de la liberté civile !

« Grâce à Dieu, nous habitons une province où l'on sait respecter les droits de l'autorité paternelle ; jamais il n'est venu à la pensée de nos hommes publics de franchir le sanctuaire de la famille et de dicter aux parents quelle éducation ils doivent donner à leurs enfants. Si quelquefois l'autorité publique franchit ce sanctuaire, ce sera pour soustraire l'enfant aux dangers qui le menacent, et cette intervention est parfaitement justifiée.

« Grâce à Dieu, ceux qui ont fondé nos écoles normales, ceux qui depuis cinquante ans en ont la haute surveillance, tous nos hommes politiques qui les soutiennent en leur attribuant une part des deniers publics, se sont fait une idée précise de la première fonction de l'instituteur, ils ont voulu venir au secours de l'autorité paternelle mais sans l'absorber. L'enfant, se sont-ils dit, ne peut recevoir dans la famille les connaissances qui en font un chrétien instruit, un citoyen éclairé ; l'autorité publique, dont la fonction sociale est de compléter l'initiative privée, doit fonder des écoles, préparer des maîtres qui descendront au milieu des enfants du peuple et les feront bénéficier des connaissances acquises. Qu'ils siègent là, non comme les représentants de l'autorité publique, mais comme les auxiliaires des parents ; qu'ils remplacent la mère en complétant l'éducation qu'elle n'a fait qu'ébaucher ; qu'ils représentent le père en exerçant une autorité incontestable et incontestée.

« Voilà l'instituteur tel que l'ont rêvé les promoteurs de notre système d'instruction publique ; voilà sa première fonction ; voilà la mission qui lui est confiée auprès des enfants commis à sa garde. Les parents qui lui délèguent

leur autorité auprès des êtres qui leur sont si chers attendent de lui qu'à une science étendue il possède l'art difficile de mettre la vérité à la portée des plus jeunes intelligences ; qu'à un grand amour de l'enfance il joigne un dévouement qui ne connaisse pas de bornes ; qu'à toutes les qualités de l'esprit il ajoute les qualités morales qui en fassent un modèle que l'enfant puisse copier.

« En effet, s'il est l'auxiliaire des parents dans la formation morale et intellectuelle des enfants, son rôle s'ennoblit en devenant le coopérateur de l'Eglise, en lui préparant des fidèles qui acceptent ses enseignements et vivent de sa vie.

« L'éducation doit développer et perfectionner les plus nobles facultés de l'enfant. Le maître qui s'est appliqué à ouvrir une jeune intelligence à la vérité, qui lui en a dispensé les premiers éléments, n'a rempli qu'une partie de sa mission, et encore la moins importante. Il y a dans cet enfant dont l'âme s'ouvre aux choses de ce monde, une volonté qui a besoin d'être dirigée vers le bien ; il y a une conscience qui doit être formée aux notions du juste et de l'injuste, qui de bonne heure doit prendre connaissance des devoirs imposés à l'homme envers Dieu, envers le prochain, envers lui-même.

« L'enfant étant un être moral et religieux, l'instruction, pour qu'elle le perfectionne tout entier, doit être fortement imprégnée de religion. La religion seule produit ces notions de respect, d'obéissance, de devoir, notions qui sont les plus fermes soutiens de la famille et de la société. Le respect, les parents ne peuvent l'avoir longtemps, si l'enfant n'a pas appris à voir en eux l'image de Dieu, dont ils tiennent la place ; l'obéissance, c'est un tribut que les supérieurs obtiendront difficilement, quand les sujets n'auront pas appris à voir en eux le sceptre même de Dieu ; le devoir, mais c'est un mot vide de sens pour quiconque n'a pas été habitué à voir en Dieu un témoin irrécusable de

tous ses actes, un juge inexorable de tous ses délits :  
« J'avais cru, disait un jour Jean-Jacques Rousseau, j'avais  
« cru qu'il était possible de donner aux enfants une bonne  
« éducation sans religion et d'être vertueux sans elle ; mais  
« depuis longtemps je suis revenu de cette grande erreur. »  
« Il est temps, s'écria Portalis, après la tourmente révolu-  
« tionnaire, il est temps que les théories se taisent devant  
« les faits. Point d'instruction sans éducation, sans morale,  
« sans religion. Les professeurs ont enseigné dans le désert  
« parce qu'on a proclamé imprudemment qu'il ne fallait  
« jamais parler de religion dans les écoles ; les enfants sont  
« sans idée de la divinité, sans notion du juste et de l'injus-  
« te : de là des mœurs farouches et barbares et bientôt  
« un peuple féroce. Toute la France appelle la religion  
« au secours de la morale et de la société. » « Vous croyez,  
« disait un jour Bonaparte à l'un de ses courtisans, vous  
« croyez que l'homme peut être homme s'il n'a pas de  
« Dieu ? Sur quel point d'appui poserait-il son levier pour  
« soulever le monde, le monde de ses passions et de ses  
« fureurs ? L'homme sans Dieu, je l'ai vu à l'œuvre depuis  
« 1793 : cet homme-là on ne le gouverne pas, on le mi-  
« traille. Pour former l'homme qu'il nous faut, je mettrai  
« Dieu avec moi. »

« Oui, pour former l'homme qu'il nous faut, l'éducateur  
doit appeler Dieu à son aide ; il doit faire appel à l'Église,  
dépositaire des vérités surnaturelles, à l'Église, qui a  
toujours été la grande éducatrice du genre humain. Tandis  
que les parents, ou ceux qui tiennent leur place, sont les  
premiers éducateurs de l'enfance dans les vérités naturelles,  
l'Église, de droit divin, a seule la mission d'enseigner la  
doctrine catholique, c'est-à-dire les vérités révélées dont il  
a plu à Jésus-Christ de lui confier le dépôt, l'interprétation  
et la défense. Les paroles : *Docete omnes gentes*, n'ont été  
adressées ni aux pères de famille, ni aux princes, ni aux

chefs d'États, mais aux apôtres seuls, et dans leur personne au Pape et aux évêques unis à lui. Nulle puissance terrestre n'entre en partage de ce droit avec l'Église; nul homme ne peut le revendiquer comme lui appartenant en propre. Ce droit de l'Église est absolu; il ne saurait être limité par le bon plaisir de l'autorité civile ou domestique.

« Sans doute ce droit exclusif de l'Église sur l'enseignement des vérités révélées ne signifie pas que seule elle ait le droit d'ouvrir des écoles. Les laïques baptisés sont ses enfants; ils peuvent être des maîtres expérimentés à qui il vaille aussi bien confier l'éducation de la jeunesse. Ce qu'elle exige, et elle a le droit de l'exiger, c'est que l'école où vont s'asseoir ses enfants ne soit pas un danger pour leur foi ou leur innocence; c'est que le maître soit catholique, capable d'édifier autant par sa conduite que par ses paroles; c'est que les livres en usage ne contiennent rien qui puisse blesser la foi ou la morale; c'est que dans l'école il règne une atmosphère de piété et de religion qui rappelle quelque chose de la famille et de l'Église. Il ne peut y avoir d'instruction sans éducation, et l'éducation se fait par l'enseignement de la religion; or l'enseignement des vérités religieuses révélées est du ressort exclusif de l'Église.

« Rien d'étonnant par conséquent que l'Église, dans tous les pays, réclame avec tant d'insistance le droit de descendre dans toutes les écoles pour y donner l'enseignement religieux, soit par ses ministres, soit par les maîtres, qu'elle fait ses coopérateurs; rien d'étonnant qu'elle veuille surveiller tout enseignement qui s'y donne afin que rien ne porte préjudice à la foi de ceux qui lui appartiennent par le baptême.

« Il faut le dire ici à la louange et à la gloire de la province de Québec, on ne conteste pas à l'Église les droits qu'elle a sur l'éducation religieuse de ses enfants; tous nos hommes

publics, à quelque parti qu'ils appartiennent, veulent que l'enseignement de la religion ait sa place, et la plus large. « Nous sommes d'une seule opinion, s'écriait il y a quelques années, un homme politique qui a occupé la haute fonction de président du conseil des ministres de cette province, nous sommes tous d'une seule opinion pour réprover les écoles sans Dieu. Nous possédons l'enseignement moral et religieux dans nos écoles, et nous le conserverons. » L'éducation de la jeunesse doit être morale et intellectuelle, tout à la fois. Il faut que le cœur de l'enfant soit cultivé en même temps que son intelligence et qu'il s'imprègne simultanément, dans le cours de ses études, des principes de moralité chrétienne et des connaissances pratiques afin de devenir plus tard un excellent et utile citoyen (1). » Et ceux qui ont présidé à la fondation des écoles normales, et ceux qui depuis cinquante ans en ont assuré le fonctionnement régulier ont voulu que l'enseignement religieux fût à la tête des matières du programme d'études ; ils en ont confié la direction à de saints prêtres qui ont exercé sur leurs élèves un fructueux apostolat. L'expérience de cinquante ans nous a suffisamment démontré que la présence de ces prêtres à la tête des écoles normales n'était pas seulement pour les colorer d'un vernis religieux aux yeux de nos populations catholiques, mais pour faire des futurs instituteurs, des chrétiens sincères, des auxiliaires du prêtre dans l'éducation de l'enfance ; l'expérience de cinquante ans nous a montré ces maîtres sortis de l'École normale travaillant de concert avec les curés et devenant leurs zélés coopérateurs dans la formation religieuse de la jeunesse.

« Oui, c'est un spectacle consolant que cette entente cor-

---

(1) Honorable M. Marchand, 28 décembre 1897.

diale de l'Église et de l'État travaillant de concert à assurer à notre jeunesse une formation intellectuelle et morale ; c'est un acte qui fait honneur aux sentiments chrétiens de nos hommes publics, qui s'efforcent de cimenter cette union si bienfaisante. « C'est pour l'Église canadienne — « écrivaient il y a quelques années tous les évêques de cette « province — c'est pour elle une joie légitime de voir fonctionner ici un système d'éducation, qui, sans être absolument parfait et sans réunir peut-être toutes les conditions « désirables, repose cependant sur une entente cordiale entre « l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique, et ménage à « cette dernière, dans l'approbation des maîtres et des méthodes, une part d'influence propre à sauvegarder les « intérêts sacrés de la famille, de la conscience et de la « foi (1). »

« Grâce à cette entente cordiale, l'enfant grandit dans une atmosphère de piété et de religion, et, sous l'influence de ses premiers maîtres, religieux ou séculiers, il fait germer dans son âme ces nobles semences de foi et de probité, de justice et d'honneur chrétien dont l'Église et la société recueilleront un jour les fruits.

« La famille, l'Église, l'État sont intéressés à l'éducation de la jeunesse. « L'ordre voulu par Dieu consiste en ce « que les trois puissances, la puissance paternelle, la puissance religieuse et la puissance civile, s'unissent entre « elles dans un harmonieux accord pour procurer, sans « lésions de leurs droits réciproques, à tous ceux que la « Providence leur a confiés, la meilleure éducation possible, « domestique, religieuse et sociale. Dans l'ordre du temps, « la première éducation appartient naturellement à la famille. Ce n'est que plus tard que l'influence de l'État

---

(1) *Mandement collectif des évêques de la province de Québec, 19 mars 1894.*

« pourra régulièrement s'exercer. Quant à l'Église, elle doit veiller en tout temps, à toute heure, sur l'éducation de ceux qui lui appartiennent par le baptême (1). »

« Que l'État donc s'intéresse aux choses de l'éducation, je dis que c'est son droit, que c'est son devoir. Car si l'enfant est membre de la famille et, comme tel, soumis à son père, il est aussi appelé à être citoyen, et, en cette qualité, il relève de l'État, comme il relève de l'Église en sa qualité de chrétien. Les trois autorités, domestique, civile et religieuse ont chacune un intérêt distinct et spécial à ce que l'enfant reçoive un enseignement qui en fasse un bon fils, un bon citoyen, un bon chrétien.

« Sans doute, l'État n'a pas le droit de faire enseigner quoi que ce soit de contraire au dogme, à la morale ou la discipline catholiques.

« L'État n'a pas le droit d'avoir des écoles d'où il bannisse par indifférence ou hostilité la religion véritable.

« L'État n'a pas le droit d'enseigner exclusivement les jeunes générations au détriment des droits de l'Église, qui priment certainement les siens, ni au détriment des droits de la famille, antérieurs et même supérieurs, sous certains rapports, à son droit propre.

« L'État n'a pas, en fait d'enseignement, un droit absolu et indépendant de toute autorité.

« Mais l'État a le droit d'ouvrir des écoles qui, sans préjudicier aux droits de l'Église, des familles et des individus, peuvent être nécessaires ou utiles au bien social, dont il est juge. Toutefois ces écoles doivent offrir à l'Église et aux parents toutes les garanties qu'ils ont le droit d'exiger : l'enseignement religieux devra y être dispensé au nom de l'Église et l'enseignement profane soumis à son contrôle au point de vue de la foi et des mœurs.

---

(1) SAUVÉ, *Questions religieuses et sociales*, p. 272.

« Souvent le pouvoir social doit poursuivre un but que ni l'Église ni la famille ne sauraient directement procurer ; l'État peut avoir intérêt à faire enseigner certaines connaissances qui se rapportent plus particulièrement au bien commun dont il est chargé : de là son droit d'ouvrir des écoles qui contribuent à ce bien.

« Donc que l'État inscrive dans ses programmes une diffusion plus grande de l'instruction primaire parmi les enfants du peuple ; qu'il encourage ceux qui se livrent au ministère de l'enseignement ; qu'il ouvre des écoles spéciales, d'agriculture, d'arts, de sciences, et il reste dans son rôle et remplit l'une des fonctions les plus nobles de sa juridiction. L'Église, qui ne saurait se désintéresser du bien général de la société, sera là pour l'encourager et l'aider de toutes ses forces. Dans une œuvre aussi complexe que l'éducation de la jeunesse, où de si graves intérêts sont en jeu, il faut constamment, entre l'autorité civile et l'autorité religieuse, une entente cordiale propre à sauvegarder tous les intérêts. Qu'il multiplie les écoles normales, qu'il les perfectionne toujours davantage afin qu'elles remplissent noblement leur mission, et il aura bien mérité de tous en formant ces éducateurs qui donnent à l'Église des chrétiens sincères, à la patrie des citoyens intègres, vertueux, instruits et dévoués à leur pays.

« Depuis cinquante ans, l'École normale Laval a répondu noblement à l'idéal que poursuivaient ceux qui en jetèrent les bases. Tous les ans, elle a répandu dans notre district un contingent d'instituteurs et d'institutrices qui se sont dévoués à l'instruction et l'éducation des enfants du peuple. La famille, l'Église et l'État ont largement bénéficié de son œuvre : les parents ont trouvé dans l'instituteur et l'institutrice des auxiliaires précieux de l'éducation familiale ; l'Église a trouvé en eux des coopérateurs zélés dans la formation religieuse de ses enfants et elle a agrandi



ses cadres en leur ouvrant les portes du sanctuaire ou de ses cloîtres ; l'État a trouvé en eux, dans les diverses situations où se déploie l'activité humaine, toute une phalange d'hommes profondément dévoués à la cause de l'instruction publique.

« Dans sa carrière déjà longue, elle a connu les épreuves ; mais aujourd'hui elle a sa place marquée sous le soleil ; elle peut regarder l'avenir avec confiance et attendre des pouvoirs publics cet appui sympathique qui lui permette d'atteindre plus efficacement la fin qu'elle se propose.

« Monseigneur, il y a cinquante ans, votre illustre prédécesseur, Monseigneur Baillargeon, assistait à l'inauguration de cette École normale et appelait les bénédictions du ciel sur cette maison, ses directeurs, ses professeurs et ses élèves. Le ciel a exaucé ses vœux, car de la famille normalienne sont sortis tous ces maîtres et maîtresses qui ont répandu une éducation chrétienne parmi les enfants du peuple. Ce n'est pas l'un de nos moindres sujets de joie que de vous posséder aujourd'hui. Outre que plusieurs revoient un ancien directeur qu'ils ont appris à vénérer, tous reconnaissent en vous l'ami constant de la classe enseignante, le pasteur qui dans ses courses apostoliques à travers les campagnes, descend jusqu'aux maîtres et aux maîtresses et sait trouver les conseils qui éclairent, les paroles qui consolent et fortifient.

« Daignez appeler sur cette classe enseignante les bénédictions du ciel afin qu'elle réalise toujours la noble devise que lui donna son illustre fondateur : *Rendre le peuple meilleur.*  
— Ainsi soit-il. »

\* \* \*

Par une lettre, datée du 7 août précédent, Son Eminence le cardinal R. Merry del Val, secrétaire d'État de Sa Sainteté



LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL  
(1907-1908).

l  
c  
l  
c

c  
c  
n  
h

de  
m  
m  
ti

pr  
M  
tu  
l'a

« M

c

les

.1.

teté, informait, dans les termes les plus bienveillants, M. le Principal, que notre Très Saint-Père le Pape, Pie X, acquiesçant volontiers à la demande qui lui en avait été faite, bénissait paternellement les noces d'or de l'École normale Laval, et permettait à Monseigneur l'Archevêque de Québec, le célébrant de la messe d'action de grâces, de donner à toutes les personnes présentes, la bénédiction papale avec l'indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Pendant le Saint Sacrifice, plusieurs soli furent rendus avec beaucoup d'âme par quelques anciens élèves. Le cantique de reconnaissance, *Bénissons le Seigneur*, et l'hymne d'allégresse, *Te Deum*, terminèrent cette solennelle cérémonie.

\*  
\* \*  
\*

L'École normale comprend deux départements distincts : celui des élèves-maîtres, depuis quelques années sur le chemin de Sainte-Foye, et celui des élèves-institutrices au monastère des Dames Ursulines. Le même principal a la haute direction des deux sections.

La veille, le 25, les anciens avaient présenté, par la voix de leur doyen, leurs hommages au Principal actuel ; c'était maintenant au tour des Dames normaliennes de venir exprimer leurs sentiments de respectueuse estime et de vive gratitude.

A 11 heures, elles se réunissaient et, en présence des professeurs et d'un grand nombre d'anciens élèves-maîtres, M<sup>elle</sup> M.-Lse Pepin, secrétaire de l'Association des Institutrices de Québec, présenta, au nom de ses compagnes, l'adresse suivante :

« M. le Principal,

« Si c'est un bonheur pour vous de recevoir et de saluer les anciennes élèves de l'École normale Laval, sous votre

toit béni, et de les présenter à Sa Grandeur, veuillez croire que leur joie n'est pas moins grande en ce beau jour de la célébration du jubilé de leur *Alma Mater*. C'est aujourd'hui une fête du cœur et de l'esprit, toute remplie des doux souvenirs du passé. Les expressions me manquent, M. le Principal, pour dire tous les sentiments de respectueuse estime, de vive gratitude des anciennes élèves qui ont passé d'heureuses années sous votre sage et paternelle égide. Quels beaux jours que ceux-là, où elles travaillèrent ardemment à s'orner l'esprit et le cœur de connaissances utiles et agréables, qu'un grand nombre d'entre elles communiquent aujourd'hui à leurs élèves! Oui, monsieur le Principal, le merci de la plus sincère gratitude vous est acquis à plus d'un titre pour votre dévouement à l'égard de vos anciennes élèves, et pour celui que vous avez si généreusement déployé dans l'organisation des fêtes de ce jour.

« Monseigneur (1),

« Il fut aussi un temps bien heureux pour vos anciennes élèves. Ce fut celui où, sous la paternelle direction de Votre Grandeur, elles se préparèrent à la noble carrière de l'enseignement. Parmi elles, comme parmi les autres anciennes, on compte de ferventes religieuses, de dévouées mères de famille, et quelques institutrices laïques, humbles émules de nos dignes religieuses enseignantes.

« Le souvenir de ces années, Monseigneur, est toujours doux à votre cœur. En 1890, Votre Grandeur écrivait à l'une de ses anciennes élèves : « Vous évoquez les souvenirs « de l'École normale Laval. Oh ! ils sont encore tout vivaces

---

(1) Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin qui, à notre grand regret, avait été obligé de nous quitter pour se rendre à l'archevêché.

« dans mon cœur. Mes élèves me témoignaient tant de « dévouement et de bonne volonté que toutes mes misères « se réduisaient à la fatigue du travail. Ce temps fut une « époque fortunée, où mon bonheur était d'autant plus « grand que ma responsabilité était moins lourde et mes « devoirs moins difficiles à remplir. » Monseigneur, veuillez leur permettre de vous dire que si vous fûtes heureux durant votre séjour à l'École normale Laval, elles le furent doublement, et aujourd'hui leur joie est bien grande de saluer dans la personne de l'Archevêque du diocèse leur ancien Principal qui, malgré les hautes et difficiles fonctions de l'épiscopat, est toujours le sympathique appui de l'institutrice. Que Votre Grandeur veuille donc agréer, avec l'hommage de leur profond respect, l'expression de leur plus vive gratitude.

« Un merci non moins cordial est offert à MM. les professeurs pour l'instruction virile, la formation pédagogique qu'ils ont donnée et donnent encore avec tant de zèle aux élèves de cette belle institution, dont le nom rappelle le glorieux souvenir du saint et premier évêque de l'Église du Canada, notre bien-aimée patrie.

« Un gracieux merci à M. le Président du comité des Fêtes et à ses dignes collègues pour l'organisation des belles fêtes de ce jour.

« C'est bien la fête du souvenir. Aussi nous nous souvenons de ceux qui ne sont plus. Les illustres principaux, les distingués professeurs qui sont disparus pour aller, selon la promesse de Dieu, briller comme les astres au séjour des élus, s'associent à notre joie, en ce grand jour, où Jésus-Hostie a eu la place d'honneur par la sainte communion. La fortifiante bénédiction papale que Votre Grandeur a donnée à nos âmes fait de cette fête un jour d'actions de grâces, en attendant que tous ensemble, Monseigneur

l'Archevêque, M. le Principal, MM. les professeurs, élèves anciens et actuels, nous allions chanter l'éternel alleluia, avec les membres de la famille normalienne qui nous ont devancés dans la sainte patrie. »

M. le Principal répondit paternellement à cette jolie adresse. Il dit aussi combien M<sup>gr</sup> l'Archevêque regrettait, vu la longueur de la cérémonie religieuse qui venait d'avoir lieu, de ne pouvoir assister à cette filiale démonstration.

Au sortir de cette réception, les anciennes élèves se rendaient en tramways, gracieusement loués par le comité des Fêtes, au monastère des Dames Ursulines, où un excellent dîner, offert par le même comité, les attendaient.

Ce festin féminin, au dire de celles qui eurent le bonheur d'y prendre part, eut le succès le plus complet. Les Dames Ursulines, ainsi que leurs élèves, ont gardé de ces trop courts moments l'impression la plus touchante et le souvenir le plus agréable.

Quelques anciennes, conviées à ce banquet, ont bien voulu nous en faire le récit ; c'est avec plaisir que nous reproduisons leurs paroles :

« Ce jour-là, nos bonnes Mères ouvrirent bien grandes les portes et les grilles de leur antique monastère à leurs anciennes élèves.

« Les couloirs et les salles étaient décorés avec bon goût, de guirlandes de fleurs et de courants de lierre artistiquement accrochés aux murs, et entremêlés d'inscriptions appropriées.

« Après un accueil des plus chaleureux, nous nous rendons au réfectoire où des tables bien garnies nous invitent à nous approcher. Encore ici, la salle présente un coup d'œil magnifique, sous la toilette de verdure, de fleurs, de drapeaux et de banderoles qui lui donnent un aspect de fraîcheur et

de jeunesse inusitées. En outre, on remarque, à l'entrée de la salle d'étude, un portrait de la Bienheureuse Mère Marie de l'Incarnation : à cette vue, par un retour de la pensée, une page des plus touchantes des temps héroïques de la fondation de la Nouvelle-France nous revient à la mémoire, et nous sentons nos cœurs battre plus fort en présence de la courageuse fondatrice de ce monastère près de trois fois séculaire.

« Comme jadis, au temps de la pension, ce sont encore nos bonnes Mères qui, aidées de quelques élèves, nous servent avec une sollicitude vraiment émouvante.

« Au nombre de 230 convives, l'on remarquait avec un plaisir mêlé de vénération, trois élèves de 1857 ; ce sont : M<sup>mes</sup> Jean et Trudel, et M<sup>lle</sup> Turgeon. Les Sœurs de la Charité, qui comptent dans leurs rangs bon nombre de normaliennes, avaient envoyé dix de ces dernières, pour les représenter. D'autre part, les anciennes élèves qui se sont vouées au soin des malades, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, et qui ne peuvent quitter le chevet de leurs hôtes souffrants, s'étaient fait représenter par un tribut de fleurs sous la symbolique forme d'une étoile portant au centre le chiffre des noces d'or : 50.

« Pendant ce dîner intime, une adresse fut présentée aux Dames Ursulines, par M<sup>lle</sup> M.-Lise Pepin, au nom de ses compagnes. En voici le texte :

« Très révérende Mère,

« Bien-aimées Mères directrices,

« Les belles fêtes des noces d'or de notre *Alma Mater* nous offrent un charme de plus dans notre monastère. Quel moment solennel pour nous que celui où s'ouvrent les grilles de ce séjour béni témoin discret des jours si heureux que nous coulâmes sous votre maternelle direction. Notre cœur



et notre âme sont pleins de la joie la plus vive en nous voyant réunies, anciennes élèves de l'École normale Laval, pour une agape fraternelle sous le regard de nos anciennes Mères directrices. Il nous souvient de toutes vos bontés, de votre maternel dévouement à notre égard : nos chagrins et nos joies étaient les vôtres.

« C'est à la formation vertueuse et éclairée que nous avons reçue dans cette maison bénie que nous devons le rang que nous occupons dans le monde, les unes comme épouses et mères chrétiennes, les autres comme humbles institutrices de l'école primaire. Notre apostolat, le plus souvent sans consolation, a son mérite. Plusieurs d'entre nous se dévouent depuis de longues années à enseigner à de jeunes enfants turbulents et bien peu attentifs. La poésie tombe en présence d'un alphabet qu'il faut épeler. Le désir de procurer la gloire de Dieu et le bien des âmes nous soutient dans notre obscur labeur. Sauver les âmes en dirigeant une classe de grammaire, en expliquant une règle d'arithmétique, en soutenant la main inexpérimentée d'un jeune élève dans la formation des lettres d'écriture, tout cela peut constituer un grand mérite, mais la satisfaction est minime et peu fascinante et, pour remplir ce rôle pendant de longues années, il faut un grand courage et beaucoup d'abnégation. Plusieurs de vos anciennes élèves se dévouent ainsi dans l'isolement, sous l'œil de Dieu qui saura bien les payer au centuple de leur dévouement envers ces petits enfants qu'il aimait tant à caresser pendant son séjour terrestre, et à qui il a promis le ciel ainsi qu'à ceux qui leur ressemblent !

« Votre illustre fondatrice, la révérende Mère Marie de l'Incarnation, la grande éducatrice de l'enfant et l'apôtre du Sacré Cœur au Canada, est notre modèle dans le noble apostolat de l'enseignement. Jésus a aussi choisi un bon nombre de ses épouses parmi vos normaliennes pour ses

différentes communautés où, à votre exemple, se faisant toutes à tous, elles gagnent des âmes à Jésus-Christ. La divine Providence n'a-t-elle pas voulu donner un nouvel éclat à la fête en plaçant à la tête de cette maison vénérée et aimée une élève distinguée de l'École normale Laval ?

« N'est-ce pas, Mères bien aimées, qu'il vous est doux de revoir en nous ces élèves d'autrefois que vous avez façonnées à la vertu, comme le sculpteur s'applique à ciseler des statues dont il voudrait faire des chefs-d'œuvre ? Comme il jouit quand le succès vient couronner son œuvre ! Cette jouissance, ne la goûtez-vous pas, chères Mères directrices, en ce jour si mémorable des noces d'or de l'École normale Laval, dont le département des élèves-institutrices est confié à votre surveillance éclairée ?

« Aujourd'hui, c'est la fête du souvenir ; nous nous souvenons de ces Mères bien-aimées, directrices dévouées que Jésus a fait passer de cette vallée de combat et de larmes à celle du repos éternel. J'ai nommé les révérendes Mères S<sup>te</sup>-Scholastique, S<sup>te</sup>-Catherine et S<sup>te</sup>-Antoinette enlevées à l'affection de leurs anciennes élèves. Nous offrons à Dieu nos regrets de ne pas les voir au milieu de nous, en ce jour de fête. Nous nous souvenons aussi de nos chères compagnes disparues. Que Dieu les réjouisse dans son beau paradis où, nous en avons la douce conviction avec nos chères directrices, elles chantent avec nous l'hymne de l'action de grâces, le *Te Deum*. Là-haut nous retrouverons pour nous aimer encore à la façon du Ciel.

« A la cordiale bienvenue que vous nous offrez, nous sommes heureuses de correspondre en vous priant de bien vouloir agréer, très révérende Mère Supérieure, bien-aimées Mères directrices, avec l'hommage de notre profond respect, l'expression de la plus sincère gratitude. »

A la fin du repas, une des aînées, M<sup>me</sup> Larose, venue de

Chicago spécialement pour assister à ces fêtes, adressa la parole à ses compagnes à peu près dans les termes suivants :

« Dans l'adresse que nous avons présentée à M. le Principal, ce matin, nous disions : *C'est aujourd'hui une fête du cœur et de l'esprit, toute remplie des doux souvenirs du passé : aussi nous nous rappelons de ceux qui ne sont plus.* J'ai la conviction intime que toutes, sans exception, malgré l'allégresse dont ces deux jours ont rempli vos âmes, vous n'êtes pas sans avoir eu une bonne pensée pour les membres de la famille normalienne qui nous ont précédées dans ce grand voyage dont nul ne revient. Ce doux et réconfortant pèlerinage à notre *Alma Mater* a dû vous rappeler le souvenir de nos chers défunts : illustres principaux, professeurs distingués et dévoués, mères si bonnes et compagnes bien-aimées. C'est plus qu'une banale évocation que nous leur devons ; notre reconnaissance doit se manifester par de ferventes prières. Et c'est pourquoi demain, dans la chapelle de ce couvent, sera chantée une messe de Requiem pour le repos de leurs âmes. Toutes, nous nous ferons un devoir d'y assister, et je propose, de plus, que nous contribuions de nos deniers à la célébration de ce service funèbre, afin que nous ayons double mérite dans notre offrande. »

Ces paroles furent écoutées avec attention et vivement acclamées. La proposition de cette dame eut un effet immédiat et le fruit d'une abondante collecte était remis à la révérende Mère Supérieure, à cette intention.

C'était le bouquet de ces agapes féminines ; l'heure du retour allait déjà sonner. Les anciennes élèves prirent congé de leurs bonnes Mères en les remerciant avec effusion, emportant dans leurs cœurs de salutaires pensées et d'impérissables souvenirs.

Le lendemain, elles venaient s'agenouiller dans la nou-

velle chapelle du monastère, pour implorer la miséricorde divine d'accorder le repos éternel aux regrettés disparus de la famille normalienne.

Cette messe des morts fut célébrée par M. l'abbé J. Gignac.

M<sup>gr</sup> le Principal Rouleau et le chapelain des Ursulines, M. l'abbé J.-A. Gagné, occupaient des sièges dans le chœur.

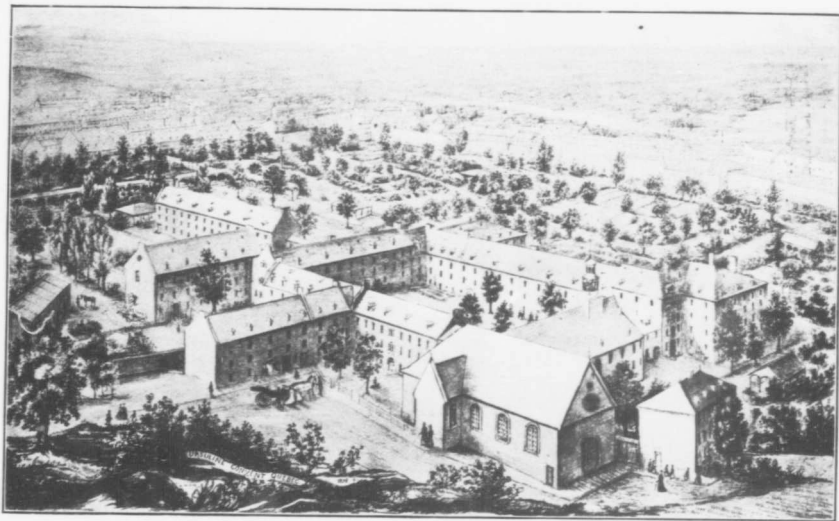
Le chant toujours impressionnant des prières liturgiques fut exécuté par quelques religieuses soutenues par un chœur d'élèves.

De tous les souvenirs emportés de ces fêtes, il n'en est peut-être pas de plus cher que celui de cette cérémonie funèbre.

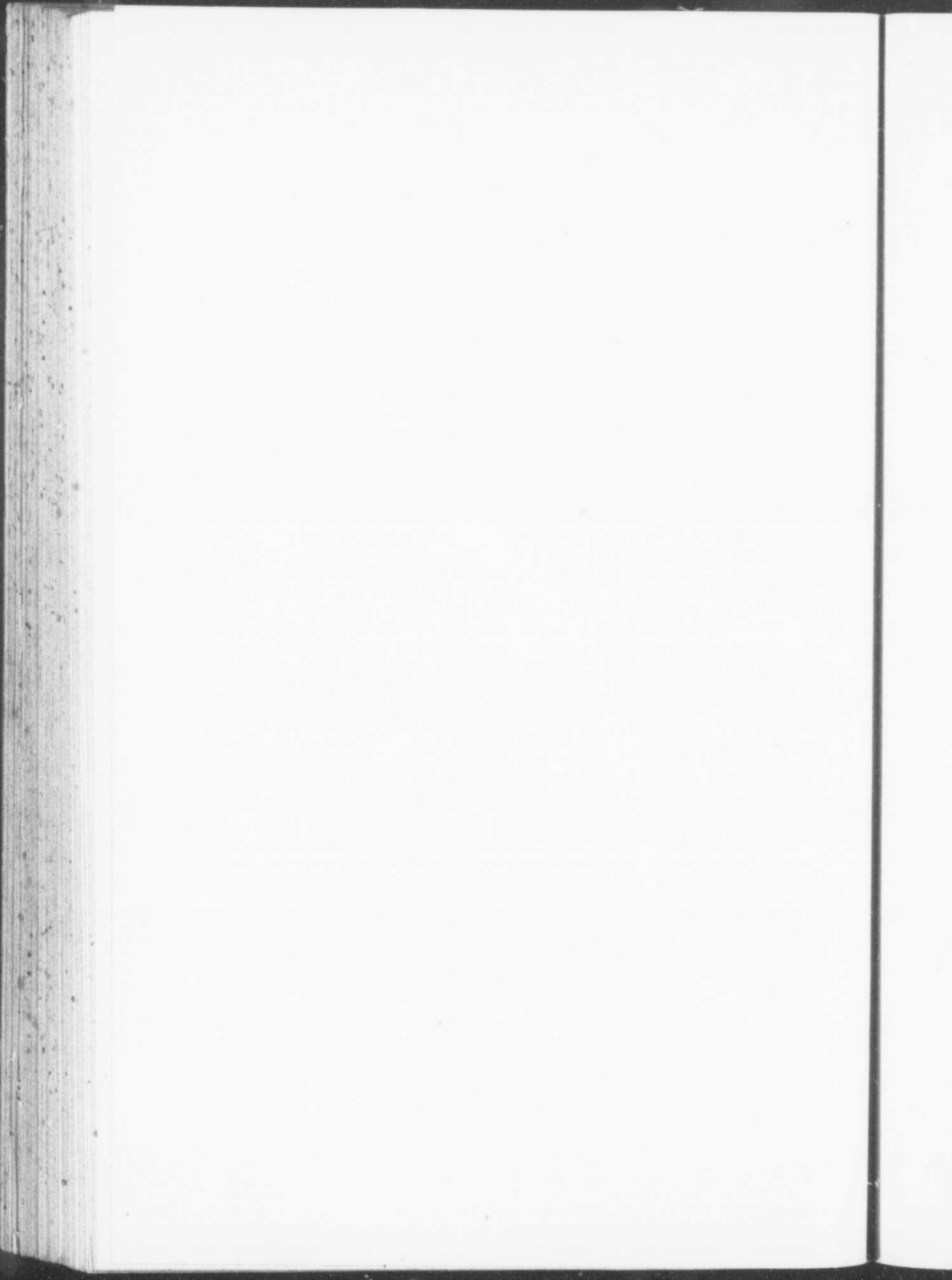
L'écho de ces accents solennels, suppliants et si simples à la fois, faisait revivre les figures bien-aimées de ces maîtres et maîtresses qui, pendant les années passées sous ce toit, coopérèrent dans une large mesure à leur formation morale et intellectuelle, et auxquels elles ont voué un respect des plus soumis, une confiance sans bornes et une affection profonde. C'est à ce moment qu'elles ont vu se dessiner dans leur imagination les traits des compagnes chéries de jadis qui furent leurs meilleures amies et dont le départ prématuré a laissé dans les cœurs de si profonds regrets !

---





LE MONASTÈRE DES DAMES URSULINES, Québec.



## CHAPITRE IV

### LES NOCES D'OR—(Suite)

Banquet des anciens et les santés. — M. le Principal, Prélat romain et Docteur en philosophie de l'Université Laval, — Santés : Discours de Sir L.-A. Jetté, de l'honorable L.-R. Roy, de M. Chs Angers, des honorables A. Robitaille et N. Garneau, de M. C.-F. Delâge, de M. l'abbé N. Dubois, de Son Honneur le Maire de Québec, de M. P.-X. Drouin, C. R., de M. l'abbé Z. Lambert, de MM. G.-S. Vien et N. Tremblay.

PENDANT que les élèves des Dames Ursulines festoyaient gaïement, les normaliens se réunissaient au département du chemin Sainte-Foy pour rompre, eux aussi, le pain de l'amitié.

Dans un grand bâtiment adossé à l'École et érigé spécialement pour les fêtes, environ cinq cents couverts avaient été dressés par M. W. McWilliam, pourvoyeur de ce banquet pantagruélique. Les murs de l'intérieur, ainsi que la voûte, étaient littéralement couverts de tentures, de banderoles, d'oriflammes, de drapeaux, de courants de verdure, etc. En face de la scène, appendu au mur, un grand portrait du Très Saint Père le Pape, Pie X, occupe la place d'honneur. De chaque côté, se déploient les drapeaux Carillon-Sacré Cœur et papal, entre ceux du Dominion, de l'Angleterre et de la France. Sur la muraille, à gauche, figurent tous les portraits, peints sur toile, des principaux qui se sont succédé à l'École normale Laval.

Parmi les inscriptions, les suivantes font ceinture autour de la galerie :



Au-dessus de la scène: *Senes cum junioribus laudent nomen Domini.*

A droite: *Qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères d'habiter sous le même toit!*

A gauche: *Ses enfants sont autour de sa table comme de jeunes oliviers.*

En arrière: *Les fils accourus sont la couronne de leur Alma Mater.*

Le comité d'organisation, puissamment secondé par la générosité des souscripteurs, n'avait rien négligé pour assurer le succès de ces agapes familiales. Les tables étaient abondamment chargées de mets savoureux et délicats. Le menu, vrai modèle de bon goût comme travail typographique, et exécuté par un ancien élève de l'École, était digne de figurer sur la table d'un roi. Nous ne pouvons donner ici qu'une bien pâle reproduction de cet opuscule gastronomique qu'on avait placé devant chaque convive et que les nombreux commensaux purent lire et admirer à loisir :

1857



Menu

1907



SOUPE

Au Poulet

ENTRÉE

Pâtés aux Huitres

POISSON

Saumon à la sauce blanche

ROTI

Dinde — Poulet et Rosbif

Dinde à la Gobert

VIANDES FROIDES

Langue de Bœuf — Jambon

Veau à la sauce piquante avec Pistaches

SALADES

de Poulet — de Homard — de Laitue

LÉGUMES

Pommes de terre — Petits Pois — Conserves

Olives — Amandes salées

Sorbet au Punch

Petits Pains — Beurre et Fromage

DESSERT

Gâteaux — Pâtisseries — Charlotte russe

Gélatine — Crème à la glace

Bonbons — Amandes — Noix — Raisins

Fruits — Salade de fruits

Eau de Seltz

Thé — Café

Punch au Claret

Sur la page qui précède cette alléchante nomenclature, on lit ces paroles sympathiques : *Bienvenue à tous !* et plus bas : *Quand les enfants reviennent, la mère jubile.* Au verso, en-dessous des armes et de la devise de la Maison, se détache en caractères très voyants, une captivante invitation, bien qu'un peu aléatoire dans son cordial *rendez-vous*, et à laquelle beaucoup d'entre nous, au jour psychologique de l'appel, seront dispensés de répondre; d'ailleurs le départ est plus sûr que l'arrivée, voyez plutôt :

EN ROUTE POUR 1957 !

Au verso, on trouvait la liste des santés :

Le Pape; le Roi; le Lieutenant-Gouverneur; l'Instruction publique; l'École normale Laval; la Province de Québec; le Conseil de l'Instruction publique; les Écoles sœurs; la ville de Québec; les anciens Elèves; les anciens Régents; les Inspecteurs d'écoles; le Personnel enseignant; la Presse.

Vers une heure et demie, M. le Principal fit son entrée, accompagné de tous les invités du monde officiel.

A la table d'honneur prennent place : à la droite de M. l'abbé Ronleau, patron des fêtes : Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, sir L.-A. Jetté; à gauche : l'Archevêque de Québec, M<sup>sr</sup> L.-N. Bégin, le Surintendant de l'Instruction publique, l'hon. P.-B. de la Bruère; à la droite de M. C.-J. Magnan, président du comité : le juge en chef de la Cour supérieure, sir F. Langelier; à gauche : le secrétaire de la province, l'hon. R. Roy; puis par ordre : NN. SS. les Evêques de Chicoutimi, de Valleyfield, de Nicolet, de Charlottown, Son Honneur le maire de Québec, M. J.-G. Garneau; M<sup>sr</sup> Mathieu, M<sup>sr</sup> Faguy, M<sup>sr</sup> Têtu, M<sup>sr</sup> Gagnon, les honorables A. Robitaille et N. Garneau\*, les révérends Pères Hage, supérieur des Dominicains, Turgeon, supérieur des Jésuites, Maximin, supérieur des Franciscains; MM. Cyr.

F. Delâge, M. P. P., Eug. Crépeau, J.-V. Desaulniers, membres du Comité catholique; MM. les Principaux des écoles normales de Jacques-Cartier, Rimouski et Chicoutimi; MM. les abbés Huard, Lambert, Magnan, Gignac, le chanoine Rouleau; MM. le Dr Ahern, J.-B. Cloutier, G.-S. Vien, J. Ahern, F.-X. Drouin, Chs Angers, J. Brown, maire de N.-D. de Québec, etc.

Grâce à une idée ingénieuse, on avait groupé ensemble les étudiants d'une même décade, au moyen de cartes portant les dates 1857-67, 1867-77, etc., affichées de place en place, sur les tables.

Dès que tous les convives eurent pris place, M. le Principal proposa la santé du Pape dans les termes de soumission respectueuse et de foi chrétienne qui suivent: « Avant de nous asseoir à ce banquet, nous tenons à témoigner de notre inaltérable attachement au Saint Siège apostolique, de notre soumission parfaite aux enseignements du Vicaire de Jésus-Christ, et de notre piété filiale envers l'auguste Pontife qui règne glorieusement en ces temps de tribulation que nous prions le bon Dieu de vouloir bien abrégier. Longue vie à Sa Sainteté Pie X! Sympathie respectueuse à son éminent Secrétaire d'État! » Pour réponse, suivant la coutume établie, l'orchestre exécuta l'hymne papal que l'on écouta, debout, dans l'attitude la plus respectueuse.

Puis, tout le monde se mit à l'œuvre, et il n'est pas besoin d'insister, les convives, dont l'appétit, vu l'heure un peu tardive, n'avait cure d'aucun appétitif, firent un accueil des plus sympathiques à tout ce qui était à leur portée.

Pendant que les couteaux et les fourchettes se meuvent en une cadence plus ou moins régulière, que les conversations joyeuses et animées roulent avec entrain sur les thèmes les plus variés, l'orchestre Labranche égrène les notes joyeuses d'une musique charmante.

Bien que la température à l'intérieur de cette immense

salle, où les drapeaux sont agités par un vent peu discret qui pénètre par les joints mal assurés des lambris, soit un peu basse, l'enthousiasme ne se refroidit pas parmi les convives qui semblent puiser comme un regain de vigueur et de jeunesse au foyer vivifiant de ces agapes fraternelles.

A un moment donné, les instrumentistes attaquent nos chants populaires harmonisés par M. Ernest Gagnon. Comme mue par un courant électrique, à l'évocation de ces refrains d'autrefois, la salle entière éclate spontanément en applaudissements frénétiques. Un chœur puissant, composé de centaines de voix, entonne et chante allègrement ces couplets si en vogue dans toute maison d'éducation canadienne-française. On entend tour à tour nos chansons familières mêler leurs notes joyeuses aux accents plus solennels de nos hymnes nationaux.

Au contact d'un passé cher à tous et des amitiés d'antan, les âmes vibrent avec une agilité merveilleuse et se sentent rajeunies. On oublie les soucis professionnels pour redevenir écolier et épancher par les rires et le chant, le trop plein de bonheur et d'allégresse qui gonfle les cœurs.

Peu à peu, cependant, le calme se rétablit et le mouvement discordant des avant-bras se ralentit : comme après la tempête, la vague bruyante des rires fusés et des chants joyeux s'apaise, et l'attention des convives se porte vers la table d'honneur : on attend avec anxiété le moment solennel des santés.

Bientôt, un signal est donné, et le président du comité des fêtes, M. C.-J. Magnan, se lève et, s'adressant à M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Québec, le prie de vouloir bien dire quelques mots à l'occasion de la fête du jour. Il a, dit-il, la conviction intime que tous les convives en garderont un bon souvenir.

M<sup>r</sup> Bégin, acquiesçant de bonne grâce à cette demande, se déclare heureux d'assister à ce cinquantenaire et rappelle,



M. l'abbé A. CARON, ptre  
Assistant-Principal de l'École normale Laval  
Vice-président de l'Assemblée générale des anciens élèves

à l'  
tion  
mu  
L'a  
qui  
le s  
Pu  
hau  
si é  
jub  
don  
glo  
la  
pro  
not  
pro  
le  
pré  
V  
nou  
joie  
agi  
I  
gne  
« L  
tin  
Po  
qu'  
je  
que  
de  
I  
de  
pré

à l'occasion, quelques souvenirs au sujet de cette institution, de ses principaux, de ses professeurs, et de l'œuvre multiple et efficace accomplie pendant ce demi-siècle. L'ancien principal, avec cette modestie et cette simplicité qui sont l'apanage de sa grandeur d'âme, laisse à d'autres le soin d'apprécier son passage à la tête de cette École. Puis, il rend hommage au prêtre dévoué dont le tact, les hautes capacités et les vertus ont su donner une direction si énergique et si efficace à l'institution dont on célèbre le jubilé, les trente-cinq années que M. le Principal Rouleau a données à l'enseignement sont un de ses plus beaux titres de gloire et lui ont acquis la reconnaissance de l'Église et de la Patrie. Celle-là est heureuse de le reconnaître et de le proclamer hautement, par la voix autorisée de son Chef, notre Très Saint Père Pie X. Aussi, est-elle heureuse de profiter des noces d'or de l'École normale, pour reconnaître le mérite de son Principal, en l'élevant à la dignité de prélat romain.

Un tonnerre d'applaudissements accueille cette bonne nouvelle, et les convives manifestent bruyamment leur joie par des acclamations enthousiastes et prolongées, agitant en l'air mouchoirs, serviettes et menus.

Profondément ému, le nouveau prélat remercie Monseigneur l'Archevêque de Québec de ses bonnes paroles. « L'heureux message dont Sa Grandeur est le porteur distingué est une nouvelle preuve de la bonté du Souverain Pontife et de sa sollicitude envers tous ses enfants. Bien qu'indigne d'un aussi grand honneur, déclare M<sup>gr</sup> Rouleau, je l'accepte avec reconnaissance, et je m'efforcerai, dans les quelques années que le bon Dieu voudra bien me prêter, de m'en rendre digne. »

M. l'abbé A. Caron, assistant-principal et collaborateur de M<sup>gr</sup> le Principal depuis au delà de vingt ans, est le premier à présenter ses hommages à son supérieur, en son



nom personnel et en celui de tous les anciens élèves, dont il se fait l'interprète. Puis sans perdre un instant, il se hâte de remettre au nouveau dignitaire la ceinture violette, au milieu d'une série d'ovations prolongées.

A la vérité, cet honneur ne pouvait tomber sur une tête plus digne et jamais décoration ne saurait être plus légitimement portée. Dans la personne de M<sup>re</sup> Rouleau, Pie X récompensait surtout un dévouement inaltérable à la cause de l'éducation chrétienne, et une charité sans bornes envers les déshérités de la fortune.

M. le président s'empressa de laisser entendre à l'auditoire que ce n'était là qu'une des heureuses surprises, attendu qu'une bonne nouvelle, de même qu'une mauvaise, suivant un dicton populaire, ne doit pas arriver seule. Et, se tournant vers M<sup>re</sup> O.-E. Mathieu, recteur de l'Université Laval, il le prie de vouloir bien confirmer ses paroles.

Après avoir félicité M<sup>re</sup> Rouleau de la haute dignité que le Saint Siège vient de lui décerner, et qu'il considère comme une juste récompense des sept lustres qu'il a consacrés à la formation des instituteurs et des institutrices, l'éminent recteur de notre université catholique continue dans les termes suivants :

« C'est bien la première fois de ma vie que, sans y être invité, je prends la parole dans une circonstance comme celle-ci. Vous voudrez bien me le pardonner, je l'espère, quand vous saurez le motif qui me pousse à prendre cette liberté.

« Les relations amicales que j'ai eues avec M. le Principal de l'École normale depuis plus d'un quart de siècle, peuvent expliquer et ma présence à cette fête de famille et le plaisir que j'y goûte. Je ne puis cependant oublier que je suis ici le représentant de notre cher vieux séminaire de Québec

qui compte M<sup>r</sup> Rouleau parmi ceux de ses élèves qui ont fait sa consolation autrefois et qui font aujourd'hui son honneur. Je ne puis oublier non plus que M<sup>r</sup> Rouleau, depuis plus de trente ans, a travaillé avec autant de zèle que d'intelligence à l'œuvre si difficile de la formation de la jeunesse.

« Trente années passées dans une maison d'éducation, ce sont des années de sacrifice et de mérite; trente années données à l'étude et à l'enseignement, ce sont des années d'un nécessaire et rare développement intellectuel qui a droit à la récompense.

« Le désir d'accorder cette récompense à M<sup>r</sup> Rouleau, le désir d'être agréable aux nombreux élèves qu'il a formés durant sa vie sacerdotale donnée tout entière à l'enseignement, le désir de témoigner à l'École normale une sympathie et une admiration auxquelles elle a droit, m'a poussé à demander au Conseil universitaire de vouloir bien donner à ce digne prêtre, *honoris causâ*, le diplôme le plus précieux, le titre le plus honorable que puisse conférer notre université, et je suis chargé par mes confrères de demander à M. le Principal de vouloir bien accepter le titre de docteur en philosophie de l'Université Laval.

« Quand mes confrères m'ont confié la charge de recteur de l'Université, je prévoyais les ennuis qui m'attendaient et les difficultés avec lesquelles il me faudrait compter. Mais toute médaille a son revers et Dieu, qui est si bon, nous ménage parfois des consolations qui nous permettent de nous tenir debout sous le poids de contrariétés inévitables. Une des plus douces de ma vie de recteur sera celle d'avoir été chargé de payer à l'École normale Laval et à son digne Principal ce que je considère une dette de reconnaissance et de sympathie. »

Ces dernières paroles sont couvertes d'applaudissements,

et M<sup>r</sup> Rouleau reçoit une deuxième ovation non moins enthousiaste que la première.

M. Magnan donne ensuite lecture de la liste suivante des lettres d'excuses : NN. SS. les archevêques de Montréal et d'Ottawa, M. Marois, M<sup>r</sup> Laflamme, le Premier-Ministre, les hons. L. Gouin, J. C. Kaine, W. Weir, S.-N. Parent, E. J. Flynn, Ths Chapais, juge Robidoux, MM. les abbés Beaudoin, curé de Saint-Jean-Baptiste, et J.-E. Beaulieu, MM. J.-O. Cassegrain, professeur et président de l'Association des Instituteurs de Montréal, G. W. Parmelee, secrétaire anglais du département de l'Instruction publique, et C.-J.-L. Lafrance, trésorier de la cité de Québec, et ancien président de l'Association des Instituteurs de Québec.

Puis, commence la longue suite des toasts.

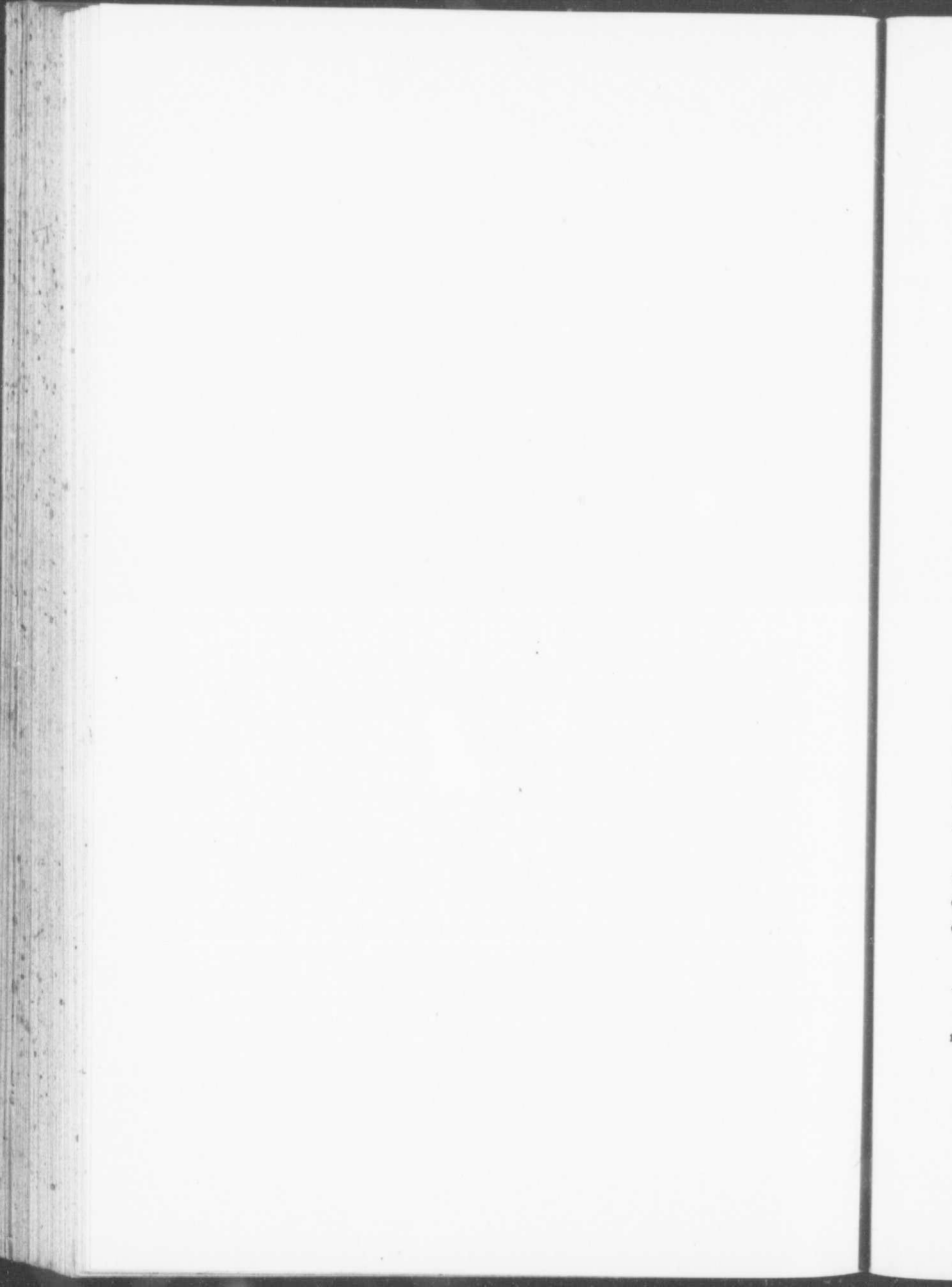
M. le Surintendant, invité par le président, propose la santé du Roi. L'auditoire debout, boit cette santé, pendant que l'orchestre exécute l'hymne national anglais, accompagné d'un puissant chœur d'amateurs.

Le Lieutenant-Gouverneur de la province répondit lui-même à la santé qui lui fut proposée par le président du comité des fêtes, M. Magnan. Sir L.-A. Jetté, en termes d'une exquise délicatesse, ditout le bonheur qu'il éprouve en prenant part aux réjouissances de l'École normale Laval. Il félicite cette institution et les anciens élèves sur le grand succès de la célébration du cinquantenaire et les remercie pour les services qu'ils rendent à la Province. Le Lieutenant-Gouverneur termine en félicitant M<sup>r</sup> Rouleau de l'insigne honneur que le Pape lui a conféré.

« A l'Instruction publique ! » annonce magistralement M. le Président, et il invite les convives à remplir leurs



L'honorable L.-R. Roy, M.P.P.  
Secrétaire de la Province de Québec  
L'un des orateurs du Banquet, 25 septembre 1907



coupes jusqu'à *ras-bord* <sup>(1)</sup> et saluer dignement ce toast. M. Magnan prie l'honorable M. Roy de répondre à cette santé.

Le Secrétaire de la province prononce alors un des discours les plus remarquables de sa vie politique. En voici le texte :

« Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

« Messieurs,

« Messieurs,

« Cette réponse à la santé de l'Instruction publique m'est à la fois d'un grand honneur et d'un grand embarras. Grand honneur en effet est celui qui m'échoit d'adresser la parole, en une circonstance aussi solennelle, à l'élite intellectuelle et sociale, non seulement de Québec, mais de toutes les principales villes de cette province, en ma qualité de Secrétaire provincial, représentant comme tel le département de l'Instruction publique; grand honneur aussi, car c'est précisément cette qualité de chef de département qui me gêne pour dire librement tout le bien que je pense de l'École normale Laval, cette fille aînée de l'État et de l'Église catholique de Québec, qui célèbre aujourd'hui, avec une fierté bien légitime, le cinquantième de sa fondation.

« S'il est agréable pour des parents affectueux de parler avec orgueil de leurs enfants à des étrangers, combien plus délicat et plus difficile est de répéter en présence de ces enfants ces mêmes éloges et ces mêmes louanges!

« Je sais ou plutôt je me suis laissé dire qu'il est dange-

---

(1) Les seules liqueurs servies à ce banquet consistaient en eau, limonade, punch au claret et café.

reux de complimenter les enfants quand ils sont petits, mais lorsqu'ils sont devenus grands, hommes faits, qu'ils ont atteint leur majorité d'âge, d'influence, d'expérience et de savoir, est-il vraiment périlleux de leur rendre un témoignage public d'estime et d'admiration, de les remercier tout haut et bien haut d'avoir pendant cinquante ans fait honneur à l'Église et à l'État ; à l'État qui a fondé leur *Alma Mater*, à l'Église qui l'enseigne ; à l'État qui la soutient de ses deniers et à l'Église qui la dirige de ses conseils.

« Mais, au contraire, il a ceci d'excellent, ce témoignage : qu'il est une sanction de leur bonne conduite, une reconnaissance de leur devoir accompli avec une ponctualité admirable et un inlassable dévouement.

« Que d'autres sont morts sous la fatigue et le fardeau de la même tâche, sans avoir entendu de l'autorité cette parole trop brève, il est vrai, mais réconfortante : « Vous avez bien mérité de votre Église et de votre pays ! » Mais ces disparus héroïques sont trop grands pour envier les survivants. La récompense qu'ils ont reçue dépasse, et de beaucoup, le faible éloge rendu à leur mémoire.

« C'eût été commettre une grave erreur que de ne pas célébrer avec l'éclat qu'il convient le cinquantenaire de l'École normale Laval, ces noces d'or de l'éducation catholique française : votre jubilé est digne en tous points de l'événement capital qu'il représente dans l'histoire intellectuelle de cette province.

« Sans doute, ce jubilé (le sens même du mot le comporte), doit être tout à la joie ; sans doute, un cinquantenaire est une fête, mais aussi un cinquantenaire est une étape : l'étape évoque l'idée d'un chemin parcouru, et, le chemin parcouru, celle d'une marche à reprendre, à continuer, à poursuivre un avancement continu, un progrès ascendant bien déterminé. Une étape n'est qu'une halte volontaire,

quelquefois un arrêt forcé, mais jamais le but dans un voyage : c'est un repos temporaire beaucoup moins fait pour rafraîchir les membres du corps que pour réconforter l'âme de ce corps en lui présentant le spectacle magnifique de la distance franchie et des hauteurs atteintes. Et rien ne réconforte comme cette vision. Ce qui est vrai pour le voyageur, l'est aussi pour l'œuvre.

« L'Instruction publique a-t-elle marché dans la province de Québec depuis cinquante ans et le gouvernement a-t-il courageusement et généreusement ouvert la route ?

« Qu'il me soit permis de rappeler brièvement à ce sujet que le nombre de nos écoles primaires qui, vers 1857, n'était que de 2800, est aujourd'hui de 5193 ; que depuis 1897, nous avons créé quatre nouvelles écoles normales pour les jeunes filles : une à Montréal, une à Rimouski, une à Chicoutimi et, dernièrement, une aux Trois-Rivières ; que la somme de \$10.000.00, que nous avons affectée depuis une couple d'années au paiement de primes dans les municipalités scolaires les plus méritantes, a eu pour effet, l'augmentation directe du salaire des institutrices ; qu'une autre somme de \$10.000.00, affectée au paiement de primes annuelles, de \$15.00 et de \$20.00, à ces mêmes institutrices, aura pour effet de les engager à persister dans cette carrière si ingrate de l'enseignement ; que des subventions annuelles de \$20.000, aux municipalités pauvres, ont eu pour effet de faire disparaître un grand nombre de vieilles maisons d'écoles, pour les remplacer par d'autres plus conformes aux dernières données du confort et de l'hygiène ; que la création d'écoles techniques et de hautes études commerciales, décrétée à la dernière session de notre Législature, ouvrira à la jeunesse de cette province, de nouvelles carrières.

« Sans doute, il est difficile de contenter tout le monde. Bien avant Lafontaine et ses Fables, on était de cet avis-là.



Il s'est dit et il se dira des horreurs sur notre système d'éducation primaire, secondaire ou académique. Dénigrer, tel est le mot d'ordre de certains novateurs à procédure instantanée, qui trouvent et trouveront quand même à redire aux méthodes appliquées par le gouvernement. Nous admettons volontiers qu'il peut en exister de meilleures, car tout, en ce monde, est perfectible. Mais qu'il faille arrêter tout le rouage administratif scolaire pour essayer des utopies serait absurde autant que ridicule, et nous préférons nous corriger en route, tout en marchant. Et je pourrais répondre à ces critiques malveillants, par ce quatrain de la Monnaie :

Tu dis partout du mal de moi ;  
 Je dis partout du bien de toi,  
 Mais vois quel malheur est le nôtre :  
 On ne nous croit ni l'un ni l'autre.

« Je le répète, ici comme ailleurs, où tant de fois l'occasion de fêtes identiques à la vôtre me fit le devoir de parler : prenons ce qu'il nous faut du progrès moderne, mais ne renonçons pas au glorieux héritage de notre passé catholique et français, ces deux caractéristiques essentielles de notre instruction publique au Canada.

« Ne nous en laissons pas imposer par ceux qui nous représentent ici même et à l'étranger, comme des ignorants ou des rétrogrades. Sous le rapport de l'éducation, comme sous bien d'autres, nous pouvons, suivant la fière parole de Bédard, « marcher tête levée. »

« Le 24 juin 1874, à Montréal, devant la convention canadienne-française de toute l'Amérique, l'honorable Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, s'écriait : « Non, ils n'étaient pas, ils ne pouvaient pas être des ignorants ceux qui ont eu la suprême science de croire, d'espérer, d'attendre : ceux qui n'ont point abandonné l'idée religieuse et na-

« tionale dans les plus rudes épreuves, ceux qui ont préparé ce que nous voyons aujourd'hui. »

« Je me fais un devoir sacré de répéter aujourd'hui, en les accentuant de toute l'énergie de ma conviction, ces paroles vibrantes encore, à trente-trois ans de distance, de la plus chaude éloquence, paroles que de graves événements contemporains renforcent et confirment avec éclat.

« Oui, si le temps m'en était donné, je dirais d'un côté, tout ce que l'éducation a fait pour le Canada ; de l'autre, tout ce que le Canada a fait pour l'éducation.

« Ce que l'éducation a fait pour nous, l'histoire du Canada est là pour le dire. Les premiers colons de la Nouvelle-France étaient instruits, savaient lire et écrire, ce qui, à cette époque, était absolument remarquable chez des paysans. Mieux que cela, ils constituaient une génération forte et vigoureuse, formée aux traditions religieuses et sociales du pays le plus civilisé et le plus éclairé de l'Europe, la France du dix-septième siècle. L'éducation domestique de ces premiers colons, appuyée sur l'idée religieuse, était excellente, et c'est elle qui, transmise d'âge en âge, a valu à leurs descendants, le titre de « peuple de gentilhommes », mot anglais qui répond à bien des dénigrements et nous console de bien des injustices.

« Encore une fois, le temps m'échappe, et je ne puis développer la seconde de mes observations : ce que le Canada a fait pour l'éducation.

« Rappelez-vous seulement ce que la Province de Québec a fait pour elle et les quelques statistiques à l'appui de ses œuvres actives.

« Je dis à l'avant-garde de notre armée scolaire : « Croyez-en vos officiers, l'état-major, le Conseil de l'Instruction publique : le plan de la bataille qu'ils vous faut livrer a été bien mûri : il mènera sûrement à la victoire. Que votre

« cri de ralliement et de combat eu soit un de courage in-  
« spiré d'en haut : Excelsior ! »

« Excelsior ! ce mot-là retentit comme un coup de clairon à toutes les strophes d'une ballade célèbre et qui me rappelle Longfellow, le poète américain qui a chanté en vers admirables, *Évangéline*, une héroïne de notre pays. Je ferais injure à mes auditeurs, si je leur récitais ici cet hymne d'*Excelsior*, où chante un jeune homme, assoiffé d'idéal, d'amour et d'abnégation patriotiques, qui marche au sacrifice, comme d'autres courent au plaisir, pour la seule espérance de voir de plus près ce qui est beau, ce qui est bon, ce qui est vrai, ce qui est juste.

« Excelsior ! telle sera la devise de l'École normale Laval. Excelsior ! tel sera le mot d'ordre de ses professeurs menant au feu leurs bataillons scolaires.

« C'est encore Longfellow, qui a chanté ces deux versets fameux du *Psaume de la vie* :

Lives of great men all remind us  
We can make our lives sublime,  
And, departing, leave behind us  
Footprints on the sands of time ;—

Footprints, that perhaps another,  
Sailing o'er life's solemn main,  
A forlorn and shipwrecked brother,  
Seeing, shall take heart again.

« L'existence des grands hommes qui nous ont précédés  
« nous rappelle que notre vie doit avoir le sublime pour  
« objet. Disparus dans l'obscurité de la mort, nous serons  
« encore utile aux naufragés de l'existence qui, se croyant  
« perdus, mais retrouvant les traces de nos pas sur les sables  
« du Temps, reprendront cœur et poursuivront sur ces  
« rivages la tâche éternelle de l'humanité. »

« Messieurs, l'École normale Laval de Québec laissera comme souvenir de son passage dans l'histoire autre chose que des pas imprimés sur les sables du Temps. Elle édifie sur le roc, sur l'assise immuable de la vérité. La pierre triangulaire des monuments qu'elle construit repose sur les trois sciences fondamentales de nos écoles primaires : le petit catéchisme, l'histoire du Canada, la grammaire française. Oui, je dis bien, la grammaire française : je la tiens pour essentielle, comme le petit catéchisme et l'abrégé d'histoire du Canada. Je vous étonne, messieurs : vous le serez davantage de m'entendre insister sur ce point et soutenir que le petit catéchisme a besoin, plus qu'on ne le croit ici, d'une petite grammaire française, pour être fructueusement enseigné dans nos écoles. Le catéchisme contient des vérités abstraites, difficilement assimilables pour les enfants, et qui le deviennent bien davantage si on les leur enseigne dans une langue étrangère. Leur cœur s'ouvre au contraire tout naturellement aux leçons du catéchisme qu'ils reçoivent, dans le jeune âge, de la bouche maternelle.

« Le fait suivant rapporté par l'abbé Stychel, député au Reichstag, démontre, d'une manière frappante, que l'effet moral d'une prière retenue par cœur dans une langue étrangère est tout différent de celui qu'elle produit apprise dans la langue maternelle.

« Un petit berger polonais fait la rencontre en plein champ d'un voyageur qui lui demande s'il a appris son *Pater* en allemand. L'enfant répond affirmativement avec assurance, puis immédiatement, sans se découvrir et gardant son fouet à la main, il récite sans hésiter et tout d'un trait l'oraison dominicale.

« La sais-tu aussi en polonais ? » lui demande le voyageur.

« Oui, monsieur, » répond le petit pâtre.

« Aussitôt, jetant son fouet à terre, l'enfant enlève sa

casquette, s'agenouille, joint les mains et, lentement, gravement récite le *Pater* en polonais.

« Voilà ce que m'apprenait, messieurs, *Le Correspondant* de Paris, à la date du 25 juillet dernier, au sujet de la question polonaise en Prusse.

« Cette anecdote très pathétique dans son extrême simplicité, m'a laissé triste, car je songeais en la lisant, au petit Canadien français américanisé dans les états de la Nouvelle-Angleterre et qui apprend en anglais, non seulement l'oraison dominicale, mais encore ses prières du matin et du soir et tout le catéchisme.

« Au petit Canadien français qui entend prêcher et chanter en anglais à l'église catholique qui lui semble devenue protestante précisément à cause de cette langue étrangère, que son âme et son cœur auront toujours peine à parler, quand ils s'adresseront à Dieu ! Croyez-moi, le petit cœur, la petite âme de cet enfant, continueront d'aimer le bon Dieu en français, comme les nôtres, privilégiés de cette province.

« Que faut-il inférer de ce triste état de choses ? Je réponds en deux mots : conclure à la sagesse éternelle de Rome, à la prudence divinement éclairée du Saint-Siège qui conseille l'enseignement du catéchisme catholique aux enfants dans leur langue nationale.

« Pour moi, et ce souhait constituera toute la péroraison de ce discours, pour moi, j'espère fermement que nos frères des États-Unis, revenus au Canada, enverront leurs petits enfants aux écoles primaires de la province de Québec, où des professeurs ou des institutrices d'élite, sortis de l'École normal Laval, leur apprendront ces trois sciences fondamentales de notre système d'éducation, essentiellement patriotiques et chrétiennes : le catéchisme, le français et l'histoire de notre beau pays. »

La santé de l'heureuse jubilaire « A l'École normale Laval », fut ensuite proposée et buë avec enthousiasme. M. Chs Angers, avocat, un ancien élève, se leva avec applaudissements de ses confrères, et se fit leur interprète. L'ex-député de Charlevoix sut maintenir sa réputation d'orateur distingué et délicat ; qu'on en juge plutôt :

« Excellence,

« Messieurs,

« Monsieur le Président,

« Monsieur le Principal m'a fait le grand honneur de m'inviter à vous adresser la parole. Il faut me rendre à son désir en regrettant qu'il vous prive du plaisir de l'entendre et vous fasse perdre très sûrement au change.

« Cette fête magnifique fait assez naturellement penser aux débuts de l'Instruction publique en ce pays. Ils furent bien humbles.

« Vous le savez, Messieurs, d'après la tradition, le bon Frère Pacifique ouvrit la première école au Canada. Après sa mort, et quand Québec venait d'être rendu à la France, le Père Lejeune se livra lui aussi à l'enseignement, puis qu'il écrivait en 1632 : « Je suis devenu régent au Canada ; « j'avais l'autre jour un petit sauvage d'un côté et un petit « nègre ou maure de l'autre, auxquels j'enseignais les lettres. « Après tant d'années de régence, me voilà retourné à « l'A B C, mais avec une satisfaction et un contentement « si grands que je n'eusse pas voulu changer mes deux petits « écoliers pour le plus bel auditoire de France. »

« Cette joie, Messieurs, peut paraître étrange, mais si l'on y réfléchit, elle s'explique. La joie du Père Lejeune, c'était une joie de semeur, la joie de Louis Hébert jetant les premiers grains de froment dans la terre canadienne. Le grain de blé, Messieurs, a fini par faire reculer la forêt.

Après de longs retards, l'instruction publique s'est organisée chez nous ; le grain de sénévé a produit un grand arbre, et nous voici réunis pour fêter le cinquantenaire de notre École normale.

« Pour la louer dignement, il faudrait pouvoir montrer ce que nos populations lui doivent ; il faudrait mettre en pleine lumière les résultats de son action.

« Depuis un demi-siècle, l'École normale forme les défricheurs de l'intelligence, ceux qui s'en vont jeter dans l'âme des enfants les semences du vrai, du beau et du bien.

« Monsieur le Principal, Messieurs les professeurs, que ne devez-vous pas ressentir en cette belle fête ? Il est si bon, il est si grand de travailler à former l'âme du peuple ! Dans l'âme du peuple est la robuste sève, dans l'âme du peuple est la vie, l'avenir de la patrie.

« Toujours l'École normale fut à la hauteur de sa mission, grâce aux hommes éminents choisis pour la diriger, parmi lesquels je me plais à nommer l'illustre archevêque de Québec, et vous, M<sup>re</sup> le Principal, qui receviez, il y a un instant, les honneurs de la prélature romaine aux applaudissements unanimes de cette nombreuse et sympathique assemblée. Cette récompense, vous l'avez méritée par votre absolu dévouement à la cause de l'éducation depuis trente-cinq ans et par toutes ces œuvres que votre humilité nous empêche d'énumérer.

« Des professeurs distingués furent et sont encore leurs dignes auxiliaires.

« J'aime à rendre un spécial hommage à ceux qui furent mes professeurs. Ils sont disparus, hélas ! Un seul demeure, robuste en sa verte vieillesse. Nous sommes heureux de saluer en lui le doyen de notre *Alma Mater* et de lui souhaiter encore de longs jours.

« Tous ceux qui ont pu apprécier la valeur de l'enseignement donné à l'École normale en ont fait les plus grands

éloges. Permettez-moi de citer le témoignage d'un savant dont Québec s'honore, le docteur Hubert LaRue, qui écrivait : « Je suis partisan des écoles normales : je ne connais « qu'une seule de ces écoles, celle de Québec. J'ai eu l'occasion « de suivre d'assez près cette institution, et je n'en dirai qu'un « mot : son système d'enseignement me semble à l'abri de la « critique. Ses professeurs sont des hommes remarquables, « non seulement par leur savoir, mais aussi par leur extrême « habileté dans l'art de l'enseignement. Aussi, les progrès « que font les jeunes gens à l'École normale dans l'espace de « deux ou trois ans que dure le cours d'études, sont-ils éton- « nants. »

« M<sup>r</sup> le Principal me reprocherait comme un grave oubli si je manquais de dire que notre *Alma Mater* est fière de ses enfants. Plusieurs, dans des carrières diverses, ont atteint les hauts sommets. Mais, au risque d'être indiscret, j'ajouterai, connaissant bien M<sup>r</sup> le Principal, que sa prédilection va aux généreux qui ont persévéré dans la voie âpre, obscure, mais si utile de l'enseignement.

« Et je termine, Messieurs, en exprimant un vœu qui est dans le cœur de tous : Qu'elle continue son œuvre féconde chez notre peuple, cette École normale, placée sous le patronage du glorieux et vénérable François de Montmorency-Laval, qui, le premier, eut l'idée d'une semblable institution en la Nouvelle-France. »

« A la Province de Québec ! » était le toast suivant sur le programme. Quand les coupes furent vidées, l'honorable A. Robitaille, M. P. P., ex-secrétaire de la Province, rendit un éloquent hommage au boulevard de notre nationalité dans les termes suivants :

« La législature de la province de Québec n'est pas une étrangère dans cette fête du souvenir. Vos bienveillantes



paroles, M. le Président, et l'accueil si sympathique fait au toast que vous venez de proposer, témoignent honorablement de la gratitude de l'École, pour celle qui lui a donné sa charte et assuré son existence. Non ! la législature de la province de Québec n'est pas une étrangère dans cette fête du cinquantenaire, car depuis un demi-siècle, chaque jour, sa pensée s'est portée sur vous, son ambition a été de vous voir remplir à l'honneur et pour le progrès de la province, l'action sociale qu'elle vous avait confiée. Et tout dernièrement encore, elle a appelé dans son Conseil de l'Instruction publique, des représentants de l'École.

« Le désir et les vœux de la législature de Québec ont été de former dans nos écoles normales un personnel enseignant possédant toute la haute compétence requise de celui à qui le père de famille confie ce qu'il a de plus précieux, l'âme, le cœur et l'esprit de ses enfants. Elle a voulu faire de l'École normale une source toujours vivifiante et active dans l'organisation méthodique de l'enseignement primaire. Malheureusement, un trop grand nombre de nos commissions scolaires n'ont pas su ou n'ont pas pu profiter des avantages qui leur étaient offerts et ont négligé de faire de l'enseignement une véritable carrière. Aux normaliens formés aux meilleures méthodes pédagogiques, aptes à donner un enseignement pratique, de trop nombreuses commissions scolaires ont préféré accepter les services, au rabais, de toutes sortes d'institutrices inexpérimentées, malgré ou peut-être à cause des brevets de capacité qui leur étaient alors distribués par les bureaux d'examineurs disséminés un peu partout dans la province. Aussi, un grand nombre d'élèves, porteurs des diplômes de nos écoles normales, ont cherché dans d'autres carrières la solution du problème : « le pain quotidien. » Ç'a été une perte sensible pour l'enseignement primaire ; mais notre province n'a pas eu à regretter les sacrifices qu'elle avait faits pour

eux, car tous ont brillé dans les carrières qu'ils ont embrassées, et tous, soit dans l'état ecclésiastique, soit dans les professions libérales, soit dans les arts ou les sciences, soit dans le commerce ou l'industrie, jettent un vif éclat sur la patrie canadienne.

« Mais à cette heure, il semble que nous assistions à un réveil de l'opinion publique. La question de l'enseignement primaire est à l'ordre du jour. Elle est partout le sujet de conversations ou de discussions dans la famille, dans nos sociétés, dans nos assemblées publiques, dans la presse, dans nos parlements et mieux encore, nos municipalités scolaires mettent de l'émulation et un zèle tout nouveau dans leur administration. La législature de la province de Québec se fera toujours un impérieux devoir de donner son concours à toute politique favorable à la cause de l'instruction publique.

« Nous ne saurions trop apprécier les services rendus à notre pays, par le bon instituteur, par le bon maître d'école. Il est le représentant des pères et des mères dans l'œuvre de l'éducation, il est appelé à former le cœur et l'esprit de nos enfants. Que d'aptitudes et de connaissances il lui faut posséder, que de zèle et de dévouement il lui faut, pour accomplir sa tâche quotidienne ! Quelle patience et quel courage il lui faut pour ne pas succomber sous le fardeau de chaque jour !

« Cet esprit de dévouement qui, plus encore peut-être que le brevet qui lui est donné, fait le bon instituteur ; ce dévouement, ce zèle, vous en avez puisé les notions à ce foyer béni où vous revenez aujourd'hui, à cette École normale qui a l'honneur de porter un des noms les plus glorieux de notre histoire, celui du premier évêque de Québec, M<sup>sr</sup> de Montmorency-Laval.

« Puissent ces heures consacrées au souvenir, puissent ces fêtes du cinquantenaire de notre École normale, de

votre *Alma Mater*, ranimer dans nos cœurs le feu sacré du dévouement et de l'affection pour nos tout petits enfants qui vous sont confiés. Que votre enseignement ne s'écarte jamais de la saine doctrine sur la famille et sur la société. Apprenez-leur à connaître et à apprécier toute cette belle civilisation que nous tenons du catholicisme et de la vieille France ; imprégnez-les de l'histoire et des traditions de notre pays et faites qu'ils soient toujours fidèles à notre foi, à notre langue, à notre nationalité. »

L'honorable N. Garneau, C. L., l'un des amis dévoués de l'École, unit sa voix à celle de l'orateur précédent, en sa qualité de représentant de la Chambre haute de notre législature, pour féliciter les anciens élèves d'avoir organisé cette fête. On lira sans doute avec plaisir cette belle page :

« Je remercie cordialement MM. les membres du comité d'organisation de m'avoir fait l'honneur de m'inviter à répondre au toast « A la province de Québec. »

« J'avoue que, tout d'abord, j'ai hésité à accepter de prendre la parole en une circonstance aussi solennelle, à ce banquet des éducateurs de notre peuple, sachant qu'il s'y trouverait nombre de personnages qui, en réponse à d'autres santés, ne manqueraient pas de dire tout ce qu'il convient au sujet de l'instruction publique et de l'éducation.

« Mais, après réflexion, j'ai cru devoir acquiescer à l'invitation de ces messieurs du comité, parce qu'elle me donnerait l'avantage de rendre un hommage public à ceux à qui est confiée la formation de nos enfants.

« La présence de l'honorable Secrétaire de la province et d'un ex-secrétaire, l'honorable M. Robitaille, me dispense de parler d'instruction publique. Ces messieurs traiteront de cette importante question infiniment mieux que je ne

saurais le faire moi-même, et il serait téméraire de ma part d'entrer sur ce terrain.

« Je veux, en premier lieu, féliciter MM. les anciens élèves de l'École normale Laval d'avoir organisé cette grande fête à leur *Alma Mater* à l'occasion de ses noces d'or.

« Je désire aussi féliciter MM. les Normaliens, ceux qui se sont consacrés à l'apostolat de l'enseignement, comme ceux qui ont embrassé d'autres états, d'avoir eu le bonheur de puiser leur science à une source aussi chrétienne et aussi canadienne-française, d'avoir été formés dans une institution où l'on sait si bien inculquer l'amour du devoir et du travail persévérant. Aussi bien les voyons-nous dans toutes les classes de la société et y occupant toujours les postes les plus honorables, commerçants et industriels prospères, avocats et notaires distingués, médecins de renom, chirurgiens éminents, prêtres zélés exerçant le saint ministère ou occupant des chaires à l'Université, hommes politiques, premiers ministres, sans compter les instituteurs qui forment la grande majorité et qui sont de beaucoup les plus méritants.

« Mais s'il est juste qu'on fasse aujourd'hui l'éloge de MM. les Normaliens, qu'on publie leurs mérites, combien plus ne doit-on pas rendre honneur aux hommes distingués et éminents par leur science, leur zèle et leur dévouement, à qui la direction de cette école a successivement été dévolue, aux Langevin, aux Lagacé, aux Bégin et aux Rouleau ainsi qu'aux professeurs qui les ont aidés dans l'accomplissement de leur noble, patriotique et sainte tâche.

« J'éprouve un vrai bonheur de pouvoir, comme représentant de la Chambre haute de cette province, du commerce et de l'industrie, aussi bien que comme citoyen canadien-français et catholique, de pouvoir rendre hommage à tous ceux qui ont participé à l'œuvre de cette maison soit

comme directeurs, soit comme professeurs, soit comme élèves, quelle que soit la sphère dans laquelle on rencontre ces derniers.

« Je suis fier que cette circonstance me permette de féliciter la province d'avoir établi ces écoles normales ; écoles dirigées par des prêtres et destinées à préparer des instituteurs, non seulement instruits dans la science pédagogique mais comprenant surtout que leur premier devoir est de donner à la jeunesse une formation essentiellement chrétienne, comprenant que l'instruction doit avoir pour base la foi catholique.

« La province de Québec doit être fière de ce qui a été fait par ces éducateurs distingués et elle sera heureuse sans doute, chaque fois que l'occasion s'en présentera, de leur prouver sa reconnaissance.

« Quant à moi, l'École normale Laval me trouvera toujours au nombre de ses admirateurs et elle peut compter en toute circonstance sur mon plus entier dévouement et mon faible appui. »

Puis, avec cette éloquence dont il est coutumier, M. Magnan propose de trinquer à la santé du « Conseil de l'Instruction publique. » M. Cyr. Delâge, membre du comité catholique et député du comté de Québec à la législature, répond à l'appel du président, et prononce le remarquable discours suivant :

« Ce n'est pas d'un cœur léger que je me lève en ce moment pour répondre au toast qui vient d'être porté si éloquemment au conseil de l'Instruction publique et remplir la tâche honorable, mais trop lourde pour mes faibles épaules, que vous avez eu l'amabilité de me confier, il y a à peine quelques heures. Je ne sollicite pas toutefois, j'escompte

avec la certitude de l'obtenir, l'indulgence dont doit être prodigue en une circonstance comme celle-ci, l'auditoire d'élite qui se trouve autour de moi en ce moment.

« Vous venez de boire, Messieurs, au Conseil de l'Instruction publique, avec un enthousiasme, un délire qui prouve d'une manière non équivoque, qu'il occupe encore une place, une assez large place dans vos cœurs et dans vos esprits. Je dis *encore* : ce mot sur mes lèvres peut vous surprendre, mais après les attaques dont il a été l'objet, la lutte qu'on lui a faite et qu'on lui fait, les insinuations sournoises malveillantes que l'on lance, reproduites sans commentaire, avec complaisance, sur son compte, rien d'étonnant qu'il ne fût plus le même à vos yeux... Mais je constate avec une satisfaction et un orgueil bien légitimes que vous lui portez le même respect, que vous lui conservez les mêmes sympathies, que vous lui donnez encore une place d'honneur.

« Vous êtes bien aimable, Monsieur le Président, d'avoir de l'attention, de la sympathie, du respect, de la reconnaissance pour lui, une mention spéciale en ce jour de fête nationale, où votre *Alma Mater* double le cap de la cinquantaine et inscrit en lettres d'or cette date dans ses annales. La joie fait si facilement et si souvent, hélas ! perdre la tête, oublier les bienfaits reçus ; le succès enivre si promptement et ferme si hermétiquement le cœur, aussi est-ce tout ému et tout reconnaissant que je vous dis d'abord, pour lui, purement et simplement : merci !

« Il est des dates qu'il ne faut pas laisser passer inaperçues, des anniversaires qu'il fait bon de célébrer, car les démonstrations qui ont alors lieu, procurent toujours l'agréable occasion de féliciter les uns pour leurs succès, de remercier les autres pour leurs bienfaits.

« Le cinquantième anniversaire de la fondation de l'École normale Laval devait être salué au passage. Il l'a été d'une

façon royale ; nécessairement vous avez remonté le fleuve du passé, vous avez fait un pèlerinage au pays des souvenirs ; vous y avez rencontré nos prédécesseurs, contribuant à la fondation des écoles normales, ces citadelles où s'est recrutée, où s'est formée l'élite du corps enseignant.

« Le Conseil de l'Instruction publique est un corps politique qui ne fait, ne doit pas faire de politique, où ceux qui y sont appelés, avant d'y entrer, se dépouillent du vieil homme, font disparaître toute couleur, toute nuance — je parle de l'élément laïque — afin de pouvoir mieux s'occuper de l'importante, de l'intéressante question de l'éducation qui leur est confiée.

« C'est un corps irresponsable, dans un certain sens, si vous le voulez, mais dont les responsabilités sont grandes, qui ne veut pas s'y soustraire, mais, au contraire, les assumer dans l'intérêt de l'Église, de l'État, de la Famille.

« Corps non électif, mais dont les membres sont élus, c'est-à-dire choisis par des ministres responsables au peuple, au peuple qui paye, et où vous voyez le touchant spectacle de l'Église et de l'État, unissant sans concordat, mais avec concorde, leurs énergies pour donner à notre population le pain de l'intelligence.

« Personne morale, qui a des droits et des obligations, une mission à remplir, un rôle important à jouer : aviser l'exécutif en matière scolaire, surveiller le mouvement de l'éducation, le diriger, le stimuler suivant nos besoins, nos aspirations, et aujourd'hui il a la satisfaction de s'entendre dire : Vous avez été à la hauteur de la position, vous avez fait votre devoir !

« Nés sur ce sol arrosé par le sang de martyrs et de héros, sur lequel ne flotte plus le drapeau cher à nos pères, vous voulez y vivre et y mourir.

« Vous avez une ambition légitime, vous poursuivez la réalisation d'un bel idéal, qu'on peut résumer dans le laco-

nisme suivant : Loyauté au présent, fidélité au passé. Vous voulez conserver votre langue, vos institutions, vos lois, transmettre intact le dépôt qui vous a été confié. Bref, rester français et catholiques sous l'égide du drapeau britannique. Jusqu'à présent la Providence a béni nos efforts et les résultats obtenus doivent être mis au crédit de notre système scolaire.

« Pour réaliser ce projet, il fallait l'enfant : Qui a l'enfant, a l'avenir ; mais tant vaut l'instituteur, tant vaut l'enfant. Il fallait donc aussi, avant tout, des instituteurs dévoués, chrétiens, pour donner à l'enfant cette mentalité qui est la caractéristique de notre nationalité.

« Ceci ne pouvait échapper à l'attention des membres du Conseil de l'Instruction publique.

« Les écoles normales étaient devenues nécessaires. Elles furent fondées et le résultat parle d'une façon non équivoque, et en ce moment je me demande lequel des deux je dois saluer avec plus d'orgueil et de reconnaissance, dans Chauveau, l'ancien député du comté de Québec, ou le tribun dont la voix résonne toujours autour du monument des Braves, ou le Surintendant de l'Instruction publique posant la pierre angulaire de l'école normale en 1857.

« Mais il ne suffit pas de former des maîtres, il ne suffit pas de délivrer des diplômes, il faut garder dans les rangs ceux qui y sont entrés.

« La tâche de l'instituteur est noble, mais elle est lourde, ingrate, pas assez appréciée à sa juste valeur, point suffisamment rémunérée.

« Voilà pourquoi le Conseil prêche, par l'exemple et la parole, le rehaussement des salaires, a suggéré et obtenu le paiement de primes à ceux qui ont un stage assez prolongé dans la carrière et s'y distinguent, a demandé et fait accorder des primes aux municipalités qui donnent l'exemple sous ce rapport.

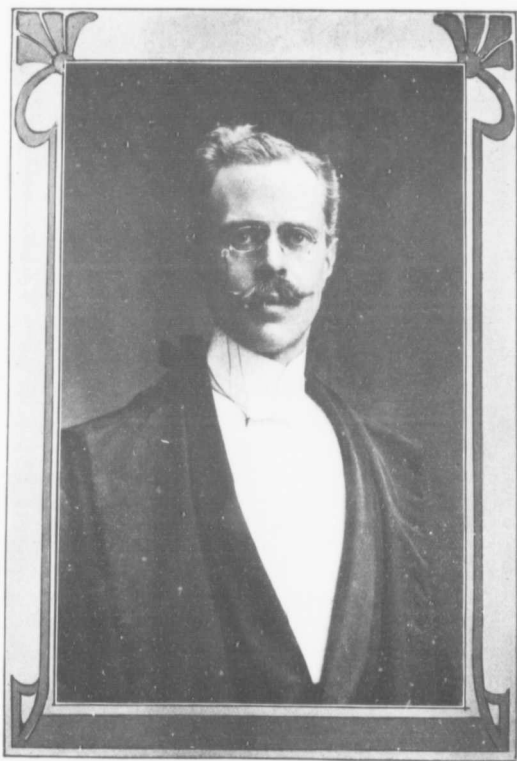


« Il n'a négligé et ne négligera aucune occasion de vous prouver ses sympathies, et veuillez le croire, que c'est avec plaisir et unanimité qu'il agrandissait son cercle afin d'y faire prendre place quatre de vos dignes représentants, sur les lumières, l'intelligence, le dévouement, l'expérience desquels il compte faire avancer notre système dans le chemin du progrès.

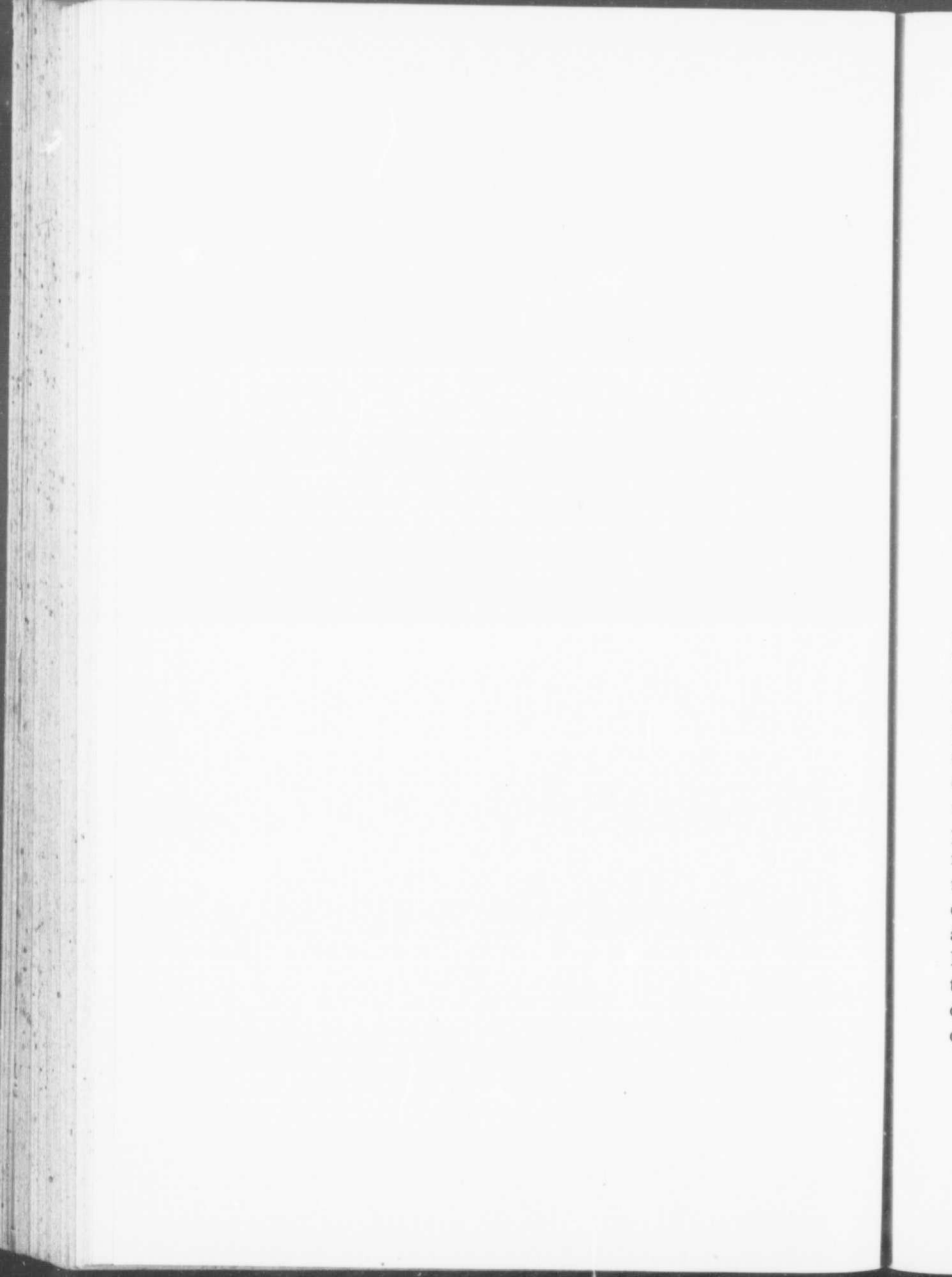
« Le progrès, Messieurs, ce mot sonne bien à son oreille, il ne l'effraie pas, il le désire, il le veut, il compte sur votre concours pour l'obtenir, et en vous félicitant sur le succès de votre démonstration, en vous remerciant pour le bien que vous avez fait sans bruit depuis un demi-siècle, en vous renouvelant l'expression de mon entier dévouement, je le sollicite, ce concours, en mon nom personnel et au nom de mes collègues; je puis ajouter immédiatement et avec certitude que vous allez répondre à notre désir, à notre appel, que l'avenir sera l'écho du passé, et que nous ne serons pas déçus dans les espérances que nous fondons sur vous. »

« Il est bien juste », fait observer M. Magnan, « que nous songions aux institutions qui poursuivent le même but que l'heureuse jubilaire de ce jour. Je propose donc que le jus de la treille coule à nouveau à la santé des « Écoles Sœurs. »

C'est M. le Principal Dubois, de l'École normale Jacques-Cartier de Montréal, qui avait mission de répondre à cette santé. Qu'il suffise de dire que le successeur de feu l'abbé Verreau s'acquitta de sa tâche avec tout le talent et l'érudition qui le distinguent. Ce discours aurait sa place ici, mais la réception tardive de ce document nous a obligé à le renvoyer à l'*Appendice des Noces d'Or*. Rappelons que M. l'abbé Dubois a parlé magistralement du rôle des écoles



Son Honneur J.-G. GARNEAU  
Maire de Québec



normales, et des moyens à prendre pour en assurer le développement.

L'auditoire ne se lasse pas d'écouter de beaux discours. D'ailleurs, M. le Président qui a toujours un mot ou une phrase spirituelle, à chaque toast, semble avoir le don de communiquer son enthousiasme aux auditeurs. Aussi, ce fut avec une joie manifeste que l'on accueillit le toast « A la ville de Québec ! »

Son Honneur le Maire J.-G. Garneau prononça alors, avec cette distinction qui lui est naturelle, l'intéressante réponse suivante :

« Monseigneur le Principal,

« Monseigneur l'Archevêque,

« Messieurs,

« Le toast que vous venez d'adresser à la cité de Québec en est un auquel je me joins dans un élan spontané d'affection filiale pour notre chère ville, et, comme vous, j'aurais voulu me donner tout entier et sans arrière pensée à la fierté légitime que nous ressentons au souvenir de son passé glorieux, de son présent qui tient une part si large dans notre vie, de son avenir que nous entrevoyons grand et beau, fécondé par le développement merveilleux de notre vaste et riche pays. Mais les paroles trop bienveillantes par lesquelles vous avez uni mon nom à celui de ce toast, m'ont bien vite rappelé combien peu je suis qualifié à remplir le devoir qui m'incombe de répondre pour elle en cette joyeuse occasion, et de vous dire la part qu'elle prend à cette fête du cinquantenaire de votre belle institution. Mais si son interprète est loin d'être à la hauteur de la tâche, vous saurez mettre de côté sa personnalité, qui ne doit pas peser dans la balance, pour ne songer qu'aux liens qui unissent l'École normale Laval à la ville de Québec, et

à l'intérêt qu'excite chez ses citoyens ce joyeux anniversaire.

« Ces liens datent de la fondation même de l'École, et lors de la séance solennelle d'inauguration, le 12 mai 1857, dans les salles du vieux Château Saint-Louis, la ville était représentée par le Maire accompagné de son Conseil et du greffier de la cité, l'historien du Canada, F.-X. Garneau. C'était le docteur Joseph Morrin qui était alors maire de Québec pour la deuxième fois, et le lendemain soir, à la salle de musique, sur la rue Saint-Louis, il prenait part, ainsi que j'ai l'honneur de le faire aujourd'hui, au banquet qui couronnait la fête. Le docteur Morrin était à la fois un homme distingué et un homme de bien, et ce fut, sans doute, pour lui une satisfaction bien vive d'assister à la fondation de cette École normale, dont il pouvait si bien apprécier la nécessité urgente, puisqu'il rappelait dans son discours le temps, dont il se souvenait encore, où il n'y avait à Québec, et dans un vaste rayon autour de la ville, que deux bonnes écoles : le Séminaire de Québec et l'école de Monsieur Wilkie, devenue depuis le *Quebec High School*. Le docteur Morrin montra d'ailleurs d'une façon pratique et admirable l'intérêt qu'il portait à l'éducation, en consacrant sa fortune à la fondation du collège qui porte son nom, et qui le perpétuera dans cette ville qu'il aimait et dont il fut l'un des bienfaiteurs.

« Celui qui occupe aujourd'hui la position que le docteur Morrin remplissait si dignement en 1857 est heureux de l'occasion qui lui est fournie, à ce demi-siècle d'intervalle, de rendre à sa mémoire l'hommage d'un souvenir reconnaissant.

« Depuis le docteur Morrin, seize maires ont présidé aux destinées de la ville et ont vu grandir et prospérer l'École normale. Ils ont pu juger son œuvre en voyant les fruits qu'elle porte. Ces jeunes gens et ces jeunes filles dont elle

a formé le cœur et l'esprit, qu'elle a imbus des vertus solides qui naissent de convictions religieuses bien assises, d'année en année, elle les a répandus dans notre province pour y porter l'instruction et l'éducation, religieuse et morale. qui sont la base la plus sûre du progrès matériel. D'ailleurs, les maires de Québec ont tenu à profiter de toutes les occasions qui se sont présentées pour témoigner de leur sympathie envers l'École normale Laval, et si j'éprouve un plaisir tout particulier à être aujourd'hui le porte-parole de la ville, qu'il me soit permis de dire que c'est parce que je veux suivre l'exemple et les enseignements de celui qui, de 1870 à 1874, remplissait les fonctions qui me sont maintenant dévolues, et qui, en maintes occasions, a donné des preuves de son estime et de son attachement à votre École, comme maire, comme ministre et comme simple particulier.

« Les services que l'École normale Laval rend à la cité de Québec sont directs et tangibles. Les cinq sixièmes des élèves qui fréquentent votre école d'application sont recrutés dans la ville, et tous les ans, nous fournissons quinze à vingt élèves, maîtres et maîtresses, qui se destinent à la carrière de l'enseignement. La direction des écoles du soir, qui vous a été confiée, vous a fourni aussi une autre occasion d'étendre le champ de votre utilité, en portant les bienfaits de l'instruction, non seulement à nos ouvriers catholiques, mais à ceux appartenant aux autres dénominations, montrant ainsi une nouvelle application de la loi d'harmonie et de bonne entente que nous nous efforçons tous de faire régner dans ce pays, où les deux grandes nationalités qui composent notre peuple doivent toujours lutter dans une rivalité amicale et cordiale pour la grandeur de la patrie commune.

« Si, aujourd'hui, nous pouvons être fiers des progrès de l'instruction publique dans notre province, les écoles nor-

males, qui ont secondé avec dévouement les efforts des gouvernements, ont droit à une large part de mérite. Aussi doivent-elles se réjouir de voir le Gouvernement provincial donner une attention toute spéciale à l'instruction publique et augmenter, d'année en année, les allocations à cette fin.

« Mais je m'arrête, car, emporté par la perspective séduisante de ce sujet, que des voix plus autorisées ont traité avec plus de compétence, je cours le risque de battre la campagne, au lieu de m'en tenir aux limites de la ville, tel qu'il est de mon devoir de le faire. Et ceci me rappelle qu'ici même, nous sommes en dehors de ces limites, et que, cédant à la nécessité d'agrandir son local, l'École normale a dû quitter la cité de Champlain pour se fixer sur ses confins, à un endroit mieux adapté à son développement. Mais elle n'en est pas moins restée une institution québécoise, dont nous sommes fiers, et puisqu'elle nous a fuis, qui sait si, dans un avenir plus ou moins éloigné, nous ne serons pas tentés de la poursuivre pour opérer un rapprochement qui unisse de nouveau ses destinées aux nôtres. Les villes, comme les hommes, ont quelquefois de ces tendresses qui les portent vers leurs enfants, et lorsque l'École normale Laval, jeune aujourd'hui de cinquante ans, aura encore grandi et prospéré pendant un demi-siècle, et qu'elle célébrera son centenaire, il est permis d'espérer et d'entrevoir qu'elle sera de nouveau dans le centre d'un Québec plus grand, plus vaste et digne de ce que sera alors la plus vieille province du Canada.

« Avant de terminer, il me reste un devoir bien agréable à remplir : celui de vous offrir, Monseigneur le Principal, au nom des citoyens de Québec, où vous êtes connu et aimé au double titre d'apôtre de l'éducation et d'apôtre de la charité, nos félicitations les plus cordiales sur l'honneur si bien mérité de la prélature que vous a décerné Notre Saint Père le Pape. Tous nous nous réjouissons de voir votre

mérite reconnu d'une façon éclatante, et nous faisons les vœux les plus ardents pour que vous nous soyez longtemps encore conservé, pour le plus grand bien des œuvres auxquelles vous vous dévouez. »

La réputation d'orateur disert et de profond penseur avait précédé l'auteur de la réponse au toast des « Anciens élèves », et c'est pourquoi il reçut une ovation quand il dressa sa haute stature, à la table d'honneur, pour parler au nom de tous. Voici cette belle page de M. F.-X. Drouin, C. R., ancien bâtonnier général de la Province de Québec :

« Monsieur le Gouverneur,

« Messieurs,

« Messieurs,

« On m'a choisi pour parler au nom des anciens, et je dois dire que je ne me sens guère autorisé à le faire, moi qui ne suis parmi vous qu'un déclassé, un dévoyé; moi qui n'ai fait que toucher à la pédagogie active; moi qui, plutôt fait pour apprendre que pour enseigner, ai cru devoir entrer dans une profession où l'on apprend toute sa vie.

« Si je pouvais avoir le repentir de m'être rendu coupable de ce qu'on a appelé une déviation, je sentirais ce regret s'adoucir en constatant que votre profession et la mienne ne sont pas sans accommodement et qu'elles ont toutes deux le même champ d'opération : l'âme et l'intelligence.

« Ne vous scandalisez pas et ne vous étonnez même pas d'un tel rapprochement, car vous le savez, les sciences qui ont pour objet l'âme et l'intelligence humaines, ont de nombreux points de contact, d'harmonieuses relations et se font de constants échanges.

« De fait les lois ne sont autre chose que les règles de la



morale extérieurement pourvues de sanctions, et le droit est en réalité la science de l'homme lui-même, considéré dans les rapports sociaux, et relativement à ces règles supérieures et impératives; notre science est donc la morale en action.

« Mais l'éducation, dans son aspect le plus élevé comme dans sa mission la plus pure, c'est la philosophie en action, puisqu'elle enseigne à l'enfant les mêmes règles de la morale; puisque ses efforts tendent à éveiller et aviver chez lui, le sens intime, ce merveilleux instrument de distinction du juste et de l'injuste.

« Le droit et l'enseignement dans sa sphère la plus importante, l'éducation, s'emploient donc tous deux à résoudre le même problème, celui du bien et du juste; et il y a bien communion d'action entre l'éducateur et le juriste. Travail de préparation chez le premier, travail de redressement chez le second; et le sens moral que l'un s'efforce d'activer et épurer dans l'enfant, l'autre en corrige les écarts dans l'homme.

« Mais plus votre œuvre est féconde, plus la nôtre est stérile. Mieux vous aurez fait avec l'âme et l'intelligence des enfants, moins nous rencontrerons d'incompréhension et d'oppression du droit chez les hommes. Et si je n'écoutais que la voix trop pratique de l'égoïsme, j'ajouterais que votre mission bien remplie, rend la nôtre moins profitable; car la morale, c'est la concurrence: les peuples les plus moraux étant les moins processifs.

« De même la Faculté qui vit de ces misères qu'on appelle les maladies, et dont un ancien élève de cette école, mon ami Michael Ahern, est l'une des plus pures gloires, pourrait, de vos succès dans la formation morale des enfants, éprouver les mêmes appréhensions, puisque les nations qui ont les meilleures mœurs, sont les moins malades.

« Mais non, ni lui ni moi ne vous ferons ce reproche; il ne vous accusera pas de dépeupler les hôpitaux, ni moi

de vider les prétoires. Prêter l'oreille aux conseils de l'égoïsme qui est le plus abominable des vices, parce qu'il est le contre-pied de la plus généreuse des vertus, ce serait forfaire aux traditions de notre chère École, où l'on nous a toujours enseigné, de précepte et d'exemple surtout, que la charité ne doit pas songer à soi, mais à autrui.

« Si peu de temps que j'aie, Messieurs, à vous entretenir, permettez cependant que je m'arrête un instant pour saluer la mémoire de mon bienfaiteur, le Principal Langevin, et d'évoquer le souvenir de son inépuisable charité. Ce savant, sous un abord un peu sévère dû à l'imposance de la personne surtout, cachait un caractère d'une sensibilité extrême, et d'une bienveillance admirable.

« C'est à son intarissable générosité que je dois d'avoir, sous la direction du vénérable vétéran qui, hier, nous disait en un langage si simple et si vrai, des choses si belles et si méritées, connu la première ambition de savoir ; c'est à elle surtout que je dois d'avoir ensuite vécu dans cette école trois des plus belles années de ma vie ; d'y avoir appris beaucoup du peu que je sais ; d'en être sorti béni par la religion, discipliné par la règle, assagi par l'étude des sciences si belles et si attachantes, qu'on n'a pas alors l'orgueil de posséder, mais qu'on a, grâce à la stimulante impulsion d'hommes comme lui et ses vénéérés successeurs, le désir et l'émulation d'étudier et acquérir.

« Je ne puis encore, à l'heure actuelle, revoir sans émotion la signature de mon bienfaiteur sur l'un de ces livres de prix, échappés aux dévastations de mes enfants ou de mes chers apaches de petits-enfants. Messieurs, je le sais, comme moi, vous les aimez encore et toujours, n'est-ce pas, ces humbles mais pieuses reliques du passé ; ces vieux livres qui nous retracent le souvenir de nos jeunes années, qui nous rappellent nos maîtres et nos compagnons de lutte, qui nous remettent en mémoire les jouissances du bien

vivre, les bonnes résolutions de conscience, les projets d'avenir, les espérances conçues, les promesses données ; toutes choses d'un passé déjà lointain, mais qui n'est pas mort et se rattache à cette heure unique, où nous nous réunissons dans une pensée commune de fraternité.

« Oui, Messieurs, sous l'inspiration de Dieu et de nos supérieurs spirituels, comprenons combien il est doux et profitable de nous aimer les uns les autres, de placer notre force dans la fraternité dont cette fête est le gage ; et de faire de ce cinquantenaire un ardent foyer où se réfléchissent en un lumineux faisceau, les intelligences et les cœurs de tous les confrères.

« Qu'il y ait pérennité de notre école ; qu'elle soit une et la même toujours. Vous savez, d'ailleurs, à quels vailants labours elle doit ses progrès, à quelles incessantes sollicitudes elle doit sa splendeur. Mais en entendant ces mots de labeur et sollicitude, vers qui vos regards se portent-ils particulièrement ? à qui vont surtout vos affectueux hommages ? N'est-ce pas à ce prêtre rayonnant de zèle, de dévouement et de bienveillance dont la modestie m'interdit de faire l'éloge et dont Rome et Laval viennent de mettre à une si rude épreuve, l'humilité et la simplicité ?

« Cette modestie peut-elle cependant nous empêcher de dire, dans un élan de suprême admiration, qu'il a été le digne successeur ou plutôt le fidèle continuateur de celui qui, avant d'être un sage et saint évêque, a été ce Principal Bégin, qui a laissé dans le cœur de ses élèves comme de ses professeurs, un si sympathique souvenir, une si fervente vénération ?

• C'est sous de tels prêtres, sous les Langevin, les Lagacé, les Bégin, les Rouleau, c'est derrière de tels chefs de file que vous avez entrepris de parcourir l'existence par le chemin modeste, mais sûr, des hommes de bien et des honnêtes citoyens, après avoir appris d'eux que la science la

plus importante et la plus précieuse, c'est la science de la vertu ; qu'elle doit être le but de vos constants efforts ; que c'est elle seule qui donne la quiétude en cette vie et prépare le bonheur dans l'autre. Ce sont eux qui vous ont dit, avec le savant Cauchy, que les sciences humaines ne sont rien auprès de celle du salut, qu'il ne sert de rien de les connaître toutes, si l'on n'a cette dernière.

« C'est sous leur maîtrise que vous vous êtes convaincus que le sentiment religieux peut seul maintenir l'homme dans l'harmonie des idées, des actes et de la vertu ; que seul il peut, dans l'incessante lutte contre les mauvais penchants, lui assurer la victoire et l'empêcher de tomber dans l'abandon du devoir ; que si le devoir lui-même paraît être un asservissement, il n'en est pas moins un acte éclatant de liberté, de même qu'il est un facteur puissant de la foi en Dieu et à l'immortalité.

« Le bonheur particulier qu'a eu l'administration dans le choix comme principaux, d'hommes tels que ceux dont je viens de dire un mot, tel que le savant et regretté Verreau, tel que celui qui lui a succédé et qui le remplace, lui vaut nos félicitations d'avoir compris que le prêtre est à la base même du problème social et qu'en conséquence il est le plus capable comme le plus digne de présider à la formation de l'instituteur ou plutôt du maître d'école, comme voulait qu'on le dénomme le savant abbé que je viens de nommer.

« L'humble maître d'école dont la condition est si peu brillante pour ceux qui ne regardent que la surface des choses, et qui n'accordent leur estime que par poids et mesure du traitement, exerce pourtant une fonction qui, après le prêtre, en fait le plus noble et le meilleur artisan du problème moral, c'est-à-dire de l'histoire vivante, du présent et surtout de l'avenir de notre race.

« En effet, Messieurs, vous dépensez votre vie à la formation intellectuelle, morale et sociale des enfants, à les

préparer au possible à devenir des hommes selon le cœur de Dieu. Il vous faut pour cela conserver cette pureté de l'esprit, cette solidité de l'intelligence, cette dignité de l'âme que vos supérieurs et vos maîtres vous ont données dans cette belle institution. Il vous faut être à la fois vertueux et instruits : vertueux parce que la correction dans la conduite impressionne, encore plus que le savoir, l'âme des enfants ; instruits parce que ces jeunes intelligences ont faim et soif de la vérité et vous la demandent.

« Est-il profession plus belle, plus haute, plus nationale, plus méritante ? Je réponds sans hésiter : non. Nulle autre profession ne touche à des intérêts aussi élevés, n'engage à ce point l'avenir de la nation.

« Cependant, le salaire des instituteurs est pour la plupart, inférieur aux gages du porte-faix, et celui des institutrices inférieur à ceux de la fille de service.

« Ah ! Messieurs, s'il est vrai qu'en certains lieux on se propose de provoquer des réformes dans notre système éducatif, espérons que l'autorité n'oubliera pas que l'histoire est là pour attester qu'en pareille matière le mal que l'on fait est presque impossible à réparer ; que sous l'étiquette de réforme on exécute parfois les pires déformations ; que sous ce déguisement se dissimule presque toujours l'intention d'affranchir l'enseignement de l'influence religieuse et de lui faire faire un pas vers la laïcisation.

« Non, il n'y a pas de problème de l'enseignement, puisqu'il ne peut s'agir que de repousser sans les discuter, les tentatives prévues. Mais il y a une cause sacrée qui doit être le sujet des préoccupations et des méditations de tous : c'est la cause de l'instituteur dont la rétribution est si loin d'être en juste rapport avec l'importance de ses fonctions, avec la valeur de ses nobles labeurs, que néanmoins, la lésinerie paysannesque ne considère le plus souvent que comme une faible rançon d'un salaire qu'elle trouve exagéré.

Cette cause est difficile ; des efforts ont été faits qui ont produit quelques résultats ; mais elle appelle encore l'action la plus énergique de l'administration.

« Malheureusement, la politique est pleine d'oscillations qui disloquent les plus solides opinions, et ralentissent l'exécution des meilleures résolutions ; et longtemps peut-être, Messieurs, attendrez-vous que de sérieux moyens législatifs soient employés à régler votre noble cause. Si d'ailleurs, le paysan actuel est encore un peu celui dont nous parlait hier M. Cloutier, et qui engageait l'instituteur par enchère de recul, et l'institutrice à douze louis dix chelins, l'une des raisons en est peut-être, que grand nombre de nos législateurs n'ont pas eux-mêmes une culture morale et intellectuelle très soignée.

« Le temps me presse et je dois m'arrêter dans ces considérations sur ce que le paysan devrait penser, et le législateur faire.

« Le monde est rempli d'inégalités comme celle dont vous avez le droit de vous plaindre, Messieurs, et elles sont une preuve que cette vie ne peut être qu'un prélude. Je pourrais vous dire que certaines danseuses ont fait plus d'argent, à pirouetter durant une seule soirée, que certains penseurs, à philosopher toute leur vie ; qu'une chanteuse en fait actuellement deux fois plus en une semaine que l'honorable juge-en-chef en une année, à débrouiller le fatras de nos dossiers.

« Mais le prêtre, lui, dont la mission, pour être voisine de la vôtre, est cependant plus haute, puisqu'elle est divine, est-il mieux traité que vous, sous le rapport de la rétribution ? Demandez-le à ceux de nos confrères qui ont embrassé cet état où la charité absorbe tout l'homme. Demandez-leur si leur peine est de ne pas faire d'économies. Ils vous répondront que leur peine est de ne pas avoir assez à donner. Demandez à M<sup>re</sup> Rouleau pourquoi il est pauvre ? ce qu'il

a fait de ses émoluments? Celui-là ne vous répondra pas, car sa tête oublie ce que son cœur donne.

« Sans doute, vous n'êtes pas tenus à une telle perfection ; sans doute vous avez le droit de dire que la satisfaction d'accomplir une œuvre grande et méritoire entre toutes, ne peut pas toujours faire oublier les déficits que laisse la faiblesse du traitement ; mais ne pouvez-vous pas, en comparant votre misère à celles qui vous entourent, parvenir à cette sérénité que Dieu accorde à ceux qui se résignent, sachant que la paix n'est pas dans l'absence des traverses, car nul n'y échappe, mais qu'elle est dans la résignation.

« Ne pouvez-vous atteindre cette quiétude bénie, si bien décrite par d'Aguesseau, de l'homme qui, fidèle à tous ses devoirs, et attaché inviolablement à son état, est content de ce qu'il est et ne désire que la conservation de ce qu'il a ?

« Ne pouvez-vous pas y puiser une nouvelle ardeur à faire répéter à ces enfants que les mères vous ont confiés, la vieille chanson d'amour de Dieu et des hommes, qu'elles leur ont apprise, et ne veulent pas que vous leur laissiez oublier, de même qu'elles ne veulent pas que vous dérobiez à leur regard, ces lumières d'en haut qu'on se flatte, en certains lieux, d'avoir éteintes ? »

\* \* \*

M. l'abbé Z. Lambert devait répondre à la santé des « Anciens régents », mais comme il se faisait un peu tard, il ne voulut pas contribuer à retenir trop longtemps l'auditoire, et, avec une délicatesse à laquelle il fallut bien se résigner, il ne fit que mentionner, en peu de mots, son passage à l'École normale et rendit hommage à l'œuvre efficace et accomplie par cette maison. Pour nous dédommager un peu, l'orateur a bien voulu nous remettre le discours qu'il devait prononcer et que nous reproduisons ci-après :

« M. le Président,

« C'était dans l'automne de 1870. J'arrivais de Nicolet, mon *Alma Mater*. Apprenant que des professeurs distingués, récemment de retour de la Ville Éternelle, au nombre desquels était celui qui, aujourd'hui, est notre vénérable archevêque de Québec, devaient occuper les chaires de théologie du Grand Séminaire de Québec, je sollicitai la faveur de suivre leurs cours. Ma prière exaucée, je pénétrais, avec mon bagage, dans la cour des petits du Séminaire, quand M. l'abbé Sexton, de pieuse mémoire, me cria par le carreau d'une fenêtre : « Lambert, pas de place pour toi ici ; c'est à l'École normale. » Voilà comment, sans l'avoir sollicité, j'avais l'honneur d'occuper le poste de régent dans les donjons du Vieux-Château. La chambre que j'occupai alors venait d'être abandonnée par mon excellent ami, l'illustre curé de Beauport.

« L'importance de la position de régent n'était pas ce qu'elle est présentement, ce n'est que depuis le passage à cet emploi du Principal actuel, Monseigneur Rouleau, qu'elle est devenue une position officielle digne de ce nom. Le Principal, au temps jadis, cumulait la plupart des charges de la régence, quand il n'était pas lui-même le surveillant dans les salles.

« Dans les commencements d'une institution, quelque parfaite que soit l'organisation, si cette institution doit briller un jour, il y a toujours une époque de travail énergique vers l'épanouissement de l'œuvre. Si, à cette époque, les régents n'ont pas eu à partager les labeurs difficiles, et à recueillir le mérite des progrès de l'institution, ils ont au moins eu l'avantage d'être les témoins oculaires des efforts héroïques, du travail énergique des fondateurs de l'École normale Laval. Et il m'est très agréable aujourd'hui de rendre ce témoignage à ces hommes de mérite.



« On peut dire qu'à ce moment, l'École normale était à réaliser, dans l'émulation du travail, la forme spécifique de cette institution. Car sans se départir du but pour lequel elle avait été fondée : la formation des instituteurs, elle l'a souvent dépassé en réveillant des intelligences qui, par la suite, sont devenus des hommes dont le pays a raison d'être fier.

« Et ce résultat, si elle le doit aux éminents personnages qui ont occupé la charge de principal, elle en doit aussi une large part aux professeurs laïques que la Providence leur a donnés pour seconder leurs efforts. Ils ont, par leur labeur, leur énergie et leur dévouement, et surtout par leurs exemples, contribué à inculquer dans l'âme des élèves cet amour du travail qui est le secret des succès qu'ils ont obtenus.

« Qu'un homme de Dieu se distingue par son dévouement, en consacrant sa vie pour la cause de l'éducation, il n'y a rien en cela qui nous étonne, c'est dans l'ordre ordinaire de sa vocation ; ce sont là des sacrifices tellement communs, que l'on finit par croire que ces actes héroïques ne sont accessibles qu'aux membres du clergé. Mais quand ces exemples de dévouement et de louable émulation se rencontrent parmi les laïques, vu que l'on est accoutumé à ne distinguer le plus souvent que les intérêts personnels dans le mobile de leur dévouement, alors ces exemples sont plus frappants, plus précieux si non plus méritoires, et deviennent digne d'une mention spéciale.

« Durant l'année que j'ai eu l'honneur de passer à l'École normale, j'ai eu l'occasion de voir de mes yeux et d'admirer ces exemples d'énergie et de travail de la part du personnel de l'École.

« La haute direction était entre les mains de l'abbé Chandonnet, cet homme de feu, qui, suivant l'expression du Père Rester, était de l'étoffe capable d'habiller tout son pays. Et

le dévouement des professeurs qui secondaient ses efforts, a laissé dans ma mémoire l'impression profonde d'une admiration sincère qui ne pouvait pas être stérile pour les élèves qui étaient alors sous leur direction.

« Je crois voir encore le bon père Toussaint travaillant dur, jour et nuit, à sa géographie ; M. Lacasse, mettant la dernière main à sa grammaire. Et entre tous, ce vétéran de l'École, qui paraît défier son grand âge, et qui est présentement encore un des organisateurs de cette belle fête. Je ne crains pas de l'humilier, au contraire, je crois dire à sa louange, qu'il est parti de la condition du dur métier de *batellier* pour gravir les degrés de l'échelle, jusqu'à devenir une de nos gloires dans le professorat.

« Il n'est pas étonnant qu'avec de semblables exemples, qu'avec de tels éléments, l'École normale soit devenue un gymnase intellectuel et qu'elle ait mérité le titre que nous pouvons lui appliquer, d'être non seulement l'École normale, mais encore l'École du Travail. Ce caractère spécifique qu'elle a prise dès son début, nous l'avons vu s'épanouir sous la vigoureuse impulsion des illustres directeurs qui l'ont conduite à son apogée.

« L'École normale Laval n'a donc pas seulement répondu généreusement à l'attente de ses fondateurs : non seulement elle a contribué à relever le niveau de l'enseignement primaire dans la Province ; mais elle a, par son influence morale, contribué sa large part à répandre le goût du travail intellectuel. Et sous ce rapport, nous pouvons la remercier d'avoir rendu au pays un service éminent.

« En effet, quoi de plus précieux qu'une semence de courage et d'énergie de ce genre ? L'étude, le travail intellectuel encore plus que le travail manuel, assure le succès et la grandeur d'un peuple. Et qui pourrait dire ce que peut l'intelligence sans l'effort du travail ? L'étude est à l'intelligence, ce que le levier est à la mécanique. Et

pour opérer des merveilles, il n'est pas nécessaire que ce levier soit entre les mains d'un Archimède. Avec une aide éclairée, une intelligence ordinaire peut faire des prodiges. Souvent il arrive qu'une intelligence trop facile, se confiant dans sa force, croit devoir se passer du levier, et la conséquence en est qu'elle est exposée à rester dans le domaine du superficiel. Tandis qu'un talent moins brillant, qui a recours au travail en acquiert l'habitude par la pratique. Et quand le voile des premières obscurités est levé, quand il a vaincu les premières difficultés à l'aide de l'étude, qu'il a appris à aimer, il atteint, par la pratique du travail, des profondeurs dans la science où des talents plus brillants ne pourront jamais pénétrer.

« Je dis que la pratique du travail nous le fait aimer. Ce qui est vrai pour toutes les habitudes l'est surtout pour le travail intellectuel. L'amour de l'étude devient souvent une passion qui nous entraîne.

« Et quand on s'arrête à considérer la course possible d'une intelligence livrée à l'étude, quand on sonde du regard le vaste champ offert à son émulation, on demeure stupéfait, il y a de quoi enthousiasmer une imagination ! Quand un travailleur aura parcouru la voie ouverte par ses devanciers les plus instruits, quand il aura approfondi toutes les sciences découvertes jusqu'à ce jour, il verra encore devant lui un champ aussi vaste que l'univers dont il est le roi, et qu'il est appelé à connaître, comme les rois sont appelés à connaître leurs sujets. En effet, l'univers entier a été créé pour l'homme, afin qu'il le connût pour en louer son Créateur. L'homme, dans son état primitif, était gratuitement en possession de cette connaissance. Mais si, par un châtement mérité, son intelligence a été obscurcie, et qu'il a perdu la jouissance de sa royauté par son ignorance, il peut la reconquérir par le travail. De même que la terre devenue stérile, cesse de l'être sous

l'effort du travail manuel imposé à l'homme, nous pouvons conclure que l'intelligence peut recouvrir sa lucidité au moyen du travail intellectuel. Car le travail est le moyen de Dieu, la condition essentielle imposée par lui pour nous remettre en possession des bienfaits dont nous avons été privés par le châtement. Et la condition de ce châtement est telle que dans notre état présent, elle est devenue un bienfait pour l'humanité. Et si le travail est un bienfait, honneur à ceux qui contribuent à le faire aimer et pratiquer parmi nous ! Ceux-là méritent à leur tour d'être regardés comme des bienfaiteurs de l'humanité. »

« Quand le vin est versé, il faut le boire », dit un vieux proverbe. La santé des « Inspecteurs d'écoles » étant proposée, les verres se vident de nouveau, et M. G.-S. Vien, l'un des doyens de ce personnel, prend la parole. M. l'inspecteur est aussi colonel de régiment, et par conséquent, a l'habitude du commandement et des harangues militaires : c'est ce qui explique sa belle prestance et son verbe sonore.

« Monsieur le Président,

« Messieurs,

« Messieurs.

« Les fêtes du cinquantième de notre *Alma Mater* ne pouvaient être célébrées d'une manière plus grandiose.

« En effet, nous voyons les plus hauts dignitaires ecclésiastiques, le premier magistrat de notre province, et un grand nombre d'hommes distingués venir s'asseoir avec nous à ce banquet de famille et partager notre bonheur.

« Elle est donc belle et grande, la cause de l'éducation, puisque les esprits les plus éclairés y prennent un si grand intérêt ! C'est qu'en effet, de l'éducation d'un peuple dépen-

dent son avenir national et son bonheur. Appelé à répondre à la santé présentée aux inspecteurs d'écoles, je sens aujourd'hui se doubler mon émotion à la pensée de l'honneur redoutable qui m'incombe, et il ne faut rien moins que l'indulgence bien connue de ceux qui m'écoutent pour me donner quelque assurance.

« C'est en 1849 que la loi décrétant la nomination d'inspecteurs d'écoles fut passée, et elle est due à deux hommes des plus illustres, Lafontaine et Baldwin, qu'ait eu la politique canadienne, mais ce n'est qu'en 1852 que cette loi fut mise à exécution.

Depuis ce temps, les hommes les plus éminents qui ont eu le pouvoir, et ceux qui ont fait une étude sérieuse, ont reconnu la nécessité d'un semblable rouage administratif.

« Et, je me le demande, que seraient les lois du gouvernement, et les règlements du Conseil de l'Instruction publique s'il n'y avait personne pour en assurer l'exécution? Ces deux corps illustres que je viens de nommer sont donc la pensée qui dirige, comme les inspecteurs sont les bras qui exécutent. Et comment les inspecteurs ont-ils rempli leur mission? Tout le monde se rappelle quel esprit animait notre population, il y a quelque trente ans. Ce n'était certainement pas une sinécure que d'amener le peuple à construire de bonnes maisons d'école, à les meubler convenablement. Le travail a été lent et quelquefois pénible; mais aujourd'hui, grâce aux sages ordonnances du comité catholique, grâce aux primes accordées par le gouvernement, et j'ose le croire, grâce à la persévérante énergie des inspecteurs, les constructions scolaires qui n'offraient aucune garantie, au point de vue de l'hygiène, ont été remplacées à peu d'exceptions près, ou considérablement améliorées. Mais cette partie matérielle, tout importante qu'elle soit, n'est que peu de chose en comparaison du travail accompli en vue du développement intel-

lectuel des élèves, et sur ce point les inspecteurs avaient pour mission d'insister davantage.

« Si l'on examine les résultats obtenus, d'année en année, ah! sans nul doute, on ne trouvera pas un progrès très sensible; mais en jetant un regard sur ce qu'étaient nos écoles il y a dix ou quinze ans, l'on constate le chemin considérable que nous avons parcouru. Aux méthodes routinières qui ne laissaient rien à l'intelligence, ont succédé celles qui sont propres à la développer, à agrandir les horizons de la pensée; nous avons cherché, et nous avons obtenu, à quelques exceptions près, de faire mettre en pratique cet aphorisme, si simple, mais d'une rigoureuse exactitude, d'abord « comprendre et ensuite apprendre ». Grâce aux gouvernements qui se sont succédé, et je dois le dire en justice, grâce à l'administration actuelle, et au Conseil de l'Instruction publique, l'enseignement a suivi une marche ascendante et progressive.

« Nous aurions toutefois incomplètement accompli notre tâche, si nous n'avions travaillé de toutes nos forces à l'application de cette partie du programme que je considère comme la plus essentielle, je veux dire la formation morale et religieuse des élèves.

« Quelqu'un a dit, avec raison, que l'instruction qui est un bien, devient un mal sans l'éducation, et c'est un grand bonheur pour tout bon Canadien, de voir l'Église et l'État marcher la main dans la main vers ce noble but, et unir leurs efforts afin d'assurer à la génération qui grandit une haute formation morale. Les inspecteurs d'écoles, suivant en cela les inspirations de leur cœur de patriotes et de chrétiens, n'ont cessé de préconiser ces principes immortels qui peuvent seuls soutenir le courage dans les épreuves de la vie. Dans leurs visites, dans leurs conférences, ils ont apporté le plus grand soin pour bien pénétrer les titulaires des écoles des grandes responsabilités qui leur incombent ;

ils se sont efforcés de bien faire comprendre que de la formation à l'école dépend en grande partie l'avenir de toute une génération. Les enfants d'aujourd'hui seront les hommes de demain ; et ils seront honnêtes, sobres, justes et ayant au cœur l'amour de la patrie, si l'on a su leur faire connaître la grandeur et la beauté de ces belles vertus, et en assurer la pratique par une solide formation du cœur et de la volonté.

« Nous nous réjouissons donc à la pensée que nous avons coopéré pour une large part à cette œuvre noble et sainte de l'éducation ; et notre conscience nous rend ce témoignage que nous avons accompli ce que l'on attendait de nous.

« Mais, M. le Président, si nous avons pu faire quelque bien, à qui le devons-nous ? Ah ! nous sommes unanimes à le proclamer : c'est à notre *Alma Mater* dont nous célébrons le cinquantenaire en ce moment. C'est sur les bancs de cette institution, qui a produit tant d'hommes distingués, que nous avons puisé la science qui développe l'intelligence, fortifie le cœur et la volonté. C'est sous ce toit béni que nous sommes venus retremper nos forces et notre courage ; toujours l'accueil le plus bienveillant nous y attendait. Aussi, les noms des Langevin, des Lagacé, des Rouleau, et celui de notre illustre archevêque, seront inscrits comme ceux de nos plus illustres bienfaiteurs, et je suis certain d'être le fidèle interprète des inspecteurs d'écoles et de la classe enseignante, dont on se plaît à reconnaître le zèle, en offrant à ceux qui peuvent encore entendre, notre plus vive gratitude. Leurs noms resteront dans nos cœurs en caractères indélébiles comme ils le seront aux pages les plus glorieuses de notre histoire nationale. L'heureuse nouvelle que Sa Grandeur M<sup>gr</sup> l'Archevêque vient de nous faire connaître, que le trône le plus illustre du monde vient d'accorder à M. le Principal Rouleau, un titre aussi auguste

que mérite, est la reconnaissance incontestable des mérites et des vertus de cet homme de bien.

« Tant en mon nom qu'en celui des inspecteurs d'écoles, veuillez permettre, Monseigneur Rouleau, que je vous offre nos plus sincères félicitations.

« Votre belle carrière, si féconde en bonnes œuvres, est encore bien loin de sa fin; nous prions le ciel de vous conserver encore longtemps à ceux qu'instruit votre science, que vos vertus édifient, que votre charité aide et soulage. Nous le prions de vous conserver à notre amitié profonde et sincère, et à cette maison pour qui votre direction est un gage de haute efficacité, de prospérité et de bonheur. »

Ces agapes fraternelles n'auraient certainement pas été complètes si la joie exubérante du moment avait fait oublier aux convives, ceux qui, par leur science et leur dévouement, maintiennent si haut et si ferme la bonne renommée de notre *Alma Mater*. Aussi, c'est avec bonheur que l'on accueille le toast « Au Personnel enseignant ! » Et M. Nérée Tremblay, au nom de ses collègues, prononce le remarquable discours suivant :

« Monsieur le Président,

« Monseigneur,

« Messieurs,

« Au nom du Personnel enseignant, je remercie M. le Président et tout le comité d'organisation, de n'avoir pas oublié un groupe aussi important d'anciens élèves, dans les nombreuses santés qui ont si vivement animé ce banquet. De fait, le corps enseignant a sa place toute marquée dans ces fêtes et, certes, les orateurs n'ont pas manqué de glisser des paroles fort aimables, par trop élogieuses même, à son



égard, paroles dont il est très reconnaissant et qui lui sont un puissant encouragement dans le parcours de sa difficile carrière.

« De par la destination de l'École normale, la célébration du cinquantenaire de sa fondation est vraiment une fête de l'enseignement, puisque ce cinquantenaire coïncide avec celui de l'Association des Instituteurs catholiques de la circonscription de l'École normale Laval, particulièrement chère, à tous les instituteurs.

« En 1857, s'ouvrait une ère nouvelle dans la pédagogie canadienne-française : les jeunes gens attirés vers l'enseignement devaient recevoir dans cette institution la formation spéciale, si nécessaire au succès, et les instituteurs, une fois admis à la pratique, grâce à l'Association, allaient se grouper, se connaître, sympathiser, se concerter dans les meilleures méthodes à suivre pour l'éducation de l'enfance.

« Il conviendrait ici de retracer la marche progressive que l'École normale et l'Association des Instituteurs ont suivie dans l'enseignement ; mais il est bien naturel qu'après l'audition de dix discours, la qualité la mieux prisée dans le onzième soit la brièveté. Cependant, on ne saurait parler enseignement sans associer le nom de mon professeur de pédagogie, un éducateur qui s'est identifié avec cet art difficile, qui l'a aimé et fait aimer à ses élèves : j'ai nommé Monsieur J.-B. Cloutier, le vieillard toujours vert comme le pin de nos forêts que l'automne ne dépouille point. Ne semble-t-il pas que son long contact avec la jeunesse l'ait immunisé contre la vieillesse ? A en juger par l'admirable adresse qu'il a présentée hier à notre vénéré Principal au nom des anciens élèves, l'intelligence jouit de la même immunité que le physique. C'est bien, ici-bas, la plus belle récompense d'un professorat long et fécond.

« En disant que la célébration des noces d'or de l'École normale Laval est véritablement une fête de la famille

enseignante, loin de nous la pensée de jeter la pierre aux confrères qui exercent d'autres professions.

« Par votre formation pédagogique, bien chers confrères, vous êtes nos collaborateurs dans l'œuvre de l'éducation de la jeunesse ; vous connaissez l'extrême importance de l'école primaire, de l'école de tous, puisque tous nous y avons passé, et que, pour la masse du peuple, c'est la seule école où il lui soit donné de recevoir un peu de cette éducation qui transforme l'homme. Pour avoir mis la main à la pâte, du moins durant votre stage à l'École normale, vous connaissez les difficultés inhérentes au rôle de l'instituteur, non moins que la somme de dévouement et les aptitudes spéciales qu'il requiert. Aussi sommes-nous heureux de trouver en vous des collaborateurs éclairés et des amis sincères.

« Ces agapes fraternelles, où il fait si bon de revivre ensemble les années écoulées au sein d'une heureuse confraternité, accentueront davantage l'intérêt que vous portez aux ouvriers de l'éducation, et leur permettront d'espérer que votre crédit auprès de vos populations respectives, des commissions scolaires et des gouvernants, aura pour fruit une juste appréciation de leur œuvre, une autorité de plus en plus appuyée par les parents, et une rémunération moins disproportionnée aux services qu'ils rendent à la société.

« Ne vous étonnez pas qu'il y ait des hommes d'énergie qui embrassent une profession aussi ingrate et aussi peu lucrative. C'est qu'il y a une vocation — personne ne saurait le nier — et que son appel est irrésistible, puisqu'on y obéit en dépit du salaire dérisoire que l'on reçoit comme prix de tant de dévouement et de sacrifices, n'ayant pas même la perspective des honneurs et des coups de fortune qui favorisent parfois les autres professions.

« C'est pour l'éducateur qui travaille au développement des plus nobles facultés de l'enfant une jouissance morale

d'autant plus grande que l'effort a été grand, l'obstacle difficile à vaincre.

« Parfois les ennuis et les déboires de la carrière sont tels, qu'ils abattraient les courages les mieux trempés, s'il ne se rencontrait sur la route des cœurs sympathiques, des cœurs généreux qui réconfortent. Monsieur le Principal, les membres du corps enseignant, et tout particulièrement ceux qui se recrutent parmi les anciens élèves de cette institution, ont la bonne fortune de trouver en vous l'un de ces cœurs généreux — et non pas le moindre — dont la sympathie soutient. A ceux qui vous confient leurs misères vous avez toujours les paroles qui consolent et les conseils qui dirigent. Nous vous en conserverons une mémoire impérissable.

« Monseigneur Rouleau, nous ne pouvons vous dire avec quel bonheur nous venons d'accueillir la nouvelle de votre élévation à la dignité de prélat domestique de la maison de Pie X. Le Souverain Pontife vient de rendre un éclatant témoignage à vos mérites et à vos vertus.

« En une circonstance aussi solennelle, le personnel enseignant est heureux de déclarer publiquement qu'il trouve en l'honorable P.-B. de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique, une de ces âmes sympathiques et dévouées, toujours prête à épouser sa cause et à la défendre, en autant qu'elle ne vient pas en conflit avec le droit et la justice.

« Au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, si dignement représenté ici, les membres du corps enseignant voudraient payer un juste tribut d'hommages et de reconnaissance, pour tant de sollicitude dans tout ce qui regarde à la fois leur avancement, leur bien-être matériel et le progrès des élèves. Ils ne sauraient mieux s'en acquitter qu'en l'assurant de leurs efforts pour être toujours et de plus en plus à la hauteur de leur mission, comprendre

encore mieux qu'ils sont les plus humbles, mais les premiers défricheurs de la vigne du Seigneur ou tout au moins des aides indispensables, et donner un enseignement progressif et pratique en même temps que chrétien. Oui, ils ont pour idéal de perpétuer dans l'âme canadienne la synonymie des mots *religion* et *patrie*.

« Messieurs les membres du comité catholique comprennent si bien que les titulaires de nos écoles primaires sont les ouvriers qui travaillent aux assises de l'édifice national, qu'ils les veulent bien préparés et à la hauteur de leur tâche. C'est pourquoi ils ont pris l'initiative des congrès pédagogiques diocésains, qui suppléent, en une certaine mesure, pour bon nombre d'entre eux, au manque de formation normalienne.

« Rien ne témoigne mieux de leur désir de s'instruire que l'empressement avec lequel ces instituteurs et institutrices répondent à l'appel de Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique, qui réussit si bien dans l'organisation de ces sortes de cours post-scolaires. Ils y puisent d'utiles leçons, ils en sortent grandis dans leur vocation, vivement touchés de l'encouragement de leur évêque, qui se soustrait à ses multiples occupations pour assister, pendant une semaine entière, à trois longues séances par jour, pendant lesquelles il commente les leçons, les explique, se fait au besoin conférencier pour compléter le programme. Tant de condescendance de la part de leur évêque ne saurait les laisser indifférents. Et s'il leur était permis de formuler un désir, ils demanderaient le retour plus rapproché de ces congrès dans chaque diocèse.

« Si l'Église n'a rien à craindre du personnel enseignant laïque de cette province, elle est aussi rassurée sur les intentions de nos gouvernants : l'admirable discours que vient de prononcer l'honorable R. Roy, secrétaire provincial et représentant du gouvernement à ce banquet, en est un

témoignage non équivoque. Il faisait bon l'entendre dire que la *petite grammaire* et l'histoire du Canada devaient servir à mieux faire comprendre le *petit catéchisme*. Cette communion de sentiments et d'idées entre l'Église et l'État est d'un bon augure pour l'avenir de notre pays : elle assure la stabilité de nos institutions, la paix et la prospérité du peuple. L'élan que le gouvernement entend donner à l'éducation, en suivant la direction de l'autorité religieuse, porte déjà des fruits : toutes les classes de la société s'occupent davantage de cette grande cause, les familles s'y intéressent plus particulièrement, les parents suivent plus attentivement les progrès de leurs enfants, appuient l'autorité du maître, et l'instituteur envisage l'avenir avec moins d'appréhension ; il entrevoit une carrière qui lui assure plus que la satisfaction du devoir accompli—ce dont il jouit déjà—mais du pain sur la planche. »

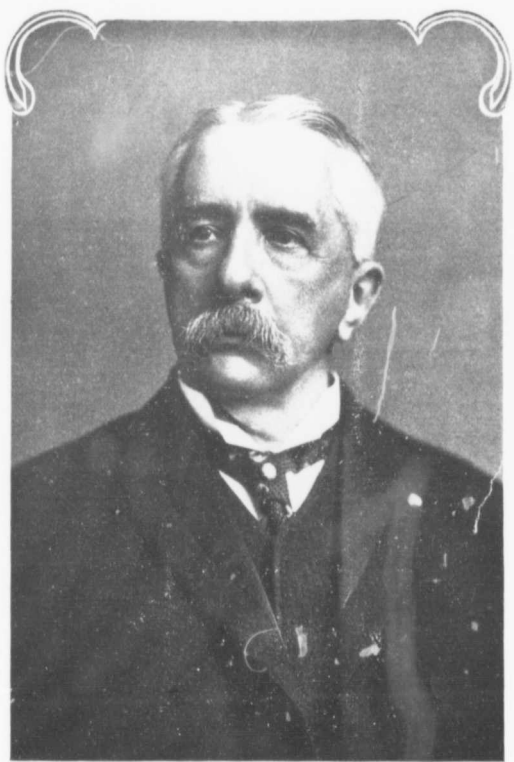
Estimant que les représentants des journaux avaient déjà suffisamment d'ouvrage, et comme il fallait aussi préparer cette salle pour la séance du soir, M. le Président déclara le banquet clos. Non pas, cependant, sans profiter de l'occasion pour exprimer aux délégués de la presse, au nom du comité des fêtes, toute sa reconnaissance pour la publicité donnée à la célébration de ce cinquantenaire.

Il était près de cinq heures quand se termina ce festin, unique dans les annales de l'École, et dont le souvenir restera certainement à jamais gravé dans la mémoire des cinq cents convives qui y prirent part.

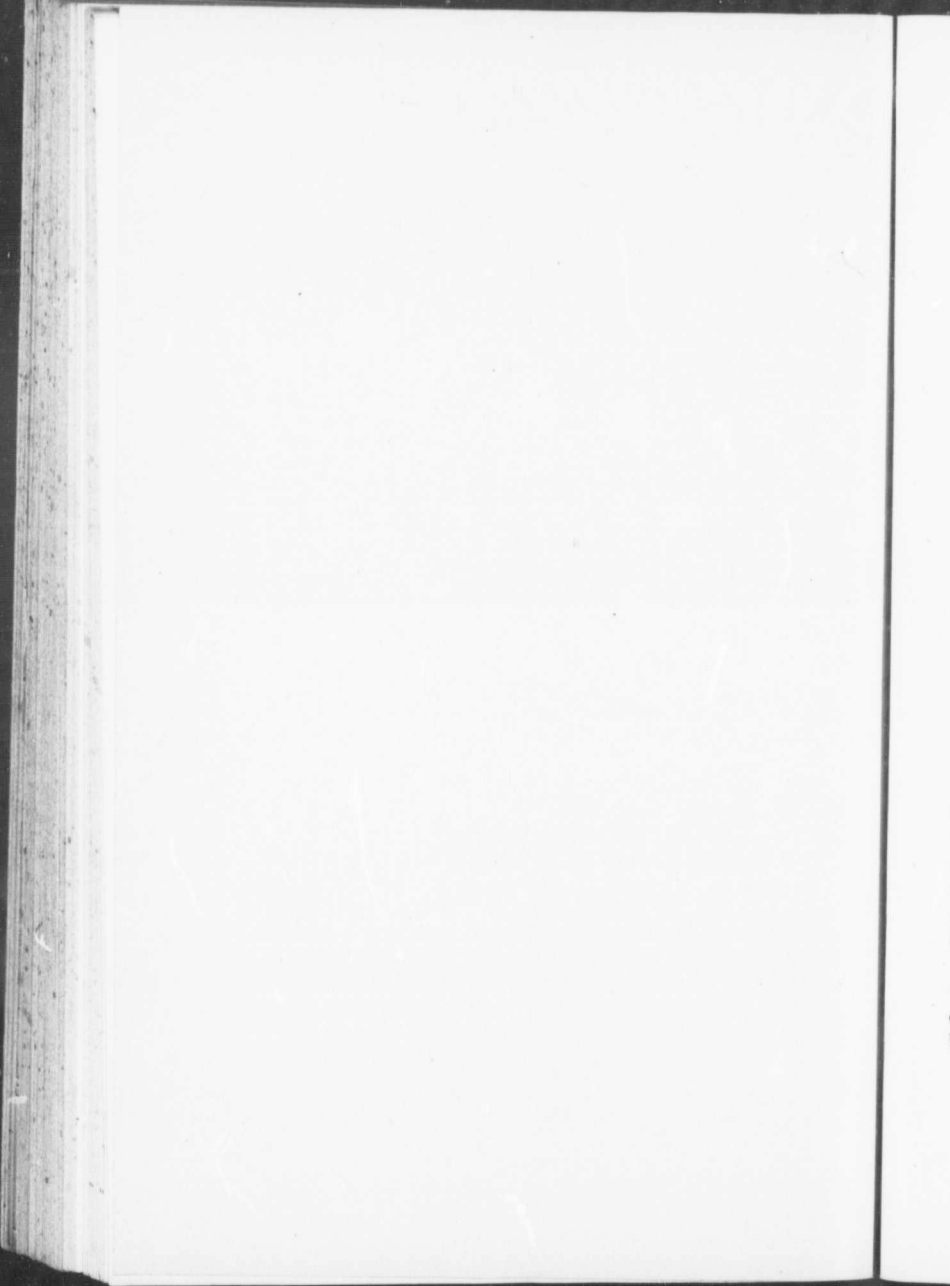
---

re  
nt  
te  
at  
re  
du  
lu-  
rte  
ent  
ent  
ve-  
du  
pré-  
que  
à—

ient  
pré-  
dent  
ofiter  
e, au  
ur la  
stin,  
venir  
e des



L'honorable P.-B. de LABRÈRE,  
Surintendant de l'Instruction publique  
Président de la séance académique (26 septembre 1907)



## CHAPITRE V

### LES NOCES D'OR — (*Suite et fin*)

Soirée littéraire et musicale sous les auspices de Son Excellence le Gouverneur-Général, lord Grey. — Discours prononcés pendant cette séance. — Fin des fêtes. — Conclusion.

UNE séance littéraire et musicale devait couronner une journée si bien remplie. A huit heures, les anciens élèves se réunissaient de nouveau dans la salle du banquet, à laquelle on avait ajouté une scène magnifiquement décorée.

Ce fut sans contredit un événement social considérable, car outre la nombreuse famille normale, l'élite de la population québécoise se pressait dans l'enceinte où l'on remarquait les personnages les plus haut placés dans notre monde tant civil qu'ecclésiastique.

L'entrée du parti vice-royal — lord et lady Grey et leur fille Evelyn — précédé de M<sup>re</sup> Rouleau, et suivi des principaux invités, fut saluée par l'orchestre qui exécuta l'hymne national anglais, pendant que la salle entière se levait respectueusement. M<sup>re</sup> Rouleau, qui paraissait pour la première fois en public revêtu du manteau violet, fut accueilli par de vifs applaudissements.

L'honorable P.-B. de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, présidait cette séance académique, ayant à sa droite, S. G. M<sup>re</sup> Bégin, archevêque de Québec, et l'honorable L. Gouin, premier ministre de la province ; à sa gauche,



Sir L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la province, Sir F. Langelier, juge en chef de la Cour Supérieure, M. C.-J. Magnan, président du comité des fêtes, M<sup>sr</sup> Rouleau, principal de l'École normale Laval, l'honorable A. Robitaille, M. P. P., et nombre de citoyens des plus distingués. Les dames rehaussaient l'éclat de la fête.

Il était environ huit heures et demie, quand la Société Symphonique de Québec, sous l'habile direction de son chef, M. Jos. Vézina, commença l'exécution du programme de la séance.

Après les nombreux succès remportés par cet orchestre, surtout depuis le triomphe qui l'a rendu à jamais célèbre au pays, alors qu'il gagnait le trophée offert par Son Excellence le Gouverneur-Général, Lord Grey, dans le concours institué pendant l'hiver de 1906, à Ottawa, il nous suffira de dire que notre société musicale a su, ce soir-là, maintenir sa haute réputation. Notons aussi que les dames qui lui prêtèrent leur bienveillant concours, exécutèrent admirablement bien leur part du programme et reçurent de bien légitimes applaudissements.

Nous reproduisons ci-contre ce programme musical avec les noms des personnes qui en rendirent la partie littéraire et musicale.

## Programme

1. « La Bénédiction du Temple » (*Ouverture*) . . KÉLER-BÉLA  
La Société Symphonique de Québec
2. Historique de l'École normale Laval  
M. C. J. Magnan
3. { (A) Mélodie en *Fa* . . . . . RUBINSTEIN  
{ (B) Marche indienne . . . . . SELLENICK  
La Société Symphonique de Québec
4. « Un mot » de M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Québec
5. « Guillaume Tell » duo concertant (*piano*) . . ASCHER  
Mlles Jeanne Chouinard et Jeanne Bolduc
6. Discours de l'honorable M. L. Gouin, Premier Ministre
7. Petite suite, « Un jour à Venise » (n<sup>os</sup> 1, 3 et 2) E. NEVIN  
La Société Symphonique de Québec
8. Discours de l'honorable M. P.-B. de LaBruère, Surintendant  
de l'Instruction publique
9. « Rigoletto » (*piano*) . . . . . LISTZ  
Madame L.-J. Montreuil
10. « Reine de Saba » (*Ballet* n<sup>os</sup> 2, 3 et 5) . . . GOUNOD  
La Société Symphonique de Québec
11. « O Canada » (chœur avec orchestre) . . . LAVALLÉE

GOD SAVE THE KING !

M. C.-J. Magnan, comme l'indique l'article deuxième, donna communication d'un *précis historique de l'École normale Laval*. Bien que les amateurs des travaux de ce genre soient généralement assez rares, le distingué directeur de *L'Enseignement Primaire*, par la chaleur de son débit et la pureté de son langage, sut forcer — le mot n'est pas trop fort — l'attention de son auditoire qui, à maintes reprises, le couvrit d'applaudissements.

Nous renvoyons le lecteur à la première partie de ce volume, où l'auteur de ce discours a pu lui donner un développement plus en rapport avec son importance.

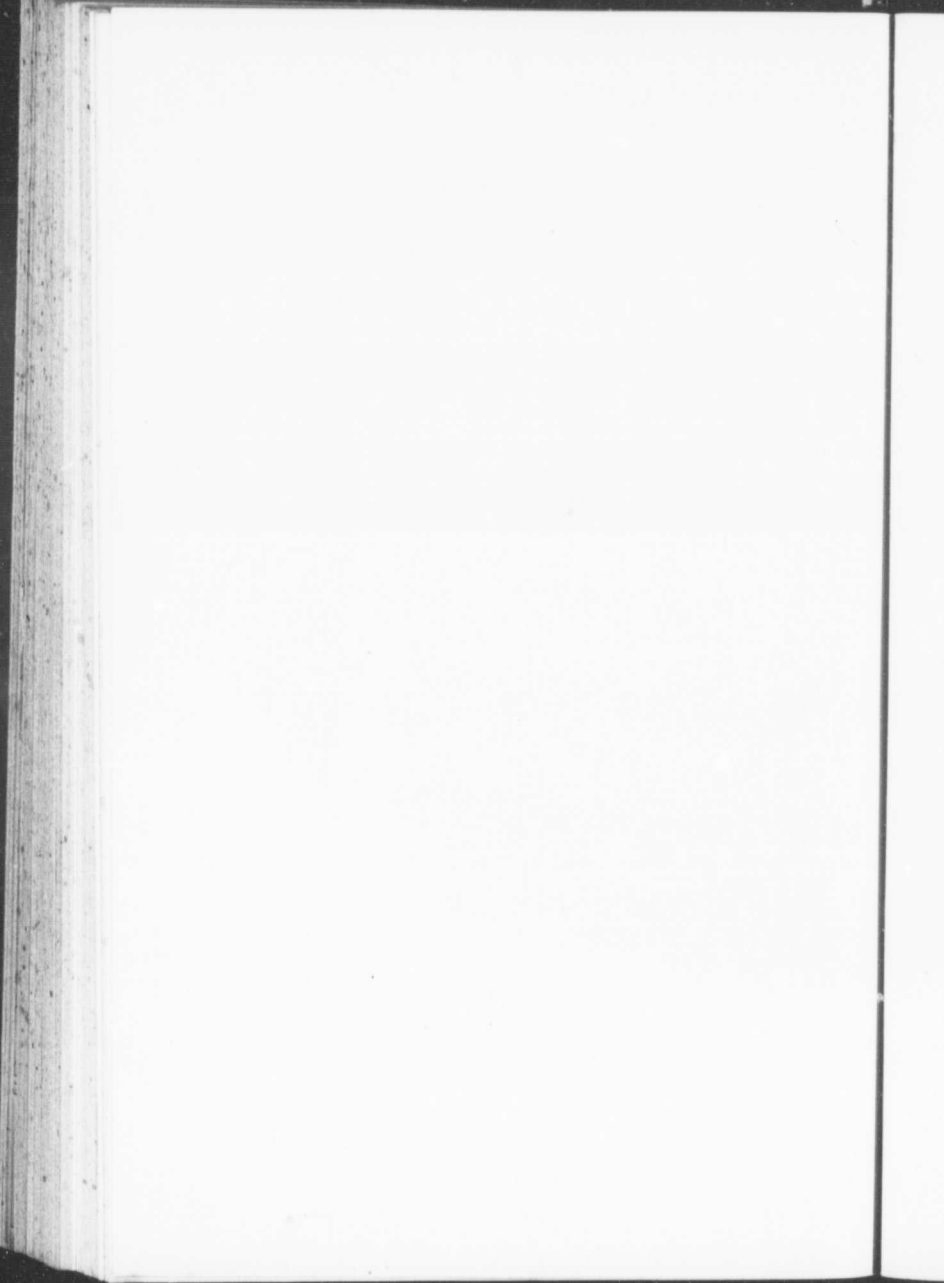
« Un mot » de M<sup>re</sup> Bégin, reçut, il n'est pas besoin de le dire, l'accueil le plus chaleureux. Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un bien pâle résumé de la paternelle allocution de l'Archevêque de Québec.

Monseigneur se déclare heureux d'avoir l'avantage d'assister à ce jubilé et il n'éprouve pas moins de bonheur que les anciens élèves eux-mêmes, en voyant réunie la nombreuse famille normalienne pour protester de son amour filial envers son *Alma Mater*. Pendant la messe pontificale du matin, il a prié pour eux tous, implorant le Maître suprême de continuer à répandre ses bénédictions les plus abondantes sur l'œuvre de l'École normale, et de protéger ses élèves.

C'est pour lui un sujet de bien douce consolation de constater que les belles traditions de l'École sont toujours en honneur et que cette institution poursuit sa carrière féconde en demeurant fidèle aux principes qui ont présidé à sa fondation. Par un retour de la pensée, Monseigneur évoque ses souvenirs au sujet de l'inauguration de cette école, dont il fut témoin, alors qu'il n'avait que dix-sept ans ; à cette date, il était bien loin de s'attendre qu'il en deviendrait le Principal quelque vingt-sept années plus tard. Dans une péroraison touchante, l'ancien Principal



L'honorable LOMER GOUIN  
Premier ministre de la Province de Québec  
L'un des orateurs de la séance académique  
(26 septembre 1907).



rend hommage à cette entente cordiale qui règne dans notre province, entre l'Église et l'État, pour développer et fortifier normalement notre système d'éducation. « Aussi longtemps que ces deux pouvoirs suivront cette bonne politique, il n'y a pas lieu de craindre les malheurs dont certains pays sont affligés à l'heure actuelle ».

Après l'exécution du duo concertant *Guillaume Tell*, le Premier ministre de la province, l'honorable Lomer Gouin, parut sur la scène, aux applaudissements de la salle. Nous regrettons de ne pouvoir publier le texte de ce beau et solide discours. En voici cependant un résumé assez fidèle que nous reproduisons du *Soleil* du lendemain :

« Je crois vous faire remarquer, M. le Président, dit l'honorable Premier ministre, que sur le programme, on a mis « Un mot » de M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Québec et « Un discours du Premier ministre. » Permettez-moi de modifier et d'intervertir ces deux articles du programme, d'appeler discours ce que vient de dire si bien le vénéré Archevêque de Québec, et moi je ne dirai qu'un mot ; ce sera, je crois, le meilleur discours de ma vie.

« Je suis venu ici, M. le Président, avec un réel et bien grand plaisir. J'ai été témoin de vos fêtes, qui sont illuminées de si beaux et si intéressants souvenirs ; permettez-moi de vous offrir mes cordiales félicitations et mes vœux sincères de bonheur. Je suis surtout impressionné des évocations de votre passé : c'est la fanfare harmonieuse des échos historiques qui réjouit profondément et qui donne le vol de l'espérance. C'est un bon travail qui fut fait, et l'État reste encore obligé envers ceux qui ont passé ici, dans cette institution, et qui ont occupé le poste d'instituteur, poste ingrat et où pourtant on y a mis et on y met encore tout son cœur, toute son intelligence et tout son dévouement. C'est là véritablement que se trouve le meil-

leur des patriotes, M. l'instituteur, et après la mère de famille, M<sup>lle</sup> l'institutrice. L'École normale est un séminaire d'instituteurs.

« Et vous, messieurs les instituteurs, pénétrez-vous bien du rôle important, généreux et grand que vous avez. Enseignez bien à nos enfants ce qu'est notre pays ; dites-leur combien est belle la province de Québec, et enseignez-leur comment ils doivent aimer leur pays. Dites-leur que le patriotisme se compose de patience, de fermeté et d'espérance. Dites-leur que la violence ne provoque que des meurtrissures toujours inutiles et parfois fatales. Dites-leur que le patriotisme se compose de calme, de raison, d'énergie et de circonspection.

« Mes dernières paroles, M. le Président, seront peut-être utiles aux jeunes. Ils rencontreront parfois, et même souvent peut-être, des violents, des impatientes, des âmes amères. « Dressez le front, jeunes gens et jeunes filles, élevez vos cœurs et marchez toujours dans la voie de l'espérance. »

Il était réservé au Surintendant de l'Instruction publique, l'hon. P.-B. de LaBruère, de clore cette séance mémorable, par la page éloquente qu'on va lire :

« Excellence,

« Votre Honneur,

« Messieurs,

« Mesdames et Messieurs,

« Invité par le comité du cinquantenaire à clore par quelques mots cette séance solennelle, je ne puis qu'exprimer ma reconnaissance pour l'honneur qu'on m'a fait et dire la joie bien douce que j'ai éprouvée en prenant part à la fête inoubliable de ce grand jour.

« J'éprouvais des sentiments pareils au mois de juin dernier, lorsque j'assistais à la célébration du cinquantenaire de la fondation de l'École normale Jacques-Cartier. On peut le dire avec certitude de Québec et de Montréal, les noces d'or de nos deux importantes institutions formeront désormais l'une des pages les plus réconfortantes de l'histoire de l'instruction publique en notre Province.

« Les anciens élèves de l'École normale Laval accourus auprès de leur *Alma Mater* méritent les plus chaleureuses félicitations sur le succès de cette fête. Le vénérable M. Rouleau et les membres du comité ont été à la hauteur de la mission qui leur avait été confiée d'organiser cette belle démonstration. L'office pontifical de ce matin, l'éloquent sermon qui y fut prononcé, le magnifique banquet et cette brillante assemblée de personnages de haute distinction, heureux de rendre hommage au passé de l'École et aux travaux de ceux qui ont voué leur existence à l'instruction de la jeunesse, tout cela rend témoignage à sa vitalité et aux services qu'elle a rendus aux pays.

« Les paroles fort élogieuses que les orateurs qui m'ont précédé viennent de prononcer, seront désormais inscrites en caractères ineffaçables dans les archives de cette maison d'éducation, et je ne puis que joindre ma faible voix à ces accents émus pour louer le passé et le présent d'une institution si méritante.

« Les hommes d'élite qui furent les Principaux de l'École normale Laval et les professeurs instruits qui les aidèrent dans leur tâche et secondèrent leurs efforts, ne sauraient être oubliés en cette circonstance, car c'est à leur travail, à leur dévouement et à leur patriotisme que sont dus les succès de l'institution. Ils ont été à la peine, ils doivent être à l'honneur.

« Cette glorification rejaillit également sur l'antique monastère de la Vénérable Marie de l'Incarnation. Car



depuis cinquante ans, elles aussi, les religieuses Ursulines de Québec ont, avec la compétence et le zèle qui les distinguent, enseigné aux élèves-maitresses de l'École normale Laval et aidé intelligemment à la formation pédagogique d'institutrices aussi vertueuses qu'instruites et dévouées à leur œuvre.

« A cette liste des Principaux et des professeurs dont je n'ai pas besoin de mentionner les noms, car ils sont inscrits dans votre mémoire et vos cœurs qui savent apprécier leur mérite, doit s'ajouter celle des hommes publics qui, sous l'Union des deux Canada, prirent en main la cause de l'éducation et procédèrent par une législation intelligente à l'organisation de notre régime scolaire et à l'établissement des écoles normales.

« La période qui s'écoula depuis 1845 à 1860 fut, dans le Bas-Canada, une période d'enfancement pour l'instruction primaire. Lors de la fondation de nos deux écoles de pédagogie, Laval et Jacques-Cartier, cette instruction était encore peu développée, car la loi de 1846 sur laquelle on comptait pour accélérer l'augmentation et le progrès des écoles élémentaires, n'existait que depuis dix ans.

« Qu'il me soit permis de rappeler ici les noms des hommes marquants qui, à cette époque mouvementée de notre histoire, dévouèrent leur énergie à promouvoir l'instruction du peuple, tels que l'honorable D.-B. Viger, Sir Hyp. Lafontaine, Aug.-N. Morin, Sir Etienne Taché, Sir Geo.-E. Cartier, le docteur Meilleur, l'honorable Chauveau. Leur patriotisme intelligent, né du désir qu'ils avaient de voir ce petit peuple franco-canadien s'établir sur cette terre illustrée par les ancêtres, leur donnèrent une claire vision de l'avenir ; ils comprirent que par la diffusion, dans toutes les classes de la société, d'une instruction soignée, le peuple canadien-français finirait par sortir de cet état d'iso-

lement où ses ennemis avaient cherché à le maintenir, et que le commerce, l'agriculture et l'industrie lui réservaient des succès aussi brillants que ceux qu'il avait déjà trouvés dans les professions libérales.

« C'est donc vers le perfectionnement de l'enseignement primaire que s'orientèrent les efforts des esprits dirigeants, et la fondation des écoles normales marqua une ère nouvelle pour le progrès de l'instruction. Ces écoles furent appuyées sur les idées si vénérables de patrie et de religion. Dès l'origine, ceux qui avaient été proposés à leur direction les organisèrent et les conduisirent conformément à notre mentalité et à nos besoins, et n'hésitèrent pas à le proclamer ouvertement, car, en Europe, au milieu du dernier siècle, l'indifférence religieuse se manifestait d'une manière inquiétante ; les adversaires du nom chrétien cherchaient à le battre en brèche ; on s'attaquait à la liberté d'enseignement et les efforts du radicalisme se concertaient pour s'emparer de la jeunesse et l'élever en dehors de toute idée religieuse. Tout le monde sait jusqu'où l'on a poussé, depuis, l'exécution de ce programme impie.

« Les Ecoles normales Laval et Jacques-Cartier adoptèrent toutes deux la même ligne de conduite, arborèrent les mêmes couleurs.

« M. le Principal Verreau, dans le discours qu'il prononça à l'inauguration de l'École normale Jacques-Cartier, cita, pour mieux appuyer le programme qu'il venait d'énoncer, les paroles mises en tête du prospectus du King's College de Londres, à savoir que « tout système d'éducation dans « un pays chrétien doit mettre la religion chrétienne au « premier rang des études ; sans la science religieuse, les « autres sciences ne peuvent donner ni le bonheur à l'individu, ni à l'État la prospérité. »

« M. le Principal Horan, à l'ouverture de l'École normale Laval, s'exprima dans le même sens que M. Verreau :

« A la tête du programme des matières de notre enseignement, dit-il, se trouve à juste titre l'instruction religieuse. . .  
« Les enseignements de l'histoire sont là pour nous dire  
« toute l'importance de la religion comme base de toute  
« éducation et pour nous convaincre que les principes d'une  
« morale humaine, dépourvue de la sanction religieuse, sont  
« impuissants à contenir les passions et à les empêcher de  
« faire de déplorables écarts. »

« C'est en s'inspirant de ces nobles principes que nos écoles normales ont formé des hommes qui se sont distingués soit dans l'enseignement, soit dans d'autres états de vie. Aussi pour l'avenir rien n'est plus important que de favoriser toutes les institutions de ce genre que nous avons aujourd'hui, en augmentant leurs moyens d'action et en fortifiant davantage les études des élèves. L'école dirigée par les instituteurs les plus compétents est la meilleure, et le pays qui possède la meilleure école ne peut qu'acquérir la prédominance sur les autres.

« Messieurs les instituteurs qui m'écoutez, laissez-moi vous dire que votre enseignement a été fécond, parce qu'il reposait sur un fondement solide. En cette occasion solennelle, je suis heureux de proclamer que vous avez rempli votre devoir avec zèle et efficacité et que vous avez fait honneur à votre *Alma Mater*.

« L'illustre évêque d'Angers, feu M<sup>gr</sup> Freppel, disait un jour : « La plus grande faveur que Dieu puisse accorder à un  
« homme, c'est de le faire naître d'une famille chrétienne ». Cette faveur, Messieurs les anciens élèves qui m'écoutez, vous l'avez eue. Grâce à la bonne formation qui fut donnée à vos jeunes ans, vous avez su correspondre aux vues de la Province en consacrant à votre pays toute votre énergie et tous vos talents pour opérer le bien. Vous en êtes en ce jour bien récompensés en voyant venir ici pour offrir le témoignage de leur sympathie et de leur haute appréciation

de votre conduite, NN. SS. les archevêques et évêques de la Province civile de Québec avec nombre de membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Venus pour la session d'automne du comité, ces éminents prélats et laïques ont interrompu leurs délibérations afin de prendre part à la célébration du cinquantenaire de l'École normale Laval. Son Honneur le Lieutenant-gouverneur de la Province, Sir Louis Jetté, profondément attaché à nos institutions, vous a fait également la gracieuseté de venir en personne s'unir à ses anciens collègues du Conseil de l'Instruction publique pour offrir personnellement à l'École normale le témoignage de son dévouement. Cette institution ne pouvait orner sa couronne d'or de pierres plus précieuses, et, le dirai-je, le joyau le plus apparent du diadème de mérite qui repose sur son front n'est-ce pas la présence de Son Excellence, lord Grey, représentant au Canada de Sa Majesté le Roi, qui, n'écoutant que sa bienveillance, a daigné accepter l'invitation qu'on lui a faite, afin de donner une preuve nouvelle de la sympathie qu'il porte à nos maisons d'éducation.

« Excellence, veuillez croire que votre présence au milieu de nous ce soir ajoute un grand éclat à la célébration des noces d'or. Vous êtes ici au milieu d'une famille de langue française, profondément canadienne d'esprit et de cœur, et sincèrement attachée à sa forme de gouvernement comme au sol du pays. Je puis, comme Surintendant de l'Instruction publique, assurer votre Excellence que non seulement dans nos écoles normales, mais dans toutes les écoles de la Province, nous savons enseigner à nos enfants l'amour du pays et leur inspirer la loyauté la plus parfaite envers la Couronne britannique. Cette loyauté, chez le peuple canadien-français, n'est pas seulement une affaire d'intérêt et de tranquillité que le vent des passions humaines peut altérer. Elle repose sur un principe, car la religion

que nous professons nous fait un devoir d'être soumis à l'autorité légitime et, au besoin, de la défendre.

« Nous enseignons à nos enfants que s'ils veulent conserver leurs institutions, leur langue maternelle et tout ce qui constitue leur patrimoine national, ils ne sauraient mieux faire que de rester sous la puissante protection de l'Angleterre, car les plis glorieux de son drapeau ont l'ampleur voulue pour protéger toutes les races et toutes les nationalités qui composent son vaste empire.

« Je vous prie, Excellence, de vouloir bien agréer le sentiment de profonde reconnaissance de l'École normale Laval pour le grand honneur que vous lui avez fait en rehaussant par l'éclat de votre présence cette sympathique manifestation de ses anciens élèves.

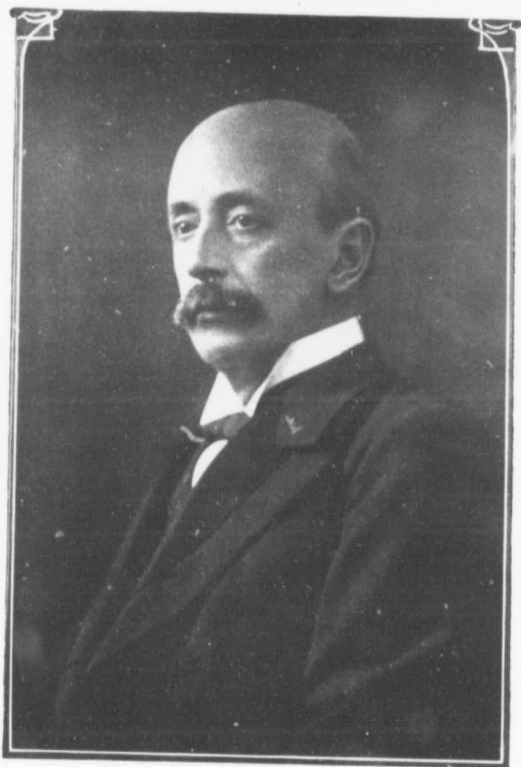
« Maintenant, en terminant mes remarques, Mesdames et Messieurs, je forme des vœux pour que nos écoles normales continuent leur œuvre avec une persévérante énergie en burinant aux cœurs de leurs élèves des doctrines fortifiantes et en travaillant à leur formation morale et intellectuelle dans les grandes lignes des traditions chrétiennes et nationales.

« C'est là aussi l'œuvre que doivent accomplir les institutrices et les instituteurs de nos enfants.

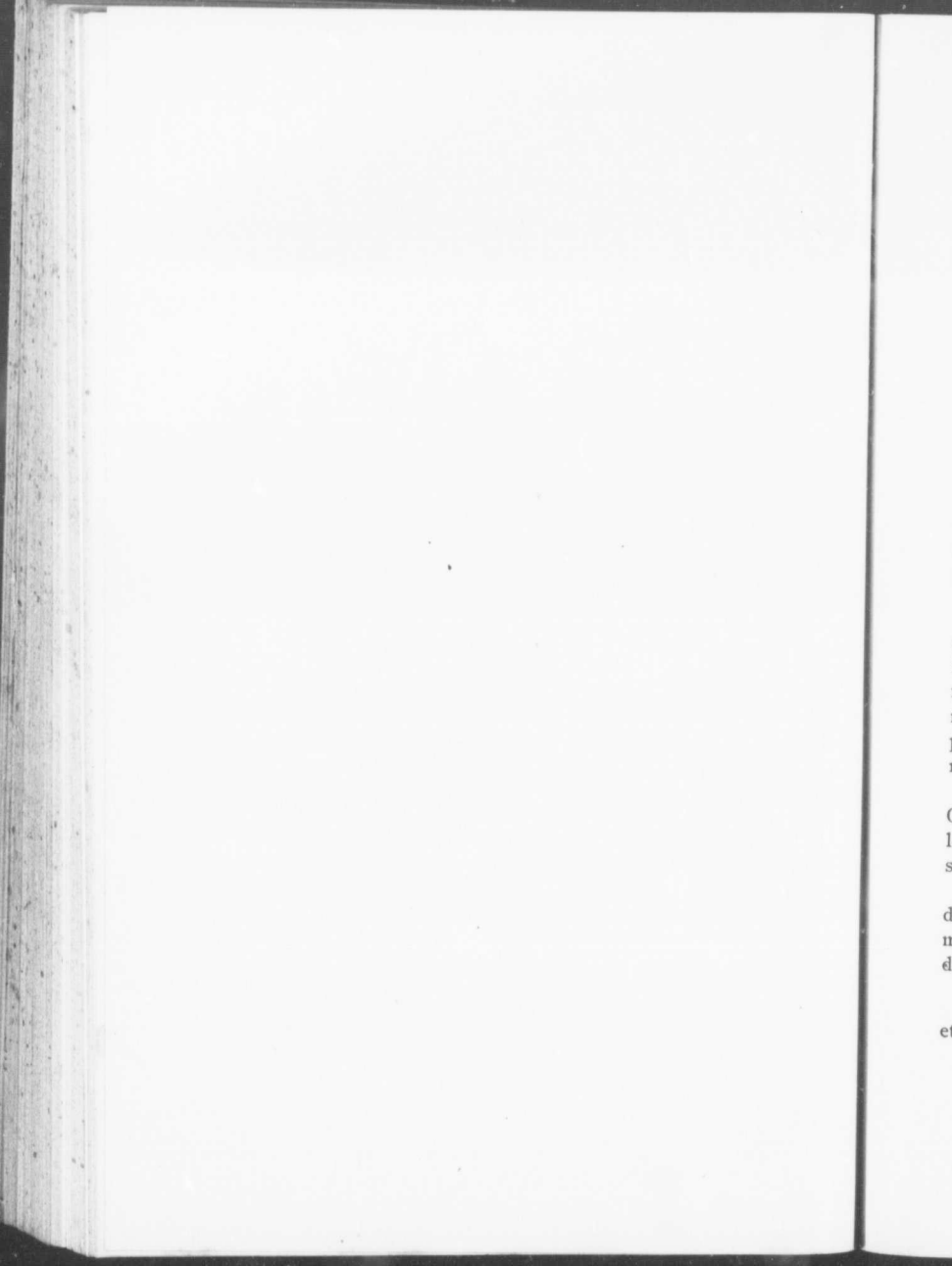
« Un député du corps législatif de France, Viviani, s'écriait l'an passé : « Nous avons arraché la conscience humaine à la croyance de l'au delà. Ensemble, d'un geste magnifique, nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallume pas. »

« Blasphème de sectaire.

« Messieurs, il n'est pas en la puissance de l'homme de détruire l'œuvre du Tout-Puissant, et la croyance à l'au delà est le fondement même de la société humaine. Des nuages, sous le souffle des contempteurs du nom de Dieu, peuvent un instant obscurcir les rayons du soleil de justice



LORD GREY  
Gouverneur général du Canada



C  
l  
s  
d  
m  
d  
et

et faire croire à ces esprits dévoyés que les lumières célestes sont pour toujours disparues. Si présentement ces lumières ne semblent pas briller au firmament de la France, elles illuminent heureusement de leur douce clarté le ciel de la nation canadienne plus que jamais désireuse d'atteindre le sommet de ses glorieuses destinées. »

Les dernières paroles de M. le Surintendant trouvèrent écho chez les auditeurs, qui ne manquèrent pas de les souligner par des applaudissements prolongés. La manifestation non équivoque de loyauté parut toucher sensiblement le Gouverneur-général qui, sur invitation du président de la séance, voulut bien, avec une grâce parfaite, dire quelques mots. Cette condescendance fut accueillie avec enthousiasme par l'auditoire. Son Excellence s'exprima à peu près dans les termes suivants :

« Je regrette de ne pouvoir, en ce moment, vous parler dans votre belle langue française. Je sais que dans une institution comme celle de l'École normale, où l'enseignement est si bien dirigé, que les anciens élèves comprennent l'anglais comme le français. Et comme je ne suis pas préparé à vous parler français, je me ferai certainement mieux comprendre en anglais.

« Je dois vous dire que c'est un grand plaisir pour lady Grey et moi-même d'être au milieu de vous, ce soir. Nous le considérons comme un privilège dans une occasion aussi solennelle.

« Je vous remercie, M. le Surintendant, des sentiments de loyauté à la Couronne britannique que vous avez exprimés au nom des Canadiens français et que vous inculquez dans l'âme de leurs enfants. »

La *Société symphonique* se fit entendre encore une fois et la séance prit fin ; il était près de onze heures.



Déjà, hélas ! les fêtes du cinquantenaire avaient vécu.

Bien à regret, le cœur gros, on se donne la main, en refoulant les larmes qui perlent à la paupière. Puis chacun regagne son logis ou sa chambre d'hôtel, en emportant de cette soirée en particulier, et du jubilé en général, avec des souvenirs impérissables, la satisfaction intime d'avoir rendu, par son concours, l'hommage filial dû à son *Atma Mater*, plus imposant, plus digne de commander l'attention publique.

Et le rideau tomba sur la scène, après le dernier acte de ce drame.

\* \* \*

Quelques réflexions ne seront pas déplacées de notre part, croyons-nous, à la suite du récit que nous venons de faire.

Bien que deux jours soient, à la vérité, un espace relativement court pour rappeler les souvenirs d'un demi-siècle, ils ont suffi cependant pour laisser dans l'esprit de tous une impression qui ne s'effacera pas. Les journées des 25 et 26 septembre ont été une halte, pendant laquelle on s'est plu à faire revivre le passé, à considérer le chemin parcouru depuis 1857, et à retremper les énergies afin de continuer courageusement cette marche ascendante vers un perfectionnement moral et intellectuel toujours plus grand.

Ce n'est que justice de dire que l'École normale a pleinement répondu à l'attente de ses fondateurs. Son histoire est là pour le démontrer clairement. Ce témoignage, hâtons-nous de l'ajouter, lui a été publiquement rendu au cours des fêtes, par les hommes les plus éminents de notre société. Par conséquent, elle mérite à bon droit la reconnaissance de tous les amis de la grande et sainte cause de l'éducation.

La présence des représentants les plus distingués de la société, tant du monde civil qu'ecclésiastique, a donné à

ces fêtes un cachet de grandeur exceptionnel et a démontré tout l'intérêt que l'on porte à l'œuvre normalienne. Ces nombreuses preuves de sympathie n'ont pas été sans toucher profondément le personnel de l'École et tous les élèves anciens et actuels. Les honneurs que le Saint-Siège et l'Université Laval ont si judicieusement conférés à M<sup>re</sup> Rouleau ont réjoui tous les cœurs et produit, au milieu de ces réjouissances déjà si brillantes, un enthousiasme indescriptible.

Le témoignage d'efficacité rendu par l'honorable Premier ministre, dans ces paroles: «L'État reste encore obligé envers ceux qui ont passé dans cette institution», a été particulièrement remarqué.

L'honorable Secrétaire de la Province s'est plu à décerner ce diplôme d'honneur à notre *Alma Mater*: «L'École normale de Québec», s'est-il écrié, «laisse comme souvenir de son passage dans l'histoire autre chose que des pas imprimés sur les sables du Temps. Elle édifie sur le roc, sur l'assise immuable de la vérité.»

Une autre déclaration qui ne pouvait manquer d'être accueillie avec faveur, est celle de notre archevêque vénéré, M<sup>re</sup> Bégin, quand il disait, à la séance académique, tout le bien qu'il pensait de l'École, affirmant qu'elle n'avait pas dévié du chemin tracé par ses fondateurs et qu'elle avait réalisé les espérances que l'Église reposait sur elle.

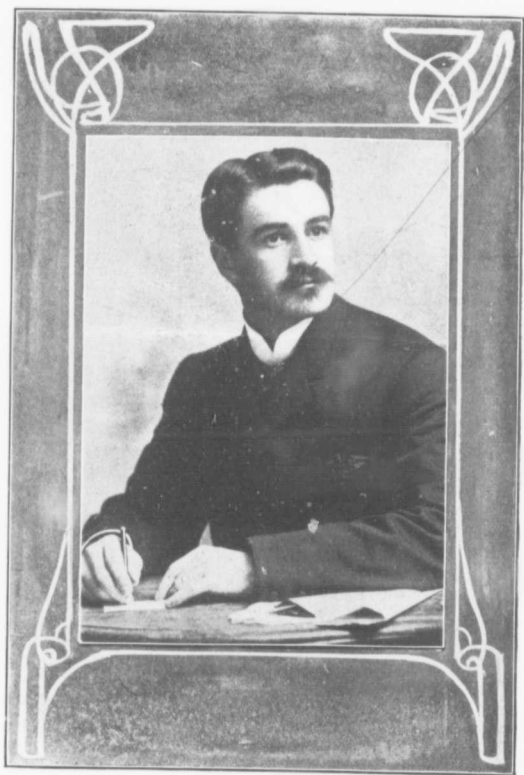
Les comptes-rendus et les notes élogieuses publiés dans la presse ont attiré l'attention de toute la province sur l'École et ont contribué à la faire connaître. La *Semaine Religieuse de Québec*, entre autres, met en lumière l'esprit qui a animé ces fêtes: «Pour nous», écrit le directeur de cette revue, «ce qui nous a frappé plus que tout le reste et ce que nous recueillons comme un précieux souvenir, c'est l'esprit nettement et franchement chrétien qui a marqué les nombreux discours prononcés pendant ces deux jours:

ministres de l'État, hauts fonctionnaire de l'Instruction publique, et autres laïques appartenant aux professions les plus diverses, tous les orateurs ont tenu à signaler avec bonheur l'harmonie avec laquelle, en notre province, l'Église et l'État s'occupent de l'éducation et la dirigent dans l'esprit le plus chrétien et le plus national. »

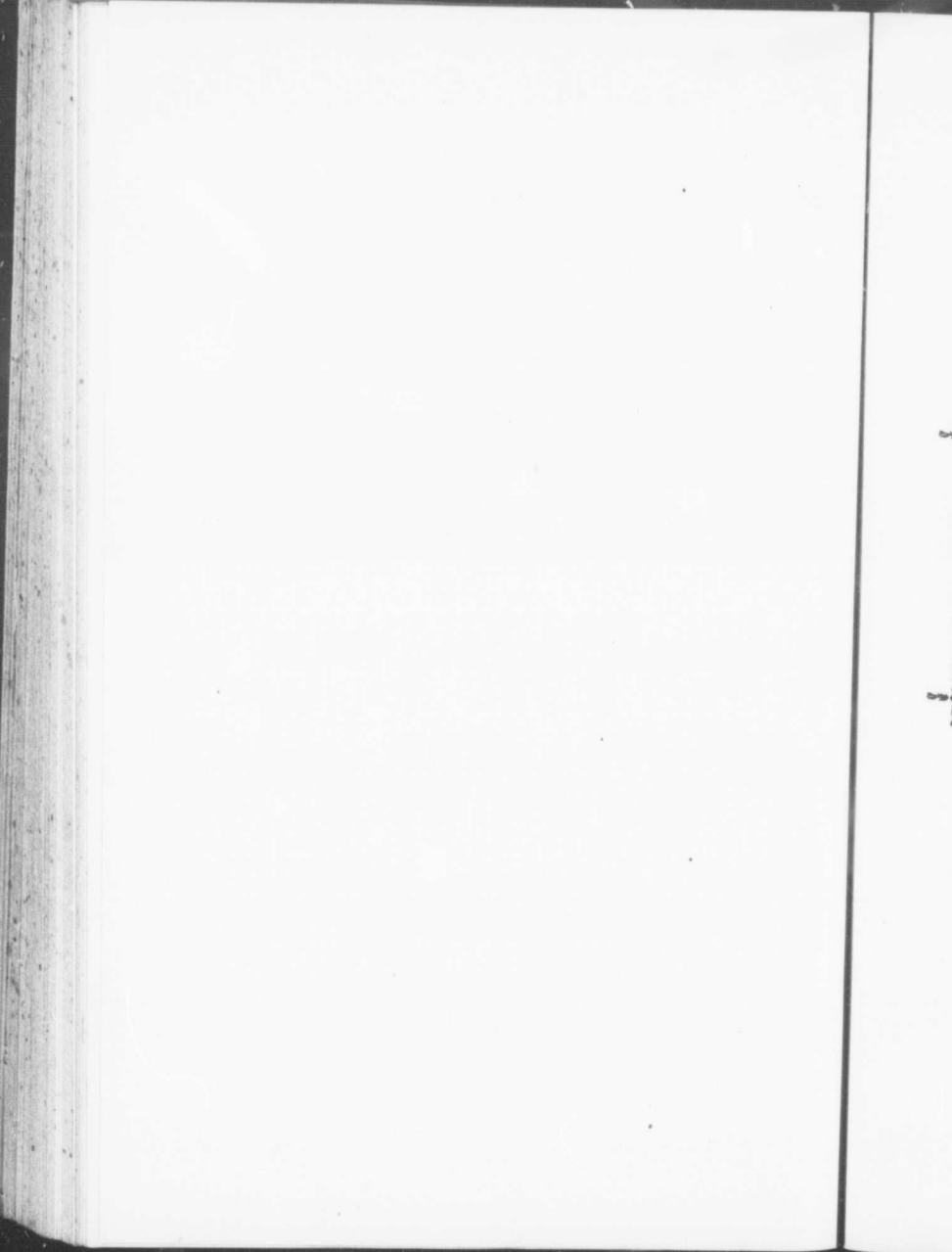
Toutes ces marques d'affection et d'admiration, venant de personnages aussi compétents que distingués, ont profondément touché les normaliens et développé dans leurs cœurs cet amour qu'ils ont voué à leur *Alma Mater*. Tous, nous n'en doutons pas, ont formé des vœux ardents pour que le Ciel lui accorde toujours sa divine protection, et que les pouvoirs publics lui fournissent les moyens de poursuivre et d'atteindre le plus efficacement possible la fin qu'elle se propose, afin qu'elle réalise dans toute sa portée la noble devise que lui donna son illustre fondateur : « *Rendre le peuple meilleur.* »

G.-E. MARQUIS

---



G.-E. MARQUIS, Insp. d'écoles  
Chroniqueur des Fêtes du Cinquantenaire



SPENCER WOOD

OU LES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE  
FURENT OFFICIELLEMENT REÇUS PAR SIR  
L.-A. JETTÉ, LIEUTENANT-GOUVERNEUR  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,  
LE 25 SEPTEMBRE 1907.

l  
l  
c  
r  
2

p

## SPENCER WOOD

LE château de Spencer Wood, résidence des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, occupe à peu près le centre de la portion est de l'ancienne *châtellenie de Coulonge*.

Ce fut le 9 avril 1657 que la terre de Coulonge, près Québec, fut érigée en fief et châtellenie par la Compagnie de la Nouvelle-France, en faveur de Louis d'Ailleboust, ancien gouverneur du Canada, alors directeur de la traite dans toute la colonie.

Voici la liste des propriétaires du domaine actuel de Spencer Wood — portion de l'ancienne châtellenie de Coulonge — qui se sont succédé depuis la mort de M. d'Ailleboust :

1. Dame Marie-Barbe de Boullongne, veuve Louis d'Ailleboust, et Charles d'Ailleboust des Musseaux. (31 mai 1660.)
2. L'Hôtel-Dieu du Précieux Sang. (5 juillet 1670 et 2 octobre 1671.)
3. Le Séminaire de Québec. (12 mai 1676.)
4. MM. Olry et Mayer. (11 avril 1766.)
5. Henry Watson Powell. (28 avril 1780. La propriété prit alors le nom de *Powell Place*.)



6. Patrick Beatson. (31 octobre 1796.)

7. François Le Houllier. (7 novembre 1801.)

8. Michael Henry Perceval. (3 avril 1811. La propriété reçut alors le nom de *Spencer Wood*, en l'honneur de Spencer Perceval, parent et protecteur du nouvel acquéreur. L'honorable Spencer Perceval était chancelier de l'Échiquier et premier ministre de la Grande-Bretagne lorsqu'il tomba sous les coups d'un assassin nommé Bellingham, le 11 mai 1812, au moment où il franchissait le vestibule de la Chambre des Communes, à Londres. Bellingham était un courtier de Liverpool. On le disait fou. Il subit la peine de mort dans la semaine qui suivit l'assassinat.)

9. Henry Atkinson (dont les héritiers sont restés propriétaires de la portion de la châtellenie appelée *Spencer Grange* — 18 mai 1835.)

10. Le gouvernement du Canada. (Bail en 1850. Achats en 1852 et 1853.)

11. Le gouvernement de la province de Québec (29 avril 1870.)

Le « château », occupé par le gouvernement du Canada à partir de 1850, et où séjournèrent Lord Elgin et Sir Edmund Head, fut détruit par un incendie le 28 février 1860, jour de l'ouverture du Parlement à Québec.

Lady Head et sa fille s'échappèrent en toute hâte du bâtiment en flammes et se réfugièrent chez le lord évêque Mountain, à Samos, propriété voisine de Spencer Wood (1). Sir Edmund Head passa quelque temps chez M. Price, à Wolfefield. Puis le gouvernement loua la propriété appelée

---

(1) Le fils unique de Sir Edmund et de Lady Head — John Head, âgé de dix-sept ans — s'était noyé dans les eaux du Saint-Maurice, à Grand'Mère, quelques mois auparavant, le 25 septembre 1859. Il fut inhumé au cimetière de Mount Hermon, à quelques arpents de Spencer Wood.

Catarakoui, sur le chemin du Cap-Rouge, pour en faire la résidence temporaire du gouverneur.

Le château actuel de Spencer Wood, construit pendant les années 1862 et 1863, au prix d'environ \$28,000.00, fut inauguré par lord Monk, qui l'habita jusqu'en 1866. Depuis l'établissement de la Confédération, Spencer Wood a été la résidence officielle de tous les lieutenants-gouverneurs de la province de Québec :

Sir Narcisse Belleau (à partir de 1870 seulement).

L'honorable René-Edouard Caron (1873).

L'honorable Luc Letellier de Saint-Just (1876).

L'honorable Théodore Robitaille (1879).

L'honorable Louis-Rodrigue Masson (1884).

L'honorable Auguste-Réal Angers (1887).

Sir Adolphe Chapleau (1892).

Sir Louis-Amable Jetté (1898).

Le domaine appelé successivement Coulonge, Powell Place et Spencer Wood semble avoir eu de tout temps une destinée exceptionnelle.

Érigée en châtellenie au milieu du dix-septième siècle, la terre de Coulonge est d'abord occupée par le troisième gouverneur de la Nouvelle-France.

La femme de Louis d'Ailleboust, la sympathique Barbe de Boullongne, dont les restes vénérés reposent dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Québec, fit faire des travaux de quelque importance à la résidence de ce domaine après la mort de son mari.

Puis, pendant quatre-vingt-dix ans, la seigneurie est conservée *en domaine* par le Séminaire de Québec.

Plus tard, sous le régime anglais, la partie la plus importante de la châtellenie de Coulonge (Powell Place) est occupée par un autre gouverneur, Sir James Henry Craig, personnage ombrageux, qui eut le malheur d'avoir pour conseiller le fanatique Herman Witsius Ryland.

Plus tard encore, la noble figure de lord Elgin apparaît sous les grands chênes de l'antique Coulonge. Nous entrons dans une nouvelle période : la tenure seigneuriale est abolie (1854) ; il n'y a plus de foy et hommage à rendre « genouil en terre, teste nuë, sans espée ny esperons », ou simplement « la main droite *ad pectus* » lorsque c'est un ecclésiastique qui prête le serment ; mais le domaine est devenu propriété publique et résidence des chefs de l'État : — Elgin, Head, Monk, Lisgar, Dufferin viennent tour à tour séjourner au château du « Bois de Spencer ».

Puis la France semble être revenue ; ou plutôt ce sont des fils d'une autre branche de la famille normande, tous nés dans la province de Québec, qui viennent représenter au château la Couronne d'Angleterre.

Et que d'hôtes illustres, que d'hommes politiques à jamais disparus de la scène du Parlement et du monde ont reçu l'hospitalité de la demeure vice-royale et y ont discuté les destinées de notre pays !

C'est à quelques pas à l'est de la cascade du ruisseau Saint-Denis, qui est la borne nord-est de Spencer Wood, que les soldats de Wolfe escaladèrent la falaise du Saint-Laurent pour aller se ranger en bataille sur les hauteurs d'Abraham, au matin du 13 septembre 1759. C'est à peu de distance, vers l'ouest, que le Frère Liégeois, dont le corps décapité repose dans la chapelle du monastère des Ursulines, fut massacré par les Iroquois, le 20 mai 1655, et c'est sur la rive de Sillery, voisine de Coulonge, qu'expira, dans la nuit du 11 au 12 mai 1646, le Père Ennemond Massé, le compagnon de Jean de Brébeuf.

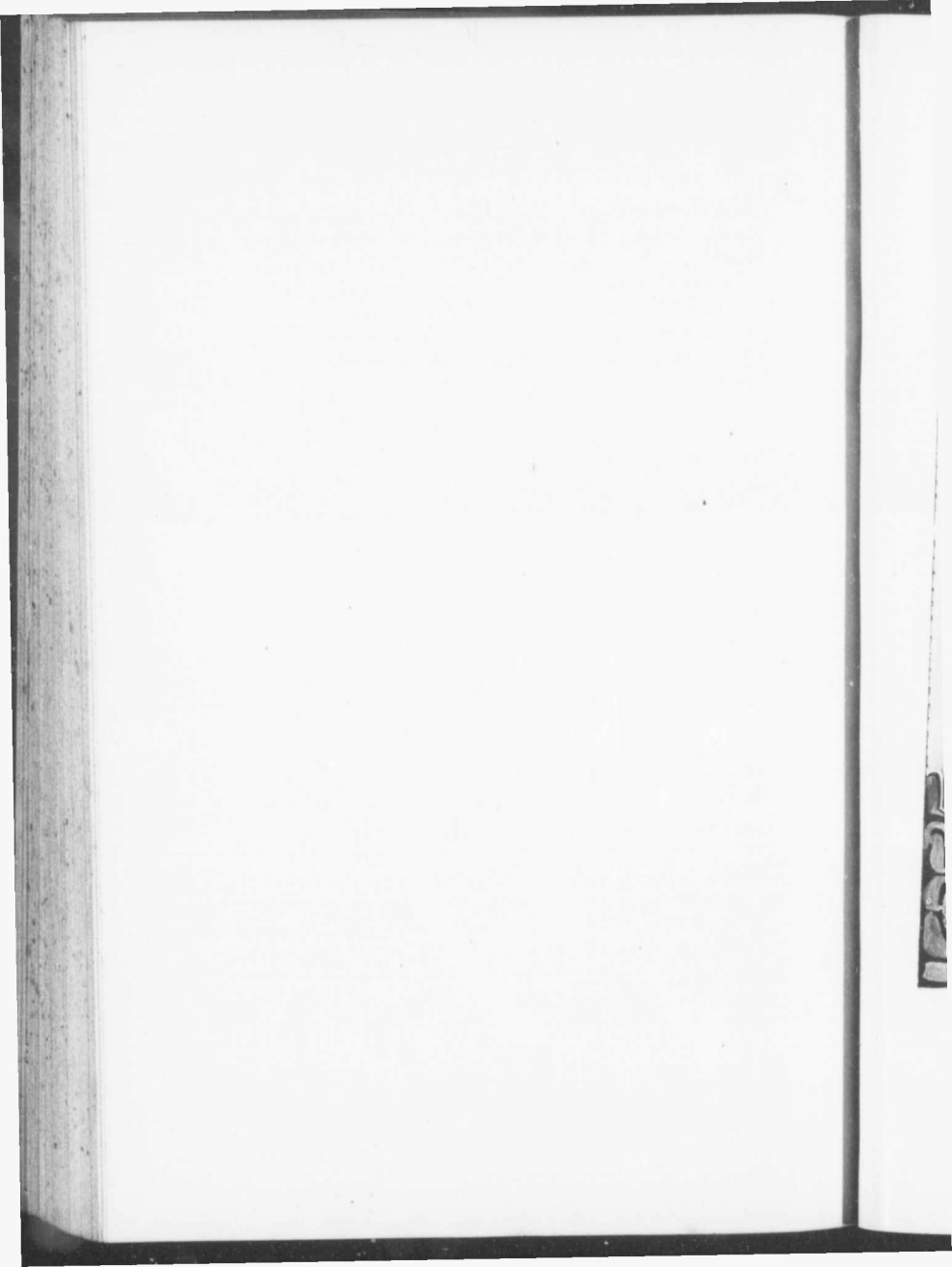
L'histoire, la légende, l'anecdote familière aux érudits surgissent à chaque pas dans ce domaine de Spencer Wood : au sommet de la falaise jadis commise à la garde de Douglas et de Vergor, aux détours des allées du grand parc où lady Head promenait sa douleur inconsolée, sous les rameaux

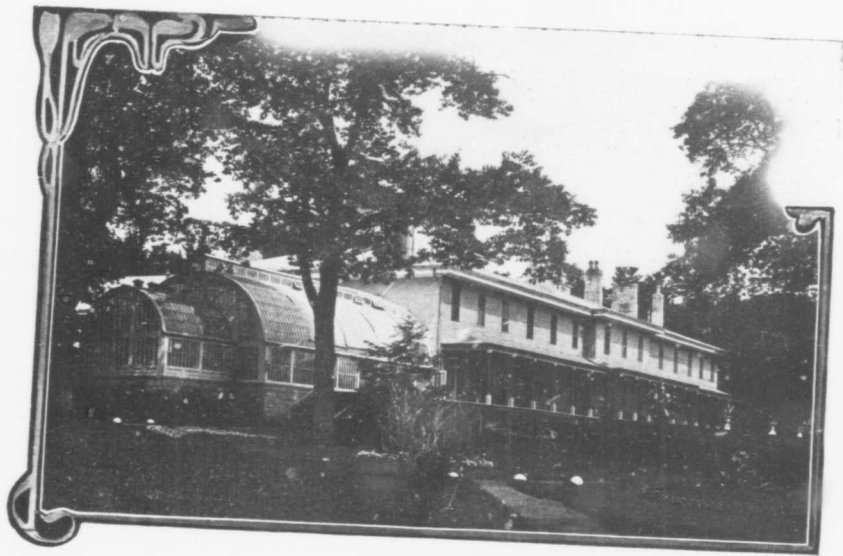
des chênes séculaires qui rappellent la forêt primitive, dans la blanche chapelle, les vastes salons, la serre odorante du château.

Effacer les noms de Coulonge, de Powell Place et de Spencer Wood serait effacer des pages vraiment précieuses des annales de la ville de Québec, la vieille capitale si fière de son passé, si noblement jalouse de la conservation de ses souvenirs.

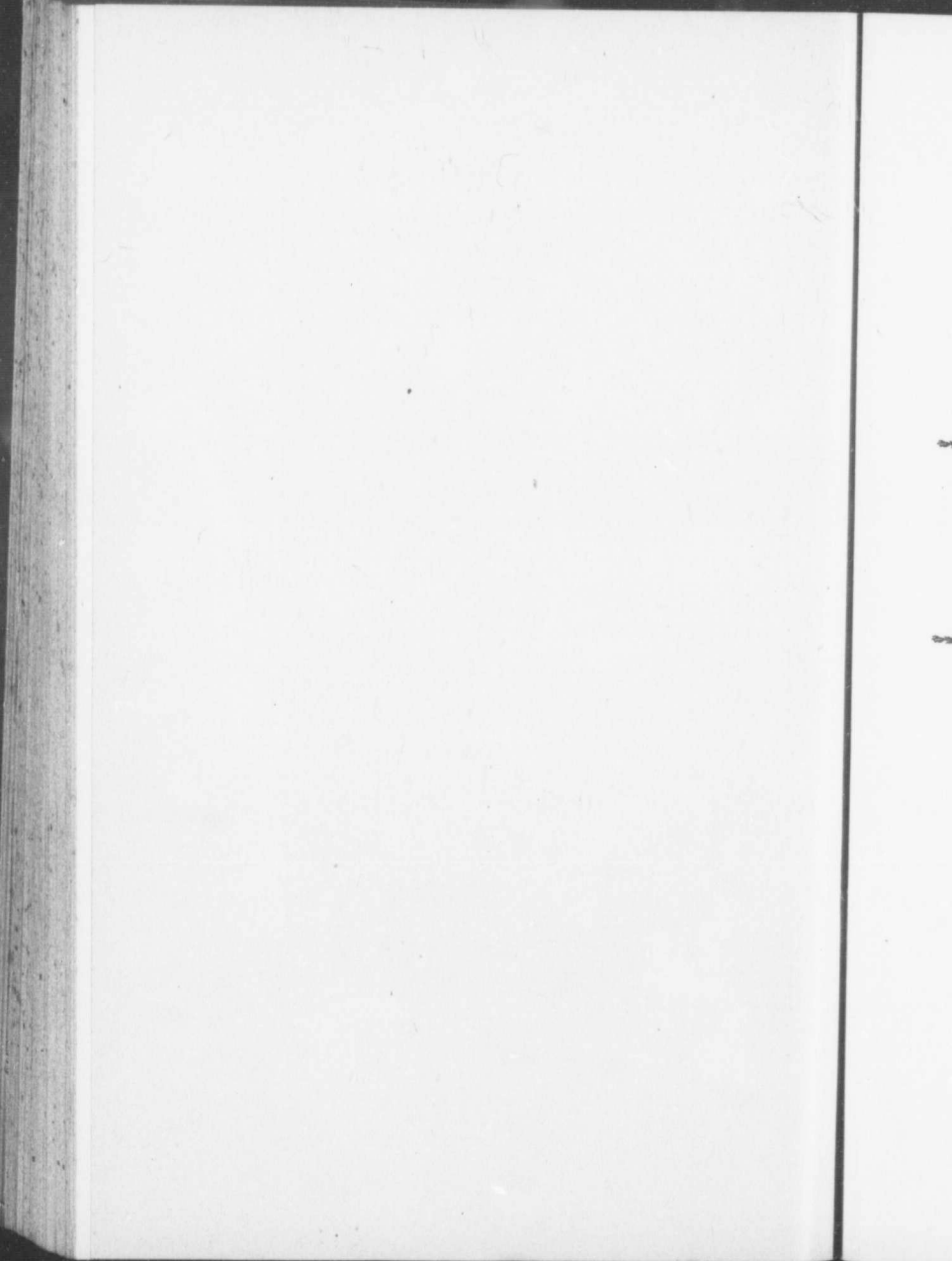
Ernest GAGNON.

---





SPENCER WOOD  
Résidence du Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.





APPENDICE



P

É

de

M

Pi

lu

ne

La

cé

do

av

•

ass

et j

rain

sole

# APPENDICE

## I

### SA SAINTETÉ PIE X BÉNIT LES NOCES D'OR

La *Semaine Religieuse* de Québec, du 14 septembre 1907, publiait la note suivante :

« Par une lettre de Rome, datée du 7 août dernier, Son Éminence le Cardinal R. Merry del Val, Secrétaire d'État de Sa Sainteté, informe, en termes des plus bienveillants, M. le Principal de l'École normale Laval, que Notre Très Saint Père le Pape, Pie X, acquiesçant volontiers à la demande qui lui en avait été faite par une lettre du 19 juillet, bénit paternellement les *Noces d'Or* de la fondation de l'École normale Laval, et permet à Monseigneur l'Archevêque de Québec, qui célébrera la messe d'*actions de grâces*, le 26 du courant, de donner à toutes les personnes présentes la *Bénédition Papale* avec l'indulgence plénière aux conditions ordinaires.

« Nous espérons qu'un grand nombre des personnes qui assisteront à cette messe solennelle auront communiqué le matin, et profiteront ainsi de la faveur toute particulière que le Souverain Pontife a bien voulu accorder pour cette circonstance solennelle. »

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL MERRY DEL VAL,  
ANNONÇANT LA BÉNÉDICTION DE SA SAINTETÉ

Illus. Seigneur

Dom Th.-G. ROULEAU,

*Supérieur de l'École normale Laval,*

Candiac, Québec.

Illustrissime Seigneur,

La lettre que Votre Seigneurie Illustrissime m'a envoyée, le 19 du mois passé, m'a rappelé bien agréablement l'École normale Laval que j'eus le plaisir de visiter il y a dix ans. Aussi est-ce avec une grande joie que j'ai appris que votre École s'apprête à célébrer bientôt les noces d'or de sa fondation et à rappeler ainsi à tous, en cette heureuse circonstance, la haute mission de piété, de science et de vraie civilisation qu'elle a remplie pendant ces dix lustres.

Pour répondre au désir de Votre Seigneurie, je n'ai pas manqué d'informer l'Auguste Pontife de ce remarquable événement, et de lui faire connaître avec soin les nombreux titres de l'École normale à la bienveillance du Vicaire du Christ.

Je suis heureux de vous annoncer que Sa Sainteté bénit de grand cœur votre Institution et tous ceux qui prendront part aux fêtes de ce cinquantenaire.

De plus, Sa Sainteté a daigné accorder à Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, ou à celui qui célébrera, à sa place, la messe d'actions de grâces, le pouvoir d'accorder à tous les assistants la bénédiction papale et une indulgence plénière que l'on pourra gagner aux conditions ordinaires.

Que l'École normale Laval et tous les élèves, anciens et nouveaux, acceptent ces faveurs comme une digne récompense pour la haute vénération et le profond attachement dont

ils sont animés à l'égard du Saint Siègre, et que Sa Sainteté ne doute pas de voir encore grandir et se manifester avec plus d'éclat en cette fête solennelle.

Veuillez accepter les vœux personnels que je forme pour votre noble Institution et me permettre de me souscrire de nouveau,

Avec la plus haute considération,

Votre très affectionné serviteur,

R. Card. MERRY DEL VAL.

Rome, 7 août 1907.

---

L,

le  
le  
s.  
re  
m  
la  
leas  
e-  
es  
t.ie  
rtn,  
la  
es  
ueet  
n-  
nt

## RÉPONSE DE M. LE PRINCIPAL

À L'ADRESSE DES ANCIENNES ÉLÈVES

Mesdames

et chères Anciennes élèves,

Vous voudrez bien agréer mes remerciements les plus émus pour les sentiments si délicats et si aimables qu'une d'entre vous, au nom de toutes, a exprimés en termes si exquis et si littéraires. Aussi M<sup>lle</sup> Pepin n'en est pas à ses premières excursions dans le champ fertile des belles-lettres.

Monseigneur l'Archevêque regrette beaucoup d'avoir été appelé au palais épiscopal par une affaire urgente, mais Sa Grandeur, qui a eu assez de confiance en moi pour me céder en 1888 la direction de l'École, me charge de dire à toutes les anciennes élèves combien Elle y a perdu à l'échange. Aussi le souvenir qu'Elle garde pour l'institution qui nous est chère à tant de titres, est-il des plus vivaces et des plus délicieux. Elle nous en donne la preuve tous les jours en soutenant, avec la bonté la plus touchante, la cause sacrée des écoles normales. Aujourd'hui Elle a quitté toutes ses occupations, pourtant si importantes, pour célébrer avec nous le jubilé de votre *Alma Mater*.

MM. les professeurs, et en particulier M. le Président du comité des fêtes, sont très sensibles aux marques de gratitude que vous ne cessez de leur donner. Ils revivent aujourd'hui dans une joie bien légitime les années de leur première jeunesse et savourent de plein droit les fruits abondants de leur utile apostolat.

Le département des élèves-institutrices a rendu les plus grands services à l'éducation chrétienne. Les anciennes élèves

ont leur grande part dans le progrès admirable qui s'est constamment accentué depuis 1857. Les nombreuses institutrices qui ont consacré les plus belles années de leur vie à l'enseignement primaire, ont prouvé que les méthodes de l'École normale Laval sont marquées au bon coin. Le dévouement qu'elles ont déployé et qu'elles montrent encore, en dépit de la modicité des salaires, est très hautement apprécié par la partie la plus intelligente et la plus instruite de notre population. Comme vous l'avez si bien dit, nous avons le bonheur de compter un très grand nombre de nos élèves dans toutes les communautés religieuses. La masse de ces dernières ne se sont pas contentées d'enseigner pendant trois ans, comme le demande la loi, mais elles se sont engagées dans l'enseignement par vœu et pour toute leur vie. Plusieurs d'entre elles ont été supérieures ou sont encore supérieures de leur communauté. Elles sont toutes unies aujourd'hui de cœur et d'esprit avec nous pour remercier Dieu des bénédictions qu'il a octroyées à l'École normale Laval : c'est une élite des plus honorables. Je vous remercie de toute mon âme d'avoir bien voulu répondre en si grand nombre à notre invitation. Votre présence rehausse l'éclat de la fête, de toute la dignité de l'éducatrice chrétienne. Elle ravive les sentiments les plus purs comme les plus délicieux et je me réjouis de la faveur que le bon Dieu m'a faite en me permettant d'être l'interprète des sentiments de votre *Alma Mater* et de vous adresser, en son nom et au mien, un sincère et chaleureux *merci*.

---

## M. DE FENOUILLET

Grâce à la bienveillance de M. l'abbé Emile Chartier, prêtre et professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, nous avons pu nous procurer une photographie de M. de Fenouillet, gentil-homme français de grande distinction, qui fut professeur à l'École normale Laval pendant l'année scolaire 1857-1858.

Nous aimons à reproduire ici une partie de la lettre de M. l'abbé Chartier, annonçant à M. l'abbé Caron, assistant-principal, le résultat de sa délicate démarche :

« Mon cher Monsieur,

« J'ai remarqué, dans l'*Action Sociale* de mars ou avril, une note où vous demandiez que l'on vous procurât la photographie de M. de Fenouillet, ancien professeur à l'École normale.

« Pendant mes études en France (1), j'étais entré en relations assez intimes avec le petit-fils de ce Monsieur qui s'appelait de son vrai nom Régnier, l'appellation De Fenouillet n'étant que celle de sa propriété en Provence. Le petit-fils en question est Monsieur Louis-Ludovic Régnier, homme de lettres, 1, rue Mireille, Hyères (Var), France.

« J'ai cru vous rendre service en lui communiquant votre appel. Et me voici assez heureux pour vous transmettre de sa part une photographie de son grand'père... »

Le Comité de publication remercie bien vivement M. Ré-

---

(1) *Note du Comité de publication* : — M. l'abbé Chartier est revenu d'Europe avec le titre de licencié-ès-lettres de l'Université de Paris. C.-J. M.

gnier pour l'envoi de la photographie de son illustre grand-père, qui n'a laissé à Québec que d'excellents souvenirs.

Votre ancêtre ne repose pas « sous le ciel radieux de la vieille patrie », cher M. Régnier ; mais consolez-vous en songeant qu'il dort son dernier sommeil dans une terre amie qui a bu, jadis, le meilleur sang de la France chrétienne. C'est à votre intention que nous reproduisons ci-contre l'hommage que notre barde national, Octave Crémazie, déposa sur la tombe de votre aïeul, au lendemain de sa mort édifiante.

A M. l'abbé Chartier, dont la courtoisie nous a valu ce que nous aurions cherché en vain sans lui, le Comité de publication adresse un cordial merci.

Toute notre reconnaissance aussi à M. l'abbé Roberge, C. S. V., du collège de Joliette, qui, dans une lettre en date du 4 mars 1908, nous signalait l'existence et nous donnait l'adresse du petit-fils de M. de Fenouillet, M. Régnier, homme de lettres, avec qui M. l'abbé Roberge est en relation.

#### A LA MÉMOIRE DE M. DE FENOUILLET (1)

Loin des lieux enchantés où coula votre enfance,  
 Et sans avoir revu votre douce Provence,  
 Sur les bords canadiens pour toujours endormi,  
 Vous avez achevé votre sombre voyage.  
 Sans craindre désormais la foudre ni l'orage,  
 Dormez en paix, mon vieil ami ! (2)

---

(1) Reproduit des *Œuvres complètes de Crémazie*, éditées par feu l'abbé H.-R. Casgrain, Québec, 1882.

(2) M. de Fenouillet naquit à Hyères, département du Var, en France, fit son droit à Aix, et, après une courte résidence à Montpellier, alla séjourner à Paris, où il eut quelque rapport avec l'*Époque*, dont il était un des actionnaires. Plus tard, il voyageait sur le Rhin et demeura trois ans à Bonn, comme professeur de l'Université. C'est là qu'il fournissait à l'*Univers* une correspondance sur l'Allemagne. Dans l'été de 1854, il s'embarqua pour l'Amérique et arriva à Québec à la fin d'octobre ; il fut pendant deux ans attaché à la rédaction du *Journal de Québec*, de 1854



Dormez sous cette terre où l'amitié fidèle,  
 Cet odorant parfum que notre âme recèle,  
 Gravera votre nom dans notre souvenir.  
 Dormez sous cette terre où la mort froide et pâle  
 A brisé de sa main, dans une heure fatale,  
 Vos humbles projets d'avenir.

Sous le ciel radieux de la vieille patrie,  
 Ah ! vous aviez rêvé la vieillesse embellie  
 Par tous les souvenirs de votre doux printemps.  
 Vous espérez dormir aux bords de la Durance  
 Votre dernier sommeil, et donner à la France  
 Ce qui restait de vos vieux ans.

Comme le voyageur dont la force succombe,  
 Avant la fin du jour, vous trouvez votre tombe ;  
 Dans la coupe de vie, aux bords couverts de fiel,  
 Où vous vous abreuviez sans murmure et sans plainte,  
 La mort vous a laissé boire toute l'absinthe,  
 Sans vous laisser goûter au miel.

On eût dit, en voyant, plein de sombres pensées,  
 Votre front refléter bien des douleurs passées,  
 Que jamais le bonheur ne vous avait souri !  
 Une douleur secrète avait brisé votre âme ;  
 Nulle main n'a donc pu verser un pur dictame  
 Sur votre cœur endolori ?

Aviez-vous éprouvé la malice des hommes ?  
 Ou plutôt trouviez-vous qu'ici-bas nous ne sommes  
 Qu'un joiet d'un instant dans les mains du malheur ?  
 Aviez-vous donc appris que l'existence avide,  
 Hélas ! ne pouvait pas combler l'immense vide  
 De ce gouffre sans fond que l'on nomme le cœur ?

à 1856 ; il devint plus tard professeur d'histoire et de littérature à l'École normale Laval.

M. de Fenouillet avait cinquante-trois ans lorsque la mort vint le frapper, au mois de juin de l'année 1859, au milieu de tous les secours et de toutes les consolations de la religion.

Homme instruit, honorable et bon, il a emporté avec lui le respect et les regrets de tous ceux qui l'ont connu.—*Note de l'abbé H.-R. C.*

Venus bien après vous dans cette sombre arène,  
 Où partout la douleur domine en souveraine,  
 Nous avons moins vécu, nous avons moins souffert.  
 Déjà l'illusion, à notre espoir ravie,  
 A fui loin de nos cœurs, et nous trouvons la vie  
 Plus aride que le désert

Vous laissez parmi nous une place durable.  
 Fidèle à vos amis, aux pauvres secourable,  
 Des plus nobles vertus vous suivîtes la loi.  
 Le ciel des plus beaux dons avait orné votre âme,  
 Dont vous saviez toujours entretenir la flamme  
 Aux éclairs du génie, aux rayons de la foi.

Votre espoir s'élevait à la hauteur sereine  
 Où planent tous les rois de la pensée humaine,  
 Et Dante, Bossuet, Goëthe, Châteaubriand,  
 Étaient la source vive où votre intelligence  
 S'enivrait chaque jour de force et de science,  
 Et goûtait les splendeurs de ce concert géant.

Esclave du devoir, votre parole ardente  
 Voulut user trop tôt sa sève fécondante ;  
 Comme un soldat debout qui meurt l'arme à la main  
 Vous luttiez corps à corps avec la maladie.  
 Vous disiez, ranimant votre force affaiblie :  
 Aujourd'hui le travail et le repos demain !

Demain, c'était la tombe, où la mort dure et sombre  
 Vous donnait ce repos plein de silence et d'ombre  
 Où nous irons un jour dormir à vos côtés ;  
 Demain, c'était la mort sur la terre étrangère,  
 Loin du beau ciel natal où mourut votre mère,  
 Où dorment vos aïeux sur des bords enchantés.

Vous êtes maintenant dans le royaume morne,  
 Où, plaisir et douleur, toute chose est sans borne.  
 Mais, au seuil du tombeau, dans votre cœur pieux  
 Vous reçûtes le pain de l'éternelle vie ;  
 Sous ce divin soleil votre âme épanouie  
 Sur l'aile de la foi s'est envolée aux cieux !

OCTAVE CRÉMAZIE.

Lundi, 27 juin 1859.

IV

M. L'ABBÉ T. OTIS ET M. A. DOYLE

Malgré d'actives recherches, nous n'avons pu nous procurer les photographies de M. l'abbé T. Otis et de M. A. Doyle.

Le premier fut assistant-principal vers 1853, et le second professeur de 1857 à 1864.

---

V

PARFUM DU CLOITRE

Le 25 septembre 1907, M. le Principal recevait du Monastère de l'Hôtel-Dieu un splendide bouquet avec l'*hommage de reconnaissance* qui suit et qu'il nous transmettait pour le *Livre d'or*, dans les termes suivants :

ÉCOLE NORMALE LAVAL

Chemin de Sainte-Foy, 15 mai 1908.

M. C.-J. MAGNAN,

*Président du Comité de publication.*

Cher Monsieur Magnan,

Je vous envoie ces quelques vers adressés par les anciennes élèves religieuses de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec.

J'espère que vous leur trouverez une petite place dans le *Livre d'or*. C'est une gerbe de pensées, toute parfumée des sentiments les plus délicats à l'égard de notre chère École. « Ce sont des fleurs qui viennent du désert de la vie qu'on appelle le *cloître*, lys embaumés par la prière et le sacrifice que le souffle empoisonné du siècle n'a pas contaminés et dont la suavité rassérène le cœur de l'*Alma Mater*.

TH.-G. ROULEAU, p<sup>m</sup>

Prélat de la Maison du Pape.

#### À NOTRE ALMA MATER

Partout, du cloître même, en cet anniversaire,  
 Les plus joyeux *vivats* montent vers le Seigneur.  
 Qu'Elle vive toujours notre féconde Mère.  
 Ses enfants l'aiment tant ! leur âme en est si fière !  
 Qu'Elle prodigue à tous foi, savoir et bonheur.  
 À ceux qui l'ont formée et l'ont fait grande,  
 Au prix de leurs labeurs, d'un noble dévouement,  
 Que Dieu donne aujourd'hui — notre cœur le demande  
 — La gloire de son ciel. Ici-bas qu'il répande  
 En tous leurs successeurs son amour bienfaisant.

#### LES ANCIENNES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

*Religieuses Augustines Hospitalières  
 de la Miséricorde de Jésus,  
 à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang*

Québec, 25 septembre 1907.

---

## VI

### LETTRES D'EXCUSES

Plusieurs personnages se sont excusés, en termes les plus sympathiques pour l'École normale Laval, de ne pouvoir assister aux fêtes du cinquantenaire. En voici la liste : NN. SS. les archevêques de Montréal et d'Ottawa, M<sup>gr</sup> C.-A. Marois, V. G., M<sup>gr</sup> J.-C. K.-Laflamme, les honorables J. C. Kaine, W. Weir, S.-N. Parent, E. J. Flynn, Ths Chapais, juge Robidoux ; MM. les abbés Beaudoin, curé de Saint-Jean-Baptiste, et J.-E. Beaulieu, ancien vice-principal ; MM. J.-O. Cassegrain, professeur et président de l'Association des Instituteurs de Montréal, G. W. Parmelee, secrétaire anglais du département de l'Instruction publique, et C.-J.-L. Lafrance, trésorier de la cité de Québec, et ancien président de l'Association des Instituteurs de Québec.

---

## VII

### HOMMAGE À MONSEIGNEUR ROULEAU

Au banquet des Anciens, c'est M. l'abbé A. Caron, assistant-principal, qui présenta les hommages à M<sup>er</sup> Rouleau, dès que S. G. M<sup>er</sup> Bégin eut proclamé les honneurs que Sa Sainteté avait conférés à M. le Principal. Voici le texte de cette délicate allocution :

« A l'annonce d'une nouvelle qui remplit de joie les cœurs de tous les normaliens, nous sommes émus par deux sentiments qui se renforcent l'un l'autre. Notre reconnaissance et notre joie sont débordantes, Monseigneur. Nous vous remercions, Monseigneur, pour vos bontés, pour les bontés de notre Saint Père le Pape, qui a voulu non seulement récompenser les vertus et les mérites de celui qui a toujours été le serviteur dévoué du Saint Siège, le père des pauvres, le maître zélé de notre jeunesse, mais encore, nous le croyons, Monseigneur, notre Saint Père le Pape a voulu écouter les inspirations de votre bonté paternelle pour votre ancienne famille.

« Je suis sûr d'être l'interprète des sentiments de tous mes confrères, en mettant aux pieds de Votre Grandeur le témoignage de la reconnaissance et du dévouement respectueux de tous les normaliens.

« Monseigneur le Principal, veuillez agréer les félicitations empressées de vos fils aimants. Ce témoignage d'estime de notre Saint Père le Pape envers votre personne nous va droit au cœur ; notre père est décoré, nous, nous sommes dans la joie, nous remercions Dieu, nous prions pour le Saint Père, pour M<sup>er</sup> l'Archevêque et pour M<sup>er</sup> le Principal, afin de nous rendre moins indignes d'un honneur qui rejaillit si abondamment sur notre chère École normale. »

---

VIII

LE DISCOURS DE M. L'ABBÉ DUBOIS

A la page 172 du présent volume, nous renvoyons les lecteurs à l'*Appendice* où nous devons insérer le discours de M. le Principal de l'École normale Jacques-Cartier, en réponse à la santé : *Les Ecoles Sœurs*.

Malheureusement, une grave maladie a jeté M. l'abbé Dubois sur un lit d'hôpital à l'époque même où nous envoyions à l'impression les pages des *Noces d'Or* qui devaient contenir le travail de M. le Principal de Jacques-Cartier, et M. l'abbé Dubois ne nous avait pas encore fait parvenir son manuscrit.

Nous espérons que M. l'abbé Dubois sera parfaitement rétabli quant le présent volume paraîtra.

---

PERSONNEL DES COMITÉS DES FÊTES DU  
CINQUANTENAIRE*Comité exécutif*

Patron, M<sup>re</sup> Th.-G. Rouleau ;  
 Président d'honneur, l'honorable S.-N. Parent ;  
 1<sup>er</sup> vice-président d'honneur, le D<sup>r</sup> M. J. Ahern ;  
 2<sup>e</sup> vice-président d'honneur, M. J.-B. Cloutier ;

Président actif, M. C.-J. Magnan, professeur ;  
 1<sup>er</sup> vice-président, M. G.-S. Vien, inspecteur d'écoles ;  
 2<sup>e</sup> vice-président, M. John Ahern, professeur.

*Membres* : MM. François Parent, Ernest Gagnon, Charles Angers, G.-E. Tanguay, J.-B. Morissette, F.-X. Drouin, Ed. Rousseau, Édouard Aubé, G. Simonneau, Cy. Labrecque, E.-A. Marier, P. du Tremblay, Arthur Barbeau, Joseph Ahern, J.-N. Francoeur ; MM. les abbés J. Gignac et Alph. Caron ; MM. les inspecteurs d'écoles G. Bergeron, G.-E. Marquis et P. Goulet ; MM. les instituteurs T. Simard et S.-E. Dorion ; MM. les professeurs J.-D. Frève, N. Tremblay, Th. Blais, Chs.-A. Lefèvre et G. Gagnon. MM. T. Béland, P.-J. Jolicœur, Chs Pageau, Achille Langlois, P.-J. Côté.

*Comité de publication*

Un comité de publication formé au lendemain des fêtes fut chargé de réunir tous les documents se rattachant aux noces d'or de l'École normale Laval. Voici la composition de ce comité :

Président d'honneur, M<sup>re</sup> Th.-G. Rouleau ;

Président, M. C.-J. Magnan ;  
 Secrétaire, M. Antoni Lesage.

*Membres* : M. l'abbé Alph. Caron ; MM. J.-B. Cloutier, Ernest Gagnon, Ed. Rousseau, N. Tremblay et G.-E. Marquis.



## UN DERNIER MOT

Avec cette page des *Noces d'Or* de l'École normale Laval, s'éteint pour nous le dernier écho des fêtes grandioses qui ont marqué la cinquantième année de notre *Alma Mater*.

En réunissant les nombreux documents contenus dans ce volume, en les coordonnant, en les relisant, nous avons revécu les heures délicieuses des 25 et 26 septembre 1907. En parcourant le présent volume, plus d'un normalien éprouvera les mêmes émotions.

Dans la pleine activité d'une année scolaire, les loisirs se font rares. C'est pourquoi il nous a fallu publier les *Noces d'Or* au milieu de travaux multiples. On voudra bien excuser les lacunes et les imperfections qui pourraient en ternir l'éclat.

\* \* \*

Avant de déposer ma plume, qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui ont contribué au succès du cinquantenaire de notre chère École, et de témoigner toute ma reconnaissance à mes collègues du Comité de publication, notamment à M<sup>re</sup> Rouleau, à M. Ernest Gagnon et à M. G.-E. Marquis, mes distingués collaborateurs.

Un merci spécial à M. Amable Proulx, de la Maison Laflamme & Proulx et ancien élève de l'École normale Laval, pour le précieux concours qu'il nous a accordé avec tant de bienveillance au cours de l'impression des *Noces d'Or*.

EN ROUTE POUR 1957 !

C.-J. MAGNAN,  
*Président du Comité des  
Fêtes du Cinquantenaire.*

28 mai 1908.



UN GROUPE D'ANCIENNES ÉLÈVES, (26 septembre 1907)  
A la droite de Mgr Rouleau, le doyen des anciens élèves, M. Cloutier et la doyenne des anciennes élèves,  
Mlle Turgeon.

l  
c  
c

A

nc  
on  
de  
off

I.  
d'ol

## EPILOGUE

Les fêtes du cinquantenaire eurent un lendemain on ne peut plus agréable. En la fête de saint Raphaël, 24 octobre, M<sup>re</sup> Rouleau conviait à un dîner intime les membres du comité des fêtes du cinquantenaire et le personnel de l'École normale Laval.

Au début de la réunion, M<sup>re</sup> Rouleau fit lecture du télégramme suivant, adressé, le jour même, à Son Éminence le cardinal secrétaire d'État. Nous faisons suivre cette dépêche de la réponse qui arriva à Québec le lendemain :

(Traduction)

A Son Éminence

Le Cardinal MERRY DEL VAL,  
Vatican, Rome.

Le directeur et les élèves, tant anciens qu'actuels, de l'École normale Laval, réunis à l'occasion de la fête de saint Raphaël, ont à cœur de protester de leur parfaite obéissance aux deux dernières encycliques de Notre Très Saint Père le Pape et vous offrent avec un grand respect leurs meilleurs souhaits de fête.

ROULEAU, Québec.

24 octobre 1907.

RÉPONSE

(Traduction)

Le Très Saint Père ayant pour agréable votre protestation d'obéissance, vous bénit, vous et les élèves de l'École normale.

Agrérez aussi mes remerciements pour les vœux que vous m'avez exprimés.

Card. MERRY DEL VAL.

Rome, 25 octobre 1907.

A Monseigneur ROULEAU  
*Directeur de l'École normale.*

\* \* \*

M<sup>gr</sup> Rouleau remercia ensuite le comité des fêtes dans les termes suivants :

« Au comité général  
des Fêtes du Cinquantenaire  
de l'École normale Laval.

« Messieurs,

« J'ai voulu vous réunir ce soir, à ma table, pour vous remercier des services que vous avez rendus à l'École normale Laval et à l'Instruction publique, en organisant si bien les fêtes du cinquantenaire. Dieu a évidemment béni vos travaux puisque nos anciens élèves et nos hôtes d'honneur nous ont quittés contents d'eux-mêmes et de l'École. Les noces *d'or* ont été si bien célébrées que tous les fils qui ont répondu « présent » à l'appel de leur mère, s'en sont retournés en chantant ses louanges. Ce résultat est par lui-même une récompense. Nous ne nous en contenterons pas, je l'espère. Tout en m'aidant à remercier le bon Dieu, vous travaillerez sans doute à garder cette hauteur où votre tenue distinguée, vos discours élaborés, si judicieux et si chrétiens, vos procédés habiles, courtois et délicats, vous ont placés aux yeux de la ville et de la province. On ne se tient pas, pendant deux jours, avec cette dignité, sans en avoir l'habitude. Vous vous êtes mis du coup au premier rang de la société et les princi-

poux qui vous ont donné vos brevets — même ceux qui nous ont précédé dans la tombe — ont dû tressaillir de joie, avec Monseigneur l'Archevêque et moi, les heureux témoins d'une démonstration qui ressemblait à une apothéose de votre *Alma Mater*.

« Quand la terre aura fait encore cinquante fois sa cour au soleil, puisse notre chère École normale, sans rides ni souillures, parvenue à sa maturité et riche des œuvres sérieuses et des mérites abondants de ses nombreux enfants, toujours chrétienne et dépassant de la tête ses compagnes, célébrer son centenaire avec le même entrain et un éclat encore plus vif, sous les bénédictions de l'Église, un toit depuis longtemps agrandi et les regards approbateurs d'une société fermement attachée à notre blason : *Notre langue, nos institutions et nos lois* ! Quelques jeunes — suivant l'exemple de ces vénérés vieillards à qui la Providence a permis de suivre l'École depuis son berceau jusqu'à son cinquantenaire — quelques jeunes joueront probablement un rôle dans les fêtes de 1957. Je souhaite à leur *confrère doyen* de lire avec autant d'aplomb une adresse aussi bien conçue et rédigée que celle que vous avez entendue le 25 septembre dernier (1).

« Que ces professeurs privilégiés, jeunes aujourd'hui, blanchis alors par les cinquante hivers qui auront neigé sur leurs têtes, écrivent — c'est mon vœu sincère — avec la compétence, la prestance et le brio du seul professeur (2) de 1857 qui ait eu le courage et l'amabilité de se conserver à l'estime et à l'affection de tous.

« Avec Monseigneur Langevin, je me féliciterais d'avoir protégé un panégyriste aussi judicieux, aussi reconnaissant et aussi homme de lettres que... vous savez qui (3).

« Je désire vivement que MM. les inspecteurs des écoles, en l'an de grâce 1957, et MM. les professeurs soient aussi bien

---

(1) Allusion à M. J.-B. Cloutier, premier breveté de l'École normale, auteur de cette adresse qu'il lut avec une fermeté de voix remarquable.

(2) M. Ernest Gagnon.

(3) M. F.-X. Drouin.

représentés pour la parole (1) et pour l'action qu'ils l'ont été à nos fêtes, et que les principaux, *morts ou vivs*, soient complimentés avec la délicatesse exquise qu'y a mise ce vieil ami (2) dont je regrette l'absence en cette dernière réunion du comité général.

« Puissent-ils, en 1957, de la bouche du Secrétaire de la Province, devenu, je l'espère, le Secrétaire d'État — car nous serons ou plutôt vous serez une nation — entendre des paroles tout imprégnées de foi et de patriotisme, comme celles que l'honorable Secrétaire actuel (3) a prononcées, aux applaudissements de l'auditoire.

Même, s'il fait froid et que l'heure soit avancée, je souhaiterais que quelque prêtre renvoie avec abnégation et autant d'esprit qu'au mois dernier, leurs admirateurs au livre d'or qui sera, sans doute, comme aujourd'hui dans la pensée de tous (4).

« Vous aurez beau, messieurs nos heureux survivants, payer au poids de l'or, vous n'aurez pas, au centenaire de l'École, un secrétaire plus actif ni un trésorier plus fidèle et plus aimable que nos titulaires (5) de 1907.

« Vous êtes peut-être étonnés de ce que je n'exprime aucun vœu au sujet du président actif des fêtes de 1957. C'est délicatesse de ma part. Je craindrais de manquer de franchise. Je doute en effet qu'on puisse alors, en dépit de toute bonne volonté, trouver aussi bien que nous (6).

« Aurez-vous, au centenaire, un agent des billets expert, actif et dévoué à l'égal du nôtre (7)? Ça ne paraît pas possible. Tout de même, mon patriotisme voudrait que Québec fût alors

(1) MM. le lieutenant-colonel Vien et N. Tremblay étaient chargés de parler, le premier pour les inspecteurs, le second au nom des professeurs primaires.

(2) M. Chs Angers.

(3) Hon. L.-R. Roy.

(4) C'est ce qu'a fait M. l'abbé Z. Lambert.

(5) MM. A. Lesage et L. Simoneau.

(6) Allusion à M. C.-J. Magnan, président de nos fêtes.

(7) M. J.-B. Morissette.

une ville d'affaires tout en restant la cité hospitalière qu'elle est aujourd'hui. S'ils ont un agent qui vaille le nôtre, que nos successeurs ne soient pas privés du plaisir de dire : *Hoc erat in votis*.

« Je prie enfin ces messieurs qui verront encore quarante-neuf printemps, de commémorer alors dans leurs prières les membres de notre comité qui auront succombé en route, et de redire à nos successeurs dans l'œuvre de l'éducation chrétienne, les émotions saines et profondes, les sentiments sympathiques et religieux et l'entrain inlassable, qui ont marqué un banquet sans alcool, une séance pleine de pensées réconfortantes et de musique délicieuse (1), une messe pontificale célébrée par Monseigneur l'Archevêque pour le personnel passé, présent et futur d'une école normale, que nous voulons tous voir progresser dans *le vrai, le bien et le beau*, et une réception des plus charmantes à Spencer Wood, chez le Lieutenant-gouverneur, Sir L.-A. Jetté, heureux de revoir dans sa toilette de noces cette École normale qui venait rendre ses hommages et dire sa gratitude au protecteur de son berceau et de sa jeunesse.

« Je vous remercie à nouveau, Messieurs du comité ; vous avez bien travaillé. Quelques-uns même, dans l'ombre et le mystère, ont trouvé le fil d'Ariane par lequel un pontife vénéré m'a entraîné hors de la masse du clergé où je me trouvais pourtant bien à l'aise, pour m'introduire dans l'auguste famille pontificale. Dans la nuit profonde d'une discrétion absolue, des mains amies ont tissé les étoffes précieuses, qui, comme la robe nuptiale, sont le vêtement obligé de ce cénacle romain. L'élite des fils de mon âme (2) a bien voulu, au nom de l'Église dont ils sont l'ornement, vêtir en double leur père devenu, grâce à leurs démarches, prélat domestique du Pape. C'est par vos sacrifices si généreux, que je puis me présenter dignement quand je siège avec les nobles de la terre. « *Nobilis quando sederit cum senatoribus terra.* » Le linceul du secret a

---

(1) La Société Symphonique de Québec nous prêtait un concours généreux.

(2) 28 prêtres qui ont fait leur cours à l'École normale Laval.



cependant été échangé pour qu'une main amie (1) pût donner une ceinture au Chananéen: « *Sindomen fecit et vendidit et cingulum tradidit Chananæo* ». Si, au centenaire, le Principal jouit d'un auxiliaire qui sache unir à une si grande discrétion, tant d'amabilité, messieurs les jeunes d'aujourd'hui, *les vieux de 1957*, vous voudrez vous en laisser inspirer. Vous serez sûrs de bien habiller votre monde.

« J'espère qu'avant de mourir *comme comité*, vous daignerez me suivre à mon modeste réfectoire afin de ne pas faire mentir l'adage: « La table en a tué plus que l'épée », ou plutôt pour y puiser ce germe de vie qui vous ressuscitera, je l'espère, dans dix ans (2). »

Le Président du comité répondit en quelques mots aux belles paroles de M<sup>er</sup> Rouleau, après quoi l'on se rendit au réfectoire du Principal.

Le dîner, des plus joyeux, fut suivi d'une soirée intime à la salle de récréation. MM. les élèves-maitres assistaient à cette partie de la fête. M. Ernest Gagnon fut invité à s'installer au piano... et les chansons du vieux temps se succédèrent à peu près sans interruption jusqu'à 10 heures dans la soirée. Les rires joyeux se mêlèrent aux larmes attendries.

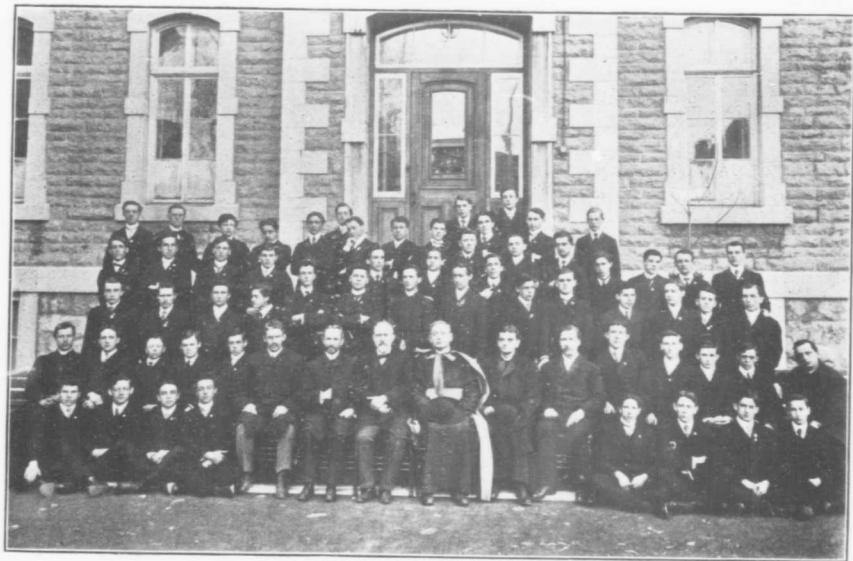
Bref, la petite fête du 24 octobre fut le digne appendice des grandes fêtes des 25 et 26 septembre 1907.

C.-J. M.

---

(1) M. l'abbé O. Cloutier, curé de Jacques-Cartier.

(2) Le prochain conventum avait été fixé quelques instants auparavant à l'année 1917.



ÉLÈVES INSTITUTEURS DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL  
(1907-1908).

I

E

Tér

## TABLE DES MATIÈRES

PAGES

PRÉFACE, *Mgr Th.-G. Rouleau* . . . . . 7

---

### PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.—C.-J. MAGNAN

---

#### CHAPITRE I

##### INAUGURATION

Fondation.— Paroles de M. Chauveau, de Mgr Baillargeon, de M. l'abbé Horan.— Ouverture des cours.— Les écoles normales et le personnel enseignant.— Locaux occupés par l'École normale Laval.— Les Principaux.— Les anciens Professeurs. . . 13

#### CHAPITRE II

##### PRINCIPES QUI ONT PLÉSIDÉ À L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

Écoles normales confessionnelles, vœu du premier Concile de Québec.— Entente entre M. Chauveau et NN. SS. les Evêques de Québec et de Montréal.— Aucune parité entre la situation faite aux aumôniers des lycées de France et celle des Principaux des écoles normales catholiques du Bas-Canada.— Les principes qui ont guidé les fondateurs de nos écoles normales catholiques étaient sains. . . . . 33

#### CHAPITRE III

##### RÉSULTATS OBTENUS

Témoignage de M. Lagacé.— Témoignage de M. l'abbé Bégin.—  
Témoignage de M. l'abbé Rouleau.— Statistiques de 1857 à

1867 ; de 1870 à 1884 ; de 1888. — Inspecteurs d'écoles. — Manuels classiques et Revues d'enseignement. — Associations d'instituteurs. . . . .	39
--	----

## CHAPITRE IV

### SON RÔLE DANS L'AVENIR

Importance de l'éducation. — Rôle de l'école primaire. — Importance de bien préparer le personnel enseignant. — Nécessité de bonnes écoles primaires. — Utilité de l'école normale. — La tâche de l'instituteur. — L'idéal de l'instituteur canadien-français. — Mission des écoles normales catholiques. . . . .	43
---	----

## DEUXIÈME PARTIE

### LES PREMIÈRES ANNÉES DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL SOUVENIRS INTIMES. — ERNEST GAGNON.

## CHAPITRE I

### LE VIEUX-CHATEAU

L'inauguration de l'École normale Laval. — Le Vieux-Château, berceau de l'École. — L'ancien « magasin des poudres » du marquis de Denonville. — Un mot d'histoire. — Discours et musique. . . . .	49
---	----

## CHAPITRE II

### RÉMINISCENCES

M. de Fenouillet. — La capitale ambulante. — L'abbé Langevin succède à l'abbé Horan. — A la rue Dauphine. — Le grand-vicaire Cazeau et M. Chauveau. — L'esprit d'autrefois. — Souvenir d'une soirée à l'École normale, rue Dauphine. — Judith et Holopherne. — Retour de l'École normale au Vieux-Château (1866). — Mgr Langevin. — L'abbé Chandonnet. — <i>Le Désert</i> , de Félicien David (1869). . . . .	55
---	----

## CHAPITRE III

## DISPARUS ET CONTEMPORAINS

Le docteur Hubert Larue.—Une conférence originale.—L'abbé Lagacé.—M. Norbert Thibault.—1875.—L'honorable M. de Boucherville et l'organisation du département de l'instruction publique.— Monseigneur L.-N. Bégin, successeur de M. Lagacé.— Le Principal et les professeurs actuels de l'Ecole normale Laval . . . . .	65
POST-SCRITUM. . . . .	73

## TROISIÈME PARTIE

## RÉCIT DES FÊTES.—C.-E. MARQUIS.

## CHAPITRE I

## LES PRÉPARATIFS

Premières démarches pour organiser ces fêtes.—Réunion du 18 octobre.—Avis dans les journaux.—Assemblée provisoire des anciens élèves, le 25 octobre 1906.—On décide de célébrer les noces d'or.—Formation d'un comité exécutif.—Membres de ce comité.—Ses officiers.—Son travail.—Lettres d'invitation de M. le Principal et du Président du comité.—Réponses des anciens.—Les derniers préparatifs.—Grandes lignes du programme. . . . .	79
---	----

## CHAPITRE II

## LES NOCES D'OR

La journée du 25 septembre.—Première réception intime par le comité, de 9 heures à midi.—Réception de M. le Principal, à 2 heures; adresse présentée par le doyen des anciens, M. J.-B. Cloutier.—Visite à Spencer Wood; adresse présentée au Lieutenant-Gouverneur par M. C.-J. Magnan; autre adresse à Lady	
---	--

Jetté par M. Ant. Lesage, au nom des normaliennes.—Goûter. Photographie des anciens en face du palais vice-royal.— Récital à la basilique, par M. D. Dussault.— Concert-promenade sur les terrains de l'École normale. . . . .	95
--	----

## CHAPITRE III

LES NOCES D'OR (*Suite*)

La journée du 26 octobre.— Messe pontificale à l'École normale.— Sermon de M. l'abbé J. Gignac.— Réception des normaliennes par M. le Principal.— Banquet féminin au monastère des Ursulines ; salut et bénédiction du Saint Sacrement ; messe solennelle de Requiem. . . . .	117
--	-----

## CHAPITRE IV

LES NOCES D'OR (*Suite*)

Banquet des anciens et les santés.— M. le Principal, Prélat romain et Docteur en philosophie de l'Université Laval.— Santés : Discours de Sir L.-A. Jetté, de l'honorable L.-R. Roy, de M. Chs Angers, des honorables A. Robitaille et N. Garneau, de M. C.-F. Delâge, de M. l'abbé N. Dubois, de Son Honneur le Maire de Québec, de M. F.-X. Drouin, C. R., de M. l'abbé Z. Lambert, de MM. G.-S. Vien et N. Tremblay. . . . .	143
---	-----

## CHAPITRE V

LES NOCES D'OR (*Suite et fin*)

Soirée littéraire et musicale sous les auspices de Son Excellence le Gouverneur-Général, lord Grey.— Discours prononcés pendant cette séance.— Fin des fêtes.— Conclusion. . . . .	199
--	-----

APPENDICE—*C. J. M.*

## I

Sa Sainteté Pie X bénit les Noces d'Or . . . . .	225
Lettre de S. Em. le Card. Merry del Val, annonçant la bénédiction de Sa Sainteté . . . . .	226

## TABLE DES MATIÈRES

251

PAGES

## II

Réponse de M. le Principal à l'adresse des anciennes élèves . . . 228

## III

M. de Fenouillet . . . . . 230

A la mémoire de M. de Fenouillet . . . . . 231

## IV

M. l'abbé T. Otis et M. A. Doyle . . . . . 234

## V

Parfum du cloître . . . . . 234

## VI

Lettres d'excuses . . . . . 236

## VII

Hommage à Mgr Rouleau . . . . . 237

## VIII

Le discours de M. l'abbé Dubois . . . . . 238

## IX

Personnel des comités des Fêtes du cinquantenaire . . . . . 239

## X

Un dernier mot . . . . . 240

EPILOGUE . . . . . 241

—